QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 11874 — DERNIERE EDITION — SAMEDI 2 AVRIL 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,60 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Plusieurs centaines de morts en Colombie après le tremblement de terre

LIRE PAGE 24

Washington accentue sa pression sur Israël

Pessimisme à Amman

« La participation de la Jordanie aux *négociations* de paix sur le Proche-Orient, sans qu'Israël se montre prêt à se retirer *des territoires occupés*, constituerait tout simplement un acte de suicide. » Ces propos tenus à Amman par le prince héritier Hassan de Jordanie, au lendemain de l'arrivée dans la capitale jordanienne de M. Yasser Arafat pour des entretiens qualifiés de « décisifs », reflètent le pessimisme des dirigeants hachémites sur l'avenir du plan Reagan.

Le roi Hussein avait affirmé, il y a quinze jours, à Londres, *qu'il ferait savoir* à l'issue de ses entretiens avec M. Arafat s'il participera ou non aux négociations sur le proche-Orient proposées par le président américain. Estimant que le temps pressait et que l' « intransigeance israélienne » *risquait* de dresser de « redoutables obstacles sur la voie de la paix », le souverain hachémite avait souhaité une plus grande fermeté de la part de Washington à l'égard *de Jérusalem*.

Le souverain jordanien n'a jamais caché qu'il lui était très difficile de se rallier au projet Reagan *tant que persisterait* l'occupation israélienne du Liban. C'est donc apparemment *pour inciter le roi Hussein à* une plus grande souplesse que le président Reagan a indiqué jeudi *que les soixante-quinze* chasseurs-bombardiers F-16 supplémentaires demandés par *Israël ne pourraient* être livrés avant le retrait des forces israéliennes. C'est la première fois *que le* président américain *lie* aussi clairement la livraison des F-16 à une éventuelle évacuation du Liban.

L'amertume des *dirigeants* américains est d'autant plus grande que, avec l'échec de la dernière mission de M. Philip Habib, les pourparlers israélo-libanais sont pratiquement *revenus au point de départ*. Les entretiens achoppent toujours sur la formulation d'un compromis *entre la souveraineté du Liban* et les garanties exigées par Israël pour la sécurité de sa frontière nord.

On a de plus en plus l'impression à Washington que les Israéliens cherchent à ce propos une mauvaise querelle. Les dirigeants américains ont très mal accueilli le récent rejet par M. Begin de la proposition de M. Reagan de « garantir » la frontière nord d'Israël. Tout semble indiquer que Jérusalem n'invoque les problèmes de sécurité *que pour mieux éviter un retrait du Liban* qui ouvrirait la voie à une participation du roi Hussein au processus de paix *suggéré par le président* Reagan.

Reste à savoir si la semonce que le président américain vient d'adresser *à Israël suffira* à convaincre le roi Hussein que la politique de Washington au *Proche-Orient est devenue plus* « crédible ». Les Arabes en général, et le roi Hussein en particulier, *s'attendent de la part des* Etats-Unis à une démarche plus concrète et se rappellent qu'il y a encore *dix jours* le Pentagone a annoncé son intention de vendre à Israël deux cents missiles *air-air* Sidewinder, *pour* une somme de 16 milliards de dollars. De même, il n'y a pas que le Liban qui constitue, selon le *souverain hachémite*, un obstacle sur la voie d'une paix honorable. Il y a également et surtout le problème de la politique de colonisation intensive de la Cisjordanie poursuivie par Jérusalem, malgré les mises en garde de Washington. Il *s'agit là* pour le roi Hussein d'un grave péril qui risquerait, selon lui, de vider la négociation de toute substance *si rien* n'était fait pour mettre un frein à la politique d'implantation israélienne dans les territoires occupés.

Arrivé jeudi après-midi 31 mars à Amman, le président du comité exécutif de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, qui aura avec le roi Hussein des entretiens *dont dépendra* l'avenir de la paix au Proche-Orient, n'avait pas encore été *reçu vendredi en fin de* matinée par le souverain hachémite.

A *Los Angeles*, le président Ronald Reagan a annoncé jeudi que la livraison à Israël de soixante-quinze chasseurs-bombardiers F-16 ne pourrait avoir lieu comme prévu tant que l'armée israélienne n'aura pas évacué le Liban.

De notre correspondant

Jérusalem. — La dernière et très ferme mise en garde soviétique à propos d'une éventuelle attaque israélienne contre la Syrie ne doit pas être prise *« à la légère »*, mais il n'y a pas lieu de *« s'en formaliser outre mesure »*. M. Begin a fait cette déclaration le 31 mars et a ainsi résumé l'opinion de la plupart des dirigeants politiques israéliens et des commentateurs de la presse dont les premières appréciations de l'avertissement lancé par Moscou se confirment : l'attitude actuelle de l'U.R.S.S. est avant tout dictée par une volonté d'effectuer un retour en force sur la scène politique au Proche-Orient plutôt que par un souci de prévoir réellement un conflit entre Israël et la Syrie, car ce risque, affirme-t-on à *Jérusalem*, n'est pas plus grand maintenant qu'au cours des mois précédents.

« Israël n'a pas l'intention de mener une opération militaire contre la Syrie », a déclaré le premier ministre en soulignant que les allégations soviétiques à ce sujet sont sans aucun fondement. M. Begin n'a-t-il pas voulu cependant signifier au Kremlin que son gouvernement prenait quand même bonne note de la mise en garde ?

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

M. Mauroy annonce aux députés socialistes « un combat de plus en plus rude »

M. Mauroy a achevé vendredi 1er avril ses entretiens avec les syndicats, le dernier rendez-vous étant prévu pour le 4 avril avec la C.G.P.M.E. A leur sortie de Matignon, jeudi soir, les représentants de la C.G.C. n'ont pas caché leur déception. Le lendemain, *au cours d'une conférence de presse*, ils ont confirmé leur menace d'organiser des actions nationales pour protester contre certaines dispositions du plan de rigueur.

Devant les députés socialistes, le premier ministre a déclaré que les mesures prises restaient sélec*tives et protégeaient* les plus défavorisés. Il a annoncé que *« le combat serait de plus en plus rude au fur et à mesure que* [le gouvernement] *avancera dans son action et dans les réformes »*.

***De son côté*, M. Jacques Delors *a confirmé* jeudi la demande de la France à ses partenaires européens pour un emprunt de 4 milliards d'ECU (26,8 milliards de francs) dans le cadre des mécanismes communautaires créés au lendemain du premier choc pétrolier.**

La rigueur dans la démonstration

Parce que le rétablissement du commerce extérieur de la France est devenu le problème numéro un de l'équipe au pouvoir, parce que cette *« ardente obligation »* va placer la gauche dans une situation très difficile vis-à-vis de son électorat, contraint de supporter les dures réalités de la rigueur, M. Delors rejette *depuis quelques jours dans* les explications qu'il fournit de nos infortunes la plupart des responsabilités *sur le dollar* et les gouvernements précédents.

Interrogé par les journalistes d'Europe 1, le ministre de l'économie et des finances a déclaré que le redressement *national était rendu* indispensable par le lent déclin industriel de la France depuis dix ans, par le fait aussi que rien n'avait été accompli après le second choc pétrolier pour en compenser les effets sur l'économie, soit en achetant moins, soit en vendant plus, et par le *fait enfin de la hausse du* dollar qui nous a coûté l'an dernier 25 milliards de francs de plus d'importations.

Les effets de la folle montée du dollar sont évidents. Encore faudrait-il admettre deux choses lorsqu'on évoque cette excuse. La *première est que les gouvernements* précédents ont dû absorber eux aussi des chocs de même nature, plus *importants même : en 1974, puis en* 1979, avec les brusques renchérissements du pétrole. La seconde est que des pays à monnaie forte, comme la R.F.A., y ont beaucoup mieux résisté, comme le prouvent les formidables excédents commerciaux dégagés outre-Rhin (l'équivalent de *150 milliards de francs en 1982*, malgré un tourisme fortement déficitaire).

Restent les causes proprement françaises qui rendent le redressement national indispensable. M. Delors *parle du lent déclin industriel* de la France. Comme il le dit de façon abrupte, il donne l'impression que rien n'a été fait dans ce vaste domaine depuis la mort de Georges Pompidou, en 1974. Le sujet vaudrait de longs développements, de complexes analyses. Mais tel qu'il est formulé, le jugement de M. Delors est beaucoup trop catégorique. Chacun sait que des faiblesses évidentes coexistent avec de non moins évidents points forts : nucléaire, aéronautique, télécommunications, transports... La commission Bloch-Lainé, à laquelle M. Mauroy avait demandé de dresser un bilan de l'état de la France, avait souligné qu'en matière d'industrie il était très délicat de porter un jugement, du fait de la complexité du tissu économique d'un pays développé, du fait aussi de la diversité des orientations des entreprises. La commission avait cependant montré plusieurs choses : l'effort d'adaptation à la *nouvelle* donne depuis 1974, les efforts peut-être excessifs *faits* par l'État *pour aider les* secteurs en déclin plutôt que pour aider les industries de demain, reconnues tardivement indispensables à *notre* vitalité.jugements sans complaisance, mais jugements nuancés.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 6.)

Manufrance de nouveau en sursis

Manufrance est au milieu du gué, en déficit important et sans trésorerie. Les banques refusent désormais d'honorer ses factures. Le nouveau maire de Saint-Étienne, M. François Dubanchet (U.D.F.-C.D.S.), a déclaré, mardi 29 mars, qu'elle n'avait plus « que quelques semaines à vivre ».

Une réunion est prévue mercredi 6 avril, à Paris, entre ses dirigeants, les banques et les pouvoirs publics, pour modifier le plan de restructuration décidé en avril 1982 et qui n'a pu être respecté. La coopérative acceptera une réduction de ses effectifs, mais demande une aide de 40 millions de francs qui doit s'ajouter aux 170 millions prévus.

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — « *Encore les Manu !* ». Les Stéphanois en ont un peu assez de ces ouvriers, cégétistes pour la plupart, qui, depuis huit ans, occupent les rues, les usines et les gros titres des journaux. Pendant la campagne électorale, Manufrance est encore revenue en trop bonne place dans les argumentaires des candidats à la mairie, M. Joseph Sanguedolce, maire communiste sortant, et M. François Dubanchet (U.D.F.-C.D.S.). Avec un style évidemment sans nuance : « *Une réussite exemplaire face aux capitalistes qui ont coulé Manufrance* » pour l'un ; « *une tricherie totale, une entreprise complètement artificielle* » pour l'autre. Bref, affaire politique depuis huit ans, Manufrance le restait et le reste.

Vainqueur des élections, M. Dubanchet devait relancer la polémique mardi 29 mars, à l'occasion d'une conférence de presse. « *Manufrance*, a-t-il déclaré, *dans la situation actuelle, durera encore quelques semaines. Son chiffre d'affaires total ne couvre pas la moitié de sa masse salariale* » (*le Monde* du 31 mars).

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 22.)

DANS « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME »

Pour ne pas perdre au change

Les dépêches de nos correspondants en France et à l'étranger sur les conséquences prévisibles des limitations de sorties de devises

(Lire pages 9 à 11)

M. GILBERT TRIGANO invité du « Grand jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Gilbert Trigano sera l'invité du « Grand jury R.T.L.-le Monde », dimanche 3 avril, de 18 h 15 à 19 h 30. Le P.D.-G. du Club Méditerranée sera interrogé par François Grosrichard et Alain Rollat, du Monde, et par Jean-Yves Hollinger et Gilles Leclerc, de R.T.L. ; le débat étant dirigé par Henri Marque.

L'AGGRAVATION DE LA MARÉE NOIRE DANS LE GOLFE

Les Émirats menacés lancent un appel à l'aide internationale

LIRE PAGE 23

LA STRATÉGIE DU TEMPS DE TRAVAIL

« Patrons exotiques » et poissons-pilotes

par PIERRE DROUIN

Pas de travail. Trop de travail. La dichotomie absurde éclate dans nos sociétés. Chômage d'un côté, occu*pation contrainte* de l'autre que l'on peut difficilement moduler à son gré, alors que la plupart des professions ne requièrent plus d'horaires « militaires ». Puisque les syndicats n'ont plus beaucoup de chats à fouetter du côté des augmentations de salaires, dans un pays qui doit serrer *tant qu'il le peut* les écrous du plan de rigueur, que ne se préoccupent-ils davantage à l'occasion de l'application des lois Auroux, de la revendication du « temps choisi » !

Elle est plus pressante qu'on veut bien le dire. Sans doute, le travail à mi-temps qu'entraîne la suppression de la moitié du salaire est encore une demande de luxe. Si l'on *regarde un échantillonnage récemment* étudié dans la fonction publique, celui des « Services extérieurs du Trésor (1), on se rend compte que 25 % environ des agents, qui ont opté pour le *travail à temps partiel*, ont choisi de réduire leur activité de 50 %, alors que la plus grosse partie *(54 %) ont préféré ramener seulement* à 80 % du total leurs temps de présence. Dans cette dernière catégorie, le choix porte essentiellement sur le mercredi libre (jeunes agents *de sexe féminin et chargés de* famille).

Autre constatation : le succès du travail à temps partiel est d'autant plus prononcé que l'on descend dans la hiérarchie : réduit parmi les cadres de catégorie A du fait de l'exclusion des comptables et de la difficulté de concilier les responsabi*lités de chef* d'un service et un temps partiel, plus important au niveau de la catégorie B (8 %) et de *la catégorie C (14 %)*.

Et du côté des entreprises privées ? Les dirigeants font beaucoup plus le lien aujourd'hui entre l'effi*cacité de la gestion et l'amélioration* des conditions de travail. Changement de décor assez remarquable qui peut *s'expliquer* par plusieurs raisons. Dans un temps de disette financière, il faut tirer le meilleur *parti de la* « ressource humaine », et l'expérience a largement prouvé (au Japon, aux États-Unis, en Allemagne) que ce n'est pas du côté d'une sorte de néotaylorisme qu'il fallait se tourner, mais, au contraire, imaginer une meilleure décontraction des travailleurs. Tendance favorisée aussi *par les comportements des jeunes*, moins motivés par le travail salarié, répétitif, hiérarchisé et malgré d'énormes retards, ayant poussé un peu plus avant leur instruction que leurs aînés.

(Lire la suite page 21.)

(1) « Vers le temps choisi II », *Revue Échange et projets*, nº 32, décembre 1982.

AU JOUR LE JOUR

Progrès

Une équipe de médecins de San-Francisco a déployé des trésors d'ingéniosité technique pour aboutir à la naissance d'un enfant dont la mère était en coma dépassé depuis deux mois. Cet accouchement post mortem, *variante de l'acharnement thérapeutique, suscite déjà la louange des moralistes spécialisés dans le « respect de la vie ».*

Quelle formidable avancée, en effet, pour la science, que d'être parvenue à fabriquer un orphelin dans un corps mort !

BRUNO FRAPPAT.

WIFREDO LAM AU MUSÉE D'ART MODERNE

Fiévreux tropiques

Voici Wifredo Lam, avec son petit monde de démons de la forêt afro-cubaine. L'exposition nous arrive de Madrid. Comme le peintre qui était venu pour la première fois à Paris en 1937, *encore indécis et en quête de* lui-même. Aujourd'hui, son parcours est accompli. L'œuvre qu'on n'a jamais pu voir que par bribes est là en son entier, avec des tableaux prêtés par le musée de La Havane qui s'ajoutent à ceux venus d'Espagne.

Né à Cuba en 1902, dans une petite ville de l'intérieur, Sagua-la-Grande, d'une mère mulâtre et d'un père chinois, Lam a passé son enfance dans l'île des Caraïbes, sa jeunesse en Espagne et sa maturité en France. Tard venu au surréalisme, il y occupe néanmoins une place originale et en a, dans une certaine mesure, renouvelé l'imagerie. Il lui a suffi d'aller quérir les esprits des forêts, la faune et la flore des démons tropicaux, puis de les parer du manteau de la modernité géométrique post-cubiste. Mais long a été son trajet, ayant eu comme « gourou » un sorcier nommé Picasso, qui avait fait de la statuaire nègre sa chose. Comment pouvait-il lui reprendre un peu de ce feu originel, *lui, le Cubain un peu noir, un peu* chinois ? Le rapt s'est accompli dans l'espace nocturne de la forêt primordiale et dans ses glauques marécages.

Cette « jungle », Wifredo Lam ne l'a vue en vérité qu'assez tard, lors d'un voyage dans le Mato-Grosso brésilien. A Cuba où les tropiques sont tristes, il y a surtout des champs de canne à sucre baignés de sueurs et cliquetants du bruit des machettes des coupeurs. Sa « jungle », Wifredo Lam l'a inventée à partir des fantasmes de l'enfance. C'était le seul territoire où il pouvait régler son combat d'homme du tiers-monde dans le champ de l'avant-garde artistique.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

Pâques

Il n'est pas nécessaire d'avoir la foi pour apprécier la signification de Pâques, estime Henri Fesquet, qui voit dans l'événement une occasion privilégiée de sonder l'énigme du temps. L'Année sainte, décidée par le pape Jean-Paul II, vient de s'ouvrir, et c'est l'occasion pour Georges Hourdin de rappeler la nécessité de la pauvreté et d'imaginer une autre manière de gérer les finances du Vatican. Du côté d'Israël, Pâques représente pour Yehoshua Rash une leçon de liberté — qui doit être méritée — et de justice, qui doit être opiniâtrement assurée pour autrui.

L'Église catholique et la pratique de la pauvreté

par GEORGES HOURDIN

JE me trouvais en Italie quand Jean-Paul II annonça l'ouverture en mars 1983 d'une Année sainte. Le Christ mourait il y a mille neuf cent cinquante ans. Il s'agit de célébrer cet anniversaire.

La nouvelle étonna certains informateurs religieux que je rencontrais. Un autre anniversaire, celui de la naissance de saint François venait de s'achever. Il avait déversé sur l'Italie trois millions et demi de pèlerins. Une Année sainte avait lieu il n'y a pas si longtemps. Il ne semblait pas nécessaire de recommencer si vite. Mes interlocuteurs voyaient bien par contre l'intérêt politique d'un tel geste. L'année sainte va faire déferler sur la péninsule une énorme masse de devises étrangères. L'arrivée opportune de cette manne facilitera le dialogue entre le Vatican et l'Etat italien, au moment où ce dernier rend en partie responsables du déficit énorme causé par la faillite de la banque Ambrosiano Mgr Marcinkus et l'Institut des œuvres de religion.

Je ne sais pas si ces interprétations sont fondées et je dirais que la religion chrétienne au cours de son histoire en a vu bien d'autres. Le scandale Calvi-Marcinkus et les difficultés financières de l'Eglise ne m'intéressent pas en eux-mêmes. Ils appellent la réflexion parce qu'ils permettront peut-être de réaliser, au-delà des remous immédiats qu'ils provoquent, un progrès décisif dans la nécessaire réforme des modes de vie de l'Église catholique. Encore faut-il distinguer ce qui doit l'être.

La foi évangélique a été, au début de l'histoire de l'Église, vécue dans de petites communautés composées de gens du peuple. La pauvreté par la mise en commun des modestes ressources de chacun y était naturellement pratiquée. Elle fut, avec le non-partage des femmes, comme la marque éblouissante du christianisme à ses débuts. Le génie du catholicisme fut de prolonger la pratique de ces deux vertus grâce à la fondation des grands ordres religieux dont l'apparition ponctue l'histoire de l'Église et prouve que la sève originelle irrigue toujours le grand arbre de la foi : saint Benoît, saint Augustin, saint François, le Père Chevrier, tant d'autres.

Des religieux, des prêtres, cherchent toujours à vivre héroïquement les vertus du christianisme. Ils sont en quête de l'absolu spirituel. Leur existence, leur nombre aujourd'hui grandissant, nous prouvent que le besoin de Dieu est l'un des besoins fondamentaux de l'humanité et que le christianisme catholique est encore propre à le satisfaire. Il y a toujours parmi nous, grâce à lui, des pauvres volontaires, des pauvres par amour de Dieu et des hommes. Mais le christianisme est, de tous les monothéismes, la seule religion qui, en même temps, est engagée dans la transformation du monde. Il suppose donc, à côté des assemblées chrétiennes de base ou des ordres religieux, l'existence de lourdes structures qui, au cours des siècles, furent plus ou moins étroitement mêlées aux structures temporelles profanes. Lorsqu'elles s'identifièrent, et elles le firent pendant treize siècles, le catholicisme donna naissance à une forme de société, la chrétienté, qui a marqué la civilisation occidentale d'une marque indélébile. Aujourd'hui, les structures religieuses et profanes ont pris, chez nous, de la distance.

Le domaine temporel a conquis son autonomie. Les sociétés occidentales se sont sécularisées. La crise que l'Église connaît depuis le seizième siècle provient sans doute de cette modification dans les rapports entre structure religieuse et structure profane. Il n'en reste pas moins que l'Église chrétienne catholique est une Église fortement hiérarchisée, dotée de lois, d'un gouvernement, d'administrations nombreuses dont le siège est au Vatican, petit État de 40 hectares, situé dans Rome, devenue la capitale politique de l'Italie depuis 1870.

Comme un grand coquillage

Lorsque nous examinons notre Église, nous voyons donc qu'elle se présente à nous comme un grand coquillage. Sa forte carapace protège ce bruit de l'infini qui émane d'elle lorsqu'on écoute avec amitié et attention son message d'absolu. Les hommes responsables de la hiérarchie et du gouvernement de l'Église ne peuvent pourtant pas être exemptés de la pratique de la pauvreté. Au lieu de protéger le message dont ils sont porteurs, ils l'offusqueraient alors. Comment faire ? A quelles règles les soumettre alors qu'ils manient chaque jour, des sommes considérables ? Existe-t-il une réponse à cette question qui est fondamentale ? Certes, mais les responsables du Vatican ont jusqu'ici refusé de l'admettre.

Pendant des siècles, l'Église a été gouvernée comme une monarchie absolue. Les ruptures avec le protestantisme, la séparation d'avec Lamennais ont leur origine dans la façon dont l'infaillibilité pontificale était pratiquée. La primauté spirituelle de l'évêque de Rome couvrait et couvre encore tous les excès de l'administration ecclésiastique.

Paul VI était soucieux de cette situation. En 1967, il a créé une préfecture des affaires économiques du Saint-Siège dans le but de clarifier le problème budgétaire de l'Église. En 1981, Jean-Paul II a créé une commission de quinze cardinaux, tous archevêques et chefs de diocèse, pour l'aider dans la gestion des ressources de l'Église.

En novembre 1982, le pape actuel a franchi une étape nouvelle lors de la réunion exceptionnelle du collège des cardinaux. Il a livré à l'opinion publique, pour la première fois de l'histoire de l'Église, le montant des recettes perçues par le Vatican au nom de ce qu'on appelle le denier du culte, il a levé une part du voile qui cache le secret de l'administration du Vatican. Il a dit en termes excellents que l'Église romaine ne peut pas vivre grâce aux bénéfices réalisés par des banques ou des spéculations financières. Elle doit faire appel seulement aux dons des fidèles et, s'il existe des dépenses exceptionnelles à couvrir, c'est la générosité des chrétiens qui doit encore permettre d'y faire face. Ces décisions sont importantes. Je ne les crois pas suffisantes. Il est donc indispensable d'envisager un autre système.

Un projet de budget sera établi par les services du Vatican. Il sera soumis à une commission permanente désignée par le synode des évêques, devenu lui même permanent et qui se réunira chaque année pour le voter. Chaque diocèse de l'Église universelle devra fournir une partie des recettes *en fonction* de ses propres ressources et du nombre de chrétiens pratiquants qu'il groupe. La commission permanente du synode contrôlera les dépenses, l'exécution du budget et présentera chaque année un rapport sur l'utilisation des recettes.

Ces mesures doivent changer la face de l'Église. Elles atteignent le but principal qui est d'obliger le pape et les hauts dignitaires à la pauvreté, c'est-à-dire à la dépossession d'un pouvoir exercé jusqu'ici sans contrôle. Ce pouvoir doit aujourd'hui être partagé. Le siège administratif de l'Église, son gouvernement, ne peuvent vivre sans ressources, sans budget, sans maniements de fonds. Le pape et les chefs des dicastères doivent alors renoncer au pouvoir discrétionnaire qu'ils exercent jusqu'ici en matière financière. Il s'agit d'un passage analogue à celui qui a été réalisé en 1789-1848 dans les pays de l'Europe occidentale et qui a donné naissance aux règles juridiques des grandes démocraties. Le pape et ceux qui l'entourent doivent accepter les contraintes auxquelles les autres chefs de gouvernement sont soumis. Ce sera leur manière à eux de pratiquer l'esprit de pauvreté.

Le rendez-vous du présent

par HENRI FESQUET

FÊTE de la présence de Jésus après sa mort, Pâques offre aux croyants comme aux incroyants, aux philosophes comme aux hommes de la rue, une occasion privilégiée de sonder l'énigme du temps. Fondé sur l'incarnation, le christianisme se trouve à la charnière du temps et d'un ailleurs. Le Christ a traversé au pas de chasseur les trois années de sa vie publique et le présent insolite de Pâques. Il proclame sa double destinée : « *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* (Matthieu 28, 20), mais aussi : « *Je retourne auprès du père* (Jean 16, 28).

Il n'est pas nécessaire d'avoir la foi pour entrevoir la signification de cette double mission. L'une et l'autre se déploient dans des directions qui se valorisent mutuellement — la temporalité et l'intemporalité — un peu à la manière du relief stéréoscopique. A négliger la première ou la seconde, l'homme s'amputerait. La croix exprime ce recoupement de l'horizontal et du vertical. L'homme aspire à s'épanouir dans « l'en avant » et l'« en haut », c'est-à-dire dans sa vie terrestre et dans une éventuelle survie.

Pâques a bousculé les données habituelles du temps. Jésus serait plus au moins tombé dans l'oubli si ses disciples n'avaient vécu — et eux seulement — l'expérience décisive des apparitions, quelle que soit la nature de ces phénomènes troubles et troublants qui défient l'analyse.

Mais à les prendre tels qu'ils sont décrits et, par-dessus tout, à considérer les fruits qu'ils ont portés, le présent pascal a agi comme un détonateur. Ce Jésus assis au bord du sépulcre, puis accostant, entre autres, les disciples d'Emmaüs, n'est pas, dans un premier temps, facile à identifier, car il est transfiguré. Le passé et l'avenir se télescopent dans un présent mystérieux en communication avec un autre monde. Si illusion il y a eu, n'en demeure pas moins un fait massif et incontestable : la naissance d'une nouvelle religion qui a défié les siècles.

Le Christ de l'Évangile n'a pas seulement vaincu la mort, mais aussi le temps. Et l'espace. Il a fait éclater les frontières du présent. Les disciples en ont tiré les conséquences en allant annoncer partout la Bonne Nouvelle. Du coup la foi chrétienne, qui a failli être mort-née, s'est propagée comme une traînée de poudre...

Pour éviter toute équivoque, certains préfèrent parler d'« exaltation » de Jésus plutôt que de résurrection, car il ne s'agit évidemment pas de la réanimation pure et simple d'un cadavre, prodigieuse et forcément provisoire. Le Christ pascal, lui, appartient à un ailleurs indéfinissable qui avait été fréquemment évoqué durant sa vie publique, et qui, tout à coup, prend pour ainsi dire corps aux yeux de la foi.

Présence totale

C'est pourquoi le présent de Pâques ne ressemble à nul autre. Il est chargé du message qui l'a précédé, mais plus encore d'une échappée mystique dont la saisie suffira à galvaniser les premiers chrétiens. La puissance de séduction de la religion de Jésus repose sur ce recoupement de l'histoire et de la transhistoire, de l'instant et de la durée ou, pour mieux dire, de l'éternité.

Pâques va contribuer à renouveler pour tout homme, quel que soit son Credo, *le sens du temps* qui se situe dans le prolongement de l'Ancien Testament. Se trouve brisé le caractère cyclique du temps cher au paganisme. Dorénavant, la flèche de l'avenir perce l'inconnu. Le cercle de fatalité est rompu. L'idée de progrès s'affirme. Le messianisme déborde l'univers religieux. C'est devenu un truisme de le remarquer, le socialisme ressemble à une hérésie chrétienne ; le juif Marx portait en lui les traces d'un messianisme.

En projetant une lumière crue sur les possibilités du temps, Pâques fait éclater les limites du présent et charge l'avenir d'espérance. Il donne un sens nouveau à l'histoire, « *machine à faire des dieux* » (Bergson aussi était juif).

Le présent est le meilleur moyen de communiquer avec soi, avec autrui, avec le monde. Obsédés par leurs difficultés antérieures et tiraillés par leur souci du lendemain, ceux qui se refusent à vivre l'instant offrent un visage triste et absent ; ils sont dénués d'humour. Leur faculté d'écoute est faible. Ils sont prisonniers d'eux-mêmes et ont peur de leur avenir. Ils ratent le rendez-vous du présent qui seul pouvait leur apprendre quelque chose de neuf et dénouer leur anxiété.

L'attachement au passé devient morbide lorsqu'il est exclusif. Etre incapable de « faire son deuil » lorsqu'on a perdu un être cher, c'est devenir imperméable à l'actualité. Le présent peut aussi être gâché par l'idée fixe de l'avenir. Ainsi, les illuminés ivres de violence et d'irréalisme, impitoyables pour leurs contemporains sous prétexte d'accoucher une nouvelle société. Et pourtant sacrifier les hommes d'aujourd'hui pour mieux faire le bonheur des générations à venir est insensé.

Les termes de présence et de présent sont étrangement identiques et celui de présent signifie aussi cadeau. Il n'est pas de plus beau cadeau que l'instant imprégné par le passé et comme aspiré par les promesses du futur. Toute une vie peut culminer dans un seul instant. C'est dans l'amour que se révèlent le mieux les virtualités du présent. La « présence totale » détruit la solitude, elle instaure aussi une communion universelle qui semble abolir les dimensions du temps. Si les grands mystiques apparaissent comme des experts de l'amour, c'est parce qu'ils ont eu accès à une certaine intimité avec leur Dieu, source d'amour, et parce que le sujet de cet amour transcende le temps.

Élargir le champ du désir

Le présent mérite d'être cultivé et aimé. Il est indispensable à l'équilibre mental. Sa précarité même lui donne sa valeur. Sa force créatrice réside dans son indétermination. Il libère l'homme. Seul le présent est chaud, vivant, généreux, pour peu qu'on soit attentif à ses possibilités. Il est notre chair. Sa malléabilité le rend inestimable. Le saboter par insouciance ou paresse est dramatique, car l'eau du fleuve ne coule jamais deux fois au même endroit. Qu'il nous laboure ou qu'il nous sourie, le présent est notre matière première.

Le jeune Louis de Gonzague, en récréation, à qui l'on demandait ce qu'il ferait s'il apprenait qu'il allait mourir, répondait : « *Je continuerai à jouer à la balle.* » Les derniers instants des grands malades qui nous regardent au bord du gouffre sont notre ultime chance avant la séparation. Qui ne s'est fait un jour cette réflexion ? Il faudrait toujours se comporter avec autrui comme si c'était la dernière fois qu'on le voyait. Le présent est une cire molle entre nos mains et nous en sommes les maîtres. Du passé et du futur, on ne parle que par procuration. Du présent, on ne parle pas, on le fait.

Au croyant, il permet de méditer sur son essentiel. A tous, y compris aux libres penseurs, il donne de vérifier la douceur d'aimer, de toucher, de chérir. Demain, il sera trop tard. Les chrétiens ne sont pas différents des autres, remarquait Nehru ; la brèche, où il arrive à la foi de se glisser, préexiste en chacun. La grâce ne procède pas par magie, elle offre un supplément de liberté.

En exhaussant le temps, les événements de Pâques ont avivé la volonté de défier la mort et d'élargir le champ du désir. Le temps, c'est la monnaie de l'être et du cœur. « *L'instant est*, selon la formule de Louis Lavelle, *le croisement du temps et de l'éternité.* »

Une leçon de liberté

par YEHOSHUA RASH (*)

PAQUES, pour Israël, est, *ou devrait être*, une leçon de liberté et de justice : une méditation, une fête, une résolution.

De *liberté* d'abord : c'est en effet un peuple qui se forme dans la récusation de l'esclavage, qui entreprend la sortie d'Égypte. Mais sa conscience a été longue à s'élaborer. Recrus de fatigue, humiliés, subsistant dans le besoin matériel et dans la désolation spirituelle, la majorité des Hébreux *n'imaginaient* plus guère une possibilité de vivre *autrement*, et donc mieux, — signe distinctif du sous-développé : il suffit que ce dernier s'affranchisse de cette opaque certitude d'inexorabilité pour qu'il jette aux orties sa défroque de résigné. Une minorité disposait de biens, lit-on dans la Bible, et ne se sentait pas trop concernée par les appels de « *ce gêneur de Moïse* » prônant soulèvement et dignité...

Il faudra attendre les pires exactions - car même la condamnation des enfants mâles n'a pas mobilisé ces engoncés dans la soumission - pour qu'enfin le propos de Moïse porte et qu'au « plat de viande », en l'occurrence symbole du confort débilitant, ces hommes préfèrent l'aventure de l'exode, vers un lendemain incertain mais peut-être prometteur, moins identique à hier et à aujourd'hui. L'idée de liberté, exigeante et rudoyante, à l'opposé de ce qui est convenable et coutumier, ne germera que plus tard : pour l'heure, l'iniquité est contestée, enfin l'oppression a rendu les conditions propices et l'appel de Moïse galvanise des énergies fort tardivement éveillées.

Les Hébreux restés en Égypte, qui en a gardé la mémoire ? Les errants du désert sont partis, eux, vers l'aventure du Sinaï, vers la découverte du Décalogue, la naissance de la spiritualité, et - aussi ! - vers la danse effrénée autour du Veau d'or, tant que l'idolâtrie ne s'avoue jamais vaincue.

De *justice* ensuite : à vingt-six reprises, les Hébreux s'entendent remémorer qu'ils ont été « *étrangers en terre d'Égypte* », que leurs ancêtres n'étaient ni ducs ni preux, ni riches ni puissants, mais, tout au contraire, de la « *poussière d'homme* ». Ils n'ont pas été ameutés contre le peuple égyptien, mais appelés à secouer un système d'inégalité, de prétention hautaine, un régime de mépris. C'est ce combat, est-il précisé, qui « *transformera la poussière d'homme en peuple* ».

Les temps passent et, chez eux, les Hébreux devront inlassablement protester contre l'arrogance et la superbe qui s'installent parmi « ceux qui ont », au détriment de ceux qui espèrent — ou prient. Ils n'y parviendront pas toujours. Le prophète Nathan vitupère David, roi qui a glorieusement contribué à l'extension de la force nationale, mais monarque qui ne se sent pas tenu par des scrupules moraux : ne s'est-il pas honteusement emparé de Bethsabée, la « *brebis du pauvre* », seule épouse de son voisin alors qu'il avait, lui, nombre de femmes ? Jérémie met vainement en garde « son » roi de Judée contre les faux prophètes qui, moyennant prébendes et prestiges, lui prédisent abusivement succès et victoires. Il arrive à la préoccupation sociale et éthique de succomber devant ceux qu'Isaïe (V, 8) tance sans ménagement : « *Malheur à vous qui annexez maison à maison, qui ajoutez champ à champ, sans laisser un coin de libre, et prétendez vous implanter seuls dans le pays !* » Au nom de l'Éternel et sur la lancée mosaïque, Isaïe leur annonce (LXV, 13-14) peu après : « *Mes serviteurs mangeront et vous souffrirez la faim, mes serviteurs boiront et vous aurez soif, mais serviteurs se réjouiront et vous serez couverts de confusion, vous crierez sous les souffrances, vous vous lamenterez dans l'abattement.* » Ce sont des paroles dont chacun peut — autour de la table pascale — entendre écho et résonance, et on plaint celui qui se sent alors à l'abri de toute quiétude ou « pas concerné ».

La réhabilitation du périple

Berger dans la plaine de Tekoa, le prophète Amos morigène les nantis regroupés derrière les rois Ouzia de Judée et Jéroboam d'Israël, leur annonce des malheurs fort semblables, par leur gravité, aux plaies d'Egypte qui ont frappé le pharaon écraseur des déshérités, mais, si la dure leçon de la souffrance est retenue et si le redressement moral et social est vigoureusement entrepris, il complète comme suit (IX, 13-14) son propos, qui n'est pas consolateur mais mobilisateur : « *Des jours vont venir, dit l'Eternel, où le laboureur se rencontrera avec le moissonneur, celui qui foule le raisin avec celui qui répand les semences. Les montagnes ruisselleront de moût et toutes les collines sécréteront l'abondance. Je ramènerai les exilés de mon peuple Israël : ils restaureront leurs villes détruites et s'y établiront, planteront des vignes et en boiront le vin, cultiveront des jardins et en mangeront les fruits. Je les replanterai dans leur sol, et ils ne seront plus déracinés de ce sol que je leur ai donné, dit l'Eternel ton Dieu.* » Ce renouveau, toutefois, *se mérite*. Comment ? Il faut, insiste Amos (V, 24) « *que le bon droit jaillisse comme l'eau, la justice comme un torrent qui ne tarit point* » : affaire de choix, d'orientation, d'option. Aujourd'hui comme alors.

Israël fête Pâques dans sa patrie recouvrée, et cette simple réhabilitation de son passionnant périple — marqué, qu'on veuille bien ne point l'oublier, par trop de sang et de larmes, mais *aussi, surtout*, par des réalisations culturelles, scientifiques, artistiques de premier plan — se dispense au fond de la « reconnaissance » (formelle) des nations, des confessions, des institutions. Israël se recueille ou *devrait se recueillir* dans un de ces examens de conscience qui sont les véritables antidotes à toute tendance idolâtrique ; jadis comme aujourd'hui la *liberté* doit être *méritée*, naguère comme de nos jours la *justice* doit être non seulement entretenue, respectée, certes revendiquée pour soi — et, le cas échéant, devant la convoitise et la menace, défendue avec foi et abnégation, sans nulle disposition au suicide ! — mais opiniâtrement *assurée à autrui*, et singulièrement à celui qui, à son tour, est (ou se sent, ce qui est tout aussi poignant) « étranger » et avec qui un voisinage stimulant marquera la fin d'une désertique inimitié.

Dans les communautés juives de la Diaspora, le récit de la sortie d'Egypte, de la difficile exploration d'un avenir libre, de l'aspiration à un plein épanouissement de sa propre personnalité — qui ne saurait s'édifier sur la soumission ou l'injustice que ressentirait tout autre — consolidera une nouvelle fois la perception de l'unité d'Isaraël. C'est le moment et le lieu de répéter que, lorsqu'on franchit le Jourdain, après des décennies, voire des siècles d'errance, on n'est pas arrivé au terme du voyage : seules les conditions de nouvelles avancées sont alors réunies et, derechef — sans quoi aucun résultat n'est durable, — on a encore la liberté à gagner et la justice à consolider, à enrichir, à partager.

(*) Ancien ambassadeur d'Israël au Niger et au Togo. Docteur en histoire et en science politique.

DIPLOMATIE

Le nouveau plan américain sur les euromissiles et ses répercussions

Après l'ajournement des négociations sur les euromissiles au 17 mai, les autres pourparlers américano-soviétiques de Genève, sur la réduction des armements stratégiques (START), ont été reportés du jeudi 31 mars au 8 juin.

Interrogé par les journalistes sur la nouvelle proposition de M. Reagan sur les euromissiles, le négociateur soviétique, M. Karpov, l'a qualifiée de *« destructrice »* ; a estimé que ses interlocuteurs américains n'étaient *pas coopératifs »*. A Vienne, les négociations Est-Ouest sur la réduction des armements en Europe (M.B.F.R.) sont ajournées au 19 mai.

A Moscou, le général Lebedev, expert du ministère soviétique de la défense, a réaffirmé jeudi que les arsenaux nucléaires français et britanniques doivent être pris en compte dans l'équilibre des forces Est-Ouest. Sans faire allusion aux nouvelles propositions américaines (qui, comme les précédentes, écartent cette prise en compte), le général Lebedev a déclaré à l'agence Novosti que la France et la Grande-Bretagne disposent de moyens nucléaires *« permettant de frapper des objectifs sur toute la profondeur de la partie européenne de l'U.R.S.S. et plus encore sur les territoires de ses alliés »*. *« On nous propose,* a-t-il dit, *de fermer les yeux sur ces armements et de comparer les forces nucléaires de l'U.R.S.S. avec les seuls armements américains en Europe, afin d'assurer à l'OTAN une supériorité militaire sur l'organisation du traité de Varsovie grâce aux forces des alliés des Etats-Unis. »*

Si les propositions de M. Reagan pour une limitation du nombre des euromissiles ont provoqué des critiques à l'Est, elles ont été approuvées à l'Ouest, à l'exception de la Grèce.

DANS UN NOUVEAU DISCOURS

M. REAGAN : un « gel » nucléaire constituerait une récompense pour « l'effort de réarmement sans frein » de l'U.R.S.S.

Los Angeles *(A.F.P.)*. – Le président Reagan a invité, jeudi 31 mars, l'U.R.S.S. à dire jusqu'où elle est prête à réduire son arsenal offensif pour faciliter le désarmement nucléaire en Europe.

Dans un discours prononcé devant le conseil des affaires étrangères de Los Angeles, le président a rappelé sa proposition de négocier avec Moscou un accord intérimaire prévoyant une réduction mutuelle des euromissiles déployés ou prévus.

« La question que je pose maintenant au gouvernement soviétique est celle-ci : à quel niveau égal [d'armement] *êtes-vous prêt à réduire* [vos missiles], *si ce n'est une élimination totale ? »*, a-t-il déclaré. Le président Reagan a vivement dénoncé les partisans américains d'un *« gel »* des armements nucléaires par les Etat-Unis et l'U.R.S.S. à leurs niveaux actuels. Les partisans d'un *« gel »* sont, pour la plupart, *« bien intentionnés »*, a-t-il dit, mais une telle proposition réduirait à néant les efforts entrepris à Genève et *« constituerait une récompense »* pour *« l'effort de réarmement sans frein »* de l'U.R.S.S.

Le président laisse entendre que l'Union soviétique aurait violé les accords sur le contrôle des armements. *« Il existe de sérieuses raisons de mettre en question le respect par l'U.R.S.S. des accords qui ont été signés et que les deux parties se sont engagées à respecter »*, a-t-il dit. Il a ajouté qu'il donnerait *« davantage de précisions à ce sujet dans un avenir proche »*.

Après avoir récapitulé les propositions américaines dans les négociations en cours, M. Reagan a annoncé une prochaine initiative pour la non-prolifération nucléaire.

Répondant à des questions, le président s'est inquiété des manifestations pacifistes, notamment celle prévue pour les prochains jours en Europe. Il estime que les Etats-Unis doivent faire plus pour combattre la *« propagande »* soviétique. Les Etats-Unis n'ont pas été *« à la hauteur de leurs adversaires en matière de propagande,* a-t-il dit. *Nous avons quelque chose à vendre et nous avons intérêt à commencer à le vendre maintenant »*.

● *Plusieurs milliers de personnes ont manifesté,* jeudi 31 mars, à proximité de la base américaine de Greenham-Common et de l'arsenal nucléaire de Burghfield, à une centaine de kilomètres de Londres. Les organisateurs de cette manifestation contre l'implantation de nouvelles armes nucléaires en Grande-Bretagne *comptaient sur une* participation de quarante mille personnes, ce vendredi, pour former une chaîne humaine de 22 kilomètres reliant les deux sites et le centre de recherche sur les armes nucléaires d'Aldermaston.

En R.F.A., les mouvements pour la paix attendent une participation d'environ cinq cent mille personnes aux diverses manifestations de Pâques. Une quinzaine d'installations et bases militaires américaines devraient être bloquées par les manifestants. – *(A.F.P.)*

APRÈS LES CRITIQUES DE LA PRESSE SOVIÉTIQUE

M. Gromyko présentera samedi la réaction officielle de Moscou

De notre envoyé spécial

Moscou. – C'est M. Gromyko, ministre des affaires étrangères et depuis peu premier vice-président du gouvernement soviétique, qui donnera officiellement la réaction soviétique aux dernières propositions de M. Reagan, dans une conférence de presse annoncée pour le samedi 2 avril en fin de matinée.

C'est la première fois depuis juin 1979 que le chef de la diplomatie soviétique intervient sous la forme d'une conférence de presse donnée à Moscou, mais il s'est livré entre temps à cet exercice au cours de ses voyages à l'étranger. En attendant, un commentaire publié par la *Pravda* ce vendredi 1er avril, sous la plume de son correspondant à New-York, ne laisse aucun doute sur l'attitude négative qu'adoptera le gouvernement soviétique à l'égard de la proposition de M. Reagan.

Ce dernier est accusé d'avoir *« dramatisé »* une prétendue *« volonté de compromis »* et d'avoir fait en réalité une proposition de *« propagande »* : *« En comparaison de l'option zéro, le président américain n'a proposé rien de qualitativement nouveau. L'option zéro, qui prévoit le désarmement unilatéral de l'U.R.S.S., a été inventée dans le seul but de bloquer les pourparlers* [américano-soviétiques de Genève sur les euromissiles] *puis de déployer les fusées occidentales en s'en prenant à l'inflexibilité de Moscou. La nouvelle proposition prévoit que ce déploiement sera dosé, c'est-à-dire qu'il se fera par étapes, mais, en fait, même une seule fusée américaine à moyenne portée déployée en Europe occidentale ne représente rien d'autre que la rupture de l'équilibre stratégique entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, la rupture du principe d'égalité et de sécurité identique. »*

L'agence Tass a publié, jeudi soir, une dépêche de neuf lignes, datée de Washington, allant dans le même sens.

M. T.

Le Conseil de l'OTAN à l'exception de la Grèce exprime « sa satisfaction et son appui »

Le Conseil permanent de l'OTAN a publié, à Bruxelles, un communiqué déclarant : *« Le Conseil de l'Atlantique nord a accueilli avec une vive satisfaction et a appuyé fermement la nouvelle proposition du président des Etats-Unis qui vise à conclure un accord intermédiaire aux négociations menées, à Genève, par les Etats-Unis et l'Union soviétique. »* Mais le représentant de la Grèce s'en est désolidarisé. Parlant du Canada, où il est en visite, le premier ministre, M. Papandréou, a notamment déclaré que la nouvelle proposition du président américain *« contient fondamentalement une augmentation des têtes nucléaires en Europe. Nous sommes contre l'augmentation des têtes nucléaires en Europe tant pour les SS-20* (soviétiques) *que pour les Pershing-2 et les missiles de croisière »*.

M. Cheysson : bonne volonté américaine

A Paris, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré, jeudi, à Radio-France : *« Pour nous, l'échec des négociations sur les missiles à moyenne portée signifiera l'installation de Pershing pour équilibrer les SS-20 soviétiques. Pour que la négociation réussisse, il faudra évidemment que chacun des deux partenaires progresse par rapport à sa position actuelle. On ne réussira donc pas sur la base du point de départ américain ou du point de départ soviétique. C'est-à-dire que les Américains iront nécessairement au-delà de ce qui a été leur point de départ, l' « option zoro », et les Soviétiques iront nécessairement au-delà de leur point de départ, qui est cent soixante-deux fusées de leur côté contre zéro du côté américain. Où s'établira le point d'équilibre ? Je n'en sais rien. Mais, quand le président Reagan indique que, dans cette orientation vers l' « option zéro » on pourrait imaginer des formules intermédiaires, cela nous paraît marquer la volonté américaine de réussir la négociation. »*

A Rome, l'organe du parti communiste exprime de nombreuses réserves. *L'Unita* reproche notamment à M. Reagan la non-prise en compte de l'armement nucléaire français et britannique.

● *Un prix namibien à M. Cheysson.* – Le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, a obtenu le premier prix de la fondation Luderitzbucht pour sa *« compréhension internationale de l'Afrique »*, a annoncé mardi 29 mars, de Windhoek (Namibie) l'agence sud-africaine SAPA. A l'occasion du centenaire de la ville mère de l'ancienne colonie allemande du Sud-Ouest africain, Luderitz, le porte-parole de la fondation a annoncé la création d'un *« prix Luderitz »* qui sera décerné à des personnes ou organisations qui auront su faire progresser les relations entre les peuples d'Afrique. *« M. Cheysson a été nommé pour ce premier prix du fait de sa contribution exceptionnelle au progrès économique et social en Afrique, ainsi que pour son aide à la coopération entre l'Afrique et l'Europe »*, a-t-il déclaré. – *(A.F.P.)*

Selon son entourage

M. GISCARD D'ESTAING N'A PAS INVITÉ M. ARAFAT A VENIR EN FRANCE DURANT SON SEPTENNAT.

M. Yasser Arafat *« n'a pas été invité à venir en France pendant le précédent septennat »*, indiquait-on, vendredi 1er avril, dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, après les déclarations faites par le chef de l'Organisation de la libération de la Palestine au *Figaro-Magazine*. M. Arafat affirme dans cet entretien qu'il *« devait aller à Paris* [sous le précédent septennat] *»*. *« J'ai toujours entre les mains cette invitation »*, précise le dirigeant palestinien, ajoutant même : *« Des responsables français étaient venus nous voir pour préparer cette visite et pour mettre au point à l'avance le communiqué commun. »*

Ce qui est certain, c'est que des contacts entre le gouvernement français et M. Arafat ont eu lieu à plusieurs reprises, tant à l'époque de M. Giscard d'Estaing qu'après l'élection de M. Mitterrand, en vue d'une éventuelle « visite) de M. Arafat en France. Ce dernier a-t-il confondu, ou feint de confondre, « visite » et « invitation » ? Paris a, en effet, toujours considéré, avant comme après le 10 mai 1981, que le chef de l'O.L.P., si cela devait favoriser le processus de paix au Proche-Orient, pourrait effectuer une « visite » en France à l'occasion, par exemple, d'une manifestation internationale, une « invitation » en bonne et due forme ne pouvant être adressée à M. Arafat tant que son organisation n'aurait pas reconnu l'Etat d'Israël.

PROCHE-ORIENT

Washington accentue sa pression sur Israël

(Suite de la première page.)

Le journal *Haaretz* indique, dans son éditorial, le 1er avril, qu'il y a longtemps que les dirigeants soviétiques savent qu'un conflit avec la Syrie entraînerait inévitablement une confrontation avec l'U.R.S.S., qui continue de renforcer son aide au régime de Damas. Déjà, au début du mois de mars, le chef d'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, avait déclaré que *« Israël n'avait pas l'intention d'attaquer la Syrie ni en raison de la présence de nouveaux missiles ni pour quelque autre raison »* (*le Monde* daté 20-21 mars).

Bien qu'ayant fait grand cas de l'installation en Syrie de missiles aériens SAM-5 (pour la première fois déployés hors du territoire soviétique) et laissé parfois entendre que cela pourrait entraîner une riposte de la part d'Israël, les dirigeants israéliens semblent continuer de vouloir s'en tenir pour l'instant à l'instauration d'une sorte de *statu quo*. *Haaretz* conclut que ni d'un côté (soviétique et syrien) ni de l'autre (israélien) on ne souhaite une aggravation de la tension. Les experts militaires israéliens se sont vivement alarmés des mouvements de troupes syriennes au Liban ces dernières semaines (tandis que, de source libanaise, on faisait état d'un renforcement des positions israéliennes dans la Bekaa), mais la plupart des observateurs à Jérusalem pensent que les services de l'état-major israélien ne font que leur devoir en prévoyant le pire et en s'y préparant sans que cela veuille dire que les risques d'un conflit sont plus grands aujourd'hui.

Dans les milieux politiques et diplomatiques israéliens, on a de plus en plus le sentiment que les récentes démarches soviétiques ont essentiellement pour but de faire oublier, notamment dans le monde arabe, la surprenante neutralité de l'U.R.S.S. au moment de l'intervention israélienne au Liban, de rassurer la Syrie après les pertes que celle-ci a subies durant la campagne libanaise, et surtout de montrer aux Américains qu'ils n'ont pas le « monopole » du jeu diplomatique au Proche-Orient – qu'il s'agisse de la situation au Liban ou d'un nouveau processus de règlement de paix selon les vœux du président Reagan.

Des diplomates étrangers en poste en Israël considèrent que le gouvernement de M. Begin n'est sans doute pas fâché de voir l'U.R.S.S. hausser le ton, car toute initiative ou menace soviétique dans la région ne devrait – du point de vue israélien – qu'inciter Washington à prendre davantage la défense du gouvernement de M. Begin et à faire taire ses divergences avec celui-ci.

A propos du blocage des négociations israélo-libanaises, alors que le président Reagan, le 31 mars, a de nouveau marqué son irritation à l'égard du gouvernement de M. Begin en faisant comprendre que la reprise des livraisons d'avions F-16 à Jérusalem pourrait être liée à un assouplissement de la position israélienne, on a soudain indiqué ce vendredi, dans les milieux politiques israéliens, que des progrès venaient d'être enregistrés dans les pourparlers avec le Liban.

Selon la radio israélienne, durant les discussions qui ont eu lieu à Kyriat-Shmoneh le 31 mars, la délégation libanaise aurait exprimé son accord de principe pour l'organisation de patrouilles conjointes (israéliennes et libanaises) au Sud-Liban. D'autre part, pour éviter que Israël soit davantage accusé d'intransigeance, une partie du gouvernement de M. Begin serait favorable à un prochain retrait « unilatéral » mais limité. C'est-à-dire, que, dans un premier temps, en attendant un accord dans les négociations, les troupes israéliennes pourraient se retirer des abords immédiats de Beyrouth jusqu'au nord de Saïda et évacuer une partie du Chouf. Mais M. Begin a refusé, le 31 mars, de confirmer que son cabinet s'apprêtait à prendre une telle décision.

« La poudre jaune »

Au cours d'une conférence de presse, le 31 mars, à Tel-Aviv, les représentants de la commission d'enquête israélienne sur le mal mystérieux dont ont été victimes des habitants de Jenine, en Cisjordanie, ont de nouveau affirmé qu'il n'y avait pas eu d'« *intoxication* », aucun facteur d'empoisonnement n'ayant été découvert. Selon eux, la mystérieuse *« poudre jaune »* trouvée la semaine dernière sur les fenêtres de certains établissements scolaires de Jenine ne serait, après examen, que du pollen répandu massivement par le vent, et que cela est normal à cette période de l'année. Toutefois, le directeur général du ministère de la santé, le professeur Baruch Modan, a nuancé les propos qu'il avait tenus au début de l'enquête en déclarant que dans toute cette affaire il ne s'agissait que de manifestations *« psychosomatiques »*. Il a reconnu cette fois qu'une soixantaine d'écolières d'un village proche de Jenine avaient pu être victimes d'une pollution dont les causes n'ont pas encore été élucidées. Mais il a maintenu que, consécutivement à l'annonce de ces premiers cas, les malaises de quelque trois cents personnes à Jenine n'étaient dus qu'à des réactions de *« panique »*. Cependant, le professeur modan a, de façon peu explicite, ajouté que l'ensemble de ces incidents ne lui paraissait pas seulement le fruit de l'« *imagination* » de la population. Pour sa part, le représentant de l'administration israélienne en Cisjordanie a souligné que *« certains éléments »* ont aggravé ce mouvement de panique à des fins politiques, et c'est pour cette raison qu'un journaliste du quotidien palestinien *El Fajr* a été arrêté.

Ces conclusions ont été généralement jugées excessives et hâtives par des représentants de la population de Jenine et dans l'ensemble des milieux médicaux de Cisjordanie. La veille, le chef des services de santé en Cisjordanie, le docteur Hussein Obeid, sans démentir l'ensemble de l'opinion des enquêteurs israéliens, avait déclaré avoir constaté que des dizaines de patients hospitalisés présentaient des troubles cliniques bien réels et que, parmi eux, se trouvaient deux militaires israéliens, qu'on ne pouvait soupçonner d'avoir les mêmes motivations que les Palestiniens.

FRANCIS CORNU.

Liban

Le président Gemayel dissout le commandement de la Force arabe de dissuasion

Beyrouth *(A.F.P.)* – Le chef de l'Etat libanais, M. Amine Gemayel, a décidé de dissoudre le commandement de la Force arabe de dissuasion (FAD), composée de quelque trente mille soldats syriens. Cette décision, entrée en vigueur jeudi 31 mars, a un caractère essentiellement technique et n'aura pas de conséquences sur le plan militaire. La dissolution du commandement de la FAD ne s'est d'ailleurs pas accompagnée d'une demande officielle libanaise de retrait des troupes syriennes actuellement stationnées dans la plaine centrale de la Bekaa et au nord du pays.

Les soldats syriens, entrés tout d'abord au Liban au début de l'année 1976, pendant la première phase de la guerre libanaise, ont ensuite reçu un mandat officiel de la Ligue arabe, au sommet de Ryad (octobre 1976), pour maintenir la paix au Liban. Cette Force arabe de dissuasion était toutefois placée sous le *« commandement suprême »* du président de la République libanaise, et son mandat était renouvelé tous les six mois par la Ligue arabe.

D'autres contingents arabes de la FAD (saoudiens, yéménites, libyens, soudanais, des Emirats) ont progressivement quitté le Liban, les troupes syriennes demeurant seules sur le territoire libanais.

En juillet dernier, alors que Beyrouth était assiégé, le mandat de la FAD, qui était venu à expiration, n'a pas été renouvelé par la Ligue arabe.

Les troupes syriennes, qui avaient dû évacuer Beyrouth en même temps que les combattants palestiniens en août dernier, étaient cependant restées dans le pays, le gouvernement syrien ayant indiqué que le départ de ses forces dépendait du retrait israélien du Liban.

La dissolution du commandement de la FAD a essentiellement pour effet pratique de restituer à l'Etat libanais les bâtiments qui lui étaient affectés. D'autre part, le commandant de la FAD, le général libanais Sami Al Khatib, est réintégré dans l'armée nationale, ainsi que les officiers libanais qui avaient été affectés au commandement de la Force arabe.

EUROPE

Pologne

La sortie de la crise économique est une question « d'être ou de ne pas être » pour le pays

déclare le général Jaruzelski

La sortie de la crise économique est une question *« d'être ou de ne pas être »* pour la Pologne, a déclaré, mercredi 30 mars, le général Jaruzelski devant une conférence réunissant les membres du gouvernement, les dirigeants du parti et deux mille trois cents ouvriers *« délégués »* par leur entreprise.

Affirmant malgré tout sa confiance dans l'avenir, le chef de la junte, dont le discours n'a été diffusé que jeudi par l'agence PAP, a ajouté : *« Nous nous sortirons par nous-mêmes de ce cercle vicieux* [car] *il n'y a tout simplement pas d'autre voie. » « Notre nation, si elle le veut, peut tout accomplir, et elle le veut »*, a-t-il encore dit, avant d'appeler, pour permettre une augmentation de la production, les retraités à reprendre leur emploi et les jeunes gens à travailler durant les week-ends et les vacances.

Faisant ainsi sien, par une étrange ironie, un thème cher à Solidarité, qui a toujours soutenu que la solution de la crise économique passait par l'établissement d'un climat de confiance politique, le général Jaruzelski a enfin déclaré que *« le pouvoir populaire ne pouvait pas à lui seul surmonter les difficultés »* et que cela ne pouvait être l'œuvre *« que de la nation entière et avant tout de la classe ouvrière »*.

A en croire le compte rendu de cette conférence, donné par la presse officielle, les dirigeants du pays auraient obtenu ce nécessaire soutien de leurs interlocuteurs ouvriers. A lire les interventions faites de la salle, à découvrir les très dures critiques exprimées au passage, on peut pourtant douter de la confiance que le monde du travail placerait dans les autorités. Ouvrant le feu, une ouvrière du textile de Lodz déclare : *« Nous sommes un Etat où la classe ouvrière est au pouvoir et c'est cette classe qui a les conditions de vie les plus dures. Il est temps que cela change. » « Malgré les augmentations de salaires dans notre fonderie*, dit un tourneur de Katowice, *les familles vivent de plus en plus mal. »* Abondant dans ce sens , un menuisier de Rzeszow ajoute : *« L'augmentation du coût de la vie, l'insécurité du lendemain, le manque de consultations des travailleurs sur les décisions importantes, influent sur les sentiments et sur l'atmosphère de travail. »*

Un abandon des acquis sociaux

« Le gouvernement, dit de son côté un serrurier de l'usine de tracteurs d'Ursus, *prétend qu'il n'entend pas recourir à la hausse des prix pour rétablir l'équilibre du marché, mais la politique pratiquée jusqu'à présent prouve le contraire. Il faut donc établir des mécanismes de protection pour les plus pauvres. »* Suivent de nombreuses critiques des conséquences sociales de la politique d'austérité préparée par le pouvoir. L'augmentation du prix de séjour en maison de santé, estime ainsi un ouvrier de Plock, *« ne permettra pas de faire de grandes économies mais pourra être interprétée comme un abandon des acquis sociaux des travailleurs »*. La mise de fonds de 15 % du prix d'achat exigée désormais pour l'acquisition d'un logement et qui représente une somme moyenne de 150 000 zlotys, soit plus de dix mois de salaire moyen, est également dénoncée comme une injustice. *« La jeune génération n'est pas en mesure, dans les conditions actuelles, de disposer d'une pareille somme »*, affirme un technicien de Lublin, tandis qu'une ouvrière du textile lance : *« Le logement serait-il un luxe ? »*

Beaucoup d'orateurs soulignent aussi l'incohérence d'une politique qui entend tout à la fois lier les salaires à la productivité effective et recourir à un impôt d'égalisation nivelant les revenus. *« Quand nous calculons notre budget*, dit une ouvrière, *nous tenons compte de ce que nous gagnerons en travaillant un samedi libre, et cet impôt risque de réduire nos calculs à néant. »* On touche là à l'une des contradictions idéologiques fondamentales d'un régime qui n'a d'autre idéal politique à proposer que le mythe d'une société égalitaire, et doit dans le même temps tenter de jouer sur l'incitation salariale dans un pays rongé par l'inflation et miné par la pénurie.

Blasphème suprême, un mineur jette une ombre sérieuse sur la seule grande réussite dont puisse se prévaloir le régime — l'augmentation de l'extraction de charbon — en déclarant qu'il *« contient parfois plus de 50 % de cailloux »*. Sombre tableau, enfin, de l'attitude de la jeunesse que celui dressé par ce tourneur qui déclare : *« Nous n'avons plus à faire à l'hostilité observée jusqu'à ces derniers temps. On peut parler d'un changement d'attitude. Mais malgré plusieurs propositions de programmes des organisations du parti (...) adressées aux jeunes, nous n'arrivons toujours pas à susciter leur intérêt. »*

Jeudi soir, Radio-Solidarité, dont les autorités avaient cru pouvoir annoncer le démantèlement, a réussi à émettre sur Varsovie une nouvelle émission de quatre minutes, la première depuis le 24 janvier. *« La peur démente de l'équipe dirigeante de voir entamer le monopole incontrôlé du pouvoir*, a-t-on notamment entendu, *a empêché la réalisation du programme adopté lors du congrès national de Solidarité. De là le 13 décembre, de là la misère et la stagnation en Pologne, dont l'histoire seule pourra juger l'ampleur. » (...) « Nous vous promettons, à vous qui nous faites confiance et qui nous aidez tous les jours*, a-t-il été dit en conclusion, *de persévérer dans la lutte jusqu'à la victoire. »*

Espagne

Le gouvernement entend améliorer la défense des détenus

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement socialiste a franchi un pas important vers l'élimination des mauvais traitements dans les commissariats de police en décidant, le mercredi 30 mars, l'envoi au Parlement d'un projet de loi qui prévoit le droit pour toute personne arrêtée d'être assistée d'un avocat. Ce droit sera désormais général (sauf pour les délits de circulation) et obligatoire afin d'éviter que la police ne puisse faire pression sur les détenus pour les amener à y renoncer.

L'approbation de ce texte par le gouvernement a été reportée à plusieurs reprises, car il suscitait de sérieuses divergences entre le ministre de la justice, M. Ledesma, décidé à le rendre le plus contraignant possible, et son collègue de l'intérieur, M. Barrionuevo, qui craignait que la loi ne nuise à l'efficacité de la police dans sa lutte contre l'ETA.

Le problème le plus délicat était celui des personnes arrêtées en vertu de la loi antiterroriste, qui permet de les garder au secret durant une période de dix jours. Le ministre de la justice faisait valoir que les mauvais traitements ont généralement lieu durant cette période et que le contact du prisonnier avec son défenseur était donc indispensable. Celui de l'intérieur arguait des sympathies idéologiques qui unissent la plupart des avocats de détenus membres de l'ETA avec leurs clients, ce qui risquait de mettre en péril le secret de l'enquête.

Le conseil des ministres a finalement tranché en décidant que les personnes au secret bénéficieraient de l'assistance d'un avocat, mais que ce dernier serait désigné d'office. Le ministre de la justice a fait une autre concession en renonçant à la formulation originelle qui prévoyait l'aide du défenseur *« à partir du moment de l'arrestation »*. La présence de l'avocat n'est finalement prévue que durant les déclarations effectuées par le détenu.

Au moment même où ce projet de loi était envoyé au Congrès, l'actualité est venue en montrer l'urgence. Trois juges différents ont décidé ces derniers jours l'ouverture d'une enquête après les plaintes pour tortures (1) formulées séparément par plusieurs personnes arrêtées, pour des délits de droits commun, par la brigade régionale de la police judiciaire de Madrid. Aucune d'entre elles n'avait pu être assistée d'un avocat. Le ministère de l'intérieur a décidé le 30 mars l'ouverture d'une enquête administrative à ce sujet.

Si rien ne permet de douter des intentions de M. Barrionuevo maintes fois proclamées de mettre fin au fléau des mauvais traitements, le succès de son entreprise sera tout autant affaire de garanties légales que de volonté politique.

THIERRY MALINIAK.

(1) Décharges électriques, brûlures de cigarettes et sacs asphyxiants sur la tête.

PLUSIEURS RESSORTISSANTS SOVIÉTIQUES SONT EXPULSÉS DE GRANDE-BRETAGNE ET D'ESPAGNE

Le gouvernement britannique a annoncé, le jeudi 31 mars, l'expulsion de trois ressortissants soviétiques dont deux diplomates en poste à Londres. Il s'agit de MM. G. A. Primakov, attaché de l'air adjoint, et S. V. Ivanov, deuxième secrétaire à l'ambassade, dont les activités ont été jugées *« incompatibles avec leur statut »*, ainsi que du correspondant de la revue soviétique *Temps nouveaux*, M. I.V. Titov, qui aurait eu, à Londres, des *« activités inacceptables »*.

Trois ressortissants soviétiques ont déjà été expulsés de Grande-Bretagne au cours de ces derniers mois : en août, M. Victor Lanzin, second secrétaire à l'ambassade, en décembre l'attaché naval, le capitaine Anatole Zotov et, en janvier, M. Vladimir Chernov, traducteur au Conseil international du blé. Toutes ces expulsions décidées par les autorités britanniques ont été suivies de mesures similaires prises à l'encontre de diplomates britanniques en poste en Union soviétique.

D'autre part, selon le journal espagnol *ABC*, quatre fonctionnaires soviétiques accrédités à l'ambassade de Madrid auraient été récemment expulsés d'Espagne. *« La discrétion de cette opération*, écrit le journal, *vise à éviter que l'U.R.S.S. réponde par les pratiques de réciprocité habituelles dans ce cas, et à ne pas créer de conditions défavorables à la relance des relations hispano-soviétiques. »*

L'ambassade soviétique à Madrid a démenti ces informations. Le bureau d'information du ministère des affaires étrangères a confirmé, pour sa part, l'expulsion d'un seul fonctionnaire, accusé d'activités hors de sa compétence. — *(A.F.P.)*

En Hongrie

NOUVELLE OFFENSIVE CONTRE LE SAMIZDAT

Les autorités hongroises semblent ne plus vouloir tolérer les activités d'auto-édition. Elles avaient déjà chassé de son appartement dans le centre ville M. Laszlo Rajk (fils de l'ancien ministre de l'intérieur exécuté en 1948 après un procès forgé de toutes pièces) parce que tous les mardis on y vendait des œuvres littéraires qui n'avaient pas été acceptées par les maisons d'édition officielles.

Dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 mars, une perquisition a eu lieu dans le nouvel appartement qu'occupe actuellement M. Laszlo Rajk. De nombreux ouvrages dactylographiés ont été saisis. M. Rajk a été emmené à la police avec M. Köszeg, l'un des rédacteurs de la revue non officielle *Beszeloe*, et Mme Otilie Solt qui s'occupe d'une organisation pour les pauvres. Avant d'être relâchés quelques heures plus tard, ils se sont vus notifier qu'une procédure était engagée contre eux pour infraction à la loi sur la presse.

A.-M. B.

Italie

L'éditeur de *Paese Sera* annonce la disparition prochaine du quotidien

De notre correspondant

Rome. — La société éditrice du quotidien romain *Paese Sera* a annoncé à la rédaction, dans un sec communiqué mercredi 30 mars, qu'à partir du 3 avril le journal cesserait de paraître et que tous les employés (deux cent cinquante personnes) seraient mis en chômage technique. Les journalistes ont décidé de continuer à publier le journal pour informer les lecteurs de ce qu'il advient de leur entreprise, aussi longtemps qu'ils le pourront : en d'autres termes, à partir du dimanche 3 avril, *Paese Sera* sera, de fait en autogestion.

Quotidien tirant à 70 000 exemplaires, né il y a vingt-cinq ans, *Paesa Sera* se situe dans la mouvance communiste. Jusqu'en juin 1982, il appartenait à une société (Rinnovamento) qui avait derrière elle le P.C.I. Pour des raisons financières, le P.C.I. avait dû le céder à l'Impredit. Au début de l'année, après qu'en juillet dernier une importante modification ait été effectuée dans la participation au capital de l'Impredit, *Paese Sera* s'est trouvé au centre d'une polémique : mettant fin à la relation privilégiée qu'il avait jusqu'alors entretenue avec le quotidien, le P.C.I. dénonçait la non-transparence de la propriété et stigmatisait la nouvelle ligne *« pro-soviétique »* suivie par sa direction. On pouvait effectivement penser, bien que son directeur, M. Pratesi, s'en défende énergiquement, que le journal tendait à refléter les courants qui, au sein du P.C., s'opposent à la direction *(le Monde* du 21 février).

L'ancienne société éditrice, Rinnovamento, qui, lors de la vente, avait accepté de payer les dettes s'élevant à quelque 22 milliards de lires de *Paese Sera*, refuse aujourd'hui d'honorer ses engagements vis-à-vis des banques. En outre, elle a cité, il y a quelques jours, l'Impredit devant le tribunal pour que le juge tranche à qui il revient de payer. Compte tenu des lenteurs de la justice, cela signifie un jugement dans deux ou trois ans, pendant lesquels *Paese Sera* ne pourra obtenir de crédits.

Il est difficile d'imaginer que Rinnovamento se soit lancé dans cette action judiciaire sans l'accord de la direction du P.C.I. On peut donc se demander, comme le font au demeurant les actuels propriétaires du journal, s'il n'y a pas là une manœuvre politique pour contraindre à fermer un quotidien qui reflétait des « sensibilités » non-orthodoxes. L'*Unità* du jeudi 31 mars s'est contenté de donner l'information de la fermeture prochaine sans commentaire.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

LA FRANCE ACCORDE A LA BOLIVIE UN CRÉDIT DE 100 MILLIONS DE FRANCS ET TRIPLE SON AIDE TECHNIQUE

Le gouvernement français va accorder, en 1983, un crédit de 100 millions de francs à la Bolivie et tripler son aide technique, a-t-on appris, le jeudi 31 mars, à l'issue de la première réunion à Paris de la commission d'étude et de mise en œuvre de la coopération franco-bolivienne (commission créée à l'occasion de la visite, les 29 et 30 mars, du chef de l'Etat bolivien, M. Siles Zuazo).

Composé de prêts d'Etat et de prêts privés, le crédit servira à la modernisation de l'hôpital militaire de La Paz (qui accueillera également des civils), ainsi qu'à divers projets en matière d'énergie, de transport, d'agriculture et d'exploitation de la canne à sucre, inclus dans le plan bolivien de développement portant sur les années 1983-1987.

Quant à l'aide technique, elle passera, dès cette année, de 2,4 millions de francs à 7,5 millions de francs par an.

Un secours d'urgence sera également accordé pour contribuer à réparer les dégâts causés par de récentes inondations dans le département de Santa-Cruz. Un expert du génie français étudiera sur place la reconstruction de six ponts et la remise en état de plusieurs routes. Une aide en aliments et en médicaments sera également apportée.

États-Unis

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES CAMIONNEURS CONDAMNÉ A CINQUANTE-CINQ ANS DE PRISON POUR TENTATIVE DE CORRUPTION

Chicago *(A.F.P.)*. — Le président du Syndicat des *camionneurs*, M. Roy Williams, a été condamné, le jeudi 31 mars, à cinquante-cinq ans de prison, la peine maximale qu'il encourait, et à une amende de 29 000 dollars, pour avoir tenté de corrompre un sénateur démocrate.

M. Williams a protesté de son innocence et déclaré qu'il ferait appel de la sentence. Il devrait rester pour l'instant à la tête de son syndicat, la plus importante et aussi la plus douteuse des organisations américaines. Agé de soixante-huit ans, il a succédé à Jimmy Hoffa — lui-même condamné par la justice — qui a disparu en 1975 dans des circonstances mystérieuses et qui a probablement été assassiné.

L'accusation contre M. Williams repose sur une cinquantaine de conversations captées par le F.B.I. au cours d'une surveillance électronique qui a duré treize mois. Il lui est reproché d'avoir proposé, en janvier 1979, à M. Howard Cannon, à l'époque sénateur démocrate du Nevada, des droits exclusifs pour l'achat à bas prix d'un terrain possédé par le syndicat. En échange, le sénateur se serait opposé au Congrès à un projet de loi de réglementation des transports routiers. Ce projet de loi a été finalement adopté, et M. Cannon a voté en sa faveur.

A TRAVERS LE MONDE

Albanie

- UNE DÉLÉGATION DU MINISTÈRE CHINOIS de l'économie et du commerce extérieur a quitté Pékin la semaine dernière pour *« une visite discrète »* à Tirana, rapporte ce vendredi 1er avril *le quotidien yougoslave Politika*, citant des sources sûres chinoises. Selon le correspondant de *Politika* à Pékin, cette visite pourrait être l'amorce d'un réchauffement progressif des relations sino-albanaises gelées depuis la fin de la dernière décennie. — *(A.F.P.)*

Afghanistan

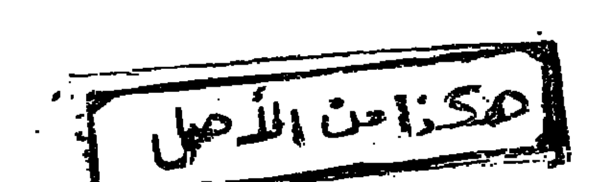
- L'AÉROPORT DE JALALABAD a été attaqué, lundi dernier 28 mars, par près de deux cents résistants afghans, a annoncé, jeudi, à Islamabad, l'Agence de presse islamique afghane. Selon l'agence, vingt militaires soviétiques, dont deux officiers, ont été tués et plusieurs hélicoptères détruits au sol. — *(A.F.P.)*

Chine

- LE PRÉSIDENT ÉGYPTIEN HOSNI MOUBARAK était attendu, ce vendredi 1er avril, à Pékin, première étape d'un voyage de onze jours en Asie, qui le conduira également en Corée du Nord, au Japon et en Indonésie. C'est la première visite officielle d'un chef d'Etat égyptien dans ces pays, hormis le bref séjour à Bandung (Java, Indonésie), en 1955, du président Nasser, à l'occasion de la Conférence afro-asiatique. — *(A.F.P.)*

Egypte

- LE GOUVERNEMENT A ANNULÉ LA DÉCISION D'EXPULSION de cinq évêques grecs-orthodoxes de l'Eglise d'Alexandrie, prise le 21 mars à la demande de leur patriarche Nicolas VI *(le Monde* du 23 mars). L'ambassadeur de Grèce au Caire, M. Antonis Nomikos, avait remis mercredi 30 mars au cabinet du président égyptien un message du patriarche dans lequel ce dernier renonçait à sa demande et souhaitait voir régler à l'intérieur de l'Eglise le différend qui l'oppose aux cinq prélats. — *(A.F.P.)*



ASIE

Chine

LA CAMPAGNE POUR LA LIMITATION DES NAISSANCES

Les autorités admettent que des avortements et des stérilisations forcés sont parfois pratiqués

Pékin. — Des avortements et des stérilisations forcés sont pratiqués en certains endroits, dans le cadre de la campagne pour la limitation des naissances, a reconnu récemment à Pékin M. Qian Xinzhong, ministre de la commission d'Etat du planning familial. De tels faits se sont produits dans la province du Fujian (sud-est de la Chine) et ont été signalés par la presse locale. Confirmant ces informations, le ministre a estimé que *« l'on peut comprendre »* les mesures prises dans cette province, étant donné le nombre élevé des naissances et le retard avec lequel elle s'est engagée dans la politique de planification familiale.

M. Qian a fait cette déclaration à l'occasion d'une conférence de presse dans laquelle il a annoncé que les Nations unies lui avaient décerné, ainsi qu'à Mme Indira Gandhi, le Prix de la population pour 1983. Le fait que la Chine ait été sélectionnée prouve, selon M. Qian, que l'O.N.U. *« appuie »* la politique de contrôle des naissances menée par son pays.

Le ministre a souligné que, grâce aux efforts menés par la Chine, le taux de croissance de la population était passé de 20 pour mille à la fin des années 50, à 14,5 pour mille en 1981. Ce résultat, indéniablement positif, n'est pas uniquement lié au contrôle des naissances, car ce dernier a été appliqué de manière très irrégulière au cours des dernières décennies.

De notre correspondante

Il est intéressant, d'autre part, de constater que le taux de croissance de la population en 1981 est nettement supérieur à ceux de 1979 et de 1980 (respectivement 11 et 12 pour mille). Ce phénomène ne s'explique, en partie seulement, que par l'arrivée des générations pléthoriques, nées dans les années 50 et 60, et en âge de se marier. Quant aux données de 1982, M. Qian s'est contenté de déclarer qu'*« elles étaient encore à l'étude »*. Mais tout porte à croire que leur résultat sera moins bon qu'on n'aurait pu l'espérer.

« La Chine, a rappelé le ministre, *part du principe que la croissance de la population doit être coordonnée avec le développement économique et social du pays, et ce principe est inscrit dans la Constitution. »* Pour parvenir à l'appliquer, l'Etat s'est fixé le chiffre butoir de 1,2 milliard d'habitants au seuil de l'an 2000. Cela signifie, selon le ministre, que le taux de croissance doit être maintenu en dessous de 10,7 pour mille « dans les années à venir ».

Neuf millions de stérilisations en un mois

Un certain flou règne toutefois dans la fixation de ce taux : le ministre lui-même avait affirmé, en octobre dernier, qu'il devait se situer à 11 pour mille, tandis que le directeur du Bureau national du recensement estimait, en début d'année, qu'il fallait le limiter à 9,5 pour mille. Dans le même temps, d'autres responsables avançaient un taux de 11,5 pour mille. Cette bataille de chiffres reflète les difficultés dans lesquelles se débattent les autorités pour mener à bien leur politique de contrôle des naissances. Principalement à la campagne où vit plus de 80 % de la population.

Une loi sur la planification familiale devrait être présentée à la fin de cette année. M. Qian a indiqué qu'*« il faudra beaucoup de temps pour élaborer cette loi, car elle devra correspondre aux nécessités du pays, où la densité de population et le développement économique diffèrent nettement d'une province à l'autre, sans compter le problème particulier que posent les minorités nationales »*. Le ministre a précisé que en janvier — pendant la campagne nationale de planification familiale, — près de neuf millions de couples se sont fait stériliser et un peu plus de 1,6 million ont signé le *« contrat d'un seul enfant »*, portant le nombre total de ceux qui y ont souscrit à quatorze millions.

Une deuxième loi, à propos de l'eugénisme, est également en cours d'étude. Cette loi réglementerait la date limite au-delà de laquelle il serait interdit de pratiquer un avortement. A ce jour, faute de règles précises, de nombreux abus sont à déplorer, et il n'est pas rare que l'on oblige une femme à subir un avortement — mais s'agit-il encore d'un avortement ? — au septième, au huitième voire au neuvième mois de sa grossesse.

ANITA RIND.

Avant la visite à Pékin de M. Mitterrand

UNE DÉLÉGATION DE PERSONNALITÉS CHINOISES EST INVITÉE EN FRANCE

Une délégation chinoise composée d'une dizaine d'écrivains et de scientifiques a été invitée par le gouvernement français à séjourner en France pendant un peu moins d'une semaine dans le courant du mois d'avril, apprend-on de source diplomatique à Paris.

Cette visite précédera de peu le voyage officiel que doit faire en Chine M. Mitterrand au début du mois de mai.

La délégation chinoise, qui comprend notamment la romancière Mme Ding Ling, M. Qian Sanqiang, vice-président de l'Académie des sciences, ainsi que l'écrivain et journaliste Liu Binyen, est attendue à Paris le 15 avril.

Ancien élève de l'Institut Joliot-Curie, membre de la société nucléaire chinoise et de l'Ecole de physique de Paris, M. Qian Sanqiang est considéré comme l'un des « pères » de la bombe atomique chinoise.

Auteur de nombreux romans, Mme Ding Ling est, à l'âge de soixante-seize ans, l'un des écrivains les plus célèbres de la Chine moderne. Accusée de *« déviationnisme droitiste »* dès 1953, puis à nouveau en 1957, elle a passé plusieurs années en prison lors de la révolution culturelle.

Autre membre de la délégation chinoise, M. Liu Binyen est l'un des principaux rédacteurs du *Quotidien du peuple*, organe central du parti communiste chinois.

EN THAILANDE, NON LOIN DU MÉKONG

L'étrange prospérité d'un camp de réfugiés laotiens

Ban-Vinai (Thaïlande). — L'ombre du général Vang-Pao, l'ancien chef de l' « armée secrète » financée par la C.I.A. pendant la guerre du Laos, plane encore sur ce camp, qui abrite quelque trente-trois mille Hmongs laotiens, à une vingtaine de kilomètres du Mékong, dans le Nord-Est thaïlandais. M. Vang-Pao, dit-on ici, qui est installé depuis plusieurs années dans le Montana, aux Etats-Unis, est même revenu « secrètement » à Ban-Vinai, en janvier, pour régler des problèmes de clans et, surtout, inviter les réfugiés « montagnards » du Laos à demeurer sur place. L'histoire, pour paraître étrange, n'en fait pas moins partie du jeu subtil auquel se livrent Thaïlandais et Chinois aux confins de ce Laos, étroitement allié, depuis près de dix ans, au Vietnam voisin.

Ouvert en 1975, Ban-Vinai se cache au creux et sur les flancs d'une petite cuvette de montagne au bout d'une piste peu fréquentée. Il fait penser à un gros bourg montagnard assez bien aménagé, avec son marché, ses abris pour artisans et ses longues habitations sans étage au sein desquelles chaque famille dispose d'un compartiment. Les Thaïlandais entendent, assez rapidement, y regrouper tous les réfugiés « montagnards » du Laos, encore nombreux dans des camps du Nord thaïlandais.

En attendant, selon les critères locaux, avec un budget global estimé à quelque 30 millions de dollars par an, Ban-Vinai affiche une certaine prospérité. Les organisations humanitaires — à commencer par le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies, de loin le premier donateur — en assurent le ravitaillement et les besoins sanitaires, et y distribuent plus de cinq cents salaires, dont ceux de cent cin-

De notre envoyé spécial

quante enseignants hmongs. Les envois de la diaspora hmong des Etats-Unis — cent mille personnes — s'élèveraient au moins à 300 000 dollars par an. La confection de broderies, vendues dans les centres artisanaux de Bangkok, constitue également une source de revenus.

Ivang, un ancien cultivateur de Xieng-Khouang, âgé de trente-six ans, vit à Ban-Vinai avec sa femme, ses deux enfants et six autres membres de sa famille. Ils ne veulent pas retourner au Laos. La femme voudrait émigrer aux Etats-Unis, où le frère cadet de son père est installé. Mais ils n'en ont pas fait la demande car, dit-elle, *« tout dépend du chef de famille »*. Or Ivang dit qu'il faut, pour l'instant, rester à Ban-Vinai. Chou Vang, dont la famille compte treize membres à Ban-Vinai, où il vit depuis quatre ans, est du même avis. *« Je n'ai pas encore décidé ce que je vais faire »*, dit-il prudemment. Toutes les réponses sont les mêmes. 1 200 personnes seulement ont émigré en 1982 vers des pays tiers, un chiffre inférieur à celui des 1 7491 naissances.

Les projets du général Vang Pao

Cette chute des départs vers des pays tiers coïncide, ce qui est également troublant, avec une reprise des arrivées de Hmongs du Laos. Ces dernières ont été au nombre de 130 en janvier 1983, puis 200 en février, contre une moyenne mensuelle de 30 à 50 personnes l'an dernier. Elles coïncident avec le changement de l'« ambassadeur » local de M. Vang-Pao. Après sept années d'un mandat qui lui donnait une autorité morale considérable sur les pensionnaires du camp, M. Vang-Neng a émigré aux Etats-Unis. Personnage assez intègre et apparemment raisonnable, il passait pour décourager le départ des Hmongs du Laos et, surtout, pour s'opposer au renforcement, souvent inefficace, de la guérilla que des Hmongs entretiennent dans les montagnes de l'ancien royaume.

Vang Pao a-t-il voulu renverser la tendance afin d'alimenter un réservoir d'éventuels guérilleros ? M. Chong Mova Lee, ancien capitaine de l'« armée secrète », qui s'est battu jusqu'en 1979 contre les forces laotiennes et exerce, aujourd'hui, les fonctions de vice-président du comité (officiel) de Ban-Vanai, se garde de répondre. *« Je n'en sais rien »*, dit-il. Toujours est-il que les messages du général Vang-Pao, enregistrés sur cassettes, circulent de nouveau à Ban-Vinai, après avoir été interdits un temps par les Thaïlandais, et que les autorités hmongs locales sont copieusement « arrosées » par M. Vang Pao (on parle, ici, d'une enveloppe de 10 000 dollars par mois).

La population hmong originaire du Laos est évaluée, par M. Lee, à quelque 245 000 personnes, soit le dixième de la population totale. Nombreux sont ceux qui ont trempé dans la « guerre secrète » des années 60. Les spécialistes estiment aujourd'hui qu'un bon tiers vit tranquillement sur les collines, qu'un autre tiers s'est rallié à Vientiane, avec Feydang, l'*« ancien roi des Méos »*, et qu'un autre tiers est demeuré fidèle à M. Vang-Pao. Pour les Thaïlandais, ce dernier groupe constitue, bien évidemment, un éventuel moyen de pression sur Vientiane, les Hmongs étant plus faciles à manipuler. En outre, ils ont du mal à accepter que les Laotiens tentent de mettre progressivement un terme à leurs traditionnelles cultures itinérantes sur brûlis, qui dévastent les forêts du pays.

Sur les 2 105 Laotiens rapatriés ces trois dernières années de Thaïlande, on n'a compté que 539 « montagnards ». A Ban-Vinai, personne ne songe sérieusement à bouger. On y dit pourtant que la guérilla, au Laos, est apparemment peu active, les partisans de l'ancien capitaine Cong-Lê, installés du côté chinois de la frontière laotienne, représentant, dans l'immédiat, une menace plus sérieuse pour Vientiane que les Hmongs de Thaïlande. Mais, en cette saison sèche, le Mékong se traverse pratiquement à gué, en certains endroits où il forme la frontière lao-thaïe. Et la liberté dont semble jouir M. Vang Pao n'est sans doute pas entièrement fortuite. Il y a fort à parier qu'à moins d'un changement bien peu probable à Bangkok ou à Vientiane, Ban-Vinai continuera de croître.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Thaïlande

L'ATTAQUE VIETNAMIENNE CONTRE UNE BASE KHMÈRE ROUGE A FAIT PLUS DE TRENTE MORTS.

Bangkok (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Des combats se sont poursuivis dans la nuit du jeudi 31 mars au vendredi 1er avril le long de la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande dans le secteur de Phnom-Chat, où les forces vietnamiennes ont lancé une offensive contre l'une des principales bases de la résistante khmère rouge (*le Monde* du 1er avril).

Selon des sources militaires thaïlandaises, plus de trente personnes ont été tuées lors de l'attaque et plusieurs centaines d'autres blessées. Près de quinze mille Cambodgiens ont franchi la frontière pour se réfugier en Thaïlande. L'action des services de secours est entravée par la poursuite des bombardements d'artillerie. Des obus seraient tombés à proximité du camp de réfugiés de Nong-Samet, qui regroupe soixante-dix mille personnes.

L'attaque vietnamienne a été condamnée, au cours d'une conférence de presse, par le chef du Conseil national de sécurité thaïlandais, M. Prasong Soonsiri, qui a précisé qu'elle survenait après la livraison récente de matériel soviétique moderne aux troupes vietnamiennes se trouvant au Cambodge.

Le département d'Etat américain a également dénoncé l'opération des forces de Hanoï et invité le Vietnam à respecter le territoire thaïlandais.

AFRIQUE

Ghana

HUIT SEMAINES APRÈS LE RETOUR DES PERSONNES EXPULSÉES DU NIGÉRIA

« Le chaos économique ne permet pas de retenir tous les réfugiés »

nous déclare le capitaine Rawlings

Correspondance

Accra. — Après huit semaines, les rapatriés ghanéens ne sont plus « sur le retour », mais prêts à repartir. Littéralement catapultés jusque dans leurs villages d'origine, ils y ont soigné leurs plaies et ont aussitôt repris leur place dans cette foule qui, dans chaque village, chaque port et gare, le long des routes à travers tout le pays, cherche en permanence un travail, de la nourriture, une combine, trois sous, en fait l'immédiat pour survivre. Tragiquement, la faim vient d'être responsable de gigantesques feux de brousse, allumés par la population afin de piéger de petits rongeurs. Les régions Est et Brong-Ahafo, qui traditionnellement alimentent le Sud et Accra, la capitale, en maïs, sont les plus touchées. Des dizaines de milliers d'hectares ont brûlé, villages et stocks de grains compris.

Dans la guitoune des vendeuses d'igname au marché de Kumasi, la doyenne fixe le prix de chaque tubercule à 80 cedis. Prohibitif pour un salaire ghanéen, qui dépasse rarement 300 cedis. Mais seulement six camions d'ignames sont arrivés ce jour-là au lieu des quinze camions qui s'alignent en période normale. La loi de l'offre et de la demande joue malgré toutes les mesures de contrôle des prix édictées par le gouvernement.

Le capitaine Jerry Rawlings, chef de l'Etat, interrogé sur l'avenir de la population, ne mâche pas ses mots :

« Bien que la crise immédiate soit passée, nous ne sommes absolument pas en mesure de subvenir aux besoins de la population dans un futur proche. Ce que doivent réaliser les pays donateurs, c'est que le réel impact des rapatriés sur la vie du pays n'apparaîtra qu'après les pluies et le drainage qui se fera alors vers les villes. En réalité, notre crise n'a pas encore commencé ; si nous ne parvenons pas à combler le déficit de nos stocks alimentaires, nous risquons des troubles sociaux. Et à juste titre. Chacun est en droit de tenir son gouvernement pour resonsable de telles situations. Ce que je veux préciser aux pays donateurs, c'est qu'il faut s'organiser maintenant face aux difficultés à venir. Nous dépendons de la nourriture importée. »

Or, comme l'indique le président du Comité national, M. Mubanda, chargé de coordonner l'aide internationale, *« moins de 40 % de l'aide a été distribuée, surtout à cause du manque de pneus... »*. Cinq mille rapatriés auraient ainsi déjà rejoint le Nigéria.

Pour le capitaine Rawlings, ce n'est pas une surprise : *« C'est décevant de ne pas arriver à retenir ces gens, mais le chaos économique ne le permet pas. Il faut être réaliste et admettre que pour de nombreux Ghanéens qualifiés, et même pour ceux qui ne le sont pas, l'avenir peut se trouver ailleurs. N'importe quel Ghanéen porteur des papiers, en règle a le droit de partir. La seule chose que nous puissions faire pour protéger nos voisins, c'est de veiller à ce que ces gens aient de papiers et nous renforçons le contrôle aux frontières. Mais nous ne ferons pas du Ghana une prison. Pour le moment, il y a peu de signaux d'une reprise rapide de l'économie, mais l'accord en vue avec le F.M.I. et la Banque mondiale permet de bons espoirs à long terme. »*

L'annonce, il y a quelques semaines, d'un prêt possible de plus de 400 millions de dollars a provoqué un grand espoir dans le pays, mais également quelques remous en Afrique de l'Ouest. L'honnêteté du gouvernement de M. Jerry Rawlings et la rigueur du plan proposé au F.M.I. par M. Kwesi Botchway, secrétaire aux finances, séduiraient-ils soudain les investisseurs ? Pour la première fois au Ghana, la masse monétaire a été réduite de 20 %, et la dévaluation indispensable du cedi se camoufle sous un projet de surtaxation des importations (800 %) et de primes à l'exportation (500 %).

« Nous améliorons notre image »

Le capitaine Rawlings voit d'autre part dans le changement d'attitude de certains pays à l'égard du Ghana des espoirs de reprise pour l'avenir.

« La diplomatie internationale fonctionne à de nombreux niveaux. Nous commençons à obtenir un support international et le gouvernement à être reconnu ainsi que notre approche économique. L'accord avec le F.M.I. se fera sur la base de nos propositions. Nous améliorons donc notre image, et certains nous considèrent comme compétents. Mais pendant ce temps, les diverses agences de sécurité qui entourent les gouvernements occidentaux continuent de nous voir à travers cette myopie défensive qu'elles ont toujours pratiquée ! Elles nous ont stigmatisés dès le début comme une menace parce que nous voulons exploiter nous-mêmes plus de nos ressources ghanéennes. Bien qu'il existe un lent mouvement de faveur à notre égard, il faudra beaucoup de temps avant que ces agences ne changent d'opinion. Elles peuvent essayer de nous faire tomber, même si leurs gouvernements commencent à nous accepter. C'est paradoxal mais vrai. C'est un des aspects de l'aide extérieure fournie aux récents complots et tentatives de coup d'Etat. L'autre aspect, c'est la manière de réaliser ces tentatives, en utilisant les groupes d'exilés qui ne demandent qu'à nous renverser. Mais nous resterons vigilants parce que nous sommes au courant des étranges distorsions que nous imposent les relations internationales. Et nous avons d'excellents rapports avec des pays dont les services de sécurité cherchent à nous détruire. C'est très étrange. »

Le président Rawlings admet, en revanche, que ses relations avec ses voisins francophones *« ont été difficiles à cause de la longue fermeture des frontières. Cette décision était en désaccord avec la convention ECOWAS, mais nous étions forcés de le faire par pure sécurité économique. Nous avons ouvert les frontières, et les choses s'améliorent. Mais dans le passé, depuis notre première prise du pouvoir, le gouvernement français était très méfiant à cause de la campagne de presse selon laquelle nous étions des satellites du soi-disant expansionnisme libyen. Certainement les Libyens étaient perçus comme cherchant à nous utiliser afin de lancer des attaques déstabilisatrices contre les Etats francophones et l'Afrique de l'Ouest. C'est ridicule. Mais un état d'esprit aussi défensif a la vie dure. Et les relations avec la Côte-d'Ivoire et le Togo, de par eux-mêmes et à cause de l'influence française, ont été froides. Mais, vraiment, que peut craindre de nous la Côte-d'Ivoire avec autant de troupes françaises chez elle. C'est un non-sens de penser que nous pourrions les attaquer. Nous avons été catalogués internationalement comme agressifs et déstabilisateurs. Les gens commencent seulement à comprendre ce que nous entendons être, c'est-à-dire pro-Ghana et pro-Ghanéens. Rien de plus, rien de moins. Alors, bien que les choses aient été difficiles récemment, cela s'arrange »*.

Quel Ghana croire ? Celui de Jerry Rawlings et de son gouvernement, plein de bonne volonté, ou celui qu'on retrouve à peine franchies les grilles du Castle, l'ancien fort colonial d'où le capitaine d'aviation dirige la révolution ? Le Ghana des ruelles surpeuplées, des popotes aussitôt encerclées par la foule dès qu'une mama allume son feu pour frire un igname ou cuire un kenké, insuffisant pour nourrir tous ceux qui se pressent autour du fourneau, le bras déjà tendu, un billet fripé au bout et les yeux brillants ? Celui des heures de queue pour grimper dans les « tro-tro », ces extraordinaires autobus carrossés de bois, mille fois retapés. Ce Ghana englué un peu plus chaque jour dans les problèmes de survie qui paralysent toute existence, activité. Pour lequel F.M.I., aide internationale, déstabilisation, production, sont des mots qui n'évoquent rien du tout. On maudit la sécheresse, et dans chaque village les féticheurs intriguent pour faire venir les pluies. Wiaso, Potsin, Nkoko, autant de villages visités qui n'évacuent plus leurs maigres produits agricoles, autant à cause du manque de moyens de transport et de pneus, cette plaie nationale, que par crainte d'être contrôlé dès l'arrivée au marché par les comités de défense populaires qui sévissent de plus en plus brutalement dans les grands centres.

Quel Ghana pour ces millions d'enfants frappés les premiers par le déficit alimentaire ? Sur le dernier tro-tro aperçu avant de quitter le Ghana, un slogan lapidaire, peint au-dessus du pare-brise, résume la situation : *« Poor no friend ! »* (Le pauvre n'a pas d'ami.)

THIERRY SÉCRETAN.

Bonnes pâtes

M. Pierre Mauroy est bonne pâte. Il n'en veut pas aux inqiets, aux sceptiques et même aux contestataires qui s'expriment au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Jeudi, devant les députés socialistes, il s'est dit *« touché »* par *« l'adhésion et la confiance »* qui, selon lui, se sont exprimées.

Il faut dire que ses amis socialistes, eux aussi, sont bonne pâte. Les contestataires, ceux qui sont proches de M. Pierre Joxe, ainsi que la plupart des membres du CERES, ont exprimé tout le contraire de l'adhésion et de la confiance, mais ils soutiendront tout de même le gouvernement. Comment faire autrement ? *« La confiance ne se marchande pas »*, comme dirait M. Raymond Forni, président de la commission des lois. Elle ne se *« découpe pas en rondelles »*, tel un saucisson, ainsi que le remarquait, en son temps, M. Raymond Barre, lorsqu'il s'adressait, à l'Assemblée nationale, à ses turbulents alliés du R.P.R.

∴

La réunion des députés socialistes a confirmé qu'une partie importante d'entre eux considèrent la voie choisie par le gouvernement comme un mauvais choix. Le plan Delors, expliquait mercredi M. Georges Sarre (Paris, CERES), est à l'opposé du projet socialiste, et l'on ne peut pas, dans le même temps, affirmer à Bonn que l'on cherche à rapprocher la politique française de la politique allemande et dire à Paris que l'on construit le *« socialisme à la française »*. C'est pourtant bien ce que M. Mauroy, *à demi-mot, s'efforce de faire.*

Jeudi, M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, proche de M. Pierre Joxe, énumérait une série de mesures — maintien ou croissance de l'activité, protection du marché intérieur — nécessaires à ses yeux afin d'éviter que la politique de désinflation engagée en juin 1982 ne se transforme immédiatement en politique de déflation. Autant dire tout de suite que le gouvernement de M. Mauroy est engagé — même s'il ne s'agit selon le premier ministre, que d'un « moment » — dans la voie de la récession économique.

Lorsqu'ils interviendront devant l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat qui suivra la déclaration gouvernementale du 6 avril, les uns et les autres devront battre des records de subtilité dialectique, afin d'expliquer qu'ils font confiance au gouvernement pour conduire une politique *à laquelle ils ne croient pas.*

∴

Les communistes qui, bonne pâte, avaient joué le jeu de la rigueur — austérité ou pas, — dès le premier jour, ont sans doute eu le sentiment d'être doublés sur leur gauche par une partie du P.S. Jour après jour, ils accentuent leurs doutes, leurs réserves et leurs critiques.

Le plan Delors n'est pas *« à la hauteur de l'enjeu »*, estime M. Philippe Herzog, économiste, membre du bureau politique. *L'Humanité* demande l'augmentation du taux de l'impôt sur la fortune, un prélèvement de 10 % sur les revenus des capitaux, afin de financer la Sécurité sociale, l'allégement de la retenue de 1 % sur le revenu imposable.

Il reste que les engagements du P.C.F. (comme ceux du parti socialiste) ne répondent pas à des choix de conjoncture, mais à un choix stratégique, explique M. Guy Hermier, membre du bureau politique. La conjoncture économique, justement, et un plan d'austérité conjoncturel n'y changeront rien.

∴

Chef de la majorité, chef du gouvernement, M. Pierre Mauroy a fait preuve, jeudi, d'autorité. *« Soyez solidaires et unis »*, a-t-il dit aux socialistes. *« Le XV de France réclame un jeu collectif »*, a-t-il dit aux membres de son gouvernement. Il n'est pas question de garder le ballon pour soi tout seul afin *« de se faire valoir »*. M. Mauroy, là-dessus, sera *« très sévère »*. N'est-ce pas, M. Jacques Delors ?

Le premier ministre n'est pas toujours bonne pâte.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. MAUROY, LA MAJORITÉ ET L'AUSTÉRITÉ

« Il était indispensable d'obtenir une prise de conscience de l'opinion »

affirme le premier ministre

M. Pierre Mauroy a participé, jeudi 31 mars, pendant près de trois heures, à la réunion des députés socialistes consacrée à l'organisation de la rentrée parlementaire et à l'examen de la situation économique et sociale.

Le premier ministre a déclaré, à propos des décisions monétaires prises par les Européens : « *Dès lors que nos partenaires se montraient disponibles pour une véritable négociation, nous nous sommes prononcés pour le maintien du franc dans le système monétaire européen. C'est un choix d'avenir par rapport à la construction européenne. C'est aussi un choix immédiat, compte tenu du risque que nous courions de voir le franc se déprécier fortement par rapport au dollar. En mai 1981, nous avons trouvé une inflation qui se situait aux environs de 14 %. Nous avons cassé cette évolution avec le blocage des prix. Il nous faut aujourd'hui casser le processus d'endettement et de dégradation du commerce extérieur avec la même résolution. Nous avons le temps de mener à bien l'assainissement de notre économie.* »



(Dessin de PLANTU.)

A propos du plan de « *rigueur* », le premier ministre a admis que les mesures gouvernementales sont « *rudes* ». « *Nous avons besoin de résultats*, a-t-il dit. *Il était indispensable d'obtenir une prise de conscience de l'opinion.* » Ces mesures, a souligné M. Mauroy, sont « *sélectives* » et « *protègent* » les plus défavorisés, l'objectif étant de « *diminuer le moins possible le pouvoir d'achat de ceux qui ont le moins* » et de préserver celui des plus démunis.

Évoquant la polémique sur le contrôle des changes, le premier ministre a ajouté : *Nous ne pouvons laisser passer l'argument selon lequel ce contrôle serait une atteinte aux libertés. Permettre à une famille moyenne de partir avec plus de 10 000 F ne me paraît pas scandaleux. Dès lors que le président de la République demande aux Français de se mobiliser, passer pour un été ses vacances en France ne me semble pas être un effort démesuré (...). Ce faux débat, nous le transformerons en un vrai débat sur les réalités de la société française d'aujourd'hui.* »

M. Mauroy invite ensuite ses amis à se montrer « *solidaires* » du gouvernement et à rester « *unis* ». « *Rien ne serait plus grave que la division au moment où nous devons mobiliser les Français.* » Le premier ministre a énuméré plusieurs thèmes d'action pour les semaines et les mois à venir, au-delà des « *mesures transitoires* » prévues par le gouvernement :

— *Politique industrielle* : « *C'est là que se joue notre avenir. C'est sur ce point que je compte insister dans la déclaration du gouvernement (devant le Parlement), le 6 avril.* » Cinq « *choix stratégiques* » expriment la volonté du gouvernement, a-t-il ajouté : extension du secteur public ; relance de l'effort national de recherche ; modernisation des secteurs industriels traditionnels ; mise en place du fond des grands travaux ; nouvelle orientation de l'épargne vers l'industrie et le logement ;

— *Relations dans l'entreprise* : le projet de loi sur la démocratisation du secteur public sera débattu, au Parlement, avant la fin du mois d'avril ;

— *Poursuite de la lutte contre le chômage* : l'essentiel de l'effort porte sur les personnes âgées de seize à vingt-cinq ans, qui représentent la moitié des chômeurs. 50 % d'entre eux n'ont pas bénéficié d'une formation « *digne de ce nom* » ;

— *Le partage du travail* : M. Mauroy souhaite qu'une discussion s'engage sur le travail à temps partiel et notamment sur les thèmes suivants : employeurs tenus ou incités à accepter les demandes individuelles de travail à temps partiel ; promotion des horaires collectifs à temps partiel.

En conclusion de son propos, le premier ministre a déclaré : « *J'ai entendu Edmond Maire dire que l'austérité, c'est la rigueur sans ambition. Cette formule garantit précisément que nous ne pratiquons pas une politique d'austérité. Nous utilisons la rigueur pour nos objectifs et notre ambition (...). Oui, une gestion de gauche, c'est un rude combat. Il sera de plus en plus rude au fur et à mesure que nous avancerons dans notre action et dans les réformes. Aujourd'hui, la rigueur avec un plan de redressement n'est que le moment d'une politique d'ensemble assise sur le redressement national. L'effort que nous demandons, en particulier sur le commerce extérieur, ne se comprend que lié à notre grande ambition de développement industriel.* »

M. GOUX : éviter la déflation

M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, proche de M. Pierre Joxe, a estimé pour sa part que la baisse de la demande provoquée par l'application du plan gouvernemental « *va faire baisser la production en France, si d'autres mesures ne sont pas prises, donc accroître le chômage d'environ cent mille à cent cinquante mille personnes* ». Selon lui, « *assurer la continuité de la politique en faveur de l'emploi impose donc d'éviter la récession et de maintenir ou, mieux, de faire croître un peu l'activité* ».

Le maintien du niveau de l'activité impose à ses yeux une triple action : inciter massivement les Français à acheter des produits fabriqués en France ; surveiller la répartition des changements de parités dans les prix français à l'étranger et dans les prix importés en France ; définir une réelle politique de l'entreprise (« *redéfinir les conditions d'octroi des aides publiques, assortir le bénéfice de ces aides d'engagements précis concernant le niveau de la production* »).

Afin d'intensifier la lutte contre l'inflation, M. Goux demande que le contrôle des prix soit renforcé. Il estime que le rétablissement de l'équilibre extérieur ne peut pas résulter uniquement de la baisse de la demande. Il se prononce, en conséquence — tout en précisant qu'il appartient au gouvernement d'en apprécier l'opportunité, — pour un « *dépôt préalable à l'importation* », et la mise en œuvre de quotas temporaires destinés à protéger les industries en voie de redressement.

Après avoir invité le gouvernement à ne pas perdre de vue l'objectif de réduction des inégalités, notamment au travers de la fiscalité et des prélèvements sociaux, M. Goux a ajouté que les orientations qu'il a tracées lui paraissent nécessaires « *pour éviter que la politique de désinflation engagée en juin 1982 ne se transforme pas, en mars 1983, en politique de déflation* ». Ces orientations fixent aussi, dans son esprit, « *les grandes lignes de ce que pourra être la politique qui suivra le plan d'austérité* ».

Dans le débat qui a suivi, M. François Loncle (Eure) a exprimé son soutien « *total et sans défaillance* » au gouvernement. M. Michel Charzat (Paris), l'un des dirigeants du CERES, a affirmé : « *Ce qui est en cause, c'est notre autonomie de décision.* » Le plan de rigueur représente, selon lui, « *une période transitoire nécessaire pour reconstituer les équilibres* ». Mais, a-t-il souligné, « *nous ne pouvons pas attendre six mois pour poursuivre la politique engagée en 1981* ». Pour M. Raymond Forni (territoire de Belfort), président de la commission des lois, également membre du CERES, la confiance au gouvernement « *ne se marchande pas. Elle est acquise* ». En répondant aux interventions, M. Mauroy s'est dit « *touché par l'adhésion et la confiance* » qui se sont, à son avis, exprimées. Les « *inquiétudes* » et les « *interrogations* » lui paraissent « *normales* ». A propos du resserrement de l'équipe gouvernementale, M. Mauroy a expliqué qu'il veillerait à ce que disparaissent les prises de position individuelles. « *Le XV de France*, a-t-il expliqué, *réclame un jeu collectif. Il n'est pas bon que tel ou tel garde seul le ballon pour se faire valoir. Je serai très sévère là-dessus.* »

J.-Y. L.

Les députés communistes feront des propositions pour « compléter » le dispositif gouvernemental

Dans *l'Humanité-Dimanche* du 1er avril, Jack Dion estime que les mesures présentées « *ne sont pas à la hauteur de l'enjeu* ». Dans le même numéro, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F., affirme : « *Les Français ont plus de possibilités d'avancer avec la majorité de gauche qu'avec la droite, avec des communistes au gouvernement que sans. On peut avancer, mais c'est une lutte. Ah ! bien sûr, il y a des vicissitudes, des pas de travers. C'est dur. Mais les communistes ont choisi d'être dans la majorité pour réaliser les objectifs de progrès choisis par les Français en 1981. Nous continuerons. C'est notre stratégie. Et, en même temps, nous luttons pour une perspective concrète d'issue à la crise, nous avons des solutions concrètes, novatrices, qu'il faut faire connaître et progresser dans les consciences.* »

Après avoir considéré que le plan « *ne pourrait par lui-même réduire durablement l'endettement de la France et défendre sa monnaie* », M. Herzog indique que les députés communistes feront, au cours de la discussion parlementaire, « *des propositions d'amendements pour* [l'] *améliorer et* [le] *compléter* ».

Les « réserves »

Pour M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., le nouveau « *plan d'action gouvernemental* (...) *appelle de nombreuses remarques* [et] *suscite des réserves* ». Dans l'hebdomadaire *Révolution* (date 1er-7 avril), dont il est le directeur, M. Hermier indique que, en regard des « *exigences* » que sont la lutte contre le chômage, contre l'inflation et le déficit du commerce extérieur, « *on peut manifester quelque inquiétude quant à la valeur des récentes mesures gouvernementales* ».

Il explique alors : « *Ces mesures apparaissent tout à la fois trop lourdes et trop légères. Trop lourdes pour la masse des salariés, souvent modestes, dont elles frappent le pouvoir d'achat ; trop légères pour les spéculateurs et les privilégiés, les grosses fortunes et les revenus du capital, qui devraient être d'abord mis à contribution.* »

Après s'être interrogé ainsi sur « *la justice sociale* », M. Hermier évoque « *la cohérence de l'action entreprise* ». Il poursuit : « *Réduire la demande intérieure française de quelque 65 milliards de francs, dans le but de diminuer nos importations, c'est freiner brusquement l'activité économique, avec tous les risques de reprise du chômage que cela comporte. Augmenter les tarifs publics et diverses taxes, c'est alourdir l'inflation. A privilégier ainsi le rétablissement de notre balance commerciale, n'y a-t-il pas danger de reculer dans la lutte pour l'emploi et contre la hausse des prix où il est tout aussi essentiel de continuer à marquer des points ?*

« *On peut, enfin, s'interroger sur la pleine efficacité de ces dispositions dans la mesure où elles ne sont pas encore accompagnées de la définition d'une politique de redressement industriel, clef d'un équilibre durable de nos échanges.* »

M. Hermier affirme enfin que « *la participation gouvernementale des communistes n'est pas un choix de conjoncture, mais de stratégie* ».

AU LENDEMAIN DES MUNICIPALES

La « cote de confiance » de MM. Mitterrand et Mauroy était en hausse

selon le baromètre de la Sofres

Selon le baromètre mensuel de la Sofres établi entre le 16 et le 21 mars — c'est-à-dire avant l'annonce des mesures de rigueur — auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, la cote de confiance de MM. Mitterrand et Mauroy est en hausse : 54 % des personnes interrogées affirment faire « *tout à fait* » ou « *plutôt confiance* » au président de la République pour résoudre les problèmes de la France (soit une augmentation de 6 points par rapport à l'enquête précédente). En revanche, 41 % (46 % en février-mars) émettent un avis contraire. 43 % (39 % précédemment) déclarent faire « *tout à fait* » ou « *plutôt confiance* » à M. Pierre Mauroy — les opinions négatives en ce qui concerne le premier ministre baissent de 4 points (49 % contre 53 %).

A l'indice de popularité, toutes les personnalités politiques de la majorité sont en hausse, sauf M. Georges Marchais, qui perd 2 points (17 %). M. Rocard (58 %), qui conserve la première place, gagne 5 points ; M. Delors (50 %), 9 points ; M. Mauroy (47 %), 6 points ; M. Chevènement (31 %), 7 points ; M. Bérégovoy (22 %), 5 points ; M. Fiterman (26 %), 3 points, et M. Jospin (33 %), 2 points. Dans l'opposition, Mme Veil, dont la cote est stable (43 %), demeure en tête. Elle est suivie par M. Chirac (41 %), qui progresse d'un point. La cote de M. Barre, elle aussi, reste stable (31 %), mais M. Giscard d'Estaing enregistre une baisse de 2 points (29 % au lieu de 31 %).

Le « baromètre » est publié ce vendredi 1er avril par le *Figaro-Magazine*.

La rigueur dans la démonstration

(Suite de la première page.)

Le point sur lequel M. Delors force le plus la réalité est cependant celui du commerce extérieur. Rien n'aurait été fait, selon lui, pour compenser les effets du deuxième choc pétrolier.

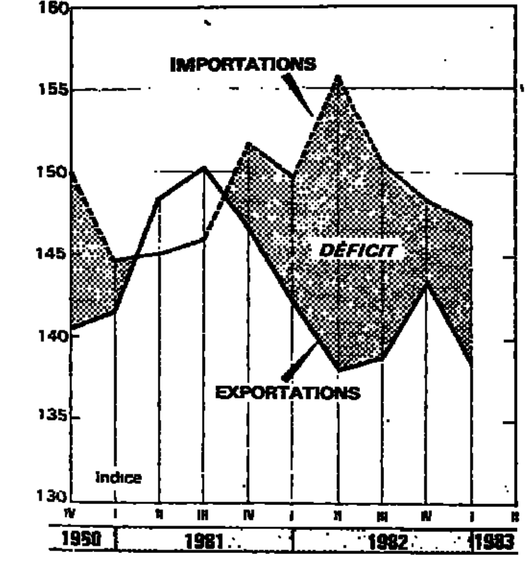
Si l'on examine les données économiques chiffrées, la réalité apparaît assez différente. Rappelons d'abord que ce deuxième choc survient fin 1978 — début 1979. Sa première manifestation est la hausse des cours qui se produit avec la fermeture des gisements iraniens et va provoquer, en même temps que la révolution, le départ du chah d'Iran. Ces hausses sont relancées par la guerre Iran-Irak en septembre 1980, qui survient au moment où les cours se détendent. Le choc pétrolier ne s'atténue en fait qu'au début de 1981.

Or, lorsque se produit ce deuxième choc, l'économie française a — *à peu près* — *rétabli* ses équilibres. Les analyses faites à l'époque par l'INSEE et les comptes de la nation montrent que les entreprises ont amélioré leur situation et ont recommencé à investir. Les chiffres rappellent aussi que le commerce extérieur est équilibré (2,5 milliards de francs d'excédents en 1978). La situation est donc en partie assainie, même si la France continue de traîner une forte inflation (+ 9,1 % en 1978) et des hausses de salaires excessives.

Le gouvernement d'alors — celui que dirige M. Raymond Barre — ne fait-il rien pour absorber ce second choc pétrolier ? Une constatation d'abord. Lorsque les socialistes arrivent au pouvoir, le déficit extérieur de la France, qui a été fort en 1980 (60 milliards de francs de l'époque), est en voie de nette réduction : il n'est plus que de 4 milliards de francs en moyenne mensuelle sur les six premiers mois de l'année et tombe à 2,6 milliards en moyenne pour avril-mai-juin. Si l'on fait abstraction des prix (qui à l'importation augmentent plus vite qu'à l'exportation) et que l'on s'en tient aux seuls volumes, on constate que notre commerce extérieur est rééquilibré dès les premiers mois de 1981 (voir le graphique établi d'après les données en volumes de l'INSEE). Le même graphique montre que cette tendance favorable se prolonge jusqu'à la rentrée d'automne 1981, époque où la « relance » Mauroy provoque un afflux d'importations qui déséquilibre notre commerce extérieur en même temps que nos ventes chutent pour des raisons difficiles à bien expliquer (notre inflation ne rend pas compte de tous nos déboires).

Revenons maintenant aux analyses de M. Delors : rien n'a été fait pour absorber le deuxième choc pétrolier, soit en augmentant les exportations, soit en diminuant les importations.

Si l'on relit les comptes de la nation, on voit que le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (qui inclut, outre les salaires, les cotisations et prestations sociales, mais aussi les impôts) baisse de 0,3 % en 1980 après avoir sans cesse augmenté depuis 1976. On trouve confirmation de cette politique de compression de la demande des ménages dans le rétablissement brutal des comptes des administations. Ceux-ci, qui comprennent le budget de l'Etat et des collectivités locales, les comptes de la Sécurité sociale, passent d'un déficit de 16,2 milliards en 1979 à un excédent de 9,2 milliards en 1980. Le gouvernement de M. Barre emprunte, quatre ans avant celui de M. Mauroy, les mêmes chemins de la rigueur qui consiste à peser sur la demande des ménages.



Dans l'état actuel de la science économique — et malgré le raffinement de certaines théories à la mode, — la seule méthode que sachent utiliser avec efficacité les gouvernements en place — qu'ils soient de droite ou de gauche — est encore, pour rétablir les comptes extérieurs d'un pays, d'imposer des réductions de la demande intérieure qui, bien sûr, débouchent sur la stagnation de l'activité économique, voire la récession.

Telle est la réalité, infiniment plus complexe et nuancée que ne l'a décrite M. Delors. A trop vouloir rejeter sur les gouvernements précédents tout le poids des problèmes qui nous assaillent, le ministre de l'économie et des finances fait surtout apparaître ses propres contradictions. La gauche ne reprochait-elle pas, en 1980, au gouvernement Barre d'avoir provoqué une baisse du pouvoir d'achat des ménages ? Ne reprochait-elle pas aussi le rééquilibrage brutal des comptes de l'Etat et de la Sécurité sociale, jugés par elle déflationnistes ?

Un plan de rigueur crédible, c'est aussi la rigueur dans la démonstration.

ALAIN VERNHOLES.

L'APPLICATION DU PLAN DE RIGUEUR

LES ENTRETIENS DE MATIGNON

« La seule solution est de se battre pour survivre », *déclare la C.G.C.*

Le premier ministre devait terminer, vendredi soir 1er avril, ses entretiens avec les syndicats, un autre rendez-vous étant prévu le lundi 4 avril avec la C.G.P.M.E.

Les réactions varient, des réserves les plus expresses à l'opposition totale comme c'est le cas de la C.G.C. qui a confirmé, vendredi midi, son intention d'organiser des manifestations de « *dimension nationale* ».

« *Notre combat ne pourra qu'être extrêmement vigoureux* » a déclaré, vendredi, M. Jean Menu, président de la C.G.C. au cours d'une conférence de presse. La veille, à la sortie de Matignon le responsable de la Confédération de l'encadrement avait déclaré que l'entretien avec M. Mauroy n'avait donné aucun motif de satisfaction. « *Vivement opposée* » au plan de rigueur, la C.G.C. critique l'appel à l'impôt sur le revenu pour financer la Sécurité sociale, non pas tant pour réclamer la participation financière des salariés à faible rémunération que pour contester une technique qui frappe les cadres et laisse de côté tous ceux dont les revenus échappent à cette imposition.

Autre critique : l'absence de mesures pour l'emploi et la relance de l'activité industrielle. « *Nous avons rencontré*, a déclaré M. Paul Marchelli, vendredi, « *un premier ministre plus que jamais décidé à commettre sa troisième erreur en 22 mois de gouvernement* ». Pour le délégué général de la C.G.C. il est certain que « *la France sourt à l'échec* » et il est inadmissible que l'encadrement paie « *une part plus lourde* » pour soutenir une « *politique de l'incohérence et de l'inconsistance* ». « *La seule solution*, a ajouté M. Marchelli, *est de se battre pour survivre.* » Comment ? Comme *le Monde* l'a indiqué le 30 mars, la C.G.C. est décidée à organiser des manifestations « *d'envergure nationale* » notamment à Paris, sans exclure « *une grève générale* ».

Une protestation de l'association du président

Parmi les nombreuses protestations qui fusent de toutes parts contre les mesures de limitation des voyages à l'étranger, signalons celle de l'Association France-Etats-Unis.

« *L'Association France-Etats-Unis se déclare gravement préoccupée par les décisions apportant des restrictions aux voyages dans la mesure où elles coupent des Etats-Unis des milliers de ses adhérents, et ce à un moment particulièrement mal choisi sur le plan politique. Elle se sait soutenue, à cet égard, par des millions de Français qui — voyageurs ou pas — approuvent son action* », indique un communiqué.

« *Constatant qu'une telle situation ne peut profiter qu'à l'Union soviétique*, ajoute l'association, *France-Etats-Unis demande aux pouvoirs publics de considérer le remplacement de ces mesures impopulaires par d'autres, susceptibles d'apporter au Trésor le montant de ressources compensatoire et nécessaire.* »

Le piquant, dans cette protestation et cette requête « *auprès des pouvoirs publics* », c'est que le président d'honneur de l'association est... M. François Mitterrand, président de la République et le président, M. Thierry Maulnier, de l'Académie française.

Mme VEIL : on s'est moqué des Français

Dans un entretien avec le *Nouvel Observateur* (daté 1er-7 avril), Mme Simone Veil, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, s'interroge : « *Comment les Français n'auraient-ils pas le sentiment que l'on s'est moqué d'eux ?* [Après le dernier remaniement ministériel.] « *Quarante-trois ministres et secrétaires d'État au lieu de quarante-quatre, les mêmes, à quelques changements près purement anecdotiques. On prend les mêmes, et on recommence, c'est ça le changement !* », déclare-t-elle.

Parlant d'une « *prise en mains idéologique des médias* », et notamment de la télévision, Mme Veil affirme : « *Quelques années d'intoxication de ce genre, et nos compatriotes seront mûrs pour basculer, s'il n'y a pas de contre-pouvoirs.* »

Commentant le recul électoral du P.C.F., Mme Veil estime que « *les communistes ne raisonnent pas comme les autres. Ils jouent sur le long terme et finissent par gagner.* » « *Lorsqu'ils sont infiltrés dans l'appareil d'État, ils n'ont pas besoin d'être nombreux pour exercer une influence prépondérante* », ajoute Mme Veil qui estime qu'« *aujourd'hui un haut fonctionnaire pour exercer des responsabilités doit avoir en poche la carte du parti communiste ou socialiste. Ce qui ne s'est jamais vu* ».

RÉUNIS LE 26 AVRIL A PARIS

Les pays de la zone franc vont examiner les conséquences des mesures gouvernementales françaises

Les ministres des finances des treize pays africains de la zone franc vont se réunir à Paris le 26 avril 1983 afin d'examiner les conséquences économiques — et surtout monétaires — du plan de rigueur annoncé le 25 mars dernier par le gouvernement français afin d'accompagner la dévaluation du franc.

Regroupés au sein d'une zone monétaire unique (voir notre encadré), ces pays subissent directement les effets de chaque réajustement monétaire et de ses conséquences négatives pour les économies africaines, ainsi qu'en témoigne la précédente dévaluation du franc français intervenue en juin 1982 (*le Monde* du 23 juin 1982). Cette fois encore, le franc C.F.A. devra suivre la dernière dévaluation du franc français (en raison des parités fixes qui lient les deux monnaies) selon des modalités qui constitueront l'un des principaux sujets de discussion fin avril.

Importateurs de pétrole pour la quasi-totalité d'entre eux, l'effet bénéfique pour ces pays de la récente baisse du prix du brut sera très sensiblement atténué par le dernier réajustement monétaire, alors que la légère reprise constatée sur les cours des matières premières n'est pas encore suffisante pour permettre aux Etats africains de la zone franc d'enregistrer des gains substantiels à l'exportation.

De plus, la récente devaluation du franc français s'accompagne cette *fois-ci d'un renforcement* du contrôle des changes sous la forme, *notamment*, d'une allocation en devises d'un montant limité. Cette décision devrait, en toute logique, inciter les pays membres de la zone franc à mettre en place un dispositif identique, comme ce fut le cas en novembre 1968 lorsque plusieurs pays (le Sénégal et la Côte-d'Ivoire entre autres) avaient temporairement rétabli le contrôle des changes.

Dans l'immédiat, la zone franc a l'avantage d'offrir la possibilité aux résidents français (seuls concernés, pour l'instant, par le contrôle des changes sur les sorties de devises) d'utiliser librement tous les moyens de paiement, y compris les cartes de crédit, valables en métropole et dans les DOM-TOM.

En effet, la réglementation applicable aux sorties de devises ne concerne pas ces pays africains étant donnée l'obligation qui leur est faite de déposer auprès du Trésor français leurs propres réserves en devises, un « pot commun » étant constitué entre les divers instituts d'émission. En contrepartie, ces Etats de la zone franc peuvent utiliser les « comptes d'opérations » ouverts auprès du Trésor au nom des deux instituts d'émission (la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Banque des Etats de l'Afrique centrale), ces comptes constituant l'instrument privilégié de la coopération monétaire instituée à l'intérieur de la zone.

Sur un plan touristique, la nouvelle réglementation des changes devrait drainer une partie des vacanciers français vers les contrées africaines sans que les professionnels soient en mesure d'évaluer à l'heure actuelle l'importance exacte de ce courant qui va rapidement se heurter à un problème de capacité d'accueil dans la plupart des pays concernés.

S. M.

Une solidarité active

Depuis la disparition de la zone sterling qui liait la Grande-Bretagne aux pays du Commonwealth, la zone franc reste le seul exemple de zone monétaire qui réponde à quatre critères essentiels : la définition d'une parité fixe entre les monnaies des différents pays concernés et celle du pays centre (en l'occurrence la France), l'assurance de la convertibilité et de la transférabilité des monnaies, la mise en commun des réserves de change et, enfin, l'harmonisation des réglementations de change.

Créée le 29 décembre 1945 à partir des anciennes colonies françaises, la zone franc, qui englobe la France métropolitaine, ainsi que les départements et territoires d'outre-mer, comprend à l'heure actuelle six pays (Bénin, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Sénégal et Togo) regroupés autour de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.), cinq autres pays (Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon et Tchad) étant regroupés dans la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), le Mali disposant de son propre institut d'émission, la Banque centrale du Mali, de même que la République fédérale et islamique des Comores.

En accédant à l'indépendance, un certain nombre de pays ont préféré quitter la zone franc. Ce fut notamment le cas de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, de Madagascar et de la Mauritanie. De son côté, le Mali devait faire une brève sortie pour réintégrer ultérieurement la zone franc (mais pas la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), après avoir dévalué sa monnaie de 50 %. Par ailleurs, d'autres pays (tels que le Zaïre), y compris des Etats anglophones qui se sont vu retirer toute garantie de change par les autorités monétaires britanniques après leur indépendance (Burundi, Ruanda), ont demandé leur adhésion à la zone franc, sans succès jusqu'à présent.

La solidarité active établie entre les treize Etats africains qui composent actuellemnt la zone franc repose sur une monnaie unique, le franc C.F.A. (Communauté financière africaine), lié à la monnaie française par une parité fixe. Depuis décembre 1958, le franc C.F.A. vaut 0,02 franc français. Cette unité monétaire implique que les Etats membres de la zone franc s'engagent à respecter la politique monétaire et financière pratiquée par la France en coordination avec ces mêmes Etats, seule condition imposée aux libres transferts à l'intérieur de la zone entre la métropole et ces Etats africains.

● *Les établissements carte bleue vont accorder une réduction de la cotisation annuelle* de la carte bleue internationale Visa. Cette réduction « *à titre exceptionnel* » interviendra lors du renouvellement des cartes. Elle sera de 10 F si celui-ci intervient en juin, juillet et septembre prochains (pas de fabrication de cartes en août), de 20 F en novembre et décembre prochains et de 30 F pour les mois de janvier, février et mars 1984. Par ailleurs, le prix de toute carte internationale Visa, nouvellement émise, est ramené à 70 F (au lieu de 110 F), en attendant la levée des mesures de contrôle des changes.

● *Le Diner's Club annonce de son côté pour les mêmes raisons une réduction* de 65 F du prix des cartes Société — lequel se trouve ramené à 173 F — pour les porteurs de cartes individuelles qui souhaitent obtenir une carte additionnelle.

● *Les banques néerlandaises accepteront les eurochèques* présentés par des voyageurs français « *jusqu'à nouvel ordre* », a indiqué à Amsterdam le porte-parole de l'Association néerlandaise pour la promotion des voyages, précisant que les banques néerlandaises n'ont pas reçu encore d'instruction pour cesser d'accepter les eurochèques présentés par des Français.

FIN DE LA MISSION DU FONDS MONÉTAIRE A PARIS

Une formule plus souple pour surveiller l'importation des magnétoscopes japonais serait bientôt mise en vigueur

Les pratiques commerciales de la France et la mise en place du nouveau plan de rigueur ont été au centre des consultations qu'une mission du Fonds monétaire international a eues pendant dix jours à Paris avec les autorités françaises.

Arrivée mardi 22 mars pour procéder à l'examen annuel de la gestion économique, commerciale et financière française dans le cadre des pouvoirs de surveillance du F.M.I. sur les politiques des cent quarante-six Etats membres (article 4), cette mission, conduite par M. Allan Whettome, directeur du département européen du F.M.I., devait regagner Washington.

La politique commerciale française, et en particulier les formalités de dédouanement très restrictives des magnétoscopes japonais mises en place depuis la fin de l'année dernière par les autorités françaises, a fait l'objet d'une attention particulière de la délégation du F.M.I.

Le gouvernement ne devrait plus désormais maintenir pendant très longtemps ces dispositions alors que l'accord global intervenu à Tokyo entre négociateurs européens et japonais sur les exportations de plusieurs productions nippones commence à entrer en vigueur. Une formule de déclaration *a priori* des importations vidéo japonaises, qui permettrait de surveiller leur importance avant leur arrivée sur le territoire français, pourrait être prochainement décidée.

Mme Edith Cresson s'est donné un délai de réflexion pour prendre connaissance du dossier, sur lequel elle doit avoir un entretien mercredi 6 avril à Paris avec M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles.

La mission du F.M.I. a eu aussi des discussions approfondies en début de semaine sur le plan de rigueur en dix points du gouvernement français. Selon certaines informations, les experts auraient souligné que l'industrie française souffre de retards structurels qui pourraient fortement limiter sa capacité à équilibrer ses échanges extérieurs.

Conformément à la règle, la mission rédigera un rapport confidentiel incluant le compte-rendu de ses entretiens officiels, des perspectives économiques de moyen terme et des recommandations. La précédente mission en France remonte à février 1982.

La C.G.C. et F.O. critiquent les « incohérences » et les « inconséquences » du Syndicat des agents de voyage

Les négociations entre les pouvoirs publics et les agents de voyage, interrompues à cause de la manifestation du 30 mars, ne devaient reprendre qu'après le week-end de Pâques. Le Syndicat national des agents de voyage (SNAV) juge d'ailleurs « *scandaleux* » ce long délai alors que des questions « *vitales* » sont en jeu, et précise qu'il est prêt à une rencontre technique « *à tout instant et sans préavis* ». Si certains professionnels du tourisme décidaient de « *passer à l'action* », le SNAV, pour sa part, « *déclinerait toute responsabilité* ».

L'attitude du SNAV — qui a pu paraître divisé sur la conduite à tenir — est vivement critiquée, dans un communiqué, par les syndicats du tourisme F.O. et C.G.C. qui parlent d'« *incohérences* » et d'« *inconséquences* ».

A l'initiative des agents de voyage bordelais, les chambres syndicales de toute la France ont adressé un télégramme au président de la République pour réclamer la suppression de la limitation des devises touristiques.

Dans ce télégramme, les agents de voyage font référence à l'interview accordée le 5 décembre 1979 au *Monde* et dans laquelle M. Mitterrand déclarait : « *La liberté, en fin de compte, n'est-ce pas la faculté de rester, de partir, sans demander de permission. D'aller vers le pays, vers les êtres qu'on aime hors du regard froid de l'État ?* » « *Nous vous avons élu en mai 1981*, poursuivent les agents de voyage, *pour tenir vos promesses en fonction de vos idées, même celles de 1979.* »

M. Gaston Defferre devrait être réélu maire de Marseille

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, devrait être réélu, pour la sixième fois, maire de Marseille, vendredi 1er avril. La première séance du conseil municipal élu les 6 et 13 mars dernier devrait être aussi consacrée à la désignation des adjoints, et notamment du premier d'entre eux.

LE TROISIÈME HOMME

De notre correspondant

Marseille. — Sanmarco, Pezet ? Pezet, Sanmarco ? Depuis des mois, les allées du pouvoir municipal de Marseille ressemblaient aux abords d'un champ de courses au moment du pari couplé. Il ne faisait de doute pour personne que l'un de ces deux hommes serait le premier adjoint.

Dans la compétition, que l'on disait sévère entre les deux candidats à la succession, M. Philippe Sanmarco, trente-six ans, faisait cependant figure de favori. Cet énarque « venu d'ailleurs » bien que d'origine marseillaise, était devenu en 1978, à la demande du maire, secrétaire général à l'expansion de la ville de Marseille, avec mission d'introduire sa rigueur, ses capacités d'organisateur et d'administrateur dans la gestion municipale. On prêtait au maire de Marseille l'intention de s'appuyer sur ce jeune homme brillant, dégagé des pesanteurs politiques, pour « *remettre de l'ordre* », voire mettre au pas certains élus de longue date.

Il faut reconnaître que M. Sanmarco est l'homme qui, depuis que M. Gaston Defferre est maire, aura eu le plus de pouvoirs. Tous les grands dossiers passaient obligatoirement par ses mains.

En juin 1981, M. Defferre lui demandait de devenir son suppléant aux élections législatives, ce qui confirmait encore aux yeux de l'opinion le rôle de futur « dauphin » dévolu à M. Sanmarco. Quand M. Defferre fut reconduit dans ses fonctions de ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le 23 juin 1981, il devint député de la troisième circonscription des Bouches-du-Rhône et prit le titre de chargé de mission du maire.

Pour autant M. Michel Pezet gardait toutes ses chances dans une éventuelle course à la succession. Homme d'appareil, pouvant à quarante ans à peine se flatter de vingt-deux ans de militantisme, premier secrétaire de la toute-puissante fédération des Bouches-du-Rhône du parti socialiste, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Michel Pezet avait plus d'un atout, et surtout celui d'être plus « politique » que M. Philippe Sanmarco. Finalement, le choix ne pouvait dépendre que de la volonté du maire lui-même.

Pourtant, le premier adjoint ne sera ni M. Sanmarco ni M. Pezet, mais M. Jean-Victor Cordonnier, un inconnu en dehors des frontières communales. Cet universitaire de quarante-six ans, conseiller municipal sortant, délégué à l'urbanisme, maître-assistant de chimie à la faculté Saint-Charles, directeur adjoint de l'Institut de promotion supérieure du travail, président du centre régional de formation continue et de l'éducation permanente, a longtemps milité dans l'équipe de M. Charles-Émile Loo et des élus du quartier sud avant de prendre la tête d'une liste aux dernières élections municipales dans le quatrième secteur de Marseille, où il affrontait la liste conduite Par M. Jean-Claude Gaudin.

Le nom de Jean-Victor Cordonnier n'est pas celui qu'on attendait. Il n'en a pas fallu plus pour que les rumeurs reprennent, et au premier chef celle de la « disgrâce » de M. Sanmarco. « *Disgrâce ?* interroge M. Sanmarco. *Pas du tout. Le maire il est vrai m'avait proposé le poste de premier adjoint. Nous avions alors ensemble fait l'analyse de ce que cela représentait pour la définition de la ligne politique d'une municipalité d'union de la gauche et impliquait pour la composition des listes et la répartition des pouvoirs au sein de la municipalité. L'évolution de la situation m'a fait apparaître que mon rôle propre ne s'articulerait pas de manière harmonieuse au dispositif finalement mis en place. Conformément à l'attitude de loyauté absolue que j'ai toujours eue envers M. Defferre, je n'ai pas voulu devenir un facteur de dissension. J'en tire toutes les conséquences.* »

Le profil d'un premier adjoint

Dans ces conditions, pourquoi le poste de premier adjoint n'a-t-il pas échu à M. Pezet ? Ce dernier répond : « *Nous avons défini avec M. Defferre le profil du premier adjoint dont Marseille a besoin. Nous sommes convenus qu'il devait être chargé des grands dossiers administratifs, de leur suivi, et que cela prenait beaucoup de temps. D'autre part, le premier adjoint a un rôle non négligeable de représentation, ce qui est très contraignant. J'ai en charge la région et la fédération, qui sont très lourdes.*

« *J'ai donc opté, et le maire m'a suivi, pour un poste d'adjoint plus politique. c'est pourquoi M. Defferre me confie le poste de troisième adjoint, qui est plus particulièrement chargé des problèmes économiques, de planification et d'équipement. Je suis en outre président du groupe socialiste au conseil municipal. M. Jean-Victor Cordonnier aura une fonction plus administrative, qui convient bien à son tempérament et à son caractère de conciliateur.* »

A l'issue du premier tour de scrutin, on avait demandé à M. Defferre : « *Le premier adjoint sera-t-il votre dauphin ?* » Le maire de Marseille, précisant qu'il n'aimait pas le mot dauphin, avait laconiquement répondu : « *Pourquoi pas ?* » Peut-être pensait-il encore à ce moment-là que M. Philippe Sanmarco serait cet homme. Aujourd'hui, sa défection pose plus que jamais le problème de la succession à la mairie.

On dit qu'il ne serait pas impossible que M. Sanmarco se démette avant terme de son mandat de député. Ce qui provoquerait des élections partielles dans le secteur du maire. Mais, ces jours-ci, que ne dit-on pas à Marseille !

JEAN CONTRUCCI.

M. Michel d'Ornano président du conseil régional de Basse-Normandie

M. Michel d'Ornano, ancien ministre, député *U.D.F.-P.R.* du Calvados, président du conseil général de ce département, a été élu, le jeudi 31 mars, président du conseil régional de Basse-Normandie.

Il succède à M. Léon Jozeau-Marigné (C.N.I.P.), qui, nommé au Conseil constitutionnel, a dû abandonner son mandat de sénateur de la Manche et son siège au conseil régional.

M. d'Ornano, qui avait été le premier président du conseil régional bas-normand, avait laissé la place à M. Jozeau-Marigné en juin 1974 lorsqu'il avait été nommé ministre de l'industrie et de la recherche.

L'ancien maire de Deauville ne s'était pas, entre-temps, désintéressé des affaires régionales, ne serait-ce qu'en conservant la présidence du comité d'expansion de Basse-Normandie. Il n'a pourtant obtenu, pour son élection à la présidence du conseil régional, que 22 voix sur 38 votants, M. Francis Geng, député U.D.F.-C.D.S. de l'Orne, en obtenant 13. C'est là le résultat plus d'une opposition de départements que d'un clivage politique. Depuis la mise en place des institutions régionales, l'Orne estime que la présidence doit « tourner » entre les trois départements de Basse-Normandie. Jusqu'à présent, seuls des élus de la Manche et du Calvados ont pu y accéder. Le fait de présenter la candidature d'un député centriste à la place de celle — traditionnelle — de M. Hubert d'Andigné, sénateur R.P.R., n'a pas donné plus de succès à la tentative de l'Orne, et, si M. Geng a obtenu quelques voix en dehors de son département, il semble avoir eu plus de succès auprès des membres du R.P.R. que de ceux du C.D.S.

Quant à la gauche, qui n'a que six représentants sur quarante-deux au conseil régional, elle s'est abstenue pour souligner sa « *sous-représentation* ».

● *Les députés du groupe parlementaire U.D.F.* organiseront, sous la présidence de M. Jean-Claude Gaudin, mardi 5 avril à l'Assemblée nationale, leur journée d'étude préparatoire à la session parlementaire de printemps. Le bureau du groupe sera reconduit à cette occasion.

Il a déjà été annoncé que M. Jean Brocard, député de Haute-Savoie, remplacera M. Bernard Stasi, député de Haute-Marne, récemment élu maire d'Epernay, au poste de vice-président de l'Assemblée nationale.

Le Monde

société

RELIGION

Les évêques posent des limites strictes à la communion réciproque entre catholiques et protestants

La commission épiscopale pour l'unité des chrétiens a récemment rendu publique une note sur *« l'Hospitalité eucharistique avec les chrétiens des Eglises issues de la Réforme en France. »*

Approuvé par le conseil permanent le 14 mars, ce document fixe les limites à une pratique qui a tendance à se répandre dans les milieux œcuméniques : la communion de catholiques à la cène protestante et celle de protestants à la messe. L'hospitalité eucharistique, conclut le document, ne peut pas être habituelle, mais seulement envisagée dans certains cas exceptionnels.

Dans une première partie intitulée « *Pourquoi l'hospitalité eucharistique ne peut pas être habituelle* », la note des évêques catholiques énumère quatre raisons :

1) l'eucharistie, qui « *ne nous appartient pas* », est partagée par « *ceux qui ont reçu le même baptême et vivent dans la communion visible de la même foi* ». L'avertissement de saint Paul sur « *le discernement du corps du Seigneur* » (1 Cor. 11, 34-37) concerne « *à la fois son corps eucharistique et son corps ecclésial.* »

2) « *Parce que la communion eucharistique et la communion ecclésiale sont indissociables (...), la question de l'hospitalité eucharistique ne peut donc être abordée dans la seule perspective des besoins spirituels individuels ou des liens de fraternité existant entre des groupes limités. Seule la réconciliation entre les Eglises aujourd'hui divisées peut rendre normal l'accueil mutuel à la table de l'eucharistie qu'elles célèbrent.* »

3) « *Malgré les substantielles avancées doctrinales actuelles* indique la note des évêques, *dont nous nous réjouissons, des points sérieux de contentieux dans la foi demeurent ; en particulier certains aspects de la doctrine eucharistique (présidence par un ministre ordonné ; permanence de la présence sacramentelle) et des ministères (leur rôle propre dans la structure de l'Eglise ; l'ordination), la place et le sens de la sacramentalité dans la vie chrétienne (...). Des questions pressantes avaient été posées dans ces domaines par Mgr Le Bourgeois, lors de son intervention à l'Assemblée du protestantisme français (1). Elles n'ont pas reçu, jusqu'à ce jour, de réponse autorisée.* »

4) « *La multiplication des hospitalités eucharistiques donnerait à penser que les problèmes posés pour l'unité de l'Eglise sont déjà résolus et que le* statu quo *confessionnel actuel est une forme valable de l'unité telle que le Seigneur la désire.* »

Dans une deuxième partie, intitulée « *A quelles conditions cependant certains cas exceptionnels d'hospitalité eucharistique peuvent-ils être envisagés ?* », les évêques font une distinction entre l'accueil des protestants à la communion catholique et la participation eucharistique des catholiques à la sainte cène protestante.

Dans le premier cas, « *une hospitalité authentique suppose de la part* [des protestants] *un réel besoin ou un désir spirituel éprouvé, des liens de communion fraternelle profonds et continus avec les catholiques (tels qu'ils sont vécus dans certains foyers mixtes et dans quelques groupes œcuméniques durables), une foi sans ambiguïté quant à la dimension sacrificielle du mémorial, quant à la présence réelle et à la relation entre communion eucharistique et communion ecclésiale, enfin un engagement actif au service de l'unité que Dieu veut* ». En outre, l'autorisation de l'évêque est requise.

Dans le deuxième cas — la communion des catholiques à la sainte cène protestante, — les évêques rappellent que cette pratique est « *objectivement contraire aux dispositions actuellement en vigueur dans l'Eglise catholique, dont le fondement est d'ordre doctrinal* ». Ils concluent : « *Nous sommes conscients que ces orientations pourront blesser ou choquer. Nous partageons nous-mêmes la souffrance de ne pouvoir communier ensemble à l'eucharistie.* (...) *L'évolution que nous espérons de ces positions dépendra pour une part de la manière dont les Eglises issues de la Réforme recevront les questions que nous avons rappelées ici.* »

(1) Ces questions adressées aux protestants étaient :

« 1. — *Quelle est donc actuellement la consistance de la doctrine proposée par certaines Eglises de la Réforme en France ?*

2. — *Quelle est la conviction protestante en 1975 sur l'Eglise ?*

3. — *Quelle est la volonté œcuménique réelle du protestantisme français ?*

4. — *A l'interpellation protestante concernant l'hospitalité eucharistique, des instances catholiques compétentes répondent de plus en plus fréquemment par des gestes d'ouverture, tout en faisant valoir la question de foi, qui est pour nous, comme pour nos frères orthodoxes, la raison fondamentale de notre réserve en ce domaine. Entendez-vous cette question ? Vous ne pouvez faire comme si ces gestes d'ouverture entérinaient purement et simplement vos propres positions doctrinales et disciplinaires.* »

Déceptions protestantes

Les milieux protestants qui attendent le plus du dialogue œcuménique ont vu quelque provocation dans ce « coup de frein » donné par l'Eglise catholique au début de l'année où sera célébré le cinquième centenaire de la naissance de Martin Luther et au moment de l'ouverture par le pape de l'Année sainte extraordinaire, qu'il a placée sous le signe de la réconciliation.

Ils ont noté que les évêques reconnaissent ce qu'il peut y avoir de « *blessant* » ou de « *choquant* » dans cette prise de position, mais ne comprennent pas sa finalité. En dehors de groupes œcuméniques très restreints, tels ceux des foyers mixtes ou de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), font-ils remarquer, on ne peut guère parler d'une « *multiplication* », et encore moins d'une banalisation, de l'hospitalité eucharistique. Au contraire, là où elle existe, elle est le signe d'une plus grande maturité.

Plus encore que par le contenu du document, qui ne fait que rappeler la position catholique classique, les protestants ont été déçus par les conditions de son élaboration. Même si la Fédération protestante a été informée de la rédaction du texte, qu'elle a reçu quelques jours avant la presse, plusieurs responsables protestants dans le domaine œcuménique s'étonnent de son caractère intemporel, comme si le dialogue entre les Eglises, y compris sur cette question de la communion réciproque, n'avait pas été engagé depuis longtemps.

Le document fait référence aux questions posées par Mgr Le Bourgeois à l'Assemblée du protestantisme français en 1975, questions qui, estiment les évêques, « *n'ont pas, jusqu'à ce jour, reçu de réponse autorisée* ». Or le pasteur Albert Nicolas, qui est chargé, au sein du Conseil permanent luthéro-réformé, des relations œcuméniques et notamment avec le catholicisme, rappelle qu'à la suite de l'interpellation et à la demande des évêques les protestants ont envoyé un dossier à l'assemblée épiscopale de Lourdes en 1978, afin de donner un certain nombre de réponses aux questions posées par l'évêque d'Autun. Les cinq chapitres du dossier, rédigés par des théologiens réformés (luthériens et baptistes), étaient réunis sous un préambule, signé par le pasteur Maury, président de la Fédération protestante, et le pasteur Mathis (luthérien), président du Conseil permanent luthéro-réformé, faisant état de leur position d'« *unité plurielle* ». Evidemment, les Eglises protestantes n'ont pas de magistère centralisé et unique, habilité à donner des « *réponses autorisées* » à la manière du Saint-Siège...

La réflexion entre catholiques et protestants a été jalonnée de temps forts, rappellent encore les protestants, comme l'ouverture en matière d'hospitalité eucharistique marquée par la prise de position de Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg, en 1973, ou la participation protestante au congrès eucharistique de Lourdes de 1982, qui sont passés sous silence dans la note épiscopale.

Finalement, déclare la pasteur Nicolas, « *ce qui me navre, c'est l'image brisée de l'Eglise, de l'Evangile du Christ et du pain partagé, donnée par les chrétiens aux hommes d'aujourd'hui* ».

ALAIN WOODROW.

MÉDECINE

LA SOCIÉTÉ INFORMATEK EST AUTORISÉE A REMBOURSER SA FILIALE AMÉRICAINE

Les pouvoirs publics ont autorisé, jeudi 31 mars, la société française Informatek à rembourser sa dette envers Informatek States, sa filiale américaine (*le Monde* du 30 mars). Le non-remboursement de cette dette — d'un montant de 1 million de francs — aurait contraint Informatek States à déposer son bilan.

Cette autorisation n'apporte néanmoins, selon les responsables de la société, qu'une solution temporaire. Informatek, première société française d'informatique médicale, connaît, en effet, d'importantes difficultés financières. Dans l'attente d'une « solution de fond » et pour éviter un dépôt de bilan, le gouvernement s'était engagé il y a un an à donner un « *ballon d'oxygène* ». Sur les 10 millions de francs promis, 5 ont, à ce jour, été versés.

SPORTS

TENNIS

Le baroud d'honneur de Borg

De notre envoyé spécial

Monaco. — Comme il fallait s'y attendre, Björn Borg n'est pas parvenu à franchir le cap du deuxième tour au tournoi du Monte-Carlo Country Club. Sa victoire du 30 mars sur José-Luis Clerc ne faisait pas la moindre illusion. Mais la magnifique bataille qu'il a livrée le 31 mars à Henri Leconte, le numéro deux français, aura prouvé que malgré son manque d'entraînement le champion suédois pouvait être dangereux jusqu'à la dernière balle sur la distance des trois sets, quand, dans le feu de l'action, le *fighting spirit* l'animait encore. Ainsi, jeudi, le champion de la décennie fit-il vivre un ultime suspense autour d'une partie à retournements qui nous rappela par instants les émotions de ses finales contre John McEnroe. Un volleyeur de vingt ans, Leconte, a mis en effet un terme au règne du lift incarné par Borg.

Sans doute le plus beau spectacle donné par Björn Borg pour sa dernière apparition aura été sa générosité, sa simplicité exemplaires dans la défaite au seuil de la victoire. Les dix mille spectateurs qui se pressaient dans les tribunes du Monte-Carlo Country Club l'ont bien compris, qui lui firent une ovation monstre à sa sortie du court.

Souvent les champions qui vont quitter l'arène sportive ne peuvent réprimer devant l'adversité des gestes de mauvaise grâce que la foule, cette grande ingrate, cette grande sensitive aussi, réprimande sans pitié. On voit ces « *vieux* » qui raccrochent discuter, ergoter, devenir mauvais joueurs. Le souffle se perd, les jambes s'alourdissent, la coordination des gestes fléchit. A la place du « jus » magique qui coulait dans leurs veines, s'est infiltré le doute, cette eau amère des âmes les mieux trempées.

Des carrières si glorieuses, tant d'épreuves gagnées, tant de titres, tant d'assurance, et voilà le bout de la route. Quand l'adversaire sur le terrain est une force horriblement jeune qui se trouve là, pour le compte à rebours, comme l'homme au sablier d'or d'Albert Dürer, alors le champion en partance ressent cruellement les terribles alarmes de la décrépitude.

Dieu merci, à vingt-six ans, Borg ne saurait passer pour un croulant ! Au bout de deux heures d'horloge de ce match d'anthologie sur le rectangle de terre battue monégasque, il ne semblait nullement fatigué. Certes, il ne possédait plus la précision, la régularité, qui avaient fait sa célébrité. Il commettait des erreurs grossières, il était moins rapide au démarrage, il ne percutait plus son service, il ne courait plus comme naguère sur toutes les balles.

Même au temps de la splendeur de Borg, Henri Leconte représentait le type de joueur qu'il prisait le moins : gaucher, volleyeur, prenant des risques fous, alternant le pire et le meilleur sans donner de cadence. De fait, dès que la balle fut en jeu, Leconte enleva son service comme à la parade, puis accumula les erreurs, puis fit pleuvoir des services supersoniques, puis enchaîna des doubles fautes. Comment se régler dans de pareilles rafales ? Borg réussit cependant à faire front, empochant le premier set en tenant la balle dans le court, besognant ferme.

On ne peut pas dire exactement que Leconte revint dans le match au deuxième set. Mais à aucun moment, au milieu de ses foucades, il ne perdit contenance. La réputation de Borg le laissait totalement indifférent, car ce bras de fer déborde de confiance en lui. Leconte mena donc 3-0 avec une balle de 4-0 et son service à suivre. Toutefois, le jeune homme « arrosa » copieusement, ce qui permit à Borg d'égaliser. Mené derechef 3-5, Borg à ce moment laissa sans doute passer sa chance. Mais où était-elle, sa chance ? Affronter Wilander, son jeune rival suédois, au tour suivant, pour des comparaisons gênantes ou une défaite assurée ?

Entre les échanges, nous remarquions chez Borg ce détachement apparent, cette raideur de gestes observée la veille. Le lutteur acharné ne s'accrochait plus comme avant, quand sa concentration semblait tellement surhumaine. Et puis, cette façon de monter au filet comme pour abréger le débat était curieuse. Leconte dans ses éclairs remportait cependant ce deuxième set par 7-5. Et voilà que, à peine entamé le troisième set, il mène très vite 3-0, puis 4-1. Mais il n'en a pas fini avec Borg.

Comme ces taureaux nobles qui s'allument au fer du picador, Borg va, le dos au mur, retrouver sa pugnacité légendaire. « *Je déteste perdre* » fut longtemps sa devise, et l'on imagine bien que maintenant cette excitation de la dernière extrémité l'a repris. Cinq avantages de jeu le ramènent à 4-2. Puis, sa frappe de balle étant revenue, il enlève sur un jeu blanc le service de Leconte, fusillé par un passing-shot à l'ancienne facture : 4-3. Mais Leconte refait le break : 5-3. Un échange de toute beauté au filet, le plus beau du match, ramène Borg à 5-4. Le Suédois enlève son service : 5 partout. Leconte lui rend la politesse : 6-5. Borg égalise : 6 partout.

Et c'est le *tie break*, à l'avantage des grands serveurs. Leconte mène 2-1, puis 5-1. Borg remonte à 5-4. Pour la première fois nous le voyons transpirer, et sur sa nuque ses cheveux blonds ont viré au brun. Une volée fulgurante, 6-4 pour Leconte qui sert. Retour de Borg dans le filet, c'est fini ! Leconte, les bras en l'air, exulte. De l'autre côté du filet, sur la dernière balle de sa carrière, Borg est resté immobile, sans qu'un muscle de son visage tressaille, tout droit. Tout droit et immensément seul, déjà. Comme pour jeter un voile sur la scène, le soleil, en cette minute symbolique, s'éteint derrière la montagne.

OLIVIER MERLIN.

RÉSULTATS

Huitièmes de finale. — Vilas (Arg.) bat Smid (Tch.), 6-4, 6-3 ; Glickstein (Isr.) bat Arraya (Pér.), 6-4, 6-2 ; Noah (Fr.) bat Fibak (Pol.), 6-2, 2-6, 6-4 ; Barazzutti (It.) bat Edmondson (Austr.), 7-5, 6-1 ; Purcell (E.-U.) bat Nastase (Roum.), 7-6, 7-6 ; Leconte (Fr.) bat Borg (Suède), 4-6, 7-5, 7-6 ; Wilander (Suède) bat Sundström (Suède), 6-3, 6-1 ; Orantes (Esp.) bat Scanlon (E.-U.), 4-6, 6-2, 6-1.

FOOTBALL

Le Mexique a les meilleures chances d'organiser le « Mundial » 1986

Le Mexique a les meilleures chances d'organiser la prochaine Coupe du monde de football en 1986. Les candidatures des Etats-Unis et du Canada, en effet, « *s'écartent trop des conditions définies par le comité exécutif* » de la Fédération internationale de football (FIFA), selon un communiqué du secrétariat de la FIFA publié le 31 avril à Zurich.

« *Les deux dossiers du Canada et des Etats-Unis ont été bien préparés et dans les deux cas ont disposé aussi des lettres de soutien, d'une part du premier ministre M. Trudeau et d'autre part du président Reagan* » a précisé le communiqué. « *En outre, la candidature du Canada mérite des louanges spéciales pour sa présentation fondée et systématique. Toutefois, elle n'offre que neuf stades — dont un ne peut pas être pris en considération car il s'agit d'une halle à Vancouver — par rapport aux douze stades exigés. Enfin les distances en Amérique du Nord constituent un obstacle presque insurmontable pour l'organisation de la Coupe du monde.* »

Le communiqué de la FIFA ne reprend pas deux arguments qui ont néanmoins dû peser lourd dans la réflexion de la commission spéciale chargée d'examiner les candidatures : le très faible développement du football dans ces deux pays et les difficultés rencontrées par le comité d'organisation des Jeux de Los Angeles pour mettre sur pied le tournoi olympique de football en 1984.

Concrètement, les candidatures des Etats-Unis et du Canada seront soumises le 20 mai au comité exécutif de la FIFA qui doit prendre une décision définitive mais elles n'ont pratiquement aucune chance d'être retenues. Le Mexique peut donc espérer être désigné puisque la commission spéciale de la FIFA a décidé d'examiner seulement son projet. Paradoxalement, ce pays n'est pas dans une situation économique meilleure que la Colombie ou le Brésil qui ont renoncé à présenter leur candidature. Toutefois, le Mexique qui a déjà organisé les Jeux olympiques de 1968, la Coupe du monde de 1970 et les Jeux panaméricains de 1975 bénéficie d'une infrastructure hôtelière et sportive adaptée à une compétition de cette envergure, ainsi que du soutien du président de la FIFA, le Brésilien Joao Havelange.

OMNISPORTS

Les cadres techniques demandent une formation adaptée

« Les cadres techniques du sport français sont désenchantés et las du manque de considération dont font preuve à leur égard les pouvoirs publics. A l'heure où la France organise de grandes manifestations sportives comme les championnats d'Europe de football ou de basket-ball, ils ne peuvent admettre leur absence de statut et les conditions dans lesquelles ils continuent à exercer leur métier. »

C'est ce qu'a déclaré MM. Pierre Guichard, président de l'Association des directeurs techniques nationaux (D.T.N.) le 31 mars au cours d'une conférence de presse donnée en compagnie de M. Jacky Braun, président du groupement des entraîneurs nationaux, et de M. Jean Boiteux, président du syndicat des conseillers techniques.

En raison du manque de moyens, d'une absence de promotion et du flou juridique de leur situation, nombreux sont les cadres techniques qui, depuis le rattachement des enseignants d'éducation physique à l'éducation nationale, demandent de réintégrer un poste d'enseignant : « *Le bénévolat a des limites,* a dit M. Guichard.

Pour enrayer cette hémorragie et doter le sport français d'un encadrement de qualité, celui-ci a proposé la création d'un professorat de sport qui serait attribué après quatre années d'études dans les centres régionaux d'éducation physique et sportive (CREPS) transformés en instituts régionaux universitaires de sport (IRUS). « *Tant que tout le monde, tous les ministères ne se sentiront pas concernés, nous resterons une petite nation sportive* », a conclu M. Guichard.

FAITS ET JUGEMENTS

Trois nouvelles inculpations dans l'affaire de l'association du tourisme du Doubs

L'enquête conduite par l'antenne bisontine de la police judiciaire à la suite de la plainte déposée en décembre 1982 par le président de l'association départementale du tourisme du Doubs (A.D.T.) contre le directeur de cet organisme, M. Bernard Walger, a fait apparaître des irrégularités de gestion dans une autre association dont M. Walger est le président.

Les Plaisirs de la randonnée, fondés en 1977, semblent n'avoir eu aucune activité depuis cette date, ce qui ne les empêcha pas d'obtenir des subventions du conseil général, subventions dont seul M. Walger paraît avoir profité. Celui-ci a déjà été inculpé de faux et usage de faux, escroquerie et abus de confiance (*le Monde* du 21 décembre 1982).

Trois autres personnes ont également fait l'objet d'une inculpation liée à la découverte d'un trou de 3,5 millions de francs dans le budget de l'A.D.T. : MM. Jean-Marie Fritsch publicitaire à Dijon, Etienne Duchezeau, directeur d'un hebdomadaire, *Besançon Avenir*, et M[e] Jean Vercelotti, notaire à Quingey (Doubs), maire (R.P.R.) de cette commune et vice-président du conseil général du Doubs. Contrairement à M. Walger qui avait été incarcéré quelque temps, ces trois personnes ont été laissées en liberté.

● RECTIFICATIF. — La durée de la garde à vue préconisée par la commission des lois du Sénat, notamment pour les crimes commis par plusieurs personnes, n'est pas de trois jours maximum, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 1er avril, mais de quarante-huit heures. Au délai habituel de la garde à vue (quarante-huit heures maximum) s'ajoute, en effet, une prolongation possible de vingt-quatre heures renouvelable une fois.

● *Le garde du corps de M. Ben Bella libéré.* — Youssef Hachem, vingt-cinq, le garde du corps de M. Ahmed Ben Bella, appréhendé par la police le 25 janvier à Montmorency (Val-d'Oise), dans la villa de l'ex-président algérien, a été remis en liberté sur décision de la chambre d'accusation d'Amiens, a-t-on apris le 30 mars de source judiciaire. Youssef Hachem, lors de son arrestation, était recherché depuis le 9 juin 1982 en vertu d'un mandat d'arrêt lancé contre lui par le juge d'instruction de Senlis (Oise) pour un hold-up commis le 5 juin 1981 contre la société Le Béton S.A., à Précy-sur-Oise.

● *Condamnation d'un jeune des Minguettes.* — Antonio Manunta, vingt ans, surnommé Tunch poursuivi pour « *outrage et rébellion à agent* » après les échauffourées du 21 mars au quartier des Minguettes, à Vénissieux (Rhône), a été condamné, le 31 mars, par le tribunal correctionnel de Lyon à cinq mois de prison, dont trois avec sursis.

M. Pinard (P.S.) n'a pas diffamé le Syndicat indépendant de la police

Le tribunal correctionnel de Besançon a relaxé, mercredi 30 mars, M. Joseph Pinard, député (P.S.) du Doubs, poursuivi pour diffamation par le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.).

Une polémique avait opposé, aux mois de septembre et octobre 1982, la majorité et l'opposition à propos de l'importance des services d'ordre chargés de protéger les ministres en déplacement. A cette occasion, M. Pinard avait confondu le S.I.P.N. et la F.P.I.P., autre syndicat de policiers, marquée à l'extrême droite (*le Monde* daté 3-4 octobre 1982).

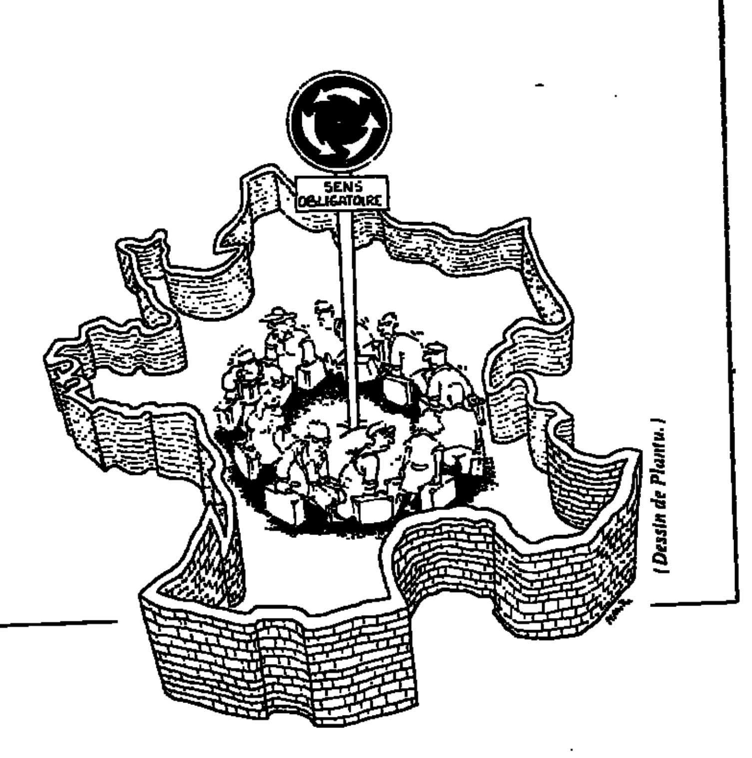
Le député avait publié un rectificatif dans les heures suivantes. Son avocat a fait remarquer durant l'audience que son client était de bonne foi et n'avait pas essayé de se disculper.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

POUR NE PAS PERDRE AU CHANGE

L'Hexagone fermé à double tour ?
L'installation des mesures de contrôle des changes provoque de toutes parts de très vives réactions. Toutes ne sont pourtant pas négatives.
On verra à la lecture des dépêches de nos correspondants à l'étranger et en France que, si certains se trouvent dans des situations délicates, d'autres en revanche ont les meilleures raisons de se réjouir.
Où partiront les Français cet été, et dans quelles conditions ?
Nous avons essayé de répondre à cette question.



(Dessin de Plantu.)

• A L'ÉTRANGER

Espagne : un coup de chance ?

DES vingt-cinq millions de touristes qui ont séjourné en Espagne en 1982, six millions, soit près d'un sur quatre, étaient de nationalité française. Ils y ont dépensé près de 4 milliards de francs. C'est dire que les mesures de restriction de change décidées à Paris ont eu un impact tout particulier à Madrid. Mais si elles ne constituent évidemment pas une bonne nouvelle, elles ne font pas pour autant figure de catastrophe.

Deux genres de touristes français bien différenciés visitent l'Espagne. D'une part, ceux de budget modeste qui se rendent en voiture vers les régions proches de la frontière, essentiellement la Costa Brava, meilleur marché que la Côte d'Azur, et qui préfèrent généralement le camping à l'hôtel. Ceux-là ne seront guère affectés par les mesures de restriction, car leurs dépenses sur place ne dépassent pas, en général, le plafond de 2 000 francs. Il existe un tourisme français de plus haut niveau à destination de la Costa del Sol (aux environs de Malaga), des Baléares ou des Canaries, qui pourrait être davantage touché par les nouvelles limitations. Il est vrai, toutefois, que le tourisme de luxe, celui qui se concentre vers certaines plages huppées, au sud de Malaga, correspond en grande partie à une catégorie de voyageurs disposant de plus de facilités pour « tourner » la législation sur les changes.

Dépaysement à bon marché

Les répercussions pour le secteur hôtelier seront sans doute limitées, car les Français sont loin de constituer ses clients les plus assidus, soit qu'ils préfèrent le camping, soit qu'ils disposent en Espagne d'un appartement ou d'une maison. En 1982, le nombre total de nuits passées dans les hôtels du pays par les ressortissants français était de six millions contre vingt-deux millions pour les Britanniques, pourtant deux fois moins nombreux. Cette année, ce sont les hôtels de quatre ou cinq étoiles situés sur la Costa del Sol qui devraient être les plus touchés par les mesures prises à Paris, d'autant que l'on attendait une progression encourageante du tourisme français dans cette région (quelque deux cent mille personnes au total). Quant aux Français disposant en Espagne d'une seconde résidence, tout porte à croire qu'ils continueront à y venir. Ceux qui, en revanche, projetaient d'y construire une maison, y renonceront sans doute, ce qui pourrait affecter le marché immobilier de la Costa Brava.

Les mesures de restriction pourraient paradoxalement avoir des effets bénéfiques pour l'Espagne, espère-t-on ici. Nombreux sont les Français qui projetaient un voyage vers des contrées plus éloignées et plus onéreuses qui pourraient maintenant s'orienter plutôt vers un séjour au sud des Pyrénées. Un phénomène semblable avait été enregistré en 1969 après l'instauration à Paris du contrôle des changes. L'Espagne est l'un des rares pays susceptibles d'offrir aux voyageurs venus de France un certain dépaysement, tout en ne grevant pas leur budget au-delà des nouvelles limites légales. Les responsables du tourisme entendent d'ailleurs lancer rapidement une campagne sur ce thème.

THIERRY MALINIAK.

• EN FRANCE

Dans le Var : cote d'alerte pour le camping

PREMIER département d'accueil par l'addition de ses divers moyens (hôtellerie, locations meublées, gîtes, V.V.F. et cent soixante mille places de camping homologuées), le Var est en effervescence, à la suite des mesures prises par le gouvernement. Une estimation du président départemental de l'hôtellerie de plein air fait évaluer à quatre cent mille le nombre des campeurs supplémentaires à répartir sur l'ensemble de la côte méditerranéenne – en particulier l'habituelle clientèle française d'Espagne.

Or le Var a, depuis longtemps, dépassé la cote d'alerte dans ce domaine puisqu'on a noté en août dernier une occupation des campings à 200 % de la capacité normale. C'est dire qu'on s'attend ici à une explosion du camping sauvage. Plusieurs réunions de travail sont prévues à la préfecture où se rencontreront les professionnels du tourisme, les élus et les différents services de l'administration. Dès maintenant, on entend développer les dispositions prises l'an dernier. D'une part, plus large ouverture des « zones de délestage » à Grimaud, Hyères, Le Muy et de diverses « zones de loisir » normalement occupées par un stationnement d'un jour. D'autre part, les huit « stations de guidage » situées au péage des autoroutes et aux diverses entrées du département auront la tâche accrue d'informer les vacanciers sur les saturations, quitte à les orienter vers les campings de l'intérieur du département. L'espoir d'un étalement est très minime pour l'hôtellerie de plein air, toujours sollicitée en juillet et en août. Curieusement, alors que l'on s'attendait à une défection de la clientèle allemande, effrayée par le rush prévu, les réservations ont, au contraire, afflué d'Allemagne dès l'annonce des mesures gouvernementales.

Dans l'hôtellerie classique, de caractère surtout familial dans le Var, on est complet tous les ans en juillet et en août. Là, on espère un étalement relatif portant sur dix jours en début et en fin de saison, avec de rares débordements sur juin et septembre.

En revanche, dans les Alpes-Maritimes, où dominent les trois et quatre étoiles, c'est le statu-quo. La clientèle française et étrangère de cette hôtellerie de haut de gamme fait ses réservations longtemps à l'avance.

Du côté des gîtes ruraux, des gîtes et campings à la ferme, les nouveaux candidats ont peu à espérer, dans la mesure où la plupart des places sont, là aussi, retenues à l'avance. Toutefois, l'intérieur du département offrira sans doute quelques possibilités.

Du côté des locations meublées, elles aussi souvent retenues, il semble que la conjoncture suscite des offres nouvelles d'hébergement. Toutefois, elles ne sont pas toujours acceptées par les offices de tourisme, en raison de conditions parfois peu satisfaisantes, sinon improvisées.

Une certitude : outre la menace du camping sauvage, les services publics auront à faire face aux conséquences de la loi de l'offre et de la demande. La surveillance des prix et de la qualité des services de toute nature seront au premier plan des préoccupations au cours des prochaines réunions à la préfecture. La conclusion vient de la directrice de l'office du tourisme de Toulon : « *Pour y voir plus clair, il faut attendre encore au moins quinze jours.* »

JEAN RAMBAUD.

En Bretagne : veillée d'armes

« *BIEN sûr il y aura plus de monde cette année, mais on ne s'attend pas à être submergés...* » Le patron de l'hôtel Saint-Yves à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) reste prudent. « *Nous nous sommes déjà réunis pour faire le point. Nous comptons sept cents lits. L'an dernier jusqu'au 12 juillet il y avait encore de la place. Cette année nous avons déjà constaté qu'après le 15 août il y avait cassure. Les hôtels une étoile sont les premiers à afficher complet, mais il reste les deux et trois étoiles.* » Perros-Guirec attend de pied ferme ses visiteurs...

Même son de cloche chez les habitués des stations estivales. « *La capacité d'accueil de Lorient et de sa région est suffisante,* affirme-t-on au syndicat d'initiative, *sauf, comme d'habitude, les 14 juillet et le 15 août.* »

M. Roger Péant, président des syndicats d'initiative régionaux est catégorique. Il y aura de la place pour tout le monde en Bretagne cette année. « *On fermera les yeux sur le camping sauvage.* » Les loueurs de meublés ont reçu la consigne de ne pas faire flamber les prix, d'accepter des locations à la quinzaine, ou même à la semaine. Des points d'accueil jalonneront les postes frontières de la Bretagne. Les estivants y trouveront la liste des locations, places d'hôtel, campings encore disponibles.

Il est vrai que les Français n'ont pas hésité à réagir. « *Depuis janvier nous recevions cent lettres d'information par jour, nous en recevons trois cent cinquante depuis le début de la semaine* », affirme-t-on au Comité régional du tourisme, et puis cette année on attend encore plus d'étrangers que d'habitude. « *En général,* affirme-t-on, *sur la côte de granit rose ils « font » l'avant et l'arrière-saison. Cette année le taux de change leur est favorable. Ils sont déjà là...* »

Si les stations s'attendent à connaître des heures de pointe difficiles dans les secteurs déjà saturés (Quiberon, Carnac ou Bénodet) c'est le moment pour la Bretagne affirme-t-on de jouer de tous ses atouts. « *Où qu'on soit, la mer est toujours à quelques minutes de voiture,* affirme-t-on au comité régional. *Nous allons faire la promotion du tourisme itinérant de la Bretagne tonique.* » Déjà l'Association bretonne des relais itinéraires propose « *toutes les formes de randonnées à pied et à cheval, en calèche, à vélo... et un réseau de gîtes-étapes.* »

Le Comité de promotion touristique des canaux et voies navigables de l'Ouest rappelle qu'une liste de loueurs de bateaux est à la disposition des vacanciers. Bref, ce sera bien le diable si parmi les mille hôtels, les deux cent cinquante mille lits de camping, sur le million de lits bretons, il n'y en a pas pour chaque visiteur de cet été...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.



POUR NE PAS

Italie : les Allemands compenseront...

SANS prendre des proportions alarmantes, les effets des mesures décidées par le gouvernement français en matière de contrôle des changes ne vont pas moins se faire sentir négativement sur l'industrie touristique italienne, qui, depuis le début de la décennie, est une source non négligeable de devises étrangères (quelque 10 milliards de dollars par an). L'Italie étant, au demeurant, au premier rang en Europe pour la contribution du tourisme aux comptes de la balance des paiements.

Les Français ne sont pas les plus nombreux parmi les touristes qui passent leurs vacances dans la péninsule, aussi les Italiens espèrent-ils compenser une partie du manque à gagner qu'on peut prévoir grâce aux Allemands (44 % du total des touristes qui se rendent dans leur pays), qui, eux, disposent en outre d'une monnaie forte.

Les Français représentaient, en 1982, 9 % du total des touristes étrangers en Italie : leur nombre était en outre en augmentation constante, 14 % entre 1981 et 1982. En termes de nuits passées en Italie au cours de 1981 (les chiffres de l'année 1982 ne sont pas connus) par des Français, leur nombre s'élève à 7,8 millions. En ce qui concerne le nombre des passages à la frontière pour cette même année, il s'élève à 7,5 millions. Le nombre des clients d'hôtel et de camping de nationalité française ayant séjourné en Italie en 1981 était de 2,3 millions : on estime en général que le nombre des touristes français en Italie varie entre 2,5 et 3 millions et qu'ils passent en moyenne 3,9 jours dans la péninsule. Ils y ont dépensé en 1982 l'équivalent de 850 milliards de lires.

Selon le directeur de l'institut pour la promotion du tourisme italien à l'étranger, M. Moretti, « *les Français représentent une bonne clientèle pour les hôtels de catégorie moyenne et supérieure* ».

« *Ce qui est à craindre cette année, c'est qu'une fois de plus ce soit le Sud qui soit pénalisé, car c'est la zone la plus difficile à atteindre en voiture, mais ou se rendaient 45 % des touristes français*. » En fait, les Italiens notent, non sans amertume, qu'avec 2 000 francs le touriste français pourra tout juste arriver jusqu'à Florence et repartir. Ils attendent les normes des réglementations aux exportations de devises pour prendre des mesures en conséquence. Certes, l'attrait de l'année sainte devrait quelque peu compenser la diminution du nombre de touristes empêchés de venir par les mesures Delors. Mais les pèlerins ne sont en général pas les plus dépensiers...

Les plus touchés par les restrictions à l'exportation des devises seront moins les grands centres touristiques (villes, musées ou plages), dont une bonne partie de la clientèle est constituée par des voyages organisés, que les villes frontalières.

PHILIPPE PONS.

Portugal : la filière des émigrés

« C'*EST une mesure inquiétante qui restreint la liberté de circulation des gens et démontre l'insuccès des tentatives de redressement économique des socialistes français* », a déclaré mardi 29 mars M. Nandim de Carvalho, secrétaire d'État au tourisme, à propos des restrictions financières imposées aux Français désirant voyager à l'étranger. « *Aujourd'hui même*, a-t-il poursuivi, *je demanderai au ministère des affaires étrangères de suivre de plus près la situation*. »

D'une manière générale, on ne croit pourtant pas à Lisbonne à l'efficacité de la décision prise par le gouvernement de M. Mauroy. En 1971, les autorités portugaises avaient adopté une disposition semblable, personne ne pouvant échanger plus de 7 000 escudos par an. Puis la limite a été portée à 30 000 escudos, mais cela n'a jamais empêché ceux qui avaient de l'argent de sortir du pays. « *Il y a toujours une combine, et dans le cas présent ce n'est même pas la peine de faire un grand effort d'imagination* », assure-t-on dans les milieux liés au tourisme, où l'on rappelle ce qui à ce sujet a déjà été publié dans la presse française : « *Quelle est la famille qui, à Paris ou ailleurs, ne connaît pas un émigré portugais ? Il suffit donc de lui verser une somme en francs français pour toucher au Portugal l'équivalent en escudos.* » A la limite, ajoute-t-on, le Portugal et l'Espagne en feront bénéficier beaucoup de Français qui habituellement se rendaient en Suisse ou en Yougoslavie, par exemple, et pourraient se décider cette année à traverser les Pyrénées.

Derrière l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne, la France occupe la quatrième place parmi les pays fournisseurs de tourisme pour le Portugal. En outre, et contrairement à ce qui se passe dans la plupart des cas, il s'agit d'un marché en hausse. Ainsi, pour les deux premiers mois de 1983 et en comparaison avec la même période de l'année précédente, le nombre de touristes français au Portugal a augmenté de plus de 9 %. C'est un touriste qui dépense en moyenne moins d'argent. En compensation, il est moins attiré par les plages touristiquement encombrées du sud du pays : avantage que les responsables portugais ne manquent pas de signaler.

JOSÉ REBELO.

Grèce : dans l'espoir d'un « tourisme noir »

AUCUNE déclaration officielle jusqu'ici n'a commenté les restrictions imposées aux Français passant leurs vacances à l'étranger. Pourtant, ces mesures affectent directement la Grèce, pays à vocation touristique, mais la « solidarité socialiste » semble jouer, et les dirigeants athéniens, déjà criblés de flèches pour leur politique économique, peuvent difficilement critiquer ceux de Paris. Les milieux officiels grecs font donc preuve de réserve tout en ne dissimulant pas leur désappointement. Quant aux professionnels grecs du tourisme, ils sont atterrés.

En effet, avec la marine marchande et les travailleurs émigrés, le tourisme est la principale source de devises pour ce pays qui connaît un déficit chronique de la balance des paiements. Le gouvernement s'attendait à une relance du mouvement touristique qui avait enregistré un fléchissement sur le marché européen au début de cette année. Le gouvernement tablait sur la dévaluation de la drachme et les responsables du tourisme avaient misé sur l'apport français puisque, en 1982, il avait été enregistré 335 366 touristes français contre 296 404 en 1981, soit une progression de l'ordre de 13 %. La France se plaçait ainsi en quatrième position derrière la Grande-Bretagne, la République fédérale allemande et la Yougoslavie. Or, si l'on estime à 410 dollars en moyenne l'apport de chaque touriste étranger, la défection française va entraîner un sérieux manque à gagner pour l'économie grecque.

Sur le plan politique, la presse gouvernementale se trouve mal à l'aise pour critiquer les mesures prises à Paris, car elle ajouterait aux problèmes des dirigeants socialistes grecs. En revanche, la presse d'opposition ne rate pas cette occasion de dénigrer les expériences socialistes actuellement en cours en Europe occidentale et ironise sur « *la socialisation des vacances* » en France.

Sur un autre plan, les mesures de restriction prises par le gouvernement français auront un effet psychologique en Grèce. En effet, dans ce pays, le tourisme est un phénomène de société touchant toutes les classes et toutes les régions, et dont les retombées sont importantes tant sur le plan matériel que social et psychologique. Le tourisme a entraîné une nette modification de l'équilibre socio-économique, et tout ce qui touche ce secteur est ressenti par l'ensemble des Grecs. Il est donc possible de se demander si les adversaires déclarés ou non de la présence française ne vont pas exploiter ce genre d'amertume.

Sur un plan purement pratique, les milieux professionnels grecs doutent de l'efficacité de ces mesures frappant les touristes français. Ces milieux pensent en effet qu'un certain « tourisme noir » ne manquera pas de s'organiser, car les milliers de Français passant régulièrement leurs vacances en Grèce n'auront aucun mal à bénéficier de « compensations privées » qui ne seront pas pour déplaire aux Grecs.

Enfin, les autorités grecques se préparent à affronter les problèmes d'un « tourisme sauvage » déja très développé. Il s'agit, en dehors des marginaux, des touristes français qui viennent en Grèce sans titre de voyage valable, sans assurance contre les accidents, qui provoquent des bavures de toutes sortes, tombent régulièrement « en panne de devises ». Chaque année, les autorités consulaires françaises procèdent à des centaines d'interventions et, cet été, après la fermeture du consulat général de Thessalonique, celui d'Athènes aura du pain sur la planche.

MARC MARCEAU.

Tunisie : négociations en cours

LES restrictions apportées aux dépenses des Français se rendant à l'étranger risquent de porter un coup dur à l'économie tunisienne qui, en moins d'un mois, voit sérieusement menacer ses deux principales ressources en devises.

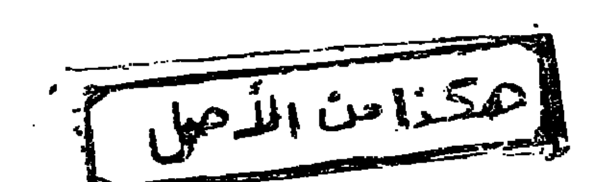
Après la baisse du prix du pétrole qui va probablement nécessiter des réajustements budgétaires, les inévitables répercussions de la décision française sur le tourisme préoccupent au plus haut point les autorités qui, dans l'attente de connaître les dispositions exactes qui seront arrêtées par Paris, s'abstiennent de tout commentaire.

Avec près de quatre cent mille visiteurs et trois millions de nuitées ayant permis en 1982 l'équivalent de 92 millions et demi de dinars (1) d'entrées en devises, la France se classe au premier rang de l'industrie touristique tunisienne dont elle représente 27 % de la clientèle devant l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Italie, les pays scandinaves et la Belgique. La réduction à 2 000 francs par an des allocations de devises des touristes français sera donc obligatoirement ressentie non seulement au niveau du budget de l'État, mais aussi dans l'hôtellerie, où des investissements importants se sont poursuivis ces dernières années. Il est d'ores et déjà prévisible que les Français qui venaient deux ou trois fois par an n'effectueront plus — au mieux — qu'un seul séjour, et si les voyages à forfait demeureront encore possibles leur durée sera inévitablement réduite.

A l'Office du tourisme et du thermalisme, on se borne à déclarer pour le moment que « *l'heure est à la réflexion* » et que des contacts sont en cours avec les partenaires touristiques français afin d'envisager les formules permettant de limiter les pertes. L'agence Tunis-Afrique Presse a toutefois fait état lundi 28 mars dans une dépêche datée de Paris « *d'informations rassurantes* » après les entretiens que l'ambassadeur M. Hedi Mabrouk venait d'avoir avec les autorités françaises « *dans le cadre du développement des échanges humains entre les deux pays et au service de leur intérêt mutuel bien compris* ». Selon l'agence tunisienne, « *des dérogations seraient consenties au profit de certains pays, parmi lesquels la Tunisie, liés par des accords particuliers à la France* ».

MICHEL DEURÉ.

(1) Le dinar tunisien vaut environ 11 francs.



PERDRE AU CHANGE

Dans les Alpes : l'été en surcharge

L'HIVER fut excellent, l'été s'annonce remarquable : la montagne fera, plus encore que les autres années, recette. Dans les grandes vallées alpines, qui voyaient chaque été déferler le flot des voitures et des autocars en partance pour les grands cols ou les tunnels conduisant en Italie, en Suisse ou en Autriche, on a appris avec un plaisir certain l'annonce des mesures gouvernementales visant à limiter les voyages à l'étranger. *« Le Tyrol autrichien, le Valais suisse et les Alpes italiennes ont beaucoup de charme,* souligne un hôtelier de Morzine (Haute-Savoie), *mais nos montagnes et nos vallées renferment des trésors naturels exceptionnels comme les parcs nationaux de la Vanoise, des Ecrins ou du Mercantour, des sites remarquables comme le Mont-Blanc. Il fallait bien qu'un jour on incite — même vigoureusement — les Français à aller voir ce qui ce passe chez eux. »*

La montagne française s'est beaucoup équipée au cours des quinze dernières années. Sur ses pentes se sont édifiées des dizaines de stations nouvelles ; quant aux anciens villages savoyards et dauphinois qui accueillent depuis trente ans, parfois cinquante, l'hiver des skieurs, l'été des promeneurs et des alpinistes, ils ont considérablement augmenté leur capacité en lits. A elles seules les stations de ski des Alpes du Nord, reconverties l'été en « oasis de loisirs multi-services », disposent de plus de cinq cent mille lits. Certaines stations, conçues à l'origine pour la seule pratique des sports d'hiver, ont su négocier parfaitement ce virage estival. Beaucoup rivalisent d'imagination pour proposer des stages de tennis, de voile, de golf, de danse, de musique ou de langues...

Pour les « déçus » de l'étranger

Retenir à la montagne, même par mauvais temps, une, parfois deux semaines, des citadins habitués au soleil et à la cohue des plages méditerranéennes apparaissait il y a quelques années encore comme une gageure. Le pari lancé par quelques promoteurs de la neige a été gagné, et certaines stations ont affiché complet l'été dernier entre le 10 juillet et le 15 août.

Mais toutes les stations des Alpes du Nord n'eurent pas cette chance. Beaucoup, beaucoup trop, sont encore partiellement fermées entre les mois de mai et de décembre. Moins bien équipées que leurs aînées, proposant une palette d'activités plus réduite, elles risquent d'être moins attrayantes pour les « déçus » des vacances à l'étranger.

Annoncées trois mois avant le grand rush estival, les décisions gouvernementales rendent plutôt perplexes les responsables du tourisme. Ils s'attendent que les demandes affluent dans les stations connues comme Chamonix, Megève, Flaine ou les Arcs, stations qui généralement sont complètes du 10 juillet au 20 août. *« Nous refuserons un peu plus de monde encore que les autres années »*, soupire un promoteur de l'« or vert », qui aimerait bien remplir ses « lits » avant le 10 juillet et après le 20 août. *« Nous retournons une nouvelle fois à la case départ. En France, le vrai problème des vacances reste celui de l'aménagement du temps. Oui au repli sur l'Hexagone, à condition que les vacanciers se déploient sur d'autres périodes que les semaines surembouteillées de juillet et d'août. »*

CLAUDE FRANCILLON.

En Corse : le moral est revenu

LES professionnels corses du tourisme respirent. Ils avaient craint le pire, et les voilà ragaillardis par la décision gouvernementale sur la restriction des changes. Ils comptent bien accueillir dans l'île une partie des touristes « recyclés ».

Le sourire entendu, les hôteliers ajacciens soupirent avec philosophie : d'un mal naît toujours un bien. Ce bien, il arrive à point pour sauver du marasme une saison 1983 fort mal engagée. Jamais, en effet, la profession n'avait connu une pareille chute dans les réservations, une telle cascade d'annulations. Agences, caristes, associations se décommandaient, entraînant une diminution de 30 % des engagements pour les séjours en groupes et 10 à 20 % pour les séjours des particuliers.

Ce marasme inhabituel, il a, bien entendu, des raisons politiques. La Corse, frappée par la violence xénophobe, n'apparaissait plus terre hospitalière. Ainsi a réagi une partie de la clientèle, tandis que les hôteliers pestaient contre les médias qui, à leur goût, en ont trop fait. Ce climat particulier a même conduit le proviseur du lycée technique d'hôtellerie et de tourisme de Nice à annoncer qu'il n'enverrait pas ses stagiaires en Corse comme il le faisait chaque saison. Ce qui lui a valu une réponse courroucée de M. Prosper Alfonsi, président de l'assemblée de Corse : *« L'attitude timorée de certains, la recherche de l'excès ou du sensationnel chez d'autres, ne sauraient suffire à dissimuler une réalité que chacun peut objectivement constater : le calme et la paix civile règnent en Corse. »*

Il n'empêche : le choc était créé. Et il était difficile de remonter le handicap de l'insécurité. Depuis une semaine, pourtant, l'annonce des mesures gouvernementales se conjugue avec un autre facteur tout aussi important : l'effet Broussard. *« C'est notre meilleur agent touristique »*, reconnaît un professionnel, qui voit dans les coups de filet du commissaire le meilleur argument pour sécuriser la clientèle potentielle traumatisée par la période précédente.

Mais, paradoxalement, si ces nouvelles conditions apparaissent nécessaires à la reprise de l'activité touristique, elles ne sont cependant pas suffisantes pour renverser fondamentalement la situation. A la délégation régionale du tourisme, en effet, on fait observer que l'avant-saison est déjà compromise. Nombreux sont, par exemple, les hôteliers qui ont décidé de retarder l'ouverture de leur établissement. Traditionnellement, l'avant-saison débutait à Pâques. Elle aura cette année un bon mois de retard. Quant à la pleine saison, elle risque, elle, d'être sursaturée. Reste l'après-saison, habituellement bonne dans l'île. C'est pour cette période-là que les professionnels attendent un gonflement substantiel de la demande.

Plus préoccupante encore est la difficulté d'organiser et d'ajuster l'offre aux variations de la conjoncture. Cela tient à la rigidité des comportements, notamment chez les hôteliers insulaires, qui misent trop souvent sur le boom de juillet-août. Il faut tenir compte aussi de la faiblesse des structures promotionnelles, tel le Comité régional du tourisme, qui, après trois ans de gestion défaillante et d'investissements contestables, n'est pas loin de mettre la clé sous la porte avec un passif cumulé de 1,5 million de francs.

Les efforts entrepris par M. Émile Arrighi de Casanova, son nouveau président, ne lui ont pas encore permis de retrouver une assise suffisante pour jouer pleinement son rôle. De plus, la réorganisation des compétences en matière économique autour de l'assemblée de Corse est un autre facteur d'incertitude qui touche aussi le C.R.T. Reste que les professionnels du tourisme ne veulent pas laisser passer l'aubaine offerte par la gauche. Ils ne savent pas encore comment en profiter, mais, enfin, le moral est revenu.

DOMINIQUE ANTONI.

POINT DE VUE

Un éditeur sinistré

par ADELAIDE BARBEY (*)

ON n'avait jamais vu cela dans l'édition : un éditeur entreprenant se retrouve du jour au lendemain condamné, sans verdict et sans appel. Et cela alors même que les libraires ont soutenu fidèlement ses efforts à l'ouverture de la saison touristique tandis que son public lui témoigne depuis plus de cent cinquante ans son attachement renouvelé !

Il s'agit des Guides bleus, qui viennent d'être fermement conviés à faire l'impasse sur une année d'activité. Un éditeur de guides de voyages c'est aussi un professionnel du tourisme : les nouvelles modalités du contrôle des changes frappent de plein fouet les Guides bleus, entraînant sans nul recours possible une perte du chiffre d'affaires considérable. S'adressant d'abord à la clientèle individuelle, la plus curieuse, la plus avide de découvertes mais aussi de liberté, les Guides bleus ont misé depuis des années sur le choc des cultures, l'enrichissement mutuel, la connaissance partagée. Participant à une évolution du tourisme qui n'est que le reflet de l'ouverture au monde de la société française, ils ont fondé toute leur dynamique sur le développement de voyages intelligents, culturels au sens large du terme, à la fois curieux et respectueux des différences. Cette dynamique est stoppée net sans que le repli sur la France puisse en compenser les effets et sans que l'on puisse espérer un développement soudain de l'intérêt des hommes d'affaires et des clients des voyages organisés pour les guides touristiques...

Or c'est bien grâce aux Guides que le tourisme prend toute sa valeur, celle de l'échange, de la rencontre, du « commerce » dans son sens le plus noble. Et combien de succès de notre commerce extérieur sont nés d'une sensibilité aux pays étrangers formés d'abord par des voyages touristiques ! Ces mesures signifient pour les Guides bleus la mise en péril de ce qui a été entrepris pour entretenir des titres constamment mis à jour, sans compter les difficultés qui attendent la carrière commerciale de ceux dont la publication doit intervenir dans quelques semaines ; c'est le cas du monumental Guide bleu Chine, tant attendu... C'est rayer d'un trait une part importante de la production et du marché de l'édition française, interrompant des projets en cours, limitant les investissements prévus, réduisant le travail des fournisseurs (papetiers, compositeurs, imprimeurs).

Et qui comprendrait que les Guides bleus ne soient pas fidèles au rendez-vous des voyages de 1984 avec une production aussi importante, aussi diversifiée, aussi fiable qu'elle a toujours été ? On ne refait pas un fonds d'édition en deux mois, quand il faut deux ou trois ans pour créer un Guide bleu... Sans oublier nos partenaires étrangers à qui nous devons chaque année de nouvelles éditions.

C'est aussi saborder des opérations de promotion et des campagnes de publicité déjà amorcées, *c'est associer à cette condamnation des libraires qui ont déjà constitué leurs stocks dans un domaine où ils pouvaient jouer à fond leur rôle de conseillers...*

Que les lecteurs des Guides bleus voyagent « jeans » ou « routards », catégories de voyageurs directement touchées par ces mesures, qu'ils voyagent « bleus » ou « guides A », ils voyagent bien sûr par goût de l'aventure, du dépaysement, ce qui est aujourd'hui condamné, mais tout *autant par souci de connaître,* de rencontrer, d'aimer d'autres peuples, *ceux des provinces françaises,* mais davantage encore ceux des contrées *étrangères. Aujourd'hui, c'est de tout* cela qu'il faut se priver.

(*) Directrice des Guides bleus (Hachette).

PLAISIRS DE LA TABLE

Il Ristorante Tiepolo

JE ne dirais pas que c'est « le meilleur italien » de Paris. Mais, à coup sûr, voilà bien le plus intéressant, le plus « apprenant ».

Le bon Mario, fatigué, avait lâché la barre. Ses remplaçants n'ont eu les moyens que de rafraîchir un peu la salle, de l'approprier. Mais, surtout, ils veulent en faire une vitrine de toute la cuisine italienne, que finalement, à travers les éternels même plats, nous connaissons mal en France. Ainsi nous savions que le Parme et le San Daniele n'étaient pas même chose (et encore ! j'ai vu, sur la carte d'un autre italien, annoncé : « jambon de Parme San Daniele ! »), mais nous ignorions le Sauris, légèrement fumé au bois de genièvre, remarquable. Il est originaire du Frioul, tout comme Giuseppe Dalla Turca, nouveau propriétaire de ce *Ristorante Tiepolo* (7, rue des Ecoles — tél. 326-83-59 — fermé dimanche) et dont la jeune femme, Germaine, Française, a appris la cuisine avec sa belle-mère, cuisinière en maison bourgeoise avant de tenir un restaurant en Italie.

Ce jambon de Sauris n'est qu'un exemple. La carte propose quinze antipasti (hors-d'œuvre) parfaitement expliqués et quelquefois originaux, comme cette recette médiévale de chapon, raisins de Corinthe, huile d'olive, citron et orange. Autant de plats de pâtes (avec possibilité d'assortiments), des poissons (*scampi al gorgonzola*), des viandes (dont le *vitello tonato*, ce veau au thon qui sera encore meilleur à mon goût froid, cet été), mais aussi l'épaule de cochon mijotée dans le lait accompagnée de polenta (*maiale alla salsa di latte*) ou le *faisan al barolo* (faisan en marinade au vin de Barolo).

Et cela m'amène à la carte des vins de Dalla Turca. Non seulement elle est riche en vins de son pays mais ceux-ci sont classés par régions et accompagnés d'une notation indiquant avec quels plats les boire.

Que dire encore ? Que les fromages italiens ne se résument point ici dans le seul gorgonzola et qu'avec le parmesan on vous servira poire ou pomme fruit, ce qui est à la fois sagesse diététique, retour aux sources et initiative osée : que tous les apéritifs du pays sont là, y compris l'impertinent Rabarbaro (à la rhubarbe), avec aussi toutes les « grappa »... Oui, cette carte est instructive qui vous fait connaître la cuisse de porc fumé de l'Alto-Adige, la poutarque de thon de Sardaigne, la moutarde de Crémone, la « douceur turinoise » du grand chef « Artusi », le gâteau de figues du Frioul, etc. etc.

Les prix sont évidemment en conséquence, mais, du moins, pour 200 F, ferez-vous ici un « vrai » voyage à travers la cuisine d'Italie.

∴

Il Tiepolo est donc un restaurant à noter parmi les ambassades étrangères. Cela n'ôte rien à ce que j'écrivais il y a peu et pour le courant des deux gentils *Pinocchio* (49, rue d'Enghien et 124, avenue du Maine) ni au modeste et satisfaisant *Appennino* (61, rue de l'Amiral-Mouchez), mais laisse loin derrière les autres, très parisiannisés, l'ineffable *Cecconi's* en tête.

LA REYNIERE.

BIBLIOGRAPHIE

● Le tome II de *la Cuisine catalane*, d'Éliane Thibaut Comelade, qui vient de paraître, est, comme les précédents ouvrages de cet auteur, remarquable (Edit. J. Lanore). Elle signera son livre de 15 h 30 à 19 heures à la Closerie des Lilas, le 12 avril prochain. C'est là un ouvrage représentatif du terroir rédigé avec la ferveur d'une passionnée. On y découvrira, de notre Roussillon aux Baléares, l'authenticité d'une cuisine plus variée que l'on imagine et meilleure encore qu'on ne le sait.

● Décerné le premier jour du printemps, le prix littéraire des Relais gourmands a été décerné à *Ervamoira*, de Suzanne Chantal, longue et ennuyeuse dissertation sur le porto et ses familles historiques. Mention spéciale du jury pour le délicieux et picaresque roman de notre confrère Claude Vincent *les Aventures extraordinaires d'Antonin Diol* (Albin Michel), et hors concours le *Festin en paroles*, de Jean-François Revel, un futur classique. — L. R.

MIETTES

● *Toute refaite et toute belle*, la boutique d'épicerie du *Vieux Berlin* (45, rue Pierre-Charron, 3ᵉ, tél. : 720-35-20). Sous la houlette d'Ilse Huguet, vous trouverez là toutes les charcuteries et salades allemandes, des plats cuisinés (boulettes de bœuf), les poissons fumés, les fromages, les bières et les vins d'outre-Rhin. Également une grande variété de pains, dont un pain spécial complet au seigle et graines de lin éminemment digestif. Ouvert tous les jours, sauf dimanche, de 9 heures à 22 heures.

● *A Arnay-le-Duc*, la *Maison des arts de la table* organise (inauguration le 8 avril), et jusqu'en novembre, une exposition : « Le pain, le fromage et le couteau ». Dans le cadre des anciens hospices Saint-Pierre (dix-septième siècle) et grâce à M. Gérard Curie, seront réunis là une moisson d'objets, images, documents, outils et enseignes, liant la coutellerie artisanale, le pain et les fromages. Renseignements : tél. : (80) 52-46-07.

MARSEILLE

Le Cintra « new look »

LA vitrine touristique du Vieux-Port, à Marseille, a enfin retrouvé son intégrité. Le Cintra, l'un des plus célèbres grands cafés de la ville, qui était fermé depuis deux ans par décision judiciaire et dont la terrasse aveugle défigurait le quai des Belges, a cédé la place à deux restaurants indépendants et de formules différentes. Ils se sont installés dans les murs de ce qui fut entre les deux guerres le temps de la bouillabaisse marseillaise, le restaurant Basso, auquel Le Cintra avait lui-même succédé.

Désormais, au rez-de- chaussée, on trouve un restaurant rapide de la chaîne *Free Time*, ouvert de 11 heures à minuit et capable de servir mille clients à l'heure. Cette chaîne, qui possède plusieurs établissements de ce type à Paris, a été créée par le groupe Socopa.

Mais, afin de ne pas livrer tout le centre-ville à ce type de restauration qui a tendance à se cristalliser à Marseille, la municipalité a favorisé l'installation, au premier étage de l'ancien Cintra, d'un restaurant de prestige, le restaurant Mavro, qui porte le nom de son créateur, Georges Mavro. Celui-ci, déjà responsable du restaurant La Presqu'Ile, à Cassis, a fait ses classes chez Gérard Vié à Versailles, chez Alain Senderens à l'Archestrate et chez les frères Troigros à Roanne. C'est dire que la nouvelle cuisine est à l'honneur dans ce nouveau restaurant. Georges Mavro a donné une grande place aux produits de la mer. Sa carte abonde en soupes marines, en coquillages crus ou cuits et en poissons de Méditerranée. Mais le chef a délibérément délaissé les mets traditionnels marseillais (bouillabaisse, bourride, poissons grillés) pour affirmer, dans une carte abondante, ses prétentions à des alchimies culinaires plus subtiles.

JEAN CONTRUCCI.

Philatélie

Nº 1785

FRANCE : Jacques-Ange Gabriel

Le troisième timbre avec surtaxe de la série 1983 des « personnages célèbres » est dédié à l'architecte Jacques-Ange Gabriel (1698-1782). C'est lui qui fut chargé (entre autres) de choisir l'emplacement et de dresser les plans de l'École militaire. Vente générale le 18 avril (22ᵉ/83).

1,60 + 0,30 F, noir, ocre jaune.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Pierre Forget. Tirage trois millions d'exemplaires. Taille-douce.

Mise en vente anticipée :

— Les 16 et 17 avril, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à l'hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple, Paris-3ᵉ. — Oblitération « P. J. ».

— Le 16 avril, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1ᵉʳ et au bureau de Paris 41, 5, av. de Saxe, Paris-7ᵉ, de 10 h. à 17 h., au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15ᵉ. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

MONACO : suite de la première partie du programme 1983.

4) **Émissions groupées**, suite à notre chronique du 19 mars :

— **2,00 F**, Centenaire de la Fondation du collège franciscaine ; dessin de Louis Lacroix, gravé par Jean Pheulpin ;

— **2,60 F**, Centenaire de l'Église Saint-Charles ; maquette de Louis Lacroix, gravure par Eugène Lacaque ;



— **2,00 F**, Projet de nouveau stade (Fontvieille) ; dessin et gravure de Claude Haley ;

(*A suivre.*)

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙33490 Saint-Macaire (Musée régional des P.T.T. d'Aquitaine) depuis le 1ᵉʳ avril, sachet grand format illustré.

⊙06400 Cannes (Palais des festivals), le 9 avril. — Exp. « Le chat dans la philatélie ».

⊙28000 Chartres (hôtel de ville), le 9 avril. — Bicentenaire du premier règlement des pompiers.

⊙83170 Brignoles, les 9 et 10 avril. — 54ᵉ Foire-Exposition.

⊙75008 Paris (station Concorde), du 11 au 16 avril. — Exp. philat. « La R.A.T.P. se modernise ».

⊙59300 Valenciennes (dépôt des tramways), le 15 avril. — Exp. philat. « Floréales 83 ».

⊙94300 Vincennes (mairie), les 16 et 17 avril. — Exp. philat. et cartophile.

⊙ 59000 Lille (Foire), du 16 au 25 avril. — Foire internat., architecture d'hier et d'aujourd'hui.

⊙ 84000 Avignon (Parc des expos de Châteaublanc), du 19 avril au 4 mai. — Foire expo.

● **CITÉ DU VATICAN** : « Année



Sainte extraordinaire » décrétée par S.S. Jean-Paul II, à l'occasion du 1950ᵉ



anniversaire de la Rédemption, 300, 350, 400 et 2000 lires. Tirage : 1 100 000 séries. Émission du 10 mars.

● **CINÉMA ET PHOTOGRAPHIE** sont les sujets des deux timbres « Europa 83 » qui illustreront les souvenirs édités par l'Union nationale des Photo-Ciné-Clubs des P.T.T. ; deux cartes et deux enveloppes, jumelées (ciné-photo), 18 F la paire ; ou encart numéroté regroupant le tout (obl. Paris et Strasbourg), 38 F. Ecrire : secrétariat de l'U.N.P.C.C.P.T.T., pièce 1005 P, 18, boulevard de Vaugirard, 75740 Paris Cedex 15. Joindre un chèque (non daté) correspondant à la commande.

ADALBERT VITALYOS.



Jeux

échecs Nº 1015

QUAND UN DEMI-POINT SUFFIT

(Quart de finale du Tournoi des Candidats, 9e partie, mars 1983, Moscou.)

Blancs : KASPAROV
Noirs : BELIAVSKY

Défense Benoni.

1. d4	Cf6	17. f3	Cf6
2. Cf3	ç5	18. Fh4! (l)	Rh8
3. d5	d6	19. Cé2!	Tg8
4. Cç3 (a)	g6	20. ç3	Ca6
5. é4	Fg7	21. Cg3! (m)	Df8
6. Fb5+ (b)	Fd7 (ç)	22. Cd-f1!	Ch7 (n)
7. a4	0-0	23. Cé3!	Ff6
8. 0-0	Ca6 (d)	24. Fxf6+	Cxf6
9. Té1 (é)	Cb4 (f)	25. Cg-f5	Ch5
10. h3 (g)	é6 (h)	26. Rf2! (o)	Cf4
11. Ff4! (i)	é5	27. g3!	Ch3+
12. Fg5! (j)	Fç8	28. Ré2! (p)	Fxf5
13. Cd2	h6	29. Cxf5	Txg3 (q)
14. Fh4	g5	30. Cxg3	Dg7
15. Fg3	g4 (k)	31. Tg1 (r)	Tg8
16. hxg4	Cxg4	32. Df2 (s)	abandon

NOTES

a) Entrant dans une formation dérivée de la « défense Benoni » dans laquelle les Blancs ne jouent pas ç2-ç4.

b) Après 6. Fé2, les Noirs ont le choix entre 6..., Ca6 et 6..., 0-0. Par exemple, 6..., Ca6 ; 7. 0-0, Cç7 ; 8. a4, a6 ; 9. Cd2, Fd7 ; 10. Cç4, b5 ; 11. é5!, dxé5 ; 12. axb5 avec la position de la partie Botwinnik-Schmidt (Olympiade de Leipzig, 1960), axb5 ou 12..., Fxb5 ou 12..., Cxb5 et la position des Blancs mérite la préférence. Ou 6..., 0-0 ; 7. 0-0, Ca6 ; 8. Cd2 ou 8. Ff4.

ç) 6..., Cf-d7 est jouable : 7. a4 (si 7. 0-0, a6 ; 8. Fd3, b5) et les Noirs n'ont plus de problèmes dans l'ouverture : 9. a4, B4 ; 10. Cb1, a5 ; 11. Cb-d2, Cb6 ; 12. Cç4, Cb8-d7 ; 13. Cf-d2, 0-0 ; 14. Dé2, Fa6 ; 15. Cxb6, Dxb6 ; 16. Cç4, Da7 ; 17. Tb1, Cb6 (Keres-Browne, San-Antonio, 1972), 0-0 ; 8. 0-0, Ca6 ; 9. Ff4 ou 9. Té1. On se souvient de la partie Larsen-Browne de 1972 aux U.S.A. : 9. Ff4, Cç7 ; 10. Fé2, f5 ; 11. éxf5, Txf5 ; 12. Fg5, Fxç3 ; 13. bxç3, Cxd5 ; 14. Fd3, Cxç3 ; 15. Dd2, Txf3 ; 16. gxf3, Cé5 ; 17. Fç4+, é6 !! et les Noirs gagnent. 6..., Cb-d7 semble plus sain ; 7. a4, 0-0 ; 8. 0-0, a6 ou 7. Fé2, 0-0 ; 8. 0-0, Tb8 ; 9. a4, a6 ; 10. Cd2, Cé8 ; 11. Cç4, b6 ; 12. Ff4.

d) Meilleur que 8..., a6 ; 9. Fé2, é5 ; 10. dxé6!, Fxé6 ; 11. Ff4, Cé8 ; 12. Dd2, Cç6 ; 13. Fh6, Fg4 ; 14. Fxg7 ; Rxg7 ; 15. Tf-é1, Cç7 ; 16. Ta-d1, Fxf3 ; 17. Fxf3, Cd4 ; 18. Fé2, Dé7 ; 19. Fç4! (Taimanov-Matulovic, 1964).

é) La prise 9. Fxa6 est douteuse ; après 9..., bxa6 ; 10. Cd2, Tb8 ; 11. Dé2, é6! ; 12. Dxa6, éxd5 ; 13. Dxd6, d4 ; 14. Cb5, Té8 ; 15. Dxç5, Cxé4 ; 16. Cxé4, Txé4 ; 17. Fg5, Db6 ; 18. Dxb6, Txb6 les Noirs s'emparent de l'initiative (Dorfman-Tal, 1977). 9. h3, joué par O'Kelly contre Pirc en 1958, est peu prometteur : 9..., Cç7 ; 10. Dé2, a6 (et non 10..., Cxb5 ; 11. axb5, Cé8 ; 12. é5!) ; 11. Fxd7, Dxd7 ; 12. a5, é6 ; 13. Ca4, éxd5 ; 14. Cb6, Dé7 ; 15. Cxa8, Txa8. Le coup du texte est recommandé par Ciocaltea.

f) Cette entrée du C-D ne paraît pas correspondre à l'esprit de la variante. 9..., Cç7 est préférable : si 10. Ff1, a6 ; 11. a5, Cb5 ou 11. é5, Cg4 ou 11. h3, b5.

g) Il ne faut pas oublier que, dans cette partie, Kasparov n'a besoin que d'un demi-point pour se qualifier en demi-finale du Tournoi des candidats. D'où son jeu tranquille et strictement positionnel.

h) La position des Noirs (après 9..., Cb4) n'est pas satisfaisante. Le coup du texte affaiblit le pion d mais 10..., a6 ; 11. Ff1 laisse le Cb4 sous la menace ç2-ç3.

i) Et non 11. dxé6, Fxé6 ; 12. Ff4, d5!

j) L'avantage positionnel des Blancs s'accentue progressivement.

k) En général, la manœuvre h6-g5 permet d'échanger le Fg3 par Ch5. Ici, la poussée g5-g4 est plus affaiblissante qu'autre chose. Beliavsky n'est visiblement pas à son aise.

l) Le maintien du clouage du C-R laisse aux Blancs toute latitude pour opérer tranquillement sur l'aile-R, afin de s'emparer des cases blanches affaiblies (f5).

m) Menace 22. Ch5.

n) Beliavsky est maintenant prisonnier d'une position dans laquelle les faiblesses sont énormes : les pions d6-f7-h6, la case f5 ; quant au rectangle f8-g8-h8-f7-g7-h7, il ne peut être considéré comme une base d'attaque bien dangereuse pour les Blancs.

o) Le R Blanc s'éloigne des légers risques que comporte la situation, en cédant à la T-R la colonne h.

p) Menace 29. Th1

q) Sur 29..., Cf4+ les Blancs ne sont pas obligés d'entrer dans la variante 30. gxf4, Té2+ ; 31. Rd3, ç4+ ; 32. Fxç4 (32. Rxç4, Txb2!), Cç5+ ; 33. Ré3, éxf4+ mais peuvent poursuivre en toute tranquillité par 30. Rd2, se réservant la possibilité de prendre le Cf4 au 31e coup et de menacer 31. Th1. Le sacrifice de la Tg8 est désespéré.

r) Et non 31. Cf5, Dg2+ ; 32. Rd3, ç4+ ; 33. Rxç4 (33. Fxç4, Cç5+ ; 34. Ré3, Df2 mat), Tç8+.

s) Restant avec une pièce de plus : si 32..., Cxg1 ; 33. Txg1 menaçant 34. Cf5, Dxg1 ; 35. Dxh6 mat et si 32..., Cf4+ ; 33. Rd1 et 34. Rç2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1014

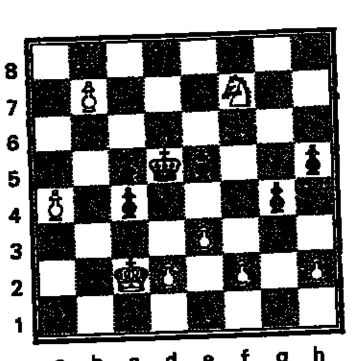
(R. TAVARIANI) (1970)

(Blancs : Rb8, Fh2, Pa4, b2, ç4, d6, f2. Noirs : Rç6, Pa7, b3, ç5, é6, é2, f5, g6.)

1. Rç8, é1=D ; 2. d7, Db4! ; 3. d8=C+!, Rb6 ; 4. Fç7+, Ra6 ; 5. Cç6!, Db7+ ; 6. Rd7, Da8 ; 7. Cb8+, Rb7 ; 8. a5!, a6 (si 8..., Dxb8 ; 9. Fxb8, Rxb8 ; 10. f4 et les Blancs gagnent) : 9. f4!! (et non 9. Fd6?, g5!). Ra7 ; 10. Cç6+, Rb7 ; 11. Fb8! zugzwang ou bien 9..., Da7 ; 10. Cç6, Da8 ; 11. Fb8! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

A. RINCK
(1914)



BLANCS (8) : Rç2, Cf7, Pa4, b7, d2, é3, f2, h2.

NOIRS (7) : Rd5, Tb8, Pç4, ç5, é5, g4, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1009

LES COMMUNES CONTRE LES LORDS

UN INCROYABLE STRATAGÈME

Pour qu'un bluff puisse vraiment réussir il faut que l'adversaire, même s'il se méfie, ne puisse imaginer ce que le déclarant est en train de « mijoter ». La réussite du contrat de 3 SA par le jeune Suédois Jan Kolen en est l'exemple le plus spectaculaire.

	♠ R D 10 6 ♡ V 6 ♢ D V 6 3 ♣ R 6 5	
♠ 7 5 4 ♡ A D 10 3 ♢ 10 4 ♣ V 8 7 2	N O E S	♠ A 8 3 ♡ R 8 7 4 ♢ 7 5 2 ♣ 10 9 3
	♠ V 9 2 ♡ 9 5 2 ♢ A R 9 8 ♣ A D 4	

Les annonces ont été les suivantes :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle pour le 5 et le 9, *grâce à quel stratagème Kolen, en Sud, a-t-il gagné ce contrat* de « 3 SA », qui était théoriquement infaisable ?

Réponse :

Il est indispensable de rendre la main une fois à Pique pour arriver à neuf levées, mais quand l'adversaire prendra avec l'As de Pique, comment éviter qu'il ne fasse la contre-attaque mortelle à Cœur ?

Il n'y a qu'un moyen logique : il faut *l'inviter à continuer Trèfle,* pour cela il faut lui faire croire que Sud n'a pas As Dame de Trèfle.

Le fait de prendre avec l'As de Trèfle au lieu de la Dame serait insuffisant : en revanche il y a un moyen exceptionnel de camoufler la force à Trèfle, c'est de *laisser passer le 9 de Trèfle* comme l'a fait Jan Kolen !

Bien entendu Est a rejoué le 10 de Trèfle pris par l'As de Sud qui a joué Pique. Est, après avoir pris avec l'As, a continué Trèfle pour affranchir le quatrième Trèfle d'Ouest, mais Sud avait maintenant neuf levées...

Si c'est Ouest qui avait eu l'As de Pique, il aurait également continué Trèfle, car il n'aurait pu savoir que Sud avait As Roi à Carreau et rien à Cœur.

Remarque : si Sud avait pris le 9 de Trèfle au lieu de le laisser passer, il aurait été plus facile pour Est, après l'As de Pique, de trouver la contre-attaque à Cœur.

Quant à la vieille ruse qui aurait consisté à jouer immédiatement *Cœur* pour que le flanc n'ose plus en jouer, elle est un peu trop cousue de fil blanc.

ENTERREMENT DE PREMIÈRE CLASSE

Les enchères modernes, qui ont fait en Amérique comme en France des progrès importants, ont parfois des lacunes qui vous transportent un demi-siècle en arrière. L'ouverture de Un avec des mains énormes est le cas le plus flagrant. En voici une illustration tirée du Championnat d'Amérique de Toronto. L'enterrement du chelem a été l'œuvre de deux grands champions.

	♠ R 8 4 ♡ A R 9 8 4 2 ♢ A R D ♣ 3	
♠ 7 6 ♡ D V 6 3 ♢ 10 9 2 ♣ A R 4 2	N O E S	♠ V 10 5 2 ♡ 10 7 ♢ 5 3 ♣ V 9 7 6 5
	♠ A D 9 3 ♡ 5 ♢ V 8 7 6 4 ♣ D 10 8	

Ann : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Passell	Kay	Kantar	Kaplan
–	1 ♡	passe	1 ♠
passe	3 ♢	passe	4 ♢
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant attaqué l'As de Trèfle, puis le 2 de Trèfle coupé par le 4 de Pique du mort, *comment Sud a-t-il ensuite joué* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense et de quelle façon s'est-il protégé contre une répartition 4-2 des atouts ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Cœurs » étant un Deux Faible en Amérique, Sud ouvrit de « 1 Cœur » avec une main qui valait 22 points en comptant la distribution. Ensuite il devenait bien difficile d'annoncer le bon chelem à Carreau bien qu'on y soit parvenu *à l'autre table après les enchères suivantes :*

Ouest	Nord	Est	Sud
Pavlicek	Soloway	Root	Goldman
–	1 ♡	passe	1 SA
passe	3 ♢	passe	3 ♠
passe	4 ♡	passe	5 ♢
passe	6 ♢	passe	passe...

Sur l'ouverture de Un d'une majeure, la réponse de « 1 SA » était conventionnellement forcing, ce qui explique que Sud n'ait pas répondu « 1 Pique ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® Nº 160

A QUI SE FIER ?

Les composés du verbe (se) FIER ne sont que trois : DÉFIER, (se) MÉFIER et CONFIER. En revanche le suffixe - FIER, signifiant transformer *(du latin* facere*), génère 78 verbes permettant de scrabbler : 6 en sept lettres, 27 en huit lettres (donnant des scrabbles secs comme PURIFIA ou PURIFIÉ), et 45 en neuf lettres (donnant des scrabbles en huit lettres comme ACÉTIFIA ou ACÉTIFIÉ). Avec un tirage comportant un F, un I et des voyelles, ce sont donc ces verbes qui doivent attirer toute votre attention.*

La partie ci-contre en contient deux exemples. Pour les joueurs qui ont besoin de s'échauffer, voici quelques exercices qui ne concernent que les verbes en huit lettres (solution en fin d'article). Sachez tout d'abord que plus de 80 % des verbes en FIER comportent un deuxième I.

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	BEIMSTU	MITEUSE	H 4	70
2	EEFIILN	LÉNIFIÉE (a)	10 B	71
3	AABDEST	BANDATES	D B	80
4	AGHLNOW	WONS	15 A	39
5	AGHL+ILZ	HALEZ	7 E	28
6	GIL+EFIN	LIGNIFIE (b)	5 D	98
7	AERSUUX	SUREAUX	L 2	115
8	EIILMNT	MIXENT	8 J	48
9	JL+HIKOQ	JOLI	4 A	42
10	AEIMNOP	OPIOMANE (c)	B 1	76
11	CEEGNRT	COGERENT (d)	1 A	158
12	ADHOSUV	POUAH	2 B	38
13	DSV+EEOR	REDEVONS	N 2	90
14	ACDRSTY	CARY	A 6	57
15	DST+ELU?	DILU(A)TES	K 7	69
16	EOQRST?	TROQ(U)ÈBS	13 F	96
17	ABPKRUV	KA	O 1	35
18	BPRUV+A	VOUA	H 12	33
19				
		Total		1 243

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal : par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

(1) Tirage : A I I I I et deux jokers. Un F étant libre sur la grille, formez le suffixe - FIAI et trouvez deux verbes (exemple : VIVIFAIT). (2) Tirage : A A I I I U ? Un verbe (sur un F libre). (3) Tirage : B E ? ? + FIE (deux verbes). (4) C O ? ? + FIE (trois). (5) G I ? ? + FIE (deux). (6) M I ? ? + FIE (trois). (7) P I ? ? + FIE (trois).

Si vous avez pléthore de I et de E, rappelez-vous que tous les verbes en - FIER sont transitifs sauf BÊTIFIER, NIDIFIER et GATIFIER. Nous traiterons des verbes en neuf lettres dans une chronique ultérieure.

(a) Adoucie. (b) Change en bois ; AIGLEFIN, 12 D, 63. (c) PTOMAINE, 13 C, 74 ; OPINAMES ; 5 N, 71. (d) GERCENT, sec, implacable ; CONGÈRE ou CONGRÉE, 1 A, 36.

1. DUGUET 1243. – 2. PIALAT 1240. – 3. Mlle PINSON 1208.

Solution des exercices. (1) NIDIFIAI – VINIFAI. (2) AURIFIAI. (3) RUBÉFIE, rougit – BÊTIFIÉ. (4) COCUFIÉ – CODIFIÉ – COKÉFIE. (5) GÉLIFIÉ – GATIFIÉ. (6) MODIFIÉ – MOMIFIÉ – RAMIFIÉ. (7) PACIFIÉ – PANIFIÉ – PURIFIÉ.

Tournois homologués : 1er mai : La Rochelle (National), tél. (46) 34-08-01 – 8 mai : Mulhouse (89) 50-45-03 et Seclin (20) 90-03-63 – 12 au 15 mai : Festival de Belgique à Namur (cf article rédactionnel du 16 avril) : 19 352 538 68 72 – 21 au 23 mai : Festival de Vichy : (1) 370-15-73.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

● P.L.M. Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris. 18 janvier 1983. Tournois mardi, à 21 heures ; lundi, jeudi, samedi, à 15 heures.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

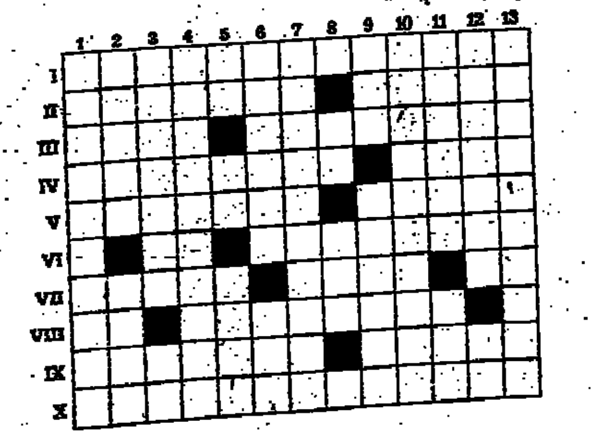
Nº 243

Horizontalement

I. S'il est systématique, cela ne facilite pas la conversation. – II. Ne dénote pas l'amour du prochain. Au royaume de Bithynie. – III. Ce n'est pas de la tarte. Ont laissé seulement le nécessaire. – IV. Elles ne manquent pas d'allure. Col. – V. Elles ne manquent pas d'ouverture. Fis rapporter. – VI. Doublé, cela donne un coup de vieux. On ne les prend pas au sérieux. – VII. Ne font rien de positif. Le nôtre est le bon. Donne envie de broyer du noir. – VIII. Dans le vent. Ne convient pas à une « happy end ». – IX. En blanc de saison. On peut le trouver drôle, mais en général il doit être utile. – X. Reprennent.

Verticalement

1. Obéissait plus à Dalla Chiesa qu'à Charles Hernu. – 2. Un drôle de ballon. Vient tout seul. – 3. Pour agrémenter les sols. Divine abréviation. – 4. Ne se caractérisent pas par leur vivacité. – 5. Participe. Aimé des enfants. Fit des choix. – 6. Et elle coupe ! Fait. – 7. Pannes d'un certain type. – 8. En tête. Fait une drôle de tête. – 9. En campagne. A suivre. – 10. Permettent de garder la tête haute. – 11. Chasse de bas en haut. Dans la neige. – 12. Minerais. Dans le coup. – 13. Perdent leur prime fraîcheur.



Solution des mots croisés nº 242

Horizontalement

I. Bourse de Paris. – II. Ablettes. Vole. – III. Retirer. Panic. – IV. Alêne. Adonc. – V. Tir. Supérieur. – VI. Ixias. Atterri. – VII. Émarge. Saas. – VIII. Eburnéens. Iee. – IX. Ver. Ta. Duvette. – X. Respectueuses.

Verticalement

1. Baratineur. – 2. Obélix. Bée. – 3. Ultérieurs. – 4. Rein. Amr. – 5. Déstressante. – 6. Eté. Réac. – 7. Dérapage. – 8. Es. Détendu. – 9. Port. Sue. – 10. Avanies. Vu. – 11. Roseraies. – 12. Ile. Uraète – 13. Sécurisées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

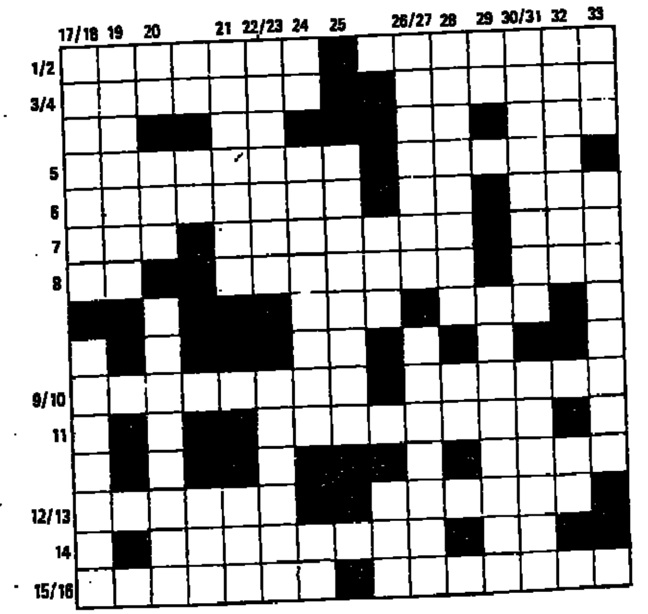
Nº 243

Horizontalement

1. ACELLPS. – 2. AACEHPS. – 3. EEINORR. – 4. AEIORV. – 5. IIMNOOSS (+1). – 6. ADEILLOR. – 7. FILOPST. – 8. AAEGLSS (+1). – 9. CEINORTV. – 10. DGIINO. – 11. AEHIISST. – 12. AACNRS (+3). – 13. AEILNU (+1). – 14. AGINSTUU. – 15. EIOSSTT (+1). – 16. DEEIRTV.

Verticalement

17. AOORRST. – 18. ACENOST (+2). – 19. CEEMNOR. – 20. ACDENNOT (+2). – 21. EFINPSS. – 22. AEEILLR (+4). – 23. EHRSSU (+1). – 24. EGIILOST. – 25. AAEILNPS (+2). – 26. AELNOPT. – 27. AEIIMNT. – 28. AEIILSSV (+1). – 29. CDEIILRU. – 30. BCHIISSU. – 31. AILOST. – 32. EINOORS. – 33. EEGILLOS.



SOLUTION DU Nº 242

Horizontalement

1. VAMPIRE. – 2. THERMOS. – 3. AULOFFEE, mar. remontée dans le vent. – 4. MUFLERIE. – 5. NASTIES (SAINTES, SATINES, SENTAIS, TANISES, TISANES). – 6. BAUHINIA. – 7. LETTONS. – 8. GREENS (GENRES, GRENES, NEGRES REGNES). – 9. CHAULE. – 10. CERULEEN, bleuâtre (ENUCLEER). – 11. ATRIUM (MURAIT). – 12. VELOUTEE. – 13. NAUSEES. – 14. HISSASSE. – 15. GEOTAXIE. – 16. FRENESIE (FREINEES, INFEREES). – 17. INNEE (SIENNE).

Verticalement

18. VENDABLE. – 19. LEVRIER. – 20. BULGARE (BLAGUER, BRULAGE). – 21. HERCULES (LECHEURS). – 22. ILMENITE, oxyde de fer et de titane (MELINITE). – 23. LOUAGE. – 24. ROULANTE (ALENTOUR, ENROULAT, RELOUANT. – 25. EUSSES. – 26. EFFUSION. – 27. FLETANS. – 28. HERPES (SPHERE). – 29. MATHURIN. – 30. EURASIEN. – 31. OVIPARE. – 32. EUNECTE, serpent. – 33. SANICULE, plante. – 34. MUSEES (EMUSSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

★ *Rendons à la star...* 235, 30 : RATISSA... *STARISA* : 231, 5 STRIERAS : *STARISER*. M. de Smet Rhode-St-Genèse, Belgique.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

CRISTAUX GÉANTS AU MUSÉUM

Obélisques de quartz et pyramide de cristal

Une forêt d'obélisques de quartz a poussé dans la galerie de botanique du Muséum national d'histoire naturelle. Cette douzaine de quartz géants, qui font tous plus de 1 mètre de haut, n'est qu'une petite partie de la collection de cristaux géants constituée par M. Ilea Deleff, un négociant brésilien en minéraux, et vendue par celui-ci au Muséum.

La collection acquise comprend soixante-dix-huit pièces uniques au monde, dont quarante quartz pesant de 200 kilos à 4 tonnes, quatre énormes géodes tapissées d'améthystes (de 370 kilos à 2,5 tonnes), un béryl bleu de 250 kilos et un béryl rose de 260 kilos, deux topazes bleues de 200 et 250 kilos, cinq morceaux d'amazonite (de 50 à 680 kilos) issus d'une même géode.

Ces chiffres ne rendent évidemment pas compte de la beauté ou de la perfection des formes des cristaux : en dépit de leur taille exceptionnelle, les cristaux de quartz sont bien hexagonaux et leur extrémité pyramidale est faite de la rencontre de dièdres parfaits, dont les faces sont rigoureusement lisses.

La couleur chaude et soutenue d'un quartz rose de 250 kilos, nimbé de lumière artificielle, illumine toute une vitrine. Une rubellite fibreuse, saupoudrée d'albite et de petites tourmalines vertes, joue le vieux bois étincelant de givre. L'intérieur d'une pyramide de cristal de roche (2 tonnes de quartz incolore) a l'air parsemé de fines brindilles : ce sont des inclusions de tourmaline noire en filaments. Une géode ouverte en deux, se présente comme deux vasques symétriques remplies d'améthystes.

Le Brésil est connu depuis le seizième siècle pour sa richesse en pierres précieuses et en pierres fines (1). Son sous-sol est, en effet, composé en grande partie de pegmatites (des granites qui se sont refroidis lentement en profondeur) et de coulées de basalte. Dans ces deux sortes de roches, des phénomènes physico-chimiques de différenciation se sont produits et ont permis à certains éléments des « jus » de fusion de se regrouper et de former ainsi des cristaux qui ont grossi lentement.

Dans les basaltes, se sont formées les géodes tapissées d'améthystes, des cristaux rhomboédriques (2) de dioxyde de silicium d'un violet plus ou moins intense, dont la pointe est tournée vers l'intérieur de la géode. Dans les pegmatites, sont nés tous les autres cristaux brésiliens de la collection Deleff.

Plus le cristal est grand, plus il lui a fallu de temps pour se « fabriquer » ; cela est évident. Mais comme il est impossible de reproduire en laboratoire les conditions de la nature, il est difficile de dire combien de milliers d'années ont été nécessaires pour la formation de ces singularités minéralogiques.

Curieusement, la découverte des cristaux géants est due à la dernière guerre. Le quartz (du dioxyde de silicium), à cause de ses propriétés piézo-électriques, est un constituant obligatoire de divers matériels militaires, et les États-Unis ont demandé au Brésil des quantités de plus en plus importantes de ce minéral : ils en ont alors importé pour cinq cents millions de dollars. Cette demande accrue a relancé la prospection, et de nouveaux champs de pegmatite; ont été découverts à Pedra-Alta (dans l'État du Minas-Gerais).

Là, ont été mis au jour des cristaux géants, dont on ne sait combien ont disparu, débités en petits morceaux destinés à l'industrie, à la bijouterie ou à la statuaire. A partir de 1959, M. Deleff a commencé à collectionner les cristaux géants. En 1974, M. Henri-Jean Schubnel, passionné de gemmologie, maître-assistant et conservateur des collections de minéraux au Muséum national d'histoire naturelle, a vu la collection, et M. Deleff s'est décidé en 1976 à vendre d'un bloc ses plus belles pièces au Muséum. Désormais, celui-ci possède à lui seul trois fois plus de cristaux géants qu'en ont, à eux tous, les autres musées minéralogiques du monde entier.

YVONNE REBEYROL.

★ Ouvert depuis le 23 mars pour au moins dix-huit mois, tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée dans le Jardin des plantes par le 18, rue Buffon, Paris 5e. Entrée : 11 F. Pour les groupes, téléphoner au 336-14-41, poste 54. Catalogue illustré : 45 F.

(1) Seuls, le diamant, l'émeraude, le rubis et le saphir ont droit au titre de pierre précieuse. Tous les autres minéraux utilisés en bijouterie ou en décoration sont des pierres fines.

(2) Un rhomboèdre est un parallélipipède dont les six faces sont des losanges égaux.

Wifredo Lam au Musée d'art moderne

(Suite de la première page.)

Et il l'a fait en réveillant les chimères de la forêt. Lam doit beaucoup aux surréalistes : sans eux, il les aurait laissées sommeiller au fond de lui. On le voit bien dans ses premiers tableaux réalistes peints à Madrid avant sa rencontre décisive, à Paris, avec Picasso, Breton, Artaud, Perret...

Wifredo Lam n'avait guère vu de tableaux dans sa jeunesse cubaine, à part quelques rouleaux de peinture chinoise que son père, Yam Lam, transportait avec lui comme un peu de son passé. Sa marraine, Mantonica Wilson, énorme mulâtresse qui officiait comme sorcière et guérisseuse, l'avait mis en contact avec la magie des forêts. Mais de cela, dans sa jeunesse, il avait le sentiment qu'il ne pouvait rien tirer, car ce qu'il voulait, c'était apprendre à peindre de ces tableaux qu'on voit dans les livres et dans les musées. Il réussit à aller à l'Ecole des beaux-arts de La Havane, puis, en 1924, en Espagne. La guerre civile le chasse, et il se retrouve, en 1937, à Paris avec, pour tout bagage, un mot d'un peintre de Barcelone destiné à Picasso.

Chez les surréalistes

Wifredo Lam a raconté son arrivée à Paris par la gare d'Orsay, sa marche à pied vers l'atelier du maître, rue des Grands-Augustins, où il venait de peindre *Guernica*. Il y a trouvé un monde d'amitié et de chaleur fraternelle où compte chaque mot, chaque rencontre. D'emblée, Picasso se fait le parrain de ce jeune garçon mince comme une liane. Il le nourrit d'un poulet qu'il dévore derechef, avec ses pattes. *« Il est capable de manger les pattes de la table »*, dit-il à Dora Maar. Il l'introduit auprès des surréalistes, le fait exposer chez Pierre Loeb. Et à Michel Leiris, qui se trouvait ce jour-là dans l'atelier, il dit : *« Apprends à Lam l'art nègre. »*

Le subtil Lam n'a guère besoin qu'on lui apprenne trop. Il apprend tout seul et constate que les divinités que sa marraine avait l'habitude d'invoquer, Schango, le dieu rouge, et Yemaya, la déesse maternelle entourée d'objets magiques, avaient un statut dans l'art moderne, où ils étaient entrés par les formes, sinon par l'esprit. Lam lie Cuba à l'Afrique d'autant plus allégrement que l'art nègre est en ces années synonyme d'art moderne. Dans un sens, être moderne c'est, pour lui, retourner à ses racines en oubliant le petit réalisme provincial de ses débuts espagnols.

Sa peinture change dès son arrivée à Paris. C'est à partir de 1938 qu'apparaissent ces têtes et ces corps taillés à la manière des statues nègres vues par les peintres modernes. Cette année de découverte est marquée par un abondante production. Lam se trouve et s'invente à travers ce passé dont la peinture de Picasso lui avait indiqué la direction. Ainsi le *Nu allongé* au centre d'un espace cubiste, nu dont la chair semble taillée dans le bois des fétiches. Il est traité à la tempéra avec une grande suavité, sur du papier marouflé et non sur toile. Le papier est le support secret de Lam, et qui différencie ses tableaux. C'est la papier des rouleaux chinois qu'il avait vu chez son père. La peinture y est plus légère, elle y glisse comme l'encre, s'anime et s'assouplit. Toujours la peinture de Lam gardera cette allure de dessin que la couleur enveloppe et attendrit. Mais toute l'imagerie surgie en ces années de frénétique production n'aurait pas vu le jour sans la dictature de Picasso.

La guerre mondiale et la séparation d'avec ce trop puissant parrain sont bénéfiques pour Lam. Il revoit les « Antilles charmeuses de serpent » qui fascinent aussi les surréalistes, lors de l'exode en 1941 des artistes partis de Marseille vers le Nouveau Monde. Tandis que les autres se rendent à New-York, lui s'en retourne à Cuba. Il revoit l'île imprégnée de magie à travers son expérience parisienne : avec une certaine distance et en même temps la furieuse envie de redécouvrir ses secrets. Il ne voit que démons et merveilles dans les champs de canne et peint sa monumentale *Jungle* qui, en un sens, est à Lam ce que *Guernica* est à Picasso : un grand œuvre qui résume ce en quoi il croit et où il atteint une dimension mythique. La *Jungle*, c'est quatre personnages et un cheval au regard buté dans une forêt de cannes à sucre où les symboles afro-cubains se condensent en termes de peinture moderne.

Ce tableau est resté au Musée d'art moderne de New-York auquel il appartient. Mais on peut voir ici la même frénésie végétale dans une grande étude où les profils de femmes ont des allures de « frutabomba », fruits exotiques parés d'incandescentes couleurs *(Autel à Yemaya)*. Lam a laissé à Paris ses souvenirs cubistes. Il ne dialogue plus qu'avec les esprits de la forêt, divinités à tête circulaire surmontée de cornes en quart de lune, qui servent aux danses *Guli*, fétiches vaudous de Haïti, masques *Ibo*, monstres pointus d'Océanie, chauves-souris et oiseaux de nuit... Les modèles que Lam avait près de lui dans son atelier et d'autres prêtés par le Musée de l'homme sont très opportunément présentés dans des vitrines.

De là sont parties les grandes métamorphoses nocturnes de la forêt primaire, qui couvrent de leur manteau d'ombre les tableaux des années 60. *Le Tiers-Monde*, toile héroïque prêtée par Cuba, en est un sommet. C'est l'archétype de la jungle mythique, monde à la fois menaçant et protecteur, qui coupe et qui pique, habité par les esprits dont le regard de braise alimente la fièvre des tropiques.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Wifredo Lam, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, exposition organisée par A. Vidal et M.-O. Briot.

MUSIQUE

« LA FOLIE D'ERZSEBET », à l'Opéra de Paris

Un drame lointain

Jugée en 1611 pour avoir torturé à mort plus de six cents jeunes filles, Erzsebet Bathory, comtesse hongroise, fait partie de ces personnalités hors pair sur lesquelles, oublieuse du sort particulier des victimes, la postérité aime à se pencher et, tout en les condamnant, en subit une durable fascination. C'est ainsi que Lucrèce Borgia, Henry VIII ou Néron ont fait une seconde carrière sur les planches des théâtres et qu'il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prévoir que les aspects pathétiques du destin d'Adolf Hitler inspireront un jour ou l'autre une partition d'Opéra.

On peut dénoncer une certaine complaisance dans le choix de semblables sujets, mais c'est l'une des lois du genre, et d'ailleurs le Théâtre de la Monnaie de Bruxelles créera l'an prochain une Passion de Gilles *(Gilles de Rais) dont on peut légitimement attendre quelques frissons nouveaux. L'expérience tend à prouver que ces personnages historiques n'ont, à l'opéra, qu'un succès éphémère sans rapport avec la persistance de l'effroi qu'ils inspirent. Cela vient sans doute de ce que les auteurs n'ont pas voulu jouer l'horreur mais « humaniser » ces natures monstrueuses ou, du moins, conférer une qualité esthétique à l'expression de leur caractère.*

Telle est la conclusion qui s'impose lorsqu'on compare la force évocatrice des dépostions faites par les complices d'Erzsebet et le livret de l'opéra de Charles Chaynes (1), tiré par Ludovic Janvier de sa pièce Vers Bathory. *L'accent y est mis sur la schizophrénie du personnage, sur sa souffrance de devoir passer le reste de ses jours dans la solitude d'une chambre close de son château, sur ses accès de douceur érotique, beaucoup, plus que sur l'inhumanité dont l'accuse la sentence. Dès lors la véracité historique des faits passe au second plan et la dimension théâtrale du personnage séparé de tout ce qu'il a été réellement, n'a même plus le poids d'une créature de pure fiction dont on s'attacherait à nous faire connaître le passé pour nous intéresser à sa situation présente.*

En intitulant son œuvre Opéra pour une femme seule, *en six moments lyriques, Charles Chaynes a, de son propre aveu, introduit une distance suplémentaire afin de dédramatiser l'argument. Christiane Eda-Pierre, dédicataire et créatrice de l'œuvre, effrayée par le personnage qu'elle devait incarner, a choisi également de conserver une certaine réserve en* « évitant toute identification », *tandis que Michael Lonsdale, après avoir renoncé à expliquer sinon à excuser Erzsebet, a pris le parti de placer sa mise en scène* « sous le signe de l'onirisme, du fantastique, de la poésie ».

Ainsi le spectacle qu'on peut voir actuellement à l'Opéra de Paris (2), loin d'inspirer l'horreur, la compassion ou de faire fonction de miroir, apparait-il comme un drame un peu lointain, sans enjeu précis — car, pour plusieurs raisons, le texte reste difficilement compréhensible, — soutenu par une musique oscillant entre l'écriture de chambre mal adaptée aux exigences du lieu, et des ostinatos peu intéressants intrinsèquement et dont le principe a été trop utilisé dans l'accompagnement de films à suspense pour que le recours à de tels procédés n'apparaisse pas comme une concession au grand spectacle.

On ne remarquait rien de tel dans la cantate Pour un monde noir, *dont la réussite a été le point de départ de cet opéra ; en outre l'équilibre entre la voix et l'orchestre y était plus satisfaisant. Dans le cas présent on est conscient de la performance qu'accomplit Christiane Eda-Pierre mais, bien qu'il ait été écrit pour elle, ce rôle ne met que très relativement sa voix en valeur.*

Le traitement musical du texte se démarque du récitatif continu, notamment par la répétition de certaines phrases qui suspendent ainsi le processus du discours et tendent vers l'arioso, ainsi que par l'intervention de phrases parlées et de quelques paroxysmes dramatiques.

Pour ce monologue d'une heure dix, Michael Lonsdale a imaginé d'animer l'espace vide et noir de la scène par des projections d'images, des apparitions inopinées de personnages chimériques et une utilisation particulièrement ingénieuse de la lumière : jeux de miroirs, ombres portées, racontant d'une certaine façon ce que le livret ne dit pas ou exprime autrement. Tout est réglé avec une précision minutieuse qui n'exclut pas l'impression de légèreté qui se dégage de cette élucidation des ténèbres intérieures de l'héroïne ; loin de distraire l'attention, ce théâtre parallèle contribue à rendre l'oreille plus attentive, ce qui n'est pas toujours le cas lorsque le metteur en scène prend autant de liberté avec les indications du livret.

La seconde partie de la soirée est, curieusement, consacrée à Paillasse. *On pouvait craindre que le contact de deux esthétiques aussi différentes fasse paraître grossier le vérisme de Leoncavallo, mais il n'en est rien : malgré ses défauts, il s'agit là d'une œuvre forte et plus complexe que ne le pensent les auditeurs superficiels. Jon Vickers n'éprouve aucune honte à chanter le rôle principal, qu'il affectionne tout particulièrement, et son interprétation lui donne hautement raison.*

GÉRARD CONDÉ.

(1) On pourra les lire dans le nº 50 de *l'Avant-scène-opéra* qui, outre les livrets et l'analyse de *Cavalleria rusticana* et de *Paillasse*, consacre un dossier à *Erzsebet*.

(2) Prochaines représentations les 1er, 4, 7, 12, 15, 18, 21 et 23 avril ; retransmission sur France-Musique le 16 avril à 20 h 30. *Erzsebet* doit être repris à l'Opéra de Lille en novembre 1984.

JAZZ

Les soixante ans de musique de Stéphane Grappelli

Les soixante-quinze ans de Stéphane Grappelli (il est né le 26 janvier 1908) et ses soixante ans de musique ont été fêtés le 29 mars salle Pleyel, mise dans le ton par l'exposition « Trois siècles de lutherie française » (où l'on peut voir une gigantesque contrebasse de Vuillaume) (1). Amicalement réunis autour du violoniste, des violons, des guitares et des basses. Un pianiste aussi, Marc Hemmeler, compagnon de route — comme le bassiste Jacques Sewing — de Grappelli, pour qui il a composé une jolie ballade dont il lui fait l'hommage, *Stephane's Song*.

Marc Fosset et Patrice Caratini font désormais office de rythmique à beaucoup des prestations de Grappelli, et, par leurs solos, leur complicité, ils assurent beaucoup plus que ce qu'on attend ordinairement du rôle métronomique d'accompagnateurs. Outre Fosset, Babik Reinhardt (le fils), et Philip Catherine aux interventions chaleureuses, ont rappelé la part essentielle de la guitare dans cette musique.

Restent les violons : Svend Asmussen et Didier Lockwood, l'un développant des inflexions très personnelles, et l'autre avec cette vivacité naturelle qu'on lui connaît bien, aussi applaudis ou presque que le héros de la fête. Pas de tiercé donc : mais au soir de son anniversaire, Stéphane Grappelli reste à sa façon indépassable. Pas seulement pour l'histoire qu'il porte en lui, ni pour sa technique, à soixante-quinze ans, intacte. Pas seulement parce qu'il lui reste, si l'on en juge à sa fraîcheur, soixante bonnes années de musique à vivre, ni pour son goût de l'amitié et cette allégresse souriante qu'il met à tout ce qu'il fait. Non : mais pour une qualité évidente qui traverse tout ce qu'il joue, sa sensibilité à fleur de peau, capable de renverser n'importe quel air de violon.

Il a commencé en faisant croire qu'il était au ciel *(Heaven, I'm in Heaven)*, il a fini dans les *Nuages* de Django. Et au passage, superbe, il avait joué *Sweet Georgia Brown* ou *I got rhythm* : *« avec l'accent du 9e, naturellement »*. — F. M.

(1) *Le Monde* daté 20-21 mars.

VARIÉTÉS

Mort de la chanteuse Suzy Solidor

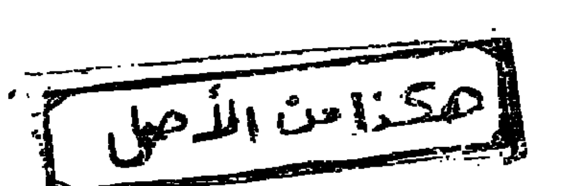
La chanteuse réaliste Suzy Solidor est morte jeudi 31 mars dans sa maison du hautde Cagnes (Alpes-Maritimes). Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans.

Née le 18 décembre 1900, à Saint-Servan-sur-Mer, Susy Solidor avait mené l'essentiel de sa carrière dans des cabarets où, la voix grave, l'allure masculine, elle chantait dans un climat réaliste les amours séparées, les histoires de marins en bordée, les mélodrames mais aussi des textes d'Henri Heine et de Jean Cocteau. Suzy Solidor avait aussi imposé son personnage dans les années 30 avec des chansons comme *Johnny Palmer* et *Mon légionnaire*. Durant l'occupation, elle chanta la version française de *Lily Marlène* et tint la tête d'affiche du Casino de Paris.

Au théâtre, Suzy Solidor avait été l'interprète de *l'Opéra de quat'sous* et de *l'École des femmes*. Au cinéma, elle joua dans quelques films : *la Garçonne, la Femme au bout du monde...*

Susy Solidor s'était retirée depuis plus de vingt-cinq ans à Cagnes-sur-Mer, ville à laquelle elle lègue une vingtaine de portraits d'elle-même réalisés par des peintres tels que Vlaminck, Van Dongen et Foujita. — C. F.





CINÉMA

« UN DIMANCHE DE FLIC » de Michel Vianey

Même les tueurs ont du caractère

Les amateurs de romans policiers se divisent en deux catégories, que bien peu d'auteurs arrivent à réconcilier. Les uns ont besoin d'intrigues inextricables, soigneusement développées. Les autres s'en moquent un peu, préférant les chemins de traverse, les atmosphères, les personnages. Généralement, c'est au deuxième lot que s'adresse actuellement le cinéma français du genre.

Pas de suspense haletant dans *Un dimanche de flic*, de Michel Vianey (1) ; l'histoire n'est pas compliquée. Deux policiers, copains de toujours (*Jean Rochefort et Victor Lanoux*), interceptent une valise de drogue, qu'ils balancent dans la Seine, et *une valise de billets de* 500 F, qu'ils empochent. Le propriétaire n'est pas content et le fait vite savoir, bien décidé à récupérer son argent. Les renseignements sur la vie privée de ses adversaires lui fournissent les moyens de pression nécessaires.

Le commissaire interprété par Jean Rochefort veut bien mourir, mais pas vieillir. En face, Victor Lanoux veut bien vieillir à condition que sa femme (Barbara Sukowa) ne meure pas. Elle est d'ailleurs l'ex-épouse de l'autre ; cela renforce les liens du trio, auquel on a adjoint un petit garçon.

A raconter, évidemment, c'est un peu simplet. Pourtant, les comédiens, très humains — saluons au passage Maurice Biraud dans un petit rôle, — accumulent soigneusement les notations psychologiques, et le dialogue n'est pas en forme de passe-plats : il s'agit de montrer une amitié, une différence d'attitude devant la vie et l'action, et non d'asséner des informations. Même les tueurs ont du caractère, et réservent des surprises.

Joliment filmé (tant les gens que les décors), avec le sens des détails, *Un dimanche de flic* ne dépasse pas le cadre du « polar », dont il ne fait que fausser les conventions et l'imagerie. Mais il se laisse voir, ce qui n'est pas si mal.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) *Un type comme moi ne devrait jamais mourir ; Plus ça va, moins ça va ; Un assassin qui passe*, scénario de *Lily, aime-moi.*

★ *Voir les films nouveaux.*

THÉATRE

« OM-SAAD », au Lucernaire

Paroles d'exil

Un récit littéraire de plus mis en espace ; une fois de plus, un comédien seul sur un plateau exigu. Et une fois de plus, cet interprète, désireux de signaler qu'il va prêter sa voix à une parole non prévue initialementpour le théâtre, se montre dans un premier temps dans la situation de l'écrivain assis à son bureau, à la table. Certains alors usent d'une plume d'oie, d'autres font ostensiblement crisser un stylo sur la page blanche. La plupart, au bout de quelques minutes, déchirent leur papier – avec rage ou désespoir, – manière d'indiquer qu'ils en viennent à la représentation des mots.

Hichem Rostom, avant de se mettre dans la peau du conteur Ghassan Kanafani, sacrifie donc à ce rituel en forme de poncif préliminaire. Puis – nouvelle figure de style également courante – le personnage du narrateur se déguise en sujet de la narration. Ici il revêt une sorte de vaste voilage noir pour s'identifier avec Om Saad, une femme de cinquante ans contrainte depuis l'enfance à vivre l'existence des réfugiés palestiniens, en exil sur ce qui était leur terre, mis à part, au ban. Om Saad a usé son existence à faire des ménages dans les quartiers des colons riches. « *Colon* » est le mot qui revient en effet dans cette histoire *qui débute avec les grèves de* 1936, et continue avec les drames nés de la création de l'État d'Israël (*des journées de 1948 au début de* la lutte armée en 1965) : aucune autre expression n'est employée, la *négation lancinante des Israéliens* servant d'espoir de retour. Om Saad raconte pour déjouer l'oubli : Hichem Rostom témoigne à grand renfort d'accessoires – lampe de poche, allumettes, tas de sable, plant de vigne, hémoglobine, projections sur draps blancs, etc., – il entremêle des strophes en arabe à sa description de la suppression d'un vilage de Palestine.

Ce one man show est l'un des trois volets du triptyque *Visions* que le *Théâtre Action – Tréteaux* a proposé aux habitants de Montbéliard sur le thème de l'exil, de l'indifférence et de l'exclusion. Il s'agit d'un théâtre très moyen, voire médiocre. La présence renouvelée d'un public dans la petite salle au sous-sol du Lucernaire *prouve cependant que la parole de* Ghassan Kanafani, mort déchiqueté par l'explosion de sa voiture dans *un attentat à Beyrouth en* 1972, est vivante.

On en profitera pour signaler la venue prochaine à la Maison des cultures du monde, du *Théâtre du conteur*, une troupe de théâtre libanaise multiconfessionnelle fondée en 1977 à Beyrouth par le metteur en scène Roger Assaf. Formé à l'Ecole d'art dramatique de Strasbourg, il présentera *les Jours de Khiyâm*. Cette pièce en arabe inspirée par les récits des habitants d'un village détruit du Sud-Liban, se déroule comme une soirée populaire où alternent chants et poésie. Elle a connu un vif succès en mai 1982 à Beyrouth, à la veille même de l'invasion israélienne.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *Lucernaire, 18 h 30.*

★ Maison des cultures du monde – 101, bd Raspail – du 5 au 21 avril.

■ *Dans le Fauteuil à bascule*, de Jean-Claude Brisville, présenté actuellement au studio des Champs-Elysées, le rôle de Jean-Pierre Miquel est repris par Pierre Boutron.

■ « La Tragédie de Carmen », adaptée par Peter Brook, sera présentée, le 15 avril, à 21 heures, le 16 avril, à 17 heures et à 21 heures, et le 17 avril, à 17 heures, à la Maison pour tous de Saint-Quentin-en-Yvelines. Renseignements, téléphone : 050-13-75.

■ La première représentation au Théâtre national de Chaillot du spectacle pour enfants « le Combat de Tancrède et de Clorinde », mis en scène par Lorenzo Mariani, est repoussée au 16 avril à 15 heures. Deux représentations supplémentaires sont prévues les 2 et 16 mai à 14 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GARDE DE ROBE SUR LA PLAGE - Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.

O PERCEVEJO - Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Erzsebet/Paillasse.

CHAILLOT (727-81-15), 20 h 30 : l'Ordinaire.

ODÉON (325-70-32) 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Partage.

BEAUBOURG (277-12-35) Cinéma-Vidéo : Nouveaux films B.P.I. ; 16 h, Vivre en créole ; 19 h, Histoire des trains (Union Pacific) ; le cinéma indien ; 18 h, Paolo Gioli.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Danse : 20 h 30 : Ballet du XXe siècle ; Maurice Béjart, « l'Histoire du soldat » (Stravinski).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77) 20 h 45 : le Maître et Marguerite ; 18 h 30 : G.R.C.O.P.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Chant du Cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), 21 h : la Dédicace.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Frankie et Johnnie.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), I. : 20 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente. II, 21 h : Kléber et Marie-Louise. — Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. — Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : la Mort travestie.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Premier avertissement. La Plus Forte.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Hôtel Babel ; 22 h : le Faucon mal fait.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h. : S. Joly.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Archéologie. II. 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule. Petite salle, 18 h 30 : Om-Saad.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos : Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

RANELAGH (288-64-44), 20 h : l'Autre Don Juan.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), à 20 h 30 : Des souris et des hommes.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; 22 h : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : l'Antichambre.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : le Paradis sur terre.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Ménagerie de verre.

THEATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Grande Salle, 20 h 30 : Dylan.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Femmes d'un homme.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Vous descendez à la prochaine ? ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : De la fantaisie dans l'orangeade.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : P. Pellerin : à 22 h : C. Gobert, I. Meyer.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare.

LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave, une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.

PATACHON (606 - 90 - 20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames ; 22 h : Hommage à J. Cocteau.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 18 h 30 et 22 h 45 : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LA TANIÈRE (337-74-39), 22 h 30 : Claire.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Triboulet.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 30 : Si Marilyn... ; 21 h 30 : Sautons français ; 22 h 30 : S. Baucara.

La danse

C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : Ballet Iberia.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Danses derviches.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.

L'ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chacun appelle.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Triptyque, Evolutrick, Water Woman.

THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h 30 : K. Saporta, Cie Grand Magasin.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : J. Beaucarne.

FORUM (297-53-47), 21 h : Tchouk Tchouk Nougah.

GYMNASE (246-79-79) : voir théâtres.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Serge Reggiani.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), Holiday on ice.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11), 20 h 30 : J. Clerc.

TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), Envoyez la musique.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Josefina.

Les concerts

LUCERNAIRE, 21 h : A. Ouzounoff (Kagel, Globokar, Condé...).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Chœurs et maîtrise de Radio-France, chef de chœur : J. Jouineau, Nouvel orchestre philharmonique, dir. : G. Delogu (Bellini).

RANELAGH, 18 h 30 : S. Smith (Weiss, Bach).

Vendredi 1er avril

RANELAGH, 18 h 30 : S. Smith (Weiss, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Sazon.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h : J.-L. Milteau, Mauro, Ferry ; à 23 h : Los Salseros.

DÉPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Southerners.

DUNOIS (584-72-00) 20 h 30 : Mimar O'Berceau.

PATIO (758-12-30), 22 h : E. Cleanhead Vinson.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Swing at Six.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Huck, P. Diaz, G. Chevaucherie, P. Bacqueville.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Panam Fusion.

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : le Dernier Round.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.

NICOLAS RAY (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Traquenard.

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca.

MARLON BRANDO (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : 16 h : Viva Zapata ; 18 h : la Comtesse de Hongkong ; 20 h 10 : Un tramway nommé Désir ; 22 h 20 (v.f.) : Queimada.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

FILMS D'AMOUR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : les Nuits de Cabiria.

HOMMAGE A ARLETTY, CARNÉ, PRÉVERT : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir ; les Enfants du paradis ; Le jour se lève ; les Portes de la nuit.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; 18 h 30 : Alfredo, Alfredo ; 20 h 30 : John and Mary ; 22 h 20 : le Récidiviste.

I. BERGMAN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h 15 : la Leçon d'amour ; 18 h 15 : la Source ; 20 h 15 : Cris et chuchotements ; 22 h 15 : la Nuit des forains.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : New-York, 42e Rue.

FRED ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Demoiselle en détresse.

STUDIO 43, 9e (770-63-40) : Festival Jean-Pierre Léaud, comédien halluciné : 18 h : l'Aventure de Billy le Kid ; 20 h : le Lion à sept têtes ; 22 h : Paul. En complément de programme : un court métrage de Gérard Krawczyk, le Rémouleur.

REPUBLIC-CINÉMAS, 11e (805-51-33) : Festival Raoul Ruiz : 18 h, 22 h : le Territoire, la Classification des plantes ; 20 h : le Borgne, Querelle de jardins.

Jusqu'au 8 avril.

En région parisienne

ELANCOURT, ASPASC (050-13-75), 21 h : H. Tachan.

MONTREUIL, Salle Berthelot (858-65-33), 21 h : Travaux publics.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Combat de nègre et de chiens.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), I : 20 h 30 : la Légende d'Agamemnon ; II : le Saperleau.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), 21 h : Lazare Dupron.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, le Point du jour, de L. Daquin ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Diamond Jim milliardaire, de E. Sutherland ; 21 h, Carte blanche à Ph. Garrel : le Petit Déjeuner, la Fille à la rose, l'Odalisque, de P. Laperousaz : les Lolos de Lola, de B. Dubois.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Marchand de plaisir, de Jaque-Catelain ; 17 h, The captain Hates the Sea, de L. Milestone ; 19 h, Hommage à I. Gyöngyössy : les Vertes Années, de I. Gaal.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

L'ARCHIPEL DES AMOURS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AS DES AS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois (H.S.P.), 15e (554-46-85).

BANZAI (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ;

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM No 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. (Chi.), v.o. : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). - V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-35-25).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A., v. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount - City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

GANDHI (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Wepler, 18e (522-46-01) : Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME DANS L'OMBRE (A, v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HYSTERICAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-École, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES ILES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42, h. sp).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NAAPET (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A. v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

LA PETITE BANDE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

PROSTITUTE (Ang., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RAMBO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) : Ambassade, 8e (350-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LE RUFFIAN (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES SACRIFIÉS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TRIANGLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

UNE GIFLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) - V.f. : Français, 3e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DE SOPHIE, film américain de Alan J. Pakula, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE DÉMON DANS L'ILE (*), film français de Francis Leroi : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FESTIVAL LOTHAR LAMBERT : Berlin-Harlem (**). La Femme de cauchemar (**), Fucking City (**) : v.o., Le Marais, 4e (278-47-86).

L'IMPÉRATIF, film allemand de Krzystof Zanussi, v.o. : Studio Cujas, 4e (354-89-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MONSIGNORE, film américain de Frank Perry, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SI ELLE DIT OUI... JE NE DIS PAS NON, film français de Claude Vital : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e, (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU, dessin animé américain de Ralph Bakshi, v.o. : Forum, 1er (287-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE DE FLIC, film français de Michel Vianey : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA BÊTE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine (Bis), 6e (325-47-46).

DEEP END (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

HELLZAPOPPIN (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re partie), (2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-78-04).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PORTIER DE NUIT (It.,vo.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (V.f.) Arcades, 2e (233-54-58).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, petite salle, 14e (542-67-42).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

SUNSET BOULEVARD (Boulevard du crépuscule) (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).



La télévision et son audience

II. – *La tour de Babel des téléspectateurs*

Les chiffres du Centre d'études d'opinion (C.E.O.) sanctionnent chaque jour l'audience des trois chaînes, permettant aux responsables de la télévision de réajuster leurs programmes (*le Monde* du 1er avril). Pourtant, les téléspectateurs restent insatisfaits et réclament, à travers des sondages contradictoires, plus de cinéma ou plus d'émissions culturelles. Sans doute, la télévision n'a-t-elle pas un public homogène mais des publics différenciés. Mais comment passer d'une télévision de masse à une programmation à la carte ?

par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

En octobre 1980, dans un rapport commandé par Antenne 2, Jean-Louis Missika et Dominique Wolton s'interrogent sur l'avenir de la télévision : « *Quel est le sens des transformations en cours ?*, se demandent-ils. *Pour l'essentiel, il est de passer d'une télévision de masse à une télévision à la carte. La télévision a longtemps offert la même chose à tout le monde. Puis, on s'est aperçu qu'il n'y avait pas un public mais des publics. On a donc diversifié les programmes en fonction de ces publics. Demain, on tentera progressivement d'adapter le produit au public intéressé et sur le support adéquat.* »

Pour la première fois, dans une étude quasi officielle, la télévision n'est plus liée à une masse homogène. Sous les sondages, on découvre des publics différenciés qui reçoivent les messages en fonction de leurs habitudes socio-culturelles, les filtrent, les intègrent ou les rejettent.

L'idée n'est pas nouvelle. Les sociologues anglo-saxons l'ont empruntée, dès les années 60, aux publicitaires qui, par efficacité commerciale, ont l'habitude de « segmenter » les marchés et de « cibler » les messages. Mais, si cette conception s'impose si tardivement en France, c'est qu'elle va à l'encontre de la tradition politique qui sous-tend tout le développement de la télévision. Celle d'un instrument de consensus social conjuguant distraction, éducation et information dans un même projet de développement culturel. « *Une télévision pour tous les Français* », selon le mot de M. Jacques Thibau, directeur adjoint de l'O.R.T.F. de 1965 à 1968. La cohabitation entre ces différentes vocations ne va pas sans soulever quelques difficultés et, lorsque M. Thibau s'interroge sur les audiences comparées de Guy Lux et d'une dramatique de Louis Guilloux, il ne peut que constater « *l'ambiguïté du goût du public qui va aussi bien à ce qui est insignifiant qu'à ce qui ne l'est pas (1)* ».

Ces « ambiguïtés » vont être considérablement renforcées par la création de nouvelles chaînes, puis par la loi de 1974.

Trois programmes se partagent le même public et la concurrence ne s'embarrasse plus de grands principes. On relègue les émissions « culturelles » au-delà de 22 heures et on rivalise à 20 h 30 pour attirer le grand public.

Le grand projet culturel associé au service public est bien *mort*. Cette désacralisation des enjeux favorise la réflexion sur la télévision et ses publics. L'asphyxie progressive de la création, l'invasion des séries américaines, condamnent les trois chaînes à une programmation stéréotypée. Le téléspectateur a l'impression de choisir entre des *films de* long métrage et une masse indifférenciée d'émissions, dont il ne distingue plus les temps forts. L'audience générale se tasse, il est temps de diversifier programmes et publics.

Attendre les nouveaux médias

Echo timide au rapport de MM. Missika et Wolton, la commission Moinot donne le ton : « *Le public de la télévision ne constitue pas une masse qu'il faut agréger à tout prix en trouvant le plus grand dénominateur commun et sur laquelle sont déversés des flots d'images et de sons neutres, soigneusement débarrassés de tout ce qui irrite et surprend.* » Les programmes de l'après-mai 1981 vont suivre la consigne à la lettre ! Un sondage révèle fort à propos que le public aspire à des émissions « culturelles » ; on multiplie les programmes éducatifs, les magazines sur les arts et la littérature. Mais, six mois après, le même public, dans d'autres sondages, plébiscite le cinéma et clame son mécontentement devant la « nouvelle télévision ». Les responsables des programmes font aussitôt marche arrière : de l'avis général, la télévision de masse ne pourra jamais contenter tout le monde. Il faut attendre les nouveaux médias.

Quelques millions d'abonnés suffisent *en effet* à rentabiliser une chaîne à péage, une centaine de milliers peuvent financer un réseau câblé, et *quelques milliers* de clients justifient l'édition d'une vidéocassette. L'heure de la liberté de choix, des *programmes ciblés pour des publics spécifiques a-t-elle enfin sonné ?* En théorie seulement car les promoteurs des nouveaux *réseaux* gardent les yeux fixés sur les taux d'audience et la consommation réelle du public. On programmera donc du cinéma en vidéocassette, du *cinéma sur la quatrième chaîne et*, sans doute, du cinéma sur le câble puisque c'est, aux États-Unis, le seul service de « pay T.V. » non déficitaire. Où sont donc passés les programmes ciblés et les publics spécifiques ?

Tant que l'on définit le public par sa consommation, et cette consommation par l'audience globale de chaque type de programmes, on s'enferme à l'évidence dans un cercle vicieux. Pour en sortir, le Centre d'études d'opinion a imaginé une typologie des publics *qui repose sur* une autre pratique culturelle : la lecture de la presse. L'idée est intéressante, car, avec ses titres nombreux correspondant à des codes culturels diversifiés, la presse française est depuis longtemps liée à des publics spécifiques. Les lecteurs de *Libération* ne sont pas ceux du *Figaro*, ceux de *Télépoche* ne se confondent pas avec ceux de *Télérama*. Cette typologie, *croisée* avec *d'autres* critères socio-culturels, débouche sur huit catégories de téléspectateurs (2) dont les équipes du C.E.O. ont étudié jour après jour la consommation télévisuelle, en confrontant indices d'audience et indices de satisfaction.

Pas de public privilégié

La première constatation de ces études, c'est que les chaînes n'ont pas de public privilégié. La première n'est pas plus populaire que la deuxième, la troisième plus élitiste que les deux autres. La banalisation des programmes a effacé depuis *longtemps toutes ces distinctions, et* tous les téléspectateurs sont condamnés à faire leur menu en naviguant d'une chaîne à l'autre. Or les aléas de la programmation rendent parfois cette navigation difficile : émissions également attirantes diffusées simultanément, absence d'alternative réelle ou encore mauvaise harmonisation des grilles horaires. Ces cas de concurrence sauvage *entre les chaînes ne* profitent à aucune d'elles : dans la plupart des cas, l'audience générale baisse, le téléspectateur, déçu, ferme son poste.

Autre obbservation : il n'y a pas *un* public des films, *un* public des variétés *ou un public* du « culturel ». La forte audience du cinéma est souvent compensée par des indices de satisfaction très bas. Quant à ceux qui réclament des émissions culturelles, ils sont souvent les premiers à ne pas les regarder. En revanche, les différentes catégories de *téléspectateurs recherchent*, à travers la suite des émissions, une unité de ton, une cohérence des codes *culturels auxquels ils sont* habitués. Ainsi sécurisés, ils se laissent guider d'un film à un débat, d'un jeu à un magazine. Mais qu'un programme trop élitiste succède brutalement à un divertissement, et c'est le rejet. On se rabat rapidement sur une autre chaîne, au risque de tomber sur un programme déjà bien entamé et de fermer son poste quelques instants après.

Or ces programmations discontinues, mal centrées, sont le lot quotidien de la télévision. Chaque chaîne *fait un peu de tout, mélangeant tous* les styles et tous les tons dans une conception assez étrange du pluralisme. Tout se passe comme si, en feuilletant son journal, le lecteur tombait successivement sur une page d'*Actuel*, une de *Paris-Match* et une des *Cahiers du cinéma* ! Au *milieu de cette tour de Babel*, les spectateurs les moins assidus (catégories 1 et 8) se lassent vite, les autres ont du mal à reconstruire une cohérence, à faire de cette avalanche d'émissions une expérience culturelle homogène.

Les enquêtes du C.E.O. mettent en lumière de nombreux exemples de dissociation entre l'indice d'audience et de satisfaction. Si une émission recueille, dans différentes catégories de spectateurs, une audience très faible et un indice de satisfaction élevé, c'est que, coincée dans une programmation mal harmonisée, elle n'a pas attiré tous ceux qu'elle aurait pu satisfaire. Parallèlement, le film diffusé sur une autre chaîne a pu concentrer toute l'écoute et n'en satisfaire qu'une petite partie. Malentendu quasi quotidien entre un système de communication et ses publics.

Les études menées à partir de la typologie du C.E.O. dessinent les attentes des téléspectateurs avec plus de précision que les taux d'audience quotidiens ou les sondages ponctuels d'opinion. Elles montrent que le passage de la télévision de masse à la télévision à la carte ne se fera pas par une simple multiplication des canaux et que l'avenir de la programmation ne sera pas réglé par la création d'une chaîne payante de cinéma.

Même si, dans dix ou vingt ans, les abonnés des réseaux en fibres optiques géreront leurs propres programmes en interrogeant des banques d'images, il reste encore à faire de la télévision un véritable instrument de communication sociale. Un instrument qui harmonise langages et codes culturels et soit capable d'une véritable politique de programmation.

FIN

(1) *Une télévision pour tous les Français*, de Jacques Thibau, aux éditions du Seuil.

(2) 1) Les « modérés » (17,5 % de l'échantillon) ; 2) la « France profonde » (23,7 %) ; 3) les « employés » (12,3 %) ; 4) les « ouvriers » (9 %) ; 5) les « autodidactes » (8,5 %) ; 6) les « jeunes femmes » (6,3 %) ; 7) les « ménagères sédentaires » (11,2 %) ; 8) les « cadres » (H,5 %).

« RÉSISTANCES », MAGAZINE DES DROITS DE L'HOMME SUR A 2

Démocratie, fragile forteresse

Entendons-nous bien, il ne saurait être question, s'agissant de défendre les droits de l'homme – je pense au magazine présenté jeudi soir sur A 2, « Résistances », – de ne pas balayer devant notre propre porte. Cette vigilance, cette constante attention au respect des trois maîtres-mots, Liberté, Egalité, Fraternité, inscrits au fronton de la démocratie, est absolument nécessaire à sa survie. Dans le monde où nous vivons, elle est trop rare, trop précieuse, trop fragile et trop menacée pour qu'on ne cherche pas à le protéger contre ses démons intérieurs.

Ainsi Bernard Langlois a-t-il eu cent fois raison d'ouvrir son émission par la ferme dénonciation de la flambée de xénophobie raciste qui a embrasé certaines villes de France pendant les dernières élections. Mieux : j'aurais voulu l'entendre préciser, c'est très grave, et ça n'a pas été dit clairement à la télé, que, sur ce chapitre, la gauche n'a pas craint de se livrer, ici ou là, entre les deux tours, à une surenchère indigne de cette fameuse sensibilité qui la distinguerait, fondamentalement, de la droite. Gardons-nous des classifications hâtives et ne craignons pas de porter le fer dans la plaie, qu'elle soit rouge ou noire.

Bien construit, bien compartimenté, se méfiant des amalgames faciles et trompeurs, en net progrès sur les deux premiers, le troisième numéro de ce « mensuel » proposait un reportage sensationnel sur le marché des esclaves conclu entre Saint-Domingue et Haïti pendant les six mois que dure chaque année la coupe de la canne à sucre. Et un voyage éclair en Ouganda, à la rencontre d'un opposant au régime de Kampala, victime de tous les sévices imaginables, qui nous a dit avec un souriant courage vouloir poursuivre le combat.

Peut-être plus impressionnant encore, le coup de colère d'un représentant d'Amnesty International contre les assassinats dont sont coupables, ou complices, les gouvernements de vingt-sept pays : Salvador, Ethiopie, Afghanistan, Namibie, Philippine, Libye, entre autres. Ils nient naturellement les faits, pourtant accablants, dont on les accuse et refusent tout contact avec les organisations internationales. Ce droit de vie et de mort qu'exercent en toute impunité, à l'aube du troisième millénaire, tant de dictateurs, de despotes, de tyrans sanguinaires, permet de mesurer le degré de civilisation que représentent l'instauration et la préservation d'un régime constitutionnel parlementaire. On peut, on doit l'améliorer, l'inciter sans relâche à faire montre de plus de justice, à ne jamais trahir ses objectifs. Reste qu'il protège une infime partie seulement des habitants de cette planète. Et l'on doit, l'on peut, sinon l'exporter comme le souhaiterait le docteur Kouchner, du moins le fortifier. Churchill avait raison : ce n'est pas l'idéal mais on n'a encore rien trouvé de meilleur.

CLAUDE SARRAUTE.

Le courrier des téléspectateurs : « Il faut montrer ces choses-là »

Le thème du racisme était le fil conducteur du troisième numéro de « Résistances », jeudi soir 31 mars sur Antenne 2. Problème d'actualité un peu partout dans le monde, qui a aussi empoisonné le climat des élections municipales en France, le racisme figurait parmi les principaux sujets, que le courrier des téléspectateurs souhaitait voir abordés au plus vite par ce magazine des droits de l'homme, dirigé par Michel Thoulouze, animé et présenté par Bernard Langlois. Un courrier important, tant par son volume (plusieurs centaines de lettres après les deux premières émissions) que par sa qualité.

Alors que la plupart des hommes de télévision se plaignent de recevoir un courrier qui ne porte généralement que sur la couleur de leur cravate, celui adressé à l'équipe de « Résistances » est d'un haut niveau simple et chaleureux. On n'a relevé qu'une seule lettre – anonyme – d'obscénités racistes. Quelques autres correspondants invitent Bernard Langlois à aller « *se faire voir* » à Moscou ou déplorent la création d'une émission sur les paumés de la terre... « *Assez de grisaille à la télévision* », écrit une Monégasque.

A une écrasante majorité, les téléspectateurs qui se sont donné la peine de prendre la plume – et parfois longuement – saluent l'initiative d'Antenne 2, en même temps, souvent, que le retour à l'image de Bernard Langlois, écarté de la présentation du journal de la mi-journée, après son commentaire sur la disparition de la princesse Grace de Monaco.

« *Enfin une émission qui nous interpelle sur notre sens de la dignité et du respect*, dit une mère de famille. *Bravo pour un journalisme enfin vrai, profond. Que la télévision devienne un instrument de réflexion.* » « *J'espère que tant de Français qui se mettent « la tête sous l'aile » auront changé leur manière de voir* », souhaite ce correspondant, tandis qu'un autre assure : « *Il faut continuer à dire et à montrer ces choses-là.* » [les violations des droits de l'homme] *même si cela dérange.* »

Un adolescent, qui se présente comme un « scout pratiquant », écrit : « *Aujourd'hui, c'est mon anniversaire. J'ai quatorze ans. Bien piètre cadeau que ces images, mais au moins, elles me font comprendre (...) que c'est « facile » de s'endormir lorsqu'à des kilomètres de là, un homme meurt à cause de tortures.* »

« *Votre émission*, pense ce téléspectateur, *peut être le point de départ d'une très vivante instruction civique : la démocratie, la chance de vivre en démocratie, la fragilité de nos bonheurs. Voilà de quoi réconcilier les gens avec la politique.* » « *N'abandonnez jamais*, demande cette correspondante, *ne serait-ce que pour les leçons de courage, que nous donnent tous ces hommes et ces femmes* (interviewés par « Résistances ») ; *qui nous permettent de remettre à leur place nos problèmes, petits, si petits.* » Courage, gratitude, dignité, ces mots reviennent *très souvent dans ce* courrier, qui se félicite aussi de la programmation de l'émission à la meilleure heure d'écoute (20 h 35), et qui souhaiterait que sa durée (environ soixante-quinze minutes) soit allongée. Pourquoi, en effet, ne pas consacrer, une fois par mois, une soirée entière à la défense des droits de l'homme ? Avec « Le grand échiquier », Antenne 2 le fait bien pour les variétés...

Si tel téléspectateur suggère que le magazine différencie mieux « *les fascismes noirs ou rouges des démocraties occidentales* », le vœu dominant est résumé par ce militant d'Amnesty international : « *Si, en France, nous sommes libres, il ne faut pas, pour autant, tout accepter.* » En particulier, la séquence consacrée, dans le premier numéro, aux « nouveaux pauvres » dans notre pays, a suscité beaucoup d'émotion et de propositions d'aide.

On reçoit les images de « Résistances » *comme autant de coups à la* conscience, mais comment faire, concrètement, pour que les choses changent, interrogent de nombreuses personnes. « *Il ne faudrait pas*, dit l'un d'eux, *que votre magazine devienne un spectacle, devant lequel les téléspectateurs « se rincent l'œil » de façon morbide et passive.* » « *L'accumulation continuelle*, dit un autre, *de violations des droits de l'homme risque de conduire à la résignation, au fatalisme.* » Certes, l'équipe de « Résistances » répond à ce courrier, en donnant des compléments d'information plus concrets, et Bernard Langlois indique à l'antenne, par exemple, les coordonnées des organisations humanitaires. Mais l'émission pourrait être, il est vrai, encore plus pragmatique, en « suivant », notamment, les cas évoqués. Mais telle quelle, elle a le grand mérite d'exister, « *en ouvrant*, constate un téléspectateur, *des pistes de réflexion qui ne sont pas de l'endoctrinement* ». C'est aussi ce qu'estime ce prêtre parisien qui, en chaire, invite ses paroissiens (trois cents en *trois messes, précise-t-il*) à ne pas manquer cette heure et quart de prise de conscience.

MICHEL CASTAING.

R.T.L. ET R.M.C. COLLABORENT POUR LEURS ÉMISSIONS DE LA SOIRÉE

Pour la première fois de leur histoire, R.T.L. et R.M.C. (Radio-Monte-Carlo) se lancent dans une opération commune qui permettra à chacune d'elle d'étendre ponctuellement, *mais dans des proportions importantes*, leur champ d'écoute. Dès lundi 11 avril, la mise en commun de certains moyens techniques permettra en effet la réalisation de fréquents duplex entre deux émissions de même esprit, diffusées, l'une sur R.T.L. (« Fréquence Max », de *21 heures à 24 heures*), *l'autre sur* R.M.C. (« Billie », de 22 heures à minuit trente). Quatre à cinq fois par heure, des échanges en direct entre les deux animateurs, Max Meynier et Billie, leur permettront de se faire entendre sur l'autre antenne.

Essentiellement musicaux, mais conçus aussi comme des émissions de services à l'usage des routiers, des automobilistes et des motards, ces programmes pourront permettre de dépanner tous ceux qui, au-delà même de l'axe Milan-Amsterdam, rencontreraient des problèmes de *circulation ou d'acheminement* (R.T.L. disposera notammment d'une cinquantaine de correspondants cibistes susceptibles de capter les divers messages et de téléphoner *à la station*). *Audible surtout* au-dessous de la Loire, R.M.C. pourra, via R.T.L. s'entendre jusqu'au nord de la Hollande, de même que R.T.L., grâce à R.M.C., suivra ses auditeurs en vacances jusqu'au sud de l'Espagne.

Une stratégie nouvelle, dont l'idée revient à M. Raymond Castans, directeur de R.T.L. Outre l'extension de leurs auditoires respectifs, elle *vise à démontrer la vivacité* des radios ondes longues, que l'on dit débordées aujourd'hui par les radios *émettant en modulation de fréquence*.

● RECTIFICATIF. – Une faute *d'orthographe a altéré un passage de* la lettre de M. André Audinot, P.-D.G. du *Figaro*, publiée dans *le Monde* du 1er avril. Il fallait lire : « *vingt éminents professeurs de droit spécialisés* ».

Lu

« JEU DE QUATRE EN ASIE DU SUD-EST », de Philippe Richer

Au rendez-vous des puissances

D'abord un constat : « *L'histoire ne peut ignorer les passages obligés.* » Depuis cinq siècles, deux mondes communiquent à travers le détroit de Malacca. Voici, par *conséquent, cette* Asie du Sud-Est vouée à être aujourd'hui comme hier le terrain de rencontre des grandes puissances, de leurs ambitions rivales et de leurs affrontements.

De cette *partie entre poids* lourds, l'Europe est pratiquement absente, depuis que la France s'est retirée d'Indochine. Restent les deux « super-grands », *U.R.S.S. et* États-Unis, et deux partenaires régionaux, « grand » chacun à sa manière, le *Japon et* la Chine.

Le choix de Philippe Richer a été d'analyser le comportement de chacun de ces quatre joueurs, depuis l'époque de leurs premières mises jusqu'à nos jours. Cela commence naturellement très tôt pour la Chine, beaucoup plus tard pour le « tigre » soviétique qui ne *survient qu'après l'effacement* – relatif – du « loup » américain. Sur ce fond de tableau *relativement connu, la démonstration* de la croissance presque continue d'une présence japonaise – dont l'intérêt *n'est* pas exclusivement limité au goût des affaires – n'est pas l'un des moindres intérêts du livre.

D'autres relations sont étudiées de manière particulièrement approfondie, comme celles des États-Unis avec le Vietnam, engrenage sans espoir qui *conduit Philippe Richer* à se demander, quelques semaines avant la chute de Saigon, « *depuis quand était-il trop tard* » pour y échapper. L'auteur, qui a une longue expérience personnelle de l'Indochine, a quelques observations marquées d'un profond réalisme à propos du Vietnam – comme celle-ci, récente, qu'il emprunte au chef de la diplomatie de Hanoi, M. Nguyen Co Thach, pour évoquer l'éventua*lité d'une entente avec ces* Chinois dont « *un milliard sera à nos portes pour l'éternité* ».

Le propos du livre n'est pas de traiter les problèmes spécifiques à chacun des pays du Sud-Est *asiatique que leur sort voue au* rôle d'enjeu dans une partie qui les dépasse. Encore que la part *qui revient au Vietnam est* évoquée de telle sorte qu'on pourrait se demander si ce « *jeu de quatre* » *ne s'est* pas transformé par moment – aujourd'hui encore peut-être – en un « *jeu de cinq* » d'une complexité *accrue*. Cela reste à dire.

Restent deux réserves. La thèse d'un « *expansionnisme chinois* », même si elle apparaît dans ces termes (page 239), n'est pas celle de l'ouvrage, mais elle est implicite dans la perception prêtée successivement aux États-Unis et à l'U.R.S.S. qui, tour à tour, vont s'engager dans ce que l'auteur décrit comme des stratégies d'« endiguement » de la Chine, qui amènent curieusement Leonid Brejnev à prendre à sa manière la succession de John Foster Dulles. Le souci d'« endiguer » l'adversaire n'était-il pas plus vif encore à Pékin, lorsque Zhou Enlaï, par exemple, mettait en garde les Américains contre une progression vers le nord du Laos qui les conduirait trop près de la Chine ?

Les relations sino-soviétiques, d'autre part, *auraient justifié*, à notre sens, une analyse plus affinée. Certes, pendant la période dont traite Philippe Richer, ces relations ont été principalement antagoniques. Exclusivement ? Certains épisodes plus ou moins anciens prêtent au moins à ré*flexion sur ce thème, et d'autant* plus qu'aujourd'hui une sorte de dialogue, si prudent et méfiant soit-il, *semble vouloir se nouer* entre Pékin et Moscou. Mais cela, sans doute, est une autre histoire – *que l'exposé de ce « jeu de quatre »* contribue néanmoins à éclairer.

ALAIN JACOB.

★ PUF. 244 pages, 135 F.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Quelle autorité !
De M. et G. Carpentier.
Avec Jacqueline Maillan, Jean-Marc Thibault, Michel Roux, Gérard Hernandez.

21 h 40 Série : Lucien Leuwen.
D'après le roman de Stendhal, adapt. J. Aurenche et P. Bost. Réal. C. Autant-Lara, avec B. Garcin, N. Jamet, A. Lualdi...
1832 : Lucien Leuwen, fils d'un riche banquier, chassé de l'Ecole polytechnique, tombe amoureux de Mathilde de Chasteller et s'immisce dans les milieux aristocratiques. Une coproduction internationale rediffusée à l'occasion de l'Année Stendhal.

22 h 40 Histoires naturelles : la pêche du brochet en Irlande.
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.

23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Médecins de nuit.
« Le bizutage ». Réal. B. Gridaine. Avec C. Allegret, G. Germain...
Violence et incompréhension dans une usine désaffectée : Mme Toussot, victime d'un bizutage sévère, est sauvée de justesse par un médecin de nuit...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « La langue française n'est pas xénophobe », sont invités : M. Beti (les Deux Mères de Guillaume Ismaïl-Dzwatama), *M. Charef* (l'Eté au harem d'Archi Ahmed), *A. Eghbal* (l'Espèce errante), *V. Khoury-Ghata* (Vacarme pour une lune morte), *M. Tlili* (Gloire des sables), *A. Bounemeur* (les Bandits de la place).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Satyajit Ray) : La trilogie d'Apu (no 3, « le Monde d'Apu »).
Film indien de S. Ray (1959), avec S. Chatterjee, S. Tagore, S. Mukherjee, A. Chakravarty (v.o. sous-titrée. N.)
Sorti de l'université de Calcutta avec un diplôme, Apu ne trouve pas de travail. Il est amené à se marier dans d'étranges conditions et connaît un bonheur qui ne durera pas. Achèvement d'une initiation au « métier d'homme » dans le grand cycle de la vie et de la mort. Le style de Satyajit Ray, à la fois réaliste et lyrique, est toujours admirable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Vietnam, les dures années de paix.
De M. Croce-Spinelli. Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage au Vietnam réunifié, à Hanoï, Saigon (Ho-Chi-Minh-Ville). Situation politique, économique, après trente années de guerre.

21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse ; Flash back : les Calotypes ; Portrait de J.-François Jonvelle : flash pratique : développer soi-même ses films couleur.

22 h 20 Journal.

22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Le banjo de L. Moreau Gottschalk, par Cyprien Katsaris, au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Des images et des horloges : la philosophie de Karl Popper, avec R. Bouveresse et C. Schmidt.
21 h 30, Black and blue : le jazz et les gangsters.
22 h 30, Nuits magnétiques : la belle.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (donné à Bayreuth en 1982) : « Parsifal » de Wagner ; par les chœurs et orchestre du Festival de Bayreuth ; dir. J. Levine ; chef des chœurs : N. Balatsch ; sol. S. Estes, M. Salminen, H. Sotin, P. Hoffmann, L. Rysanek, F. Mazura.

Samedi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit (la cuisine, avec M. Oliver.)
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
16 h 10 Documentaire : Les grands explorateurs :
François Pizzare (Redif.)
16 h 55 Série : La Lumière des justes.
D'après l'œuvre d'Henri Troyat, adapt. J. Cosmos et J. Chatenet, réal. Y. Andréi.
18 h Trente millions d'amis
le Hamster ; Zavatta : pas de cirque pour les animaux.
18 h 25 Pépin Câlin.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
J.R. use de toute son influence pour mettre fin à la protection de Sue Ellen et de John Ross par les Farlow. Pam est dépressive.
21 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
L'impérialisme blanc.
22 h 50 Etoiles et toiles : Numéro « Atomic ».
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand, et M. Jouando.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
14 h 50 Les jeux du stade.
Tennis à Monte-Carlo.
18 h 5 Récré A 2.
Les schtroumpfs.
18 h 20 Les carnets de l'aventure : Sous notre ciel
L'exploration du gouffre Holloch, en Autriche. Réal G. Baur.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de L. Escudero, R. Magdane, C. Lara, I. Huppert, M. Vlady...
21 h 50 Série : Une femme nommée Golda.
De H. Gast, réal. A. Gibson, avec I. Bergman, J. Davis, A. Jackson...
Golda Meïr a trente ans et devient la secrétaire du Comité des jeunes de Tel-Aviv. En 1954, après l'holocauste nazi, Golda Meïr combat pour la libération de prisonniers... Un destin de femme interprétée par une grande actrice, Ingrid Bergman.
22 h 50 Jazz : La grande parade.
Émission de J.-C. Averty.
Vic Dickenson's cousins.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'espace ; l'ours Paddington ; le manège enchanté.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 Tous ensemble :
Attention, sept stations régionales décrochent : le Nord-Picardie, l'Aquitaine et le Limousin pour « Requiem » de Fauré ; Provence-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes-Auvergne pour « Pour le plaisir », variétés avec Ch. Dumont ; Pyrénées, pour une soirée catalane.
20 h 45 Programme national : on en connaît un rayon
de J.-D. Verhaegue, réal. E. Monino.
Voyage et divertissement, chansons « en toute fantaisie » dans l'univers de la bicyclette. Imaginez !
21 h 40 Série : Jackie et Sara.
22 h 10 Journal.
22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 30 Musi-Club.
Messe pour Rome, de J.-S. Bach.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : les graines.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : prévention, handicaps, rééducation.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... T. Ardisson : « rive droite ».
11 h 2, Musique : Musical comédie.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : U.S.A. en vrac.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : rêves d'écluse (folies d'opérette).
16 h 20, Recherches et pensée contemporaine : du machinal au neuronal, avec J.-P. Changeux.
18 h, La deuxième guerre mondiale : Paris pendant la guerre.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente « Vivre à Washington ».
20 h, Un seul trapèze, c'est pas une vie, de C. Semprun-Maura. Avec E. Scob et L. Terzieff.
21 h 20, Les six paresseux, de J. Loisy. (Redif.)
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Samedi matin : œuvres de Schubert, Smetana, Reznikoff, Weiss, Debussy, Marais, Cabezon, Haydn.
8 h 5, Avis de recherche et actualité du disque : œuvres de Dubois, Arauxo, Couperin, Tomasi, Mendelssohn (et à 12 h 35).
11 h, La tribune des critiques de disques : « Les sept dernières paroles du Christ » de Haydn (versions comparées).
13 h 30, Tous en scène : Frank Sinatra.
14 h 5, Le Mont des Oliviers : œuvres de Beethoven, Bach, Schütz.
16 h 30, Studio-Concert (en direct de l'église Saint-Merri à Paris) : œuvres de Brahms, Tunder, Schmetzer, Kunhau, Rosenmuller, Graupner, par l'ensemble vocal et instrumental la Chapelle Royale.
18 h, Le disque de la tribune : « Les sept dernières paroles du Christ » de Haydn (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Turina, Bennett, Aguado, Gershwin.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : A. Rubinstein.
20 h 30, Concert (donné à la chapelle royale du château de Versailles) : « Confitebor tibi, pour soli, chœur et orchestre » de Desmarets ; « O sing unto the lord » de Purcell ; « Deux motets à capella » de Purcell ; « Domine ne in furore » de Desmarets. Par les chœurs du New College d'Oxford et l'ensemble baroque Fiori Musicali ; dir. E. Higginbottom ; sol. B. Schlick, soprano ; M. Van der Sluis, soprano ; H. Geraerts, haute-contre ; H. Van der Kamp, basse.
22 h, Programme pascal : la Résurrection, de Haendel.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 2 AVRIL

— *L'abbé Jean-Michel Di Falco*, est reçu à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

DIMANCHE 3 AVRIL

— *M. Gilbert Trigano*, président du Club Méditerranée, est l'invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

CARNET

Fiançailles

« Parce que tu es comme ton sourire... »
Nous nous sommes fiancés,
Guenter et Gabriele

Décès

— Lyon. Alès.
Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
M. et Mme Jean Orsini, leurs enfants et petite-fille,
M. Lucien Eyraud, ses enfants et petit-fils,
Mlle Francine Dugas,
M. Jacques Martel, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Élie Martel,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 28 mars 1983, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Mme Charles DUGAS,
née France Martel,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur.

Les obsèques ont eu lieu le 31 mars 1983, dans l'intimité, à l'église réformée de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mgr l'évêque de Dijon,
Les professeurs actuels et anciens du grand séminaire de Dijon,
ont la peine de faire part du décès de leur confrère et ami

l'abbé Jean DUPLACY,
spécialiste de critique textuelle biblique,
professeur
aux facultés catholiques de Lyon,
professeur
à l'université catholique de Louvain,
membre de la société
des études du Nouveau Testament,
coéditeur de l'éditio-major-critica
du Nouveau Testament
de l'université de Munster.

Les obsèques auront lieu le samedi 2 avril 1983, à 10 heures, en l'église Saint-Michel, à Dijon.
« Toi seul, Seigneur, tu m'établis en sûreté. »
(Ps. IV, 9.)

— Les familles Hammiche et Aoudia, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

Mme HAMMICHE Abdelkader,
née Aoudia El-Aldjia,

survenu le 22 mars 1983, à Alger, à l'âge de soixante-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Il-Maten, Wilaya de Bejaïa, le mercredi 23 mars 1983.

— **TROMPIER Gabrielle**
est morte le 24 mars, à Bruxelles, près de sa fille cadette Mireille.
De la part de :
Trompier-Ureel Mireille,
Frans Gelders Str. 25,
1800 Vilvoorde (Belgique.)

Remerciements

— M. Roger Puybouffat,
Rose et Claude, ses filles,
Joël Merrien et Jean-Paul Briand, ses gendres,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Roger PUYBOUFFAT,
née Udès-Adèle Gvilman,

expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès du

médecin-général Joseph BERTRAND,

il est demandé à tous ceux qui l'on connu et aimé une pieuse pensée.

— Pour le quatrième anniversaire de la mort du

docteur Paul DUCAS,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé et apprécié.

Communications diverses

— L'académie diplomatique internationale vous prie de noter que la table ronde sur la Chine aura lieu le jeudi 7 avril.



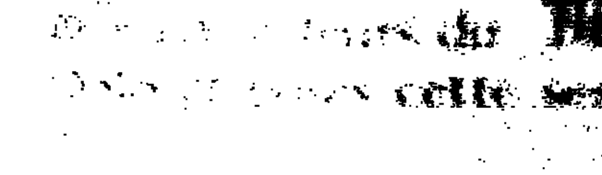


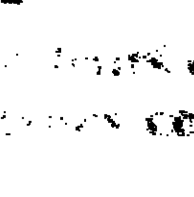
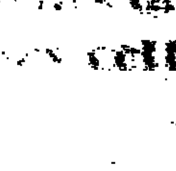
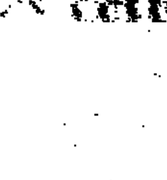








ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51.47
DEMANDES D'EMPLOI	13.00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39.85
AGENDA	33,60	39.85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **RESPONSABLE DU SERVICE MARKETING** (Paris) — Réf. VM 6812 A
- **CADRE COMMERCIAL** FRANCE et EXPORT — Réf. VM 11711 A
- **INGENIEUR SYSTEME** Responsable Réseau et Bases de données — Réf. VM 25813 A
- **RESPONSABLE GESTION DE PRODUCTION** — Réf. VM 6427 H
- **CHEF DE PROJET** Gestion administrative, Personnel, Bureautique Région Ouest — Réf. VM 25813 B
- **ANALYSTE** Responsable de l'évolution des applications Région Nord — Réf. VM 25813 C
- **ORGANISATEUR** Gestion Financière et Administrative Région Nord — Réf. VM 25813 D
- **CHEF DE PROJET** développement export — Réf. VM 5670 D
- **RESPONSABLE DU SERVICE ET DU LABO CONTROLE DE QUALITE** Beauvais — Réf. VM 6626 M

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

MATRA

rappelle aux lecteurs du *Monde* les postes proposés cette semaine

pour VELIZY
- Ingénieur Analyste — Réf. NK 1071
- Ingénieur Informaticien — Réf. NK 1070
- Ingénieur Chargée de Missions — Réf. NK 1075

pour PARIS - ETOILE
- Cadre Financier — Réf. NK 1069

pour Centre de MONTIGNY
- Auditeur Comptable — Réf. NK 1068

pour TOULOUSE (Espace)
- Ingénieur Electronicien — Réf. NK 1066
- Ingénieurs Commerciaux — Réf. NK 1064
- Responsable du Groupe Architecture Electrique de Satellites — Réf. NK 1065



Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez C.V., rémunération et photo en précisant la référence au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

La Holding d'un groupe de SERVICES INDUSTRIELS, chiffre d'affaires 360 millions de francs, en forte expansion, recherche pour son siège social à Paris 8e son

Responsable comptable, fiscal et audit interne

En prise directe avec la Direction Générale, vous avez la responsabilité :
- d'assurer la tenue de la comptabilité du siège et la révision de celles des agences et filiales,
- d'établir le bilan consolidé du groupe et les déclarations fiscales,
- de conseiller les responsables opérationnels en matière comptable et fiscale,
- d'harmoniser les procédures comptables,
- de procéder à un audit comptable et fiscal de toutes les sociétés du groupe.

Ce poste évolutif, avec un haut niveau de responsabilité, concerne un candidat ayant :
- environ 45 ans,
- une parfaite maîtrise des techniques comptables, fiscales et de l'audit,
- une solide expérience acquise pour partie dans une entreprise multi-établissements,
- une bonne pratique de l'informatique,
- des qualités d'organisation, d'animation et le goût des contacts.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (CV, photo, prétentions et date de disponibilité), sous référence CA 832 M, à Michel SELLEM, SCORRE, 9 rue Saint-Anne, 2 Petite Place, 78000 Versailles.

SCORRE

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
et de
COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Ecrire avec C.V. à CABINET SECOR 8 bis rue d'Annam 75020 PARIS.

Recherche pour remplacement congé maternité
PROFESSEUR DE FRANÇAIS
1er cycle, licencié.
Possibilité poste 83/84, à suivre. Proche banlieue Est.
Tél. le 1er-4-83 au 860-60-31 pour rendez-vous le 9-4-83.

AGENCE DE PRESSE
recherche
PHOTOGRAPHES
(C.P.)
Env. C.V. sous n° T039394 M. RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

L'immobilier

appartements ventes

9e arrdt

9e R. Trudaine, part. vend atelier d'artiste en duplex, 60 m² env., cuis., s. de b., cheminée, vue dégagée + greniers et cave, possibilité parking. 670.000 F. Tél. : 285-38-72.

15e arrdt

57, RUE FONDARY
Prop. vend sur rue et jardin imm. restauré studios, 2 pces, 3 pces duplex, aménagement s/mesure, s/pl. sam. 14-16 h.

17e arrdt

BD DES BATIGNOLLES
Dans bel imm., à vendre 5 p., cuis., s. de bns, w.-c., 128 m², vue, soleil. Téléph. 500-54-00.

18e arrdt

RUE CARPEAUX, 2e étage, 3 pièces, 65 m², 585.000 F. Imm. p. de taille, cuisine, w.-c., salle de bains, chauffage central indiv., près square. Tél. : 229-47-06.

Province

HOSSEGOR, BORDURE PLAGE, RÉSIDENCE LE POINT D'OR, STUDIO, 2 et 3 PIÈCES, A PARTIR DE 199.000 F AVEC PARK. S/PL. (58) 43-78-53. SFGI, PARIS (1) 265-41-21.

VALBERG 06
Particulier vend F3 confort
Téléphonez au (94) 92-83-34.

VANNES
A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pces, excell. état, compren. : étage, 3 chbres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, s. de bns, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol ss toute la maison, av. gar. et chauff. Terrain de 400 m².
S'adresser :
A Sélection Foncière,
8, place de la République,
56000 VANNES.
Tél. : (97) 47-27-01.

HAUTE-SAVOIE
LES CARROZ : station village ds magnifiques chalets de haute qualité, reste à vdre qq. studios, 2 pces de 280.000 F. à 450.000 F. + park., pour documentation écrire à : SANTANDREA : 20 Pl. Vendome 75001 Paris T. 260-67-36/68.

DEAUVILLE - CANISY
2 pièces, duplex caractère, vue. 360.000 F. T. (3) 953-22-27.

CAP D'AGDE
De part. à part., dans petite résidence, piscine, tennis.
- Studio - cabine 30 m², 4 pers., entièrem. équipé, jardin privatif. 230.000 F.
- Studio équipé avec mezzan., balcon 40 m². 280.000 F.

Tél. : 288-28-93 après 19 h.

appartements achats

M.G.N. 38, bd Batignolles, 75017 PARIS 387-71-55 + (29e année), recherche pour SA CLIENTÈLE APPARTEMENTS rive-droite.

locations non meublées offres

Paris

SAINT-CLOUD
Appt 81 m², vue sur Seine, ss interméd. 954-14-56, le soir.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal, cherche 3/4 pièces dans 1er, 2, 3, 4, 10, 11, 14, 18e arrondissement. Loyer maximum : 3.500 F charges comprises. Superficie minimum : 60 m². Ecr. s/n° 6.480, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27, avenue de Villiers,
75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

pavillons

URGENT
CAUSE MUTATION
Particulier vend pavillon de style angevin, d'une surface de 200 m², libre de suite, sur 13 000 m² de terrain plat boisé (pin maritime, chêne, bouleau, châtaignier), puits + dépendance, garage pour 2 voitures + atelier, situé à 9 mn du centre Angers, proximité d'un parc loisirs et pêche.
Ecr. SAC. M. ROYER
17, bd du Poitou
BP 134, 49300 CHOLET
Tél. : (41) 62-25-91.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER.
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

villas

CAP D'ANTIBES
Pptaire vend cause départ villa 200 m², 7 pièces ; habitable immédiatement. jardin 1.500 m², dans parc gardé.
Prix négociable.
Tél. : (93) 61-23-01.

VILLA A MIAMI
EN FLORIDE TROPICALE !
investissement sûr à valeur croissante en Floride Tropicale, idéal pour brefs séjours ou longues vacances, profitez des nombreuses attractions touristiques de Miami, ses plages, ses courts de tennis et terrains de golf : sur grande propriété VILLA 6 PIÈCES avec deux salles de bains, cuisine moderne équipée, plus autres commodités, cheminée, garage, barbecue en briques pour goûter la vie en plein air excitante de Miami, à 100 m d'Atlantic Bay, pour particulier européen seulement
194.000 US $.
Pour renseignements :
Ecrire : directement à :
6.000 N. Bayshore Dr., MIAMI, Fl 33.137-USA.

maisons de campagne

A vendre Sud-Ouest, 60 km Toulouse
MAISON GERSOISE rénovée, vue Pyrénées, 3 chbres, cuis., séj., bureau, s. de bns, w.-c., 350.000 F. Tél. : H.B. (16. 62) 65-33-59 ou H.R. (16. 62) 65-34-18. 32420 GAUJAN.

Particulier vend Indre maison habitable immédiat., 2 chambres, séjour, cuisine, débarras, w.-c., chauffage électrique, mazout, cellier, tout rez-de-chaussée, grenier aménageable, grande grange, jardin 530 m². 200.000 F. A débattre. Tél. : 084-22-20.

Pr. BOURG-S-GIRONDE
JOLI PLAIN-PIED
2 grandes pièces, S.E. (70m²)
Chauffage central mazout neuf.
E., El., tél. Dépend. Gd jardin.
Tél. 16 (57) 42-12-93.

fermettes

COSTA DEL SOL
Fermettes 19e siècle, vue s/mer, montagne, à partir de 100.000 F. Renseign. : SUN C/Monte-Alegre 22, EL PINAR, TORREMOLINOS, ESPANA. Tél. 34-52-38-67-52 le matin.

propriétés

70 KM OUEST
RURALES, depuis 155.000 F.
M.G.N. Face église NOGENT-LE-ROI (28210).
(37) 43-44-34 et 387-71-55.

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers, quelques territoires + ou – grands avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecrire sous le n° 201.018 à : AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

Particulier vend LUBÉRON (84) dans village réputé mas provencal pierre pays, patio, confort luxe, dépendances, piscines, terrain arboré 6.000 m², vue imprenable. Px : 150.000. Tél. : (16-90) 75-65-02. M.T. BARBE, 84220 ROUSSILLON.

terrains

LAMORLAYE - CHANTILLY
CENTRE VILLE
Propriétaire vend 4 ha un seul tenant, façade 130 m² s/N. 16. Possibilité construction, hôtel, loisirs, résidences services, 3e âge, ...
Que me proposez-vous ?
Je suis ouvert à ttes solutions y compris règlements différés.
Faire offre.
Téléphonez au (3) 954-92-00.

BRETAGNE - VENDÉE
TERRAINS A BATIR
depuis
81.375 F ILE D'YEU (85)
87.200 F PERROS-GUIREC (22)
83.635 F TREGUNC près CONCARNEAU (29 sud)
Tous situés entre 500 et 800 mètres plage et mer
Tél. : (43) 53-06-06
ou (40) 20-50-33.
Ecrire DEVIO, 2, rue Beausoleil, 53000 LAVAL.

viagers

F. CRUZ : 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE (8e).
Prix rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

locaux commerciaux

Ventes

9e R.G.-de-MAUROY
Boutique, grde agence voyage Urg. C.B. 350.000 F – 282-15-03

Locations

ASSOCIATION M.C.P.
(Mouvement de la Condition Paternelle)
cherche local supérieur à 40 m² pour sa gestion administrative, de préférence 12e, 13e, 14e...
378-52-33.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
296-15-01

boutiques

Ventes

A SAISIR POUR PLACEMENT
Me Maubert dans bel immeuble, murs de boutique très bon rapport. Téléph. : 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

Vd à PERPIGNAN (66) gde surf. de meubles (2.500 m² de vente + 3.700 m² de parking). Droit bail tt commerce. 1.500.000 F. Ecrire n° 1817/66 HAVAS, B.P. 442, 66004 Perpignan.

capitaux propositions commerciales

COSTA DEL SOL
Cherche partenaire restaurant grand luxe + night club + tennis, piscine + 92 appartements mer 800 m. Min. 1 M/FF bén. en propr., fiscale réd. Renseign. SUN C/Monte-Alegre 22-EL PINAR-TORREMOLINOS MALAGA. Tél. 34-52-386752.

LAMORLAYE - CHANTILLY
CENTRE VILLE
Propriétaire vend 4 ha un seul tenant façade 130 m² sur N. 16. Possibilité construction, hôtel, loisirs, résidences services, 3e âge, ...
Que me proposez-vous ?
Je suis ouvert à toutes solutions y compris règlements différés faire offre.
Téléphonez (3) 954-92-00.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée *FRANCE CARRIÈRES* (C 16). Boîte Postale 402.09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. cherche place
VENDEUSE - RETOUCHEUSE
30/35 heures par semaine
10 ans expér. coupe - vente.
Ecr. s/n° 6.476 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE 36 ANS, EXPÉRIENCE 15 ANS, GROS SYSTÈME I.B.M., D.O.S., V.M., M.V.S.,
RECHERCHE
POSTE DIRECTION INFORMATIQUE PARIS OU RÉGION PARISIENNE.
Ecr. s/n° 6.478, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 20 ans, libéré O.M. cherche de suite emploi bureau 2 ans expérience. BEPC niveau BEP service comm. Mr Fouillot, 205, rue des Pyramides, 91 Evry. Téléphone : 078-50-76.

J. F., Allem. 18 ans parle cour. franç, angl. Ch. Tr. du 15/6 au 30/7. Ecr : Silke Eidracmer, Luderweg, 20 B. Hannover Zi R.F.A.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

VENDS – 2 enceintes Hitachi, 2 x 100 W. 3 voies = les deux : 1.200 F – 1 pré-ampli/ampli Sharp Optonica 2/50 W. 1.100 F.
Tél. : 238-29-30.

Ameublement

COURT-CIRCUIT SUR CANAPÉ
CAP., spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3 100 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 5 750 F. en veau pleine fleur à 7 500 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP – 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Peinture

Particulier VEND PEINTURES originales du Népal-Thanka's, dimension 60 cm x 85 cm et 70 cm x 110 cm encadrement soie
Téléphone : 577-86-44.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo.
Vente. Occasion/Echanges.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
avec ou sans interrogation à distance. Maintenance assurée. DERO, 6, rue de Leningrad, 8e. 12 à 18 h. Tél. : 387-60-09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

PARTICULIER VENDS
R5 GTL 1980
Traitée Dinitrol, gris métal., 3 portes. 70.000 km – Argus. Tél. hres bureaux 288-62-79.

de 8 à 11 C.V.

LANCIA GAMMA 1981
Parfait ét. Prix argus 49.500 F
PRIX VENTE : 37.000 F
M. TAILLANDIER 747-50-05.

R 30 TURBO DIESEL 82
10.500 km, excell. état
PRIX ARGUS : 68.500 F
M. TAILLANDIER 747-50-05.

LANCIA GAMMA 1982
Parf. état. Prix argus 72.500 F
PRIX VENTE 55.000 F
M. TAILLANDIER 747-50-05.

divers

BMW OCCASIONS
82/83 ex Tt peu roulé, 316-318-320-323 i, 520 i - 521 i - 528 i - 728 i. Auto Paris-XV. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

SAAB
GRANDE ARMEE
500.25.42
29, Avenue de la Grande Armée
PARIS 16e

LANCIA AUTOBIANCHI
nouvelle génération
DELTA
1300-1500-1600
Spéciale Pâques
PARIS 14e
539-57-33+

Sanitaires

N'éclaboussez plus votre salle de bains, notre pare-douche en verre : 950 F ttc. SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire. – Paris-6e, ouvert le samedi. 222-44-44.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Particulier loue été 1983
Betlem Majorque
Petite maison, bord mer, 2 chambres, 2 bains, tennis, piscine

Toscane, appartement dans un vieux prieuré, tout confort, près Arezzo, Florence Sienne (Italie).
Tél. : 256-72-72, p. 1.551 288-83-72, domicile.

LOCATIONS – VACANCES
AIX-EN-PROVENCE
Studios, appartements, villas
A.G. LOGEPRIM 36, bd Carnot, 13100 Aix. Tél. (42) 62-43-71.

Ardèche (1.050 m), belle villa 350 m², tout cft, habit., séjour 45 m² + 5 chbres, bns, garage 2 voit., parc clos 1.000 m². juin 6.000 F, juillet 8.000 F. août 10.000 F. 280-06-94.

A louer, au cœur de la Provence près d'Avignon, une maison 8 pièces tout confort avec terrasse et piscine dans jardin du 1er au 31 août 1983.
Téléphone : 16 (90) 82-21-69.

CORSE
Location studios, appartements
MAI A OCTOBRE
VACANCIA loueur propriétaire, 40, rue Belgrand, 75020 Paris. Tél. 797-44-58.

LOUE GUADELOUPE
bord plage, studio + villa.
Tél. (16-49) 46-02-92.

INFORMATIONS « SERVICES »

AU SOMMAIRE DES REVUES

Panorama régional

La *Revue du Nord* ne s'arrête pas aux frontières nationales et linguistiques : publication de l'université de Lille, elle étend *son intérêt à la Belgique et même* aux Pays-Bas. Ce numéro spécial couvre l'aire géographique qui comprend le Nord-Pas-de-Calais et la Belgique. Il constitue le rapport final présenté au C.N.R.S. *par une équipe pluridisciplinaire* internationale, sur une enquête de six années : « Changement social, mode de vie et représentation collective » dans la région considérée. C'est-à-dire sur des *terrains choisis comme types et* pouvant être exploités à fond. On a donc là un prélèvement diversifié qui rend compte de la sociabilité et de la mémoire collective dans un territoire étendu, « européen », et *dont les populations* sont très proches. (N° 253, T. LXIV, 400 p., bien illustré. Documents. 40 F - 59653 Villeneuve-d'Ascq - Cedex).

Dans les dernières *Annales de l'Est*, deux études contrastées. L'une de droit coutumier : le droit successoral de la chevalerie lorraine (F. Chevallier-Okte) ; l'autre (P. Barral), d'histoire économique et sociologique, mais non sans un vif écho actuel : sur la sidérurgie de Meurthe-et-Moselle au début du siècle, *« temps fort de la croissance économique lorraine »*, en particulier pour la production accélérée de fonte et d'acier. (N° 4, 1982. 30,25 F. Rue du Baron-Louis, 54001 Nancy.)

Caractères, « revue internationale de poésie et d'idées », *n'est donc pas régionale, mais* elle peut l'être par le caractère de ses numéros. Ainsi le dernier, consacré à la poésie française d'Alsace. Culture et région françaises qui sont un des points im*portants de la plus grande région* européenne. Trois de ces trente poètes français écrivent d'ailleurs avec sûreté le dialecte et l'allemand. (N° 27, 25 F. 7, rue de l'Arbalète, 75005 Paris.)

L'Estocade, petite revue franc-comtoise, vit plus dans le quotidien que dans l'histoire. Contestataire, elle ne rate rien de ce qui paraît ne pas aller dans les *domaines les plus divers. Elle es*toque, avec, bien entendu, encore plus de cœur dans ce numéro « municipal ». Sur un plan non politique, elle vise les services techniques pour les pressions qu'ils exercent sur les conseils municipaux. L'argument d'autorité et de compétence fonction dans la commune comme aux niveaux les plus élevés. La grosse bête noire de *l'Estocade* est d'évidence la direction de Peugeot et ses « auxiliaires ». — Une enquête locale intéressante sur l'évasion des capitaux par les lieux de passage du pays. Elle reproduit, avec l'autorisation de l'auteur, ce qu'a écrit Jean Ziegler sur les quatre cent mille comptes numérotés des Français en Suisse. (Mars-avril. 10 F. Illustré - B.P. 102. 70002 Vesoul.)

Sous une couverture où cingle une nef dont la figure de proue est quelque Iseut vivante, *Artus* voue son dernier cahier à la mer ; aux deux faces de la passion et de la connaissance de la mer : l'exploration et l'aventure des océans ; et la poésie, les écrivains de la mer. De préférence celtique, bien entendu, Yves La Prairie, un des pères de l'océanographie, évoque sa science. Bateaux : les vieux clippers et les jeunes racers. Et puis la mer de Conrad, de Synge, les eaux magiques de Gracq. L'illustation est belle : photographies, dessins, et les cuivres de Christian Lepère, celtiques, mythiques, romantiques. (N° 12-13. 30 F. H. Glot, B.P. 207 — 44007 Nantes Cedex).

Les Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest ne craignent pas de mettre un grain d'actualité, voire de malice, dans leur recherche historique. Ainsi des *« faux-semblants d'une réforme municipale à Angers » ;* mais c'est en 1584 (X. Martin). Plus près de nous, trop près peut-être, une étude extrêmement fouillée de M. N. Bossard, qui met en évidence le pacifisme angevin, *de mars 1936 (réoccupation de la Rhénanie par Hitler)* à septembre 1939. La Bretagne enfin, avec, à Rennes en 1847, une émeute dont le mobile est bien attendrissant : la suppression du gâteau des Rois, cadeau que les boulangers avaient coutume d'offrir à leurs clients (Y. Le Brun). D'où deux jours de violences et de pillage. (N° 4, 1982. Tome 89. 53,50 F. Margat, Université de Haute-Bretagne, 35000 Rennes).

L'avant-dernier des *Cahiers de la mémoire* traitait des écluses à poissons de l'île de Ré, technique antique et toujours utilisée. Cette fois, c'est précisément cette utilisation — la pêche - qui est décrite par le texte, montrée par l'image. Passionnante évocation d'un outil, d'un monde et d'une *communauté de travail*. En voie de disparition ? Il subsiste à peine le dixième des écluses excisant au début du siècle. Or ces intruments de travail sont aussi des ouvrages d'art. Ils doivent être sauvegardés. (N° 9. 15 F. Groupement d'études rétaises, 15, rue du 14-Juillet, 17740, Sainte-Marie-de-Ré.)

Les *Études Vauclusiennes* publient sur le Comtat les études les plus diverses concernant les arts, la littérature, l'histoire, la géographie, la nature... Le dernier numéro apporte des clartés sur la datation des poèmes d'Aubanel ; le précédent, qui dresse l'état des recherches préhistoriques dans le pays (M. Paccard), contient, due à Mme Rampaud, une véritable monographie de la garance, plante tinctoriale célèbre pour avoir teint, jusqu'en 1915, les pantalons de l'armée française. Les cahiers sont illustrés ; parfois même en couleurs : citons le numéro double sur l'admirable *Couronnement de la Vierge* d'Enguerrand Quarton conservé à Villeneuve-lès-Avignon. (Le numéro 15 F. Faculté des lettres, rue Violette, 84000 Avignon).

Les *Dossiers d'Aquitaine et d'ailleurs* qui se sont voués au recensement du « génocide des poètes », n'oublient pas ceux qu'on ne tue pas. Face à une nouvelle liste tragique, ils rendent compte des Rencontres poétiques de Poitiers. (N° 14, Hiver 1982. 9 F. 5, impasse Bardas, 33800 Bordeaux.)

Alienor, revue du « Renouveau Gascon », est un contrepoint de poèmes — le poète ayant double nom, double langue — et d'images singulières ou de grands fac-similés d'autographes. (30 F. B.P. — 65300 Lannemezan.)

Une nouvelle revue : *Amiras, repères Occitans*, dont les thèmes et les préoccupations se suivent, et on les suivra avec intérêt, de l'un à l'autre de ces *trois premiers numéros : cultures* populaires et pluralisme culturel ; linguistique ; et aussi l'espace et son appropriation. Dans chacun, un dossier : « Décentralisation, an I » ; « Régions, pouvoirs » (en « Occitanie ») ; « Rapport Giordan », inquiétudes quant à sa mise en œuvre. On retrouve dans *Amiras* ce « provincialisme pétainiste » auquel s'intéressent aussi des revues de Bretagne : en tant que faux-semblant, alibi, voire imposture, et détours pour centralisme répressif. (Le numéro 40 F. Edisud. La Calade, 13090 Aix-en-Provence.)

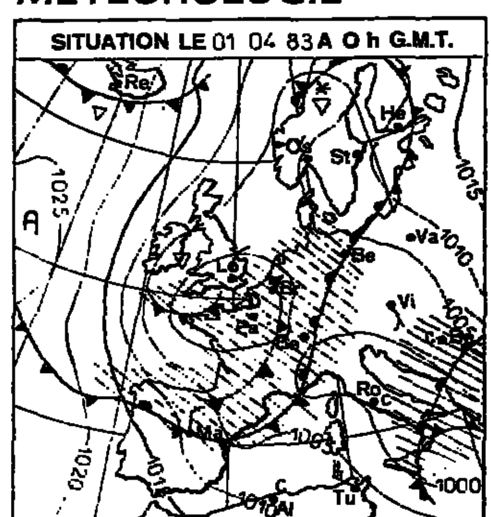
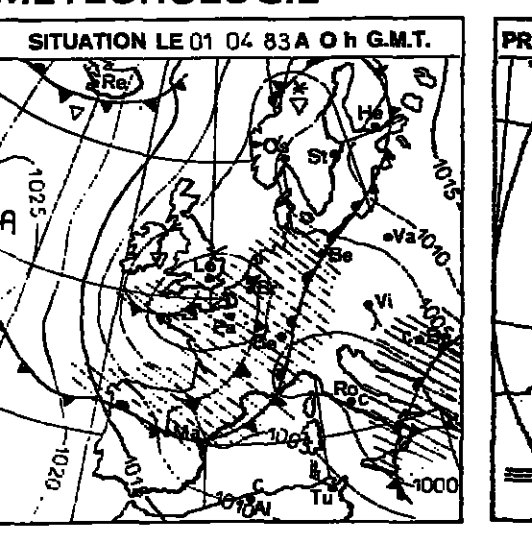
La Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest publie un numéro sur Toulouse. Croissance et crise saisies dans leurs divers aspects : urbanisme (Le Mirail, Colomiers), réhabilitation des quartiers anciens, équipements, transports, gestion municipale. (Printemps 83, 38 F. Publication de l'université, 56, rue de Taur. 31000 Toulouse.)

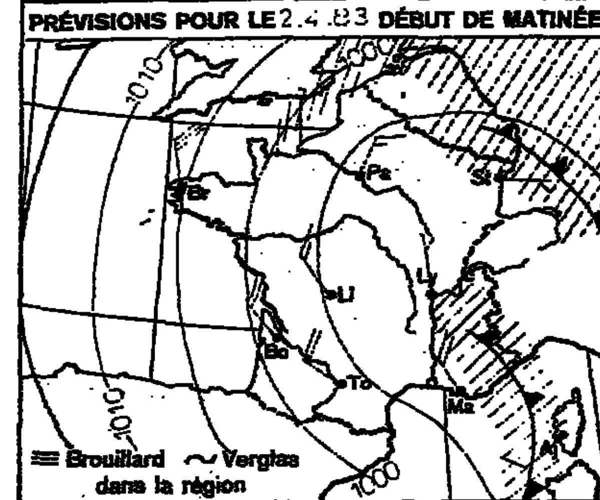
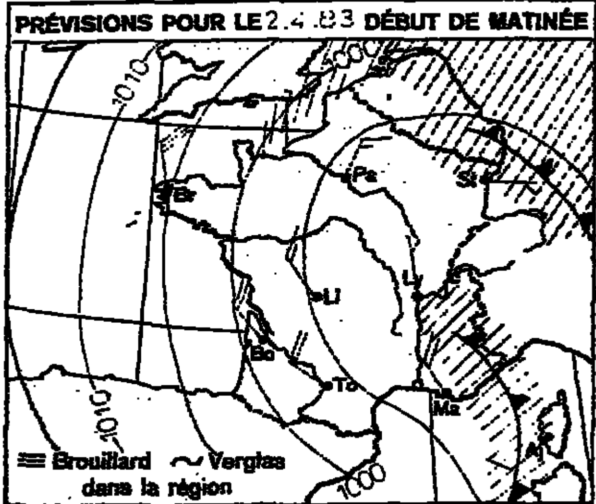
Dans les Annales du Midi, deux recherches d'histoire médiévale : sur les évêques et la société du Périgord du Xe au XIIe siècle. (M. Laharie, université de Pau) ; sur les Quercynois et *autres Méridionaux au Portugal* aux XIIIe et XIVe siècles (G. Pradalié, Toulouse). Deux autres, d'histoire contemporaine, qui ont une couleur actuelle : question religieuse et enseignement à *Nîmes, de 1850 à 1900* (L. Secondy) ; et, plus proche encore, un cas de lutte des classes dans les campagnes (M. Cadié) : la grève des ouvriers agricoles de Rivesaltes en 1928. (N° 159. 37 F. Privat édit. 14, rue des Arts, Toulouse.)

Recherches est une revue originale, dont la requête s'étend à tous les domaines et constitue toujours un gros volume. Celui-ci, dû à Claude Harmelle, est le résultat d'une longue enquête, sur le terrain et dans les archives, qui restitue la vie d'un village et des ses entours, de telle façon que l'enseignement apporté s'étend bien au delà. *Les Piqués de l'aigle*, « traduction » de *Los Picats de l'égla*, est l'histoire de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) saisie pendant un siècle : de 1850 à 1940. Du premier coup d'œil, les photographies apprennent déjà beaucoup, à travers la révolution des transports, les changements sociaux et économiques, à l'ombre immuable du magnifique palais du *XIIe siècle*, devenu, dès le XIVe, l'hôtel de ville. (N° 47-48. 336 p. Illustrations, cartes et documents. 90 F. 20 *bis*, rue Hippolyte-Maindron 14e).

Y. F.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 1er avril à 0 heure et le samedi 2 avril à minuit.

Avec le maintien sur l'Europe occidentale d'une vaste zone dépressionnaire assez profonde, dont le centre évolue lentement de la mer du Nord en direction de la Toscane, le temps restera samedi maussade sur la majeure partie de la France.

Il pleuvra en plaine, il neigera au-dessus de 800 - 1 000 mètres sur les massifs montagneux, et d'une manière abondante sur les Pyrénées d'une part, sur les Alpes centrales et méridionales. La neige fraîche adhérant mal à la sous-couche, il faut craindre des avalanches en moyenne montagne sur les massifs précités.

Quelques éclaircies apparaîtront toutefois sur les régions littorales de la Bretagne, de la Vendée et des Charentes.

Au lever du jour, des brumes et brouillards recouvriront les régions du Centre, Centre-Est et Nord-Est.

Les vents seront généralement faibleset irréguliers, modérés de secteur nord sur l'extrême ouest.

Les températures évolueront le matin entre + 2 et + 4 degrés, dans le Nord et l'Est, 4 à 6 degrés dans l'Ouest, 7 à 9 degrés dans le Midi, et l'après-midi entre 7 à 10 degrés dans le Nord et l'Est, 10 à 12 degrés dans l'Ouest et le Sud-Ouest, 12 à 14 dans le Sud-Est.

Prévisions pour dimanche 3 avril

La zone dépressionnaire s'éloignera vers l'Allemagne et l'Italie en se comblant et le flux frais de nord qu'elle dirigeait sur la France s'atténuera progressivement, tandis que l'anticyclone Atlantique s'étendra lentement en direction de notre pays.

Temps frais et instable en début de journée sur l'ensemble de la France avec giboulées et rafales de nord. Averses de neige encore fréquentes à basse altitude sur les versants nord de la plupart des *massifs montagneux*.

En cours de journée les périodes ensoleillées deviendront progressivement plus belles par l'ouest et de larges éclaircies prédomineront le soir sur la plupart des régions.

Dans le Midi, le mistral et la tramontane persisteront.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1er avril à 8 heures, de 996,9 millibars soit 747,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 mars ; le second le minimum de la nuit du 31 mars au 1er avril) :

Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 13 et 4 ; Bourges, 13 et 3 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 10 et 1 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 13 et 4 ; Dijon, 11 et 4 ; Grenoble, 13 et 6 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille-Marignane, 16 et 8 ; Nancy, 11 et 2 ; Nantes, 11 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 6 ; Pau, 12 et 4 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 11 et − 1 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 7 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, 13 et 7 ; Bonn, 11 et 1 ; Bruxelles, 11 et 6 ; Le Caire, 22 et 20 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 7 et 1 ; Dakar, 28 et 19 ; Djerba, 16 et 13 ; Genève, 12 et 2 ; Jérusalem, 24 et 13 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 10 et 3 ; Luxembourg, 8 et 3 ; Madrid, 18 et 7 ; Moscou, 18 et 7 ; Nairobi, 28 et 22 ; New-York, 8 et 1 ; Palma-de-Majorque, 17 et 9 ; Rome, 16 et 7 ; Stockholm, 6 et 0 ; Tozeur, 18 et 12 ; Tunis, 15 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 31 mars 1983, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (*61, boulevard Haussmann, 75008 Paris*), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Arêches-Beaufort : 90-330 ; Auris-en-Oisans : 25-100 ; Autrans : 45-130 ; Avoriaz : 30-250 ; Bellecombe ; 20-120 ; Bonneval-sur-Arc : 105-350 ; Carroz-d'Araches : 40-235 ; Chamonix : 5-260 ; La Chapelle d'Abondance : 10-60 ; Châtel : 35-230 ; Collet d'Allevard : 60-115 ; La Clusaz : 35-210 ; Combloux : 20-150 ; Les Contamines-Montjoie : 20-140 ; Le Corbier : 40-180 ; Courchevel : 110-200 ; Crest-Voland : 60-180 ; Flaine : 100-210 ; Flumet : 50-100 ; Les Gets : 30-120 ; Le Grand-Bornand : 60-170 ; Les Houches : 10-50 ; Les Sept-Laux : 50-140 ; Megève : 25-150 ; Les Menuires : 90-200 ; Méribel : 50-200 ; Morzine-Avoriaz : 15-260 ; Peisey-Nancroix : 15-180 ; La Grande-Plagne : 160-330 ; Pralognan-La Vanoise : 85-130 ; Praz-sur-Arly : 20-80 ; Saint-François Longchamp : 50-200 ; Saint-Gervais- le-Bettex : 40-160 ; Samoens : 80-270 ; Saint-Pierre de Chartreuse : 15-120 ; Thollon-lès-Memises : 90-130 ; Tignes : 125-215 ; Val-Cenis : 15-110 ; Val-d'Isère : 100-220 ; Valmorel : 70-175 ; Villard-de-Lans : 40-150.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 40-150 ; Auron : 40-120 ; La Colmiane-Valdebliore 25-45 ; La Foux-d'Allos : 30-130 ; Isola 2000 : 170-210 ; Montgenèvre : 70-130 ; Orcières-Merlette : 15-130 ; Les Orres : 20-150 ; Pra-Loup : 15-150 ; Puy-Saint-Vincent : 50-170 ; Risoul-1850 : 60-110 ; Le Sauze : 10-150 ; Serre-Chevalier : 20-140 ; Super-Dévoluy : 30-250 ; Vars : 30-120.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-100 ; Ax-les-Thermes : 20-100 ; Bareges : 50-230 ; Cauterets-Lys : 170-435 ; Gourette : 50-350 ; La Mongie : 75-190 ; Saint-Lary-Soulan : 45-125.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 45-100 ; Super-Besse : 30-80 ; Super-Lioran : 30-80.

JURA

Metabief : 30-100.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

Les mots croisés se trouvent page 13.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 3 AVRIL

« Quartier Saint-Sulpice », 10 h 30, Mme Pennec.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h. 30, hall d'entrée, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments).

« L'Arc de Triomphe », 15 h., devant la Marseillaise (Approche de l'art).

« *La Mosquée* », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Ferrand.

« Vieux moulins de Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Les Flâneries).

« Salons du ministère des finances », 10 h. 30, 93, rue de Rivoli, M. Jasiet.

« *La Madeleine* », *15 h.*, métro Madeleine (Lutèce-Visites).

« Hôtels, jardins du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Synagogues rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 9, rue Malher (Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 1er avril :

DES DÉCRETS

● Fixant les modalités de détermination du forfait journalier institué à l'article 4 de la loi du 19 janvier 1983 portant diverses mesures relatives à la Sécurité sociale ;

● Portant modification du décret du 10 mars 1983 relatif à la commission instituée par l'article 94 de la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

● Relatif au montant des indemnités journalières et des pensions d'invalidité des assurés sociaux agricoles salariés et non salariés en cas d'hospitalisation.

SALONS

LA BANDE DESSINÉE A NEW-YORK. — Le Salon international de la bande dessinée d'Angoulême organise, du 20 au 27 avril, un voyage à New-York à la gloire de la bande dessinée d'expression française et à la découverte des « comic books » et « cartoonists » américains. Pendant sept jours, les amateurs de B.D. pourront, en compagnie de nombreux *dessinateurs, auteurs, éditeurs...*, participer à la Convention de la bande dessinée.

★ **Pour tous renseignements : M. Pierre Pascal, Maison de la B.D., B.P. 233, 160777 Angoulême Cedex. Tél. : (45) 92-45-99.**

LOTO

TIRAGE N°13
DU 30 MARS 1983

2 — 11 — 19 — 21 — 26 — 35

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 29

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	13	1 045 463,20 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	43	158 035,10 F
5 BONS NUMEROS	3 424	5 954,00 F
4 BONS NUMEROS	164 117	124,20 F
3 BONS NUMEROS	3 050 591	9,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 7 AVRIL 1983

VALIDATION JUSQU'AU 6 AVRIL 1983 APRES-MIDI

STAGES

CIRQUE. — L'Association des amis du cirque d'Amiens organise un stage national de cirque, direction Annie Fratellini, du 4 avril au 16 avril inclus, au cirque municipal d'Amiens. Durant onze jours complets Annie Fratellini et les professeurs de l'École nationale du cirque et de la Fédération française des sports au trampoline seront à Amiens pour encadrer les ateliers du stage : danse, acrobatie, fil, jonglage, trapèze fixe, trapèze volant, art clownesque, trampoline. Des animations publiques compléteront la formation technique et permettront à la population de participer à des démonstrations de magie, manipulation, art clownesque.

★ **Association des Amis du cirque d'Amiens (16.22) 91.78.31. Poste 373.**

Le Monde

économie

SOCIAL

LES SALARIÉS ONT DÉSORMAIS DROIT A LA RETRAITE A 60 ANS

Une réglementation compliquée

Depuis vendredi matin 1er avril, la retraite à soixante ans au taux plein est devenue un droit pour les salariés. Saluée comme une grande conquête sociale par les syndicats et le gouvernement, la retraite à soixante ans, qui permettra enfin aux personnes ayant commencé très jeunes à travailler – notamment les ouvriers – de gagner un repos mérité, constitue une nette avancée sociale si du moins les entreprises respectent ce droit et ne le transforment pas en obligation.

Encore faut-il que les candidats se renseignent de manière précise sur le montant de leurs pensions. S'ils ont cotisé durant 37,5 années dans un *régime de base* (37,5 *années* au régime général ou une durée semblable répartie dans les divers régimes de salariés ou de travailleurs indépendants), ils ont droit à une pen*sion égale à 50 % du salaire des dix* meilleures années dans la limite du salaire plafond (7 410 F depuis le 1er juillet 1982) :

En outre, selon le projet de loi qui doit être soumis en urgence au Parlement, un « *minimum contributif* » de 2 200 F est prévu. On estime que *40 %* des pensions liquidées à partir du 1er avril seront portées à ce minimum. A cette pension versée par le régime général s'ajoute une retraite complémentaire égale, selon les accords signés par les partenaires sociaux, à 20 % du salaire moyen de carrière. En cas de carrière courte, ces retraites sont réduites de 4 % environ par année manquante de 32,5 à 37,5 années. En raison de ces règles, basées soit sur les salaires moyens, soit sur le salaire plafond, *50 % + 20 % ne font pas 70 %*.

Il incombe donc aux candidats de bien vérifier ce à quoi ils ont droit. Si l'*on compare le total des retraites* (régime général, régimes complémentaires) au dernier salaire, le revenu des retraités peut varier de 45 %... à 80 %, voire davantage.

C'est ainsi que, pour les ouvriers dont le dernier traitement est inférieur, en francs constants, à celui qu'ils *percevaient quand ils* travaillaient en équipe, avec des horaires élevés, la retraite atteint ou peut dépasser les 70 %. C'est l'inverse pour de nombreux cadres, le niveau de leur retraite variant selon leur carrière et les taux de cotisation aux régimes complémentaires. Comme l'a cependant admis M. Mouzins, directeur de l'AGIRC (1), lors d'un colloque *organisé* sur ce thème par Euro Search, jeudi 31 mars, certains cadres, qui sont *été* plusieurs fois licenciés et ont occupé un poste de travail moins rémunéré avant d'être *licenciés à nouveau et placés en ga*rantie de ressources, ont intérêt à bénéficier de la retraite.

Prenez votre temps

L'intérêt est en tout cas certain pour les personnes à revenu modeste, et notamment pour celles dont le revenu est proche du SMIC. Avec le nouveau minimum prévu (2 200 F) et la retraite complémen*taire, un smicard en retraite* recevra environ 2 900 F au lieu de 2 400 F selon l'ancienne formule.

Pour tout candidat à la retraite, en raison de la complexité de la réglementation, il est recommandé, comme le *suggèrent* les caisses, de *« déposer une demande de liquidation auprès de la caisse de retraite du dernier employeur ou auprès du CICAS* (2) *du département de résidence dans un délai de cinq ou six mois avant la date de départ* et surtout de *« ne pas cesser son activité »* avant d'avoir été informé sur ses droits et la possibilité de partir en retraite.

Si cette importante réforme est accueillie avec satisfaction par de nombreuses personnes, elle suscite cependant de beaucoup d'interrogations. Le problème du financement des régimes de retraite à partir de 1984 n'a pas été clairement élucidé. Or, selon les déclarations des directeurs de caisse, jeudi, au colloque d'Euro Search, les cotisations de*vraient être augmentées dans le ré*gime général, la majoration serait de 0,13 point en 1983, puis portée à 0,4 en 1984, et 0,7 en 1985 ; à l'ARRCO, elles devraient passer progressivement de 4,6 % en *1983* à 5,5 en 1990 ; à l'AGIRC, elles devraient être augmentées de trois points d'ici à 1993.

Tous ces calculs dépendent du comportement des personnes âgées de soixante à soixante-cinq ans. Combien d'entre elles partiront en retraite ? Selon M. Pavard, directeur de la caisse des salariés, environ 23 % des personnes âgées de soixante à soixante-cinq ans sont encore en activité, et 15 % ont cotisé 37,5 années ; sur les quelque 360 000 bénéficiaires potentiels, un peu plus d'un tiers partirait. Selon M. Mouzins, directeur de l'AGIRC, un quart des cadres opteraient pour la retraite à *soixante* ans. Dans de nombreux cas, vraisemblablement 50 % selon certaines enquêtes, les salariés auraient préféré une autre formule : la retraite partielle et progressive comme cela est appliqué en Suède. Une autre solution, plus juste, aurait aussi consisté à accor*der le droit à la retraite non* pas selon l'âge – soixante ans – mais selon le durée d'activité (quarante à quarante-cinq ans). Sans doute s'agit-il là d'une réforme trop boule*versante pour être acceptée. De tels* projets mettent de cinq à dix ans avant d'être compris et acceptés.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Association générale des institutions de retraite des cadres.

(2) Centre d'information et de coordination de l'Action sociale.

La stratégie du temps de travail

(Suite de la première page.)

M. Octave Gelinier, qui a *étudié* de près depuis des années le comportement des dirigeants, va jusqu'à parler de l'émergence d'une « *morale de l'entreprise comme composante essentielle du système de direction* ». M. Jean-Daniel Le Franc enchaîne, dans la même revue, (2) en constatant que maintenant « *les performances des personnes comptent plus que l'exécution des gestes prédéterminés* » et que les règles de comportement de ces personnes, celles du groupe, se réfèrent nécessairement à un système de valeurs.

Les lois Auroux tombent à point pour canaliser les *recherches qui se* font ici et là de manière très empirique dans les entreprises. Les nouveaux droits d'expression permettront notamment aux travailleurs de parler de ce qui *paraît leur tenir* le plus à cœur aujourd'hui : l'aménagement de leur temps. Tant qu'on ne retrouvera pas les conditions conjoncturelles d'une croissance économique plus forte, la seule variable sur laquelle on pourra jouer, soit pour donner plus de satisfaction au personnel, soit pour réduire ou du moins éviter l'augmentation du chô*mage, sera celle de la durée* du travail. Et c'est au niveau de l'entreprise beaucoup plus qu'à *l'échelon* national qu'il faudra agir pour éviter les effets pervers... qu'on a trop connus *en* 1936.

Au-delà de l'« horaire mobile »

Certaines firmes l'ont déjà fort bien compris et ont proposé à leur personnel des solutions qui vont bien au-delà de l'« horaire mobile ». Certaines *expériences* intéressantes ont été relatées par Mme Nathalie de Gayets dans le dernier *numéro* d'*Echange et Projets*, évoqué plus haut. Ainsi I.B.M.-France a instauré dès 1972 un *système* de congés sans solde auquel peuvent accéder toutes les catégories de personnel : ingénieurs, chercheurs, commerciaux, ouvriers, employés (effectif *total* vingt et un *mille cinq* cents personnes). Chaque salarié a la possibilité de demander, par année civile, un *congé* de un mois à deux ans. A son retour, la Compagnie lui assure la garantie d'un poste mais qui ne sera pas forcément le sien. Selon les statistiques portant sur plusieurs années : en moyenne deux cents à *deux* cent cinquante personnes ont bénéficié de congés sans solde de douze à seize mois. *Parmi ceux qui se sont* absentés, on comptait 80 % de femmes et 20 % d'hommes. 10 % à 15 % seulement sont demandeurs parmi les cadres.

A « Europe-Assistance », la stratégie du temps est conçue de telle *sorte qu'elle ait pour corollaire* une réorganisation du travail pour une meilleure utilisation des équipements et l'amélioration de la productivité. Les syndicats et la direction ont signé un accord sur les 35 heures en 5 × 7. Cette réduction de la durée du travail s'assortit d'une com*pensation non intégrale des salaires*. En outre, « Europe-Assistance » a procédé à un recrutement à temps partiel d'une soixantaine de personnes, ce qui a permis la résorption d'un gros *contingent* d'occasionnels, employés en raison de pointe.

Autre exemple : l'imprimerie Montsouris à Massy-Palaiseau, avec passage aux 33,75 heures des travailleurs postés (les rotativistes) sans perte salariale mais avec une prolongation du travail le samedi (un sur quatre) et la suppression *des heures supplémentaires* répétitives.

Chez CIT-ALCATEL, la réduction d'horaire est devenue un moyen de résoudre un problème d'excédents d'effectifs prévisibles dans certaines unités de production. Selon des accords négociés à l'échelon de chaque établissement, le personnel *mensuel pourra* éventuellement opter entre l'horaire de référence et plusieurs *horaires* compris entre 35 et 20 heures par semaine, en fonction des contraintes du processus de fabrication et de l'organisation de l'établissement.

Chez Gervais-Danone « la réduction de la durée du travail consiste à retarder le phénomane de baisse de l'emploi ». Le but est d'atteindre les 35 heures dans les établissements qui auront réussi grâce à une meilleure organisation (notamment de temps) à augmenter la productivité de 10 %. La direction était favorable au *principe* du temps partiel dans certains secteurs, mais sa campagne eut peu d'écho. Il fallut pour ces postes recruter à l'extérieur.

Dans une autre étude (3), une monographie portant sur une moyenne entreprise de Vienne décèle les mêmes résultats. Voulant recruter une tretaine de personnes à temps partiel, elle *mit* une annonce dans la presse locale : mille cinq cent personnes y ont répondu. Autre constatation *faite* par la *même* équipe de chercheurs, à propos d'une société de ramassage des ordures : « *On n'a pas honte d'être éboueur dans son quartier* », disent les travailleurs, et de plus en plus de jeunes *sont attirés* par le temps libre compensant un travail qui garde une mauvaise connotation familiale.

Dernier exemple : un atelier d'injection plastique fonctionnant en *continu* avec une *équipe fixe de nuit* travaillant de 22 h 30 à 4 h du lundi au vendredi, soit 27 h 30 par semaine payées 40 heures. Les volontaires ont été aisément recrutés, *ceux-ci trouvant curieusement l'or*ganisation du travail moins contreignant la nuit, et une fois de plus, laissant de larges plages de temps libres.

Les acteurs sociaux agissent de plus en plus sur les transformations des formes d'emploi. Une variété de plus en plus large de situations se propose et dirigeants comme travailleurs s'effarouchent de moins en moins de sortir des cadres habituels. Sans doute certaines initiatives indisposeront des concurrents qui n'en sont pas encore à ce degré d'imagination. On a même qualifié de « *patrons exotiques* » ceux qui se lançaient ainsi dans l'expérimentation, les soupçonnant de servir de poissons-pilotes pour des mesures gouvernementales.

Peu importe, s'ils sont montrés du doigt. Au contraire, parce que ce ne sont pas les moins performants qui ont *les meilleures idées*, et *il n'est* rien de tel que la réussite pour faire essaimer des messages nouveaux. Mais l'enseignement fondamental est là : *légiférer* le moins possible sur *une* matière aussi délicate que la stratégie du temps de travail, refuser la chape uniforme dont l'économie crève doucement, pour proclamer le droit à la différence, à l'originalité compatible avec les contraintes spécifiques de l'outil de production.

PIERRE DROUIN.

(2) *Connaissance politique*, premier numéro de février 1983 sur « L'Entreprise ».

(3) Réalisée pour le ministère du travail par une équipe d'*Économie et humanisme*, 14, rue Antoine-Dumont 69372 Lyon Cedex 08, sous le titre *Travail et mode de vie*, en octobre 1982.

● **Assurance-maladie des étudiants.** – La direction du centre de *Sécurité sociale* N 601, centre particulier chargé de gérer l'assurance-maladie pour les étudiants de la ré*gion* parisienne, vient de changer d'adresse. Elle est installée désormais au 53, rue Charles-Frérot 94 250 Gentilly (tél. 581-00-20, poste 654). Cette modification ne s'applique pas aux autres services, prestations, accueil, affiliation, maintenus au 16, rue Raspail 94 250 *Gentilly* (*tél.* 581-11-42).

LES PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES

Un rapport de synthèse est remis à M. Mauroy

Le jour même de l'application du droit à la retraite à soixante ans, M. Pierre Mauroy, premier ministre, a clos, vendredi matin 1er avril à Paris, les premières Assises nationales des retraités et des per*sonnes âgées, ouvertes le lundi 28 mars par le prési*dent de la République. *« Je crois que l'on peut vraiment ranger les personnes âgées et retraitées au premier rang des gagnants du changement de mai 81 »*, a estimé M. Mauroy. La période qui s'ouvre n'autorise cependant pas la poursuite de ce mouvement *au même rythme. Il faut maintenant « consolider ces acquis et les faire passer dans la vie quotidienne »*. Quelles seront les suites de cette *manifestation, qui a rassemblé durant cinq jours, au* Palais des congrès, quelque trois mille cinq cents personnes, dont plus d'un millier de délégués départementaux, *ainsi qu'un grand nombre de spécialistes* français et étrangers ?

Des esprits chagrins avanceront sans doute que le coût de l'opéra*tion, estimé à près de 9 millions* de francs, ne valait pas la chandelle, en cette période de restrictions économiques. C'est oublier qu'au-delà des discours académiques – et des difficultés de l'heure – un processus important vient de s'engager : celui d'une prise de conscience des retraités eux-mêmes. Comme l'avaient souligné à juste titre les organisateurs de ces Assises, c'est, en fin de compte, plus de deux cent mille personnes qui ont participé aux travaux préliminaires, à Paris et en province. D'innombrables dossiers ont été constitués, recensant les observations, les désirs, les revendications et les suggestions de ceux que le monde actuel, avec son stress et sa logique productiviste et technocratique, a tendance à rejeter des circuits de la vie sociale, alors même que cette population âgée vit plus longtemps qu'autrefois et quitte plus tôt la vie professionnelle.

Les problèmes de santé, d'autonomie, d'hébergement collectif, de vie dans la cité, de sécurité, ont été, parmi d'autres, abordés, consignés dans un rapport remis au premier ministre. Et c'est la première fois qu'une consultation a lieu à pareille *échelle*, sur des thèmes *dont* l'importance dépasse de loin la tranche fragile du « troisième âge », notion désormais étriquée.

Quelque dix millions de retraités – donc en principe dix *millions* de foyers – étaient concernés par ces Assises, et bien plus encore. Car qui n'a pas un père, une mère, un parent âgé ? Et qui ne songe, un jour, avec espoir ou appréhension, à sa propre retraite, à son propre vieillissement ? Curieusement, les médias, d'ordinaire si friands de « valeurs humaines », n'ont pas répercuté l'*événement comme il le* méritait.

Certains diront que la conjoncture ne s'y prêtait guère. Mais n'est-ce *pas aujourd'hui, et maintenant*, qu'il faut secouer les tabous, galvaniser toutes les énergies ? Comme l'a déclaré M. François Mitterrand, aucune fraction de la population ne peut être ignorée, écartée du combat commun contre la crise et pour une société plus juste.

Une Maison à Paris

S'agissant des retraités, *les* réformes les plus importantes viennent d'être réalisées. Elles sont inscrites dans la loi, et il est malaisé pour l'instant d'accorder beaucoup plus. *Les Assises ne pouvaient donc que* dresser un constat de ce qui est fait et de ce qui est encore à faire. Les quelques améliorations annoncées ces derniers jours – en dehors, certes, des nouvelles *dispositions* sur le droit à la retraite – apparaissent par comparaison assez maigres. M. Daniel Benoist, secrétaire d'État chargé du dossier, vient d'indiquer *que la création à Paris d'une Maison* du Comité national des personnes âgées – que le président Mitterrand avait souhaitée, lundi lors de la séance inaugurale – est à l'étude. Il a annoncé qu'elle comprendrait un « *S.V.P. international* », lieu d'échanges et de confrontations entre les pays intéressés.

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, la France veut « *les sortir des hospices et des hôpitaux* », pour les installer dans *des structures* médico-sociales plus restreintes, où l'hébergement coûterait « *quatre fois moins cher* ». L'enseignement de la gérontologie aux étudiants en médecine du troisième cycle est envisagé, ainsi que l'adaptation des médicaments et de leur conditionnement.

D'abord chez soi

Quant aux vœux des participants, ils vont bien au-delà. Au sujet du passage de la vie professionnelle à la condition de retraité, il est proposé que le départ de l'intéressé ait lieu *sur sa demande expresse* et soit prévu suffisamment tôt et organisé de façon progressive, pour éviter la retraite couperet et permettre une meilleure approche du temps libre. *La fixation* des pensions à 70 %, et, à plus long terme, à 75 % du revenu des dix meilleures années, avec un minimum équivalent au SMIC, est aussi souhaitée, ainsi que le dévelop*pement* de la participation des personnes âgées à la vie locale et aux instances publiques. Au chapitre de la vie quotidienne, on note que « *la retraite chez soi reste l'aspiration la plus profonde* » des plus de soixante ans, qui représentent actuellement plus d'un cinquième (17 %) de la population.

D'autres revendications concer*nent l'amélioration des logements*, l'extension de l'aide ménagère, une protection accrue des consommateurs démunis, la mise en place généralisée de la télé-alarme, la men*sualisation du paiement de la* retraite à domicile, la décentralisation des universités du troisième âge.

Ce sont là, sans conteste, des pro*positions constructives*, des idées à creuser, à appliquer. Reste à souhaiter que la concertation qui s'est amorcée se continue dans tous les milieux de la population – y com*pris dans les organisations syndi*cales, qui ont déploré de n'avoir pas été suffisamment associées à l'opération.

Faute d'un prolongement réel, ces *Assises resteraient sans effet*, comme tant de rencontres nationales ou internationales...

JEAN BENOIT.

POPULATION MONDIALE

Croissance démographique et réduction des revenus

*M. Rafaël M. Salas, haut fonc*tionnaire d'origine philippine, directeur du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (F.N.U.A.P.) *et secrétaire général de la future* Conférence internationale sur la population, qui aura lieu à Mexico en 1984, a évoqué, jeudi 31 mars, devant quelques jour*nalistes, au siège de l'UNESCO*, les difficultés soulevées par la montée démographique dans le monde. Ce sujet a aussi été abordé au séminaire international *réuni en marge des Assises des* personnes âgées.

L'extraordinaire rapidité de la *croissance des populations* depuis les années 60 préoccupe un grand nombre de gouvernements, à l'heure où de nombreux pays subissent les effets de la *crise économique*.

La population mondiale, a rappelé M. Salas, *s'élève actuelle*ment à 4 milliards 665 millions de personnes, et 3 milliards 511 *millions d'entre elles*, soit 75,2 %, vivent dans les pays en voie de développement. Selon les prévisions, cette population mondiale atteindra 6 milliards *100 millions* de personnes en l'an 2000 et 8 milliards 100 millions en l'an 2025.

Ces *chiffres sont à rapprocher* d'une étude de l'Institut américain World Watch, organisme de recherche financé par des contributions privées et par les Nations *unies, qui estime que le niveau* de vie d'une grande partie de la population du globe risque de décliner d'ici à 1990, si les pays à forte croissance démographique *ne parviennent pas à réduire leur* taux de natalité.

Au cours des années 70, on a *assisté à une baisse de revenus* dans dix-huit pays, rassemblant cent vingt et un *millions* d'habitants, où la croissance démographique a été plus rapide que la croissance *économique*. La région la plus touchée est l'Afrique sud-saharienne.

Citant l'exemple de la Chine, M. Salas a souligné pour sa part, *comme l'avait fait l'institut* World Watch, que des expériences récentes ont montré que des pays disposant d'un planning familial bien organisé peuvent ar*river à diminuer leur taux de na*talité, avant d'atteindre un niveau de vie élevé. *« Il faut certes respecter les opinions des pays qui refusent le planning familial, a conclu M. Salas, mais il faut faire un immense effort d'information. »* – J. B.

La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés a enregistré, en 1982, un excédent de 5,378 milliards de francs

La décélération constatée depuis trois mois dans la croissance continue des dépenses de santé fait l'objet de divers commentaires (*le Monde* du 31 mars).

Ainsi, pour la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), les résultats de la Caisse nationale des travailleurs salariés (C.N.A.M.T.S.) « *ne confirment pas* » l'idée « *selon laquelle la couverture des dépenses de santé constitue le problème majeur* ».

La F.N.M.F., tout en se déclarant *« consciente des problèmes créés par la progression des dépenses de santé »*, « *redoute* » que les mesures prises « *au bénéfice de la couverture des dépenses de santé soient en fait destinées à la couverture d'autres charges que celles dues à la maladie* ».

En clair, la F.N.M.F. évoque le fait que l'excédent des recettes sur les dépenses en matière d'assurance-maladie sert à combler les pertes subies par l'assurance-vieillesse et surtout les allocations familiales. C'est, *en effet*, le *principe en vigueur* d'équilibre entre les trois branches de la Sécurité sociale.

L'excédent *enregistré* par la C.N.A.M.T.S., selon son communiqué du 30 mars, a été, en 1982, de 5,378 milliards de francs.

La commission des comptes de la sécurité sociale avait, en décembre, à titre prévisionnel, escompté un excédent supérieur de 6,6 milliards de francs. *Un peu moins de recettes* pour des pertes à combler : le déficit global de la sécurité sociale pose toujours un problème. Pour que l'équilibre soit assuré en 1983, le rythme annuel de croissance des dépenses d'assurance-maladie ne de*vrait être que de + 11,99 %*, selon les prévisions de la commission des Comptes. Fin février, ce rythme est encore de *+ 16,8 %*, même si depuis trois mois il a baissé de 1,7 point.

L'instauration du forfait hospitalier – 20 F par journée d'hospitalisation à la charge de l'assuré à compter du 1er *avril – devrait dégager des* recettes supplémentaires pour l'assurance-maladie. Mais, selon certaines rumeurs, le recouvrement de ce forfait coûterait 60 F ! A la C.N.A.M.T.S., *on se refuse à confir*mer ce bruit, mais il est certain que les charges administratives entraînées par l'instauration du forfait ne seront pas négligeables.

Diverses organisations ont protesté contre cette mesure : ainsi en est-il, pour des raisons diverses, de la Fédération nationale de la mutualité française, la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs et de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée.

Quoi qu'il en soit, la maîtrise des dépenses de santé reste la priorité. Ainsi dans un communiqué commun *concernant le coût des problèmes* dentaires, la C.N.A.M.T.S. et la F.N.M.F. indiquent leur décision « *d'unir leurs efforts afin d'obtenir une véritable maîtrise des coûts de la prothèse dentaire et une modification des conditions actuelles de remboursement* », jugées « *insuffisantes* ».

DANIÈLE ROUARD.

● **Elf et le prix de l'essence.** – Elf a annoncé une baisse de 3 centimes par litre des prix du « super » *et de l'essence ordinaire* dans l'ensemble de ses stations en libre service, y compris sur les autoroutes, à partir du 1er avril. Les prix resteront inchangés dans les stations traditionnelles. Elf explique sa décision par la guerre des prix menée par certaines compagnies. La guerre des rabais, provoquée notamment par la concurrence des hypermarchés et supermarchés et de certains indépendants – le réseau de M. Michel Leclerc –, a été relancée depuis le début de l'année par les baisses de prix successives qui ont permis à plusieurs compagnies – Esso, Shell et Mobil *notamment* – de pratiquer elles aussi des rabais sur l'essence distribuée dans les stations en libre service.

AFFAIRES

Manufrance de nouveau en sursis

(Suite de la première page.)

A l'hôtel de ville, il nous précise qu'il tire son jugement d'informations provenant des banques et surtout des fournisseurs. « *La coopérative est maintenue à flot artificiellement*, ajoute-t-il ; *le chiffre d'affaires est inférieur au plan signé et l'emploi atteint huit cents personnes, c'est-à-dire deux cent cinquante de plus que prévu. Comprenez, je ne tiens pas à ce qu'on m'accuse d'avoir coulé Manufrance alors que la municipalité communiste aurait réussi à la faire marcher. Je ne fais qu'arriver et je trouve une situation réelle catastrophique. Je tiens à mettre les choses au point.* » Et d'ajouter : « *Je n'ai rien contre la C.G.T., mais cette organisation n'est pas faite pour diriger une entreprise. Il faut des professionnels.* » A-t-il alors des candidats ? « *Non. J'y ai réfléchi, mais il est trop tôt pour en parler.* » Monsieur le maire n'en a donc peut-être pas fini avec les « Manu »...

Les « Manu », eux, se seraient bien passés des déclarations du maire. Les fournisseurs, forcément inquiets, ont demandé des paiements comptants. « *Ce qui nous oblige à mobiliser 8 millions de francs de trésorerie* », explique la direction. Sans compter les pertes de ventes et un climat de suspicion généralisé. « *Que le droite nous fiche la paix* », répond M. Christian Georges, délégué C.G.T. « *Juger une entreprise au bout de six mois, c'est exagéré.* » La paix ? Trop tard. Les rumeurs allaient bon train et la coopérative a eu tort de les laisser courir en n'ouvrant pas ses livres de comptes. Le mystérieux silence nourrissait les rumeurs...

Un plan irréaliste

Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ? « *Parce que ses comptes ne sont pas arrêtés* », répond-elle. Peut-être. Mais la vraie raison est qu'ils sont mauvais. D'après son plan de mars 1982, sur lequel se sont appuyés les pouvoirs publics et les banquiers pour promettre 170 millions de francs d'aides, la S.C.O.P.D-Manufrance (Société coopérative ouvrière de production et de distribution), devait perdre 8 millions de francs l'an passé. Le trou réel a dépassé largement 25 millions. Elle devait produire trente-deux mille fusils, elle n'en a fabriqué que vingt mille.

Pourquoi ? La raison est simple : le plan était irréalisable parce que l'entreprise, après huit ans de lutte, est complètement désorganisée. La S.C.O.P.D. a été créée sur l'initiative de certains licenciés C.G.T. de Manufrance, le 1er juin 1980. Plus exactement des licenciés de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.), qui venait à son tour d'être placée en liquidation de biens. Cette S.N.M., ultime tentative pour sauver l'ancienne Manufrance, avait fait long feu au bout de six mois. La vente par appartements des actifs commençait donc après de brèves mais peu sérieuses apparitions d'hommes d'affaires salvateurs. *Le Chasseur français* était repris en location-gérance par la société Ferret-Savinel, et l'activité de ventes par correspondance (le célèbre catalogue de Manufrance) par la société Movitex. Celle-ci, d'ailleurs, l'a depuis abandonnée.

A la fin 1980, il ne reste plus de Manufrance que la fabrication des armes, des cycles et des machines à coudre, la D.P.M. (Division des produits manufacturés) installée dans les immenses locaux de Saint-Etienne, que les salariés occupent aux cris de « *Non au démantèlement* ». Le travail s'arrête.

Il reprendra sept mois plus tard, à la fin mai. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'espoir renaît. Effectivement, 500 ouvriers réunis en S.C.O.P.D. obtiennent du tribunal de commerce la location-gérance de la D.P.M. le 22 juin 1981. Manufrance renaît de ses cendres une deuxième fois. Mais l'entreprise vivote, et ce n'est que le 8 avril 1982 — dix mois encore se sont écoulés — qu'un véritable plan de relance est mis sur pied.

Selon ce plan, la mairie devra acquérir des terrains à Duché,dans la banlieue stéphanoise, pour une nouvelle usine à construire, et racheter des actifs Cours Fouriel (total 13 millions de francs). L'Etat, dix-sept banques conduites par la Banque centrale des coopératives et des mutuelles (B.C.C.M.) et divers organismes mutualistes s'engagent à apporter 170 millions de francs en deux temps : une première tranche de 85 millions promis pour 1982 ne sera définitivement versée qu'à la fin janvier 1983. Toujours des retards... Le versement de la seconde tranche est aujourd'hui suspendu.

Vingt ans de retard

Car, entre-temps, la Coopérative découvre la profondeur du désastre : M. Barbillat, directeur général, venu de l'aéronautique, le résume : « *Plus aucun ingénieur. Tous les cadres sauf trois sont partis deux ans plus tôt, après une campagne de la C.G.C. L'organisation du travail datait de la guerre. Les différents services, formant des clans, s'ignoraient ou s'opposaient. Chaque opération exécutée nécessitait une recherche. L'informatique était, bien entendu, inconnue, tout comme les méthodes de gestion moderne. On a découvert qu'il fallait treize heures pour fabriquer un fusil alors que le plan tablait sur dix heures.* »

Bref, l'entreprise a vingt ans de retard. Les ateliers semblent quasiment déserts. Le travail est ralenti. Des quantités incroyables de tours, vieux de trente ans, dégorgent leur huile. Fumant sa pipe, un ouvrier « *choque* » un canon de fusil sans se presser. Partout, d'énormes stocks s'entassent. La direction, manifestement, a du pain sur la planche. Les neuf P.-D.G. qui se sont succédé en huit ans ont eu le loisir de le constater. Sans pouvoir y remédier.

Pour réaliser le plan, qui prévoyait la fabrication de 32 000 fusils, 30 000 vélos et 3 200 machines à coudre, l'entreprise explique qu'elle a dû embaucher, au-delà des 550 postes prévus, une centaine d'ouvriers. De plus, elle a dû rebâtir le réseau commercial, complètement démantelé, y compris à l'étranger. Pour écouler de vieux stocks récupérés et « *reconstruire l'image de Manufrance* », la direction a souhaité relancer un département de vente par correspondance et un nouveau catalogue. Autant d'emplois (790 au total) et autant d'investissements imprévus.

Comme l'activité réelle n'a repris qu'après juin 1982, et comme les aides financières n'ont été payées qu'avec retard, la S.C.O.P.D. a terminé 1982 en sortant largement de l'épure : 30 000 cycles ont été fabriqués, comme prévu, mais 20 000 fusils seulement ; 70 millions de francs de chiffre d'affaires contre 85 prévus au Plan. Avec 100 millions de francs de dépenses salariales, le déficit a dépassé largement les 25 millions contre 8 prévus. « *Nous avons constamment tiré la langue* », explique M. Barbillat.

Faute d'argent, chaque facture est contestée pour gagner du temps, le paiement de l'URSSAF est différé, etc. Des « *trucs* » de trésorerie, assez classiques au demeurant. Mais les banques, inflexibles, constatant que le découvert dépassait les limites permises, ont figé le compte. C'est l'impasse... et les rumeurs qui commencent. La société, depuis, fait traîner les factures. « *On vit à l'économie* ». Mais il faut trouver une solution.

Une réunion est prévue mercredi 6 avril, à Paris, avec les pouvoirs publics et les banques. La direction demandera 40 millions de francs d'aides supplémentaires (en plus de la deuxième tranche de 85 millions). Quels arguments a-t-elle ? La modernisation entreprise, qu'il serait illogique d'arrêter au milieu du gué. La productivité a gagné 40 % sur la fabrication des cycles et 16 % sur les armes.

Enfin, et c'est le point essentiel, la nouvelle usine de Duché sera prête à la fin 1983. Elle emploiera 350 personnes à la fabrication des armes, avec beaucoup de machines automatiques neuves (90 millions de francs d'investissements étaient prévus et les commandes sont passées à 70 %). Le marché ? Il semble stable à l'horizon. Autour de 130 000 fusils par an. La S.C.O.P.D. en vise 20 à 25 %. A quoi s'ajouterait l'exportation (15 % en 1982). Des liens ont été établis avec l'Algérie, et la direction se tourne vers les États-Unis. Pour la machine à coudre, Manufrance s'en tirerait, d'après ses plans, sur un créneau de 14 000 unités de milieu de gamme (1 400 F). Quant aux cycles, la partie est plus difficile, étant donné, la crise du secteur et celle de Motobécane. La S.C.O.P.D.-Manufrance souhaite établir des collaborations avec les autres petits constructeurs stéphanois.

Ce plan « *aménagé* » est-il réaliste ? Difficile à dire. Une chose est certaine : 210 millions de francs d'aides (170 + 40) pour créer 500 ou 600 emplois représentent une somme assez raisonnable dans le secteur de la mécanique. Il n'y a donc pas de « *gabegie* ». Et ne pas verser le reliquat à Manufrance serait sans doute injuste. Le mal ne datait-il pas d'avant ?

En revanche, les efforts de réorganisation devront être accentués. Quand la S.C.O.P.D. est née, elle promettait un emploi à chacun des 500 souscripteurs. Il n'y avait, sans doute, aucun moyen de faire autrement. Aujourd'hui tous ces souscripteurs ne sont pas « *utiles* », du point de vue industriel. Combien d'emplois faudra-t-il alors supprimer ? « *On négociera* », selon M. Barbillat. On cite ailleurs le chiffre de 100 départs en préretraite et de 100 contrats à durée déterminée non reconduits. Mais cela risque de ne pas être suffisant après l'installation à Duché. La S.C.O.P.D.-Manufrance doit se plier à une sérieuse rigueur de gestion industrielle et sociale et mobiliser ses ouvriers si elle veut un jour cesser d'être une entreprise politique.

ÉRIC LE BOUCHER.

L'excédent commercial de l'industrie automobile française ne cesse de se dégrader depuis 1980

L'industrie automobile française demeure toujours un des piliers du commerce extérieur, mais ses exportations diminuent régulièrement depuis trois ans, alors que les importations de véhicules étrangers ne cessent d'augmenter. La Chambre syndicale des constructeurs vient de publier les statistiques globales pour 1982. Les exportations de l'ensemble de la branche automobile (voitures particulières et véhicules utilitaires — neuf et occasion, — équipements et pièces) se sont élevées à 69,54 milliards de francs alors que les importations ont atteint 50,93 milliards de francs, soit un solde positif de 18,61 milliards de francs.

L'excédent dégagé par la branche avait été de 24,3 milliards de francs en 1981, de 26 milliards en 1980 et de 28,2 milliards en 1979. Entre 1979 et 1982, les importations ont augmenté de 84,3 % alors que les exportations n'ont progressé que de 24,4 % en francs courants (soit un recul en francs constants).

Cette dégradation de la situation de l'industrie automobile française, constatée depuis 1980, tient à plusieurs facteurs. Il y a d'abord les effets pervers de la fusion Peugeot-Talbot qui a permis à des constructeurs étrangers de mieux s'implanter en France en reprenant des concessionnaires. Il y a ensuite, et surtout, la perte de compétitivité, notamment par rapport à l'industrie allemande. Ainsi, alors qu'en 1980 le déficit commercial par rapport à la R.F.A. n'était que de 4,2 milliards de francs (dont 1,3 milliard pour les voitures particulières), il est monté à 7,5 milliards de francs (dont 4,2 milliards pour les voitures) en 1981 et à 11,7 milliards (dont 7,7 milliards) en 1982. Ce déséquilibre grandissant avec la R.F.A. fait que globalement l'industrie automobile française a enregistré en 1982 un solde déficitaire de son commerce par rapport à la C.E.E.

CONJONCTURE

Les prix de la viande et du poisson sont plus sévèrement réglementés

Le comité des prix, réuni le 31 mars, a été consulté par le gouvernement sur plusieurs arrêtés modifiant la réglementation des marges dans le commerce des viandes et des poissons, à la suite des hausses enregistrées dans l'indice des prix de détail de février.

● VIANDES. — Le nombre des morceaux concernés par la taxation de la marge en valeur absolue est étendu à 75 % des morceaux de bœuf, 65 % de ceux du veau et 73 % de ceux du porc. Les morceaux concernés par cette extension sont pour le bœuf : l'aiguillette de rumsteck, la tranche à bifteck, le gîte-gîte : pour le veau : l'escalope et les côtes premières ; pour le porc, les côtelettes.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion précise en outre que pour « *limiter le phénomène observé depuis quelque mois dans les boucheries à gros débit, qui ont eu tendance à augmenter leur marge pour la porter au maximum autorisé, sans tenir compte des gains de productivité que leur procurait le traitement de volumes importants, un régime spécifique est prévu pour les boucheries commercialisant plus de 70 tonnes de viandes de bœuf et de veau par an. Dans ces boucheries, la marge au-delà de 70 tonnes ne sera plus de 6,95 F, mais résultera d'une pondération intégrant, pour la fraction dépassant les 70 tonnes, une marge ramenée à 6,10 F* ».

« *Par ailleurs, précise le communiqué, délégation est donnée aux commissaires de la République pour réduire, sur l'ensemble des viandes, le niveau de la marge ou augmenter la liste des morceaux dont la marge est taxée.* »

● POISSONS. — La marge de distribution de quinze poissons, parmi les plus commercialisés est taxée au coefficient multiplicateur de 1,50.

Cependant, la marge de distribution est fixée à 8 F lorsque les poissons sont achetés moins de 10 F/kg. En outre, trois des quinze poissons concernés devront être vendus, chaque jour, avec un coefficient multiplicateur réduit à 1,35.

Le comité des prix a également été consulté sur des arrêtés mettant en application les mesures décidées dans le cadre du plan arrêté par le gouvernement le 25 mars. La possibilité de percevoir une taxe parafiscale sur les produits pétroliers (super, essence, fuel domestique et gazole), ajustée chaque mois afin de maintenir les prix au niveau de ceux du mois de mars, a été introduite dans les éléments constitutifs des prix à la pompe. Cette taxe parafiscale sera perçue au profit de la Caisse nationale de l'énergie. En outre, les tarifs du gaz et de l'électricité ont été relevés de 8 % en moyenne. *(Voir par ailleurs.)*

De plus, des arrêtés concernant divers prix et marges ont été présentés au comité : les tarifs des établissements de soins privés non conventionnés pourront être augmentés comme ceux des établissements conventionnés ; la distribution des spécialités vétérinaires fera l'objet d'une réduction équivalente à celle appliquée dans l'ensemble du commerce.

Enfin, des instructions vont être adressées aux commissaires de la République et aux directeurs départementaux de la concurrence et de la consommation pour que les professionnels chez qui sont constatées des infractions graves ou des récidives ramènent leurs prix au niveau pratiqué au début du blocage, et ce, pour une durée équivalente à la période d'infraction. Les sanctions sont strictement individuelles.

● BOULANGERIE. — Un engagement de lutte contre l'inflation a été signé par les boulangers-pâtissiers, limitant à 8 % la hausse des prix en 1983. Cette hausse se fera en deux étapes, en avril et en août. En avril, le pain est augmenté de 10 centimes.

● S.N.C.F. — Hausse de 8 % des tarifs voyageurs sur les grandes lignes à partir du 1er avril. Les abonnements augmenteront dans la même proportion. Le supplément couchette passera de 63 F à 68 F, la carte vermeil de 53 F à 57 F, le droit d'enregistrement des bagages de 20 F à 22 F, la réservation de places assises de 8 F à 9 F, l'unité de base de calcul des suppléments de 11 F à 12 F, et la consigne manuelle de 7 F à 7,50 F ; les suppléments des trains T.E.E. et Intercité ne sont pas modifiés.

● AUTOROUTES. — Augmentation des péages de 8 % en moyenne dans les premiers jours d'avril. La modulation sera de 0 % à 11 % en fonction des niveaux des tarifs pratiqués actuellement, afin de continuer l'effort d'harmonisation des tarifs entrepris depuis deux ans. Ainsi, le péage sur les sections les plus chères (par exemple, l'autoroute de la côte Basque) demeurera inchangé.

● GAZ ET ÉLECTRICITÉ. — Les tarifs sont relevés de 8 % en moyenne à compter du 1er avril. Pour le gaz, les tarifs domestiques individuels sont majorés de 7,7 %, les tarifs appliqués aux chaufferies des immeubles de 9,5 % et les tarifs industriels de 7,3 %. Pour l'électricité, l'augmentation moyenne de 8 % s'appliquera aux régimes basse, moyenne et haute tension. Les hausses seront néanmoins modulées afin d'appliquer la réforme de la tarification entreprise par E.D.F. qui accentue, notamment pour les industriels, les écarts entre les barèmes d'été — augmentés de seulement 5 %, — et les barèmes d'hiver — majorés de 10 %. Une modulation sera également appliquée pour les petits utilisateurs aux primes fixes (abonnement) en fonction de l'importance de leur contrat.

E.D.F. et G.D.F. espèrent être autorisés à pratiquer une nouvelle hausse de 5 % en moyenne au 1er septembre, ce qui porterait l'augmentation totale, en masse annuelle, à 10 %, compte tenu des décalages dans le temps, la seconde hausse étant appliquée sur quatre mois, la première sur neuf mois. L'avance d'un mois de la première majoration — initialement prévue au 1er mai — devrait réduire le déficit provisionnel d'E.D.F. — moins de 6 milliards pour 1983 — de 500 millions de francs environ.

● TÉLÉPHONE. — Les tarifs des télécommunications sont augmentés à compter du 1er avril. Pour le téléphone, la taxe de base, inchangée depuis novembre 1981, passe de 0,55 à 0,60 F. Les frais forfaitaires d'accès au réseau font l'objet d'une simplification. Les services spéciaux (télégraphe, P.C.V., pneumatique) sont augmentés de 12 %. Les appels au service de renseignements sont taxés à trois unités, soit 1,80 F. Pour les cabines publiques, la nouvelle tarification progressive (1 F la première unité, 0,70 F les suivantes) n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1984.

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. demande la suppression totale des montants compensatoires monétaires

« *Echange fructueux, franc et positif* », pour M. Rocard ; « *dialogue ouvert et constructif entre les hommes de bonne volonté* », pour M. Guillaume. La première rencontre, jeudi 31 mars, entre le nouveau ministre de l'agriculture et le président de la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) s'est, apparemment, très bien passée. L'entretien, qui a duré deux heures, a porté essentiellement sur la négociation des prix agricoles européens, le « marathon agricole », qui doit débuter à Bruxelles les 18 et 19 avril prochains.

M. François Guillaume a expliqué que la F.N.S.E.A. réclame un « *démantèlement complet des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), qui donnerait au ministre une meilleure position pour la négociation des prix en unités de compte.* »

Les montants compensatoires monétaires ont été créés en 1971 pour compenser les variations monétaires à l'intérieur de la Communauté européenne. Ils jouent, en fait, comme des taxes à l'exportation des produits français et comme une aide à l'importation en France des produits allemands et néerlandais. Leur suppression totale, a expliqué le président de la F.N.S.E.A., donnerait aux agriculteurs français un acompte de 8,1 % sur les hausses de prix souhaitées pour la prochaine campagne. La F.N.S.E.A. réclame au total 12 % afin de tenir compte de la hausse des coûts de production et des effets de la dévaluation du franc (les prix européens sont calculés en unités de compte).

M. Guillaume a précisé qu'il espérait pouvoir aider le ministre à affirmer sa stratégie dans la bataille qu'il aura à mener à Bruxelles. M. Rocard, de son côté, s'est déclaré d'accord pour organiser une concertation régulière avec la profession agricole ; il estime que « *la profession agricole est très diverse* », et qu'il a « *l'obligation professionnelle de tout entendre et de tout connaître, tout en préservant les conditions de l'efficacité* ». Le ministre se rendra au congrès de la F.N.S.E.A., le 14 avril à Grenoble.

● **L'Association pour l'emploi des cadres et l'Agence nationale pour l'emploi ont signé une convention**, apprend-t-on dans un communiqué commun le 31 mars. « *Cette convention permet aux deux organismes de remplir leurs missions respectives dans un large esprit de coopération et de complémentarité.* »

ÉTRANGER

Au Danemark

De nouvelles hausses et mesures d'austérité entrent en vigueur

De notre correspondante

Copenhague. — Pour les Danois, le Vendredi saint aura marqué cette année un pas de plus sur le chemin de l'austérité. Ce 1er avril en effet, sont entrées en vigueur une série de hausses assez fortes, touchant tant les loyers que certains services publics. Les tarifs des chemins de fer et les ferry-boats ont ainsi augmenté de 12,5 %, et les habitants des petites villes, complètement dépendants des liaisons maritimes avec la terre ferme pour leur travail et leur approvisionnement, se sentent plus frappés que les autres.

Un répit de quatre jours a été accordé aux usagers des P.T.T. ; mais, à partir du 5 avril, la grille de leurs tarifs subira, elle aussi, des hausses importantes, l'affranchissement d'une lettre ordinaire passant de 2 à 2,5 couronnes (1 F à 2 F). Il n'y aura plus de différence entre une lettre et une carte postale. L'expédition d'un paquet de 500 grammes coûtera 16 F, etc.

Les tarifs postaux ont quasiment doublé en trois ans, comme les transports urbains, qui ont déjà été augmentés à deux reprises en 1982 et le seront vraisemblablement de nouveau d'ici quelques mois. Ce qui irrite le plus les consommateurs du cru. C'est peut-être de constater que plus on les fait payer, plus ils sont mal servis. A Copenhague, par exemple, la distribution du courrier a lieu une seule fois dans la plupart des quartiers et à n'importe quelle heure entre 8 et 13 heures. Il arrive que des lettres mettent cinq jours à traverser la capitale.

Toutefois, le 1er avril marque surtout le début de l'application d'une loi que le gouvernement Schlüter (centre droit) a fait voter avec beaucoup de mal cet automne, et qui n'a cessé, avant même d'entrer en vigueur, de susciter des protestations. Ce texte met à la charge de tout salarié, qu'il appartienne au secteur privé ou au secteur public, son premier jour d'absence-maladie. Déjà, un certain nombre d'entreprises ont annoncé qu'elles s'arrangeraient avec leur personnel pour le dispenser de cette charge. Certaines communes ont le même projet, et, ces deux dernières semaines, le quotidien social-démocrate *Aktuelt* (qui exige une révision de cette loi) a publié une liste des firmes et des institutions publiques qui ont décidé de ne pas l'appliquer.

Pour donner l'exemple, les membres du gouvernement ont annoncé que, la loi devant s'appliquer à tous, sans exception, ils entendaient eux-mêmes ne pas y échapper et qu'ils défalqueraient par conséquent 1/365 de leurs émoluments chaque fois qu'ils manqueront. Les parlementaires n'ont pas fait mine, eux, de les suivre. Tout le monde attend maintenant avec curiosité de savoir comment va fonctionner ce fameux système, et si, comme le prédisent les optimistes, il se révélera rapidement inapplicable.

CAMILLE OLSEN.

NEW-YORK

Brusque renversement de tendance en cours de séance

Wall Street n'a pas tenu la distance jeudi. Après avoir battu ses records de tous les temps en cours de séance, ce, sur la forte impulsion fournie par les valeurs pétrolières, le marché a basculé. Il a reperdu non seulement tout le terrain gagné initialement mais aussi une partie de son avance précédente. L'indice des industrielles, qui un moment s'était élevé au niveau historique de 1 152 (+ 8 points), s'est finalement établi à 1 130,03, enregistrant ainsi une baisse de 13,26 points.

Le bilan de la journée n'a toutefois été que modérément négatif. Sur 1 940 valeurs traitées, 808 se sont repliées, 763 ont monté et 369 n'ont pas varié.

Avec le retour sur la scène des investisseurs institutionnels, le volume des transactions a fortement augmenté, et 101,74 millions de titres ont changé de mains contre 72,90 millions précédemment.

C'est la décision prise par la Grande-Bretagne d'abaisser raisonnablement les prix de son pétrole de la mer du Nord, de façon à ne pas déclencher une guerre des tarifs, qui a suscité le vif intérêt porté par les investisseurs aux valeurs intéressées. Ces dernières ont, pour la plupart, compté dans la liste des actions les plus traitées (Atlantic Richefield, Union Oil California, Exxon, Mobil Oil, Standard Oil of California, Standard Oil of Indiana).

Cependant, une fois encore, l'élan donné au marché a été brisé par les craintes d'un renchérissement du loyer de l'argent, craintes ravivées par la Continental Illinois et la Chemical Bank en relevant le taux d'intérêt des avances consenties aux « Brokers ». Du coup, à la veille du long week-end pascal — Wall Street ne rouvrira ses portes que lundi, — bien des investisseurs ont jugé prudent de prendre leurs bénéfices.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Alcoa	33 1/4	32 1/8
A.T.T.	65 1/2	64 1/2
Boeing	40 5/8	40
Chase Manhattan Bank	51 7/8	53 1/4
Du Pont de Nemours	40 5/8	41 5/8
Eastman Kodak	84 3/8	82 1/4
Exxon	30 3/8	30 5/8
Ford	41 1/8	40 1/4
General Electric	106 1/2	106
General Foods	42	40 1/2
General Motors	60	59 5/8
Goodyear	29	28
I.B.M.	104 3/8	101 3/4
I.T.T.	36 1/4	35 5/8
Mobil Oil	27	28 3/4
Pfizer	77 1/8	75 3/4
Schlumberger	40 5/8	42 3/4
Texaco	32 1/8	33 1/8
U.A.L. Inc.	35 1/4	33 1/2
Union Carbide	60 3/4	59 7/8
U.S. Steel	23 7/8	22 7/8
Westinghouse	47 1/8	46 1/2
Xerox Corp.	42 3/8	41 3/8

ENVIRONNEMENT

L'aggravation de la marée noire dans le Golfe

Les Emirats menacés réclament une aide internationale

L'approche de la marée noire à quelques kilomètres des côtes de Bahrein et de Qatar, le 31 mars, a déclenché le branle-bas de combat général dans le golfe Persique. Depuis un mois, en effet, le pétrole s'échappe de puits iraniens en mer à raison de plusieurs milliers de tonnes par jour, à la suite de fuites accidentelles et de plusieurs attaques aériennes irakiennes sur le gisement de Nowrouz, près du terminal iranien de Kharg (le Monde du 1er avril). L'état de guerre entre l'Iran et l'Irak interdisait toute intervention, car la marine irakienne faisait le blocus de la région et empêchait l'accès aux puits iraniens situés en mer.

IRAK
Bassorah
Abadan
GISEMENT DE NOWROUZ
Koweït
KOWEIT
Chiraz
Kharg
IRAN
Bandar Abbas
ARABIE
SAOUDITE
Ryad
BAHREIN
Doha
QATAR
Doubaï
Abou Dhabi
ÉMIRATS ARABES UNIS
0 kilomètres 300

Un mois après, la fuite a donné naissance à une nappe de pétrole lourd qu'on évalue aujourd'hui à 30 000 tonnes ou 40 000 tonnes, *qui dérive lentement vers le Sud*, menaçant les côtes de l'Arabie Saoudite et surtout les émirats de Bahrein et Qatar, dont toute l'eau potable est fournie par des usines de dessalement d'eau de mer. C'est cette menace directe sur l'approvisionnement en eau – *et aussi en électricité*, car les centrales sont implantées en bord de mer, – *qui a contraint les autorités* du Bahrein et de Qatar à donner l'alerte et à mobiliser la population.

Quant à l'Iran, concerné au premier chef, puisqu'il s'agit de son pétrole, il a fait appel à la nouvelle Organisation régionale *pour* la protection de l'environnement marin (ORPEM), dont le siège est à Koweït, mais dont il assure actuellement la présidence. Seul un accord des huit pays riverains *membres de* l'ORPEM (1) donc ratifié par l'Irak, permettrait *la levée du blocus irakien sur* les zones des combats et donc l'intervention des spécialistes sur les puits qui perdent leur brut. Le directeur de l'ORPEM, M. Abdel Latif Al Zaïdan, s'est rendu à Téhéran les 29 et 30 mars pour préparer une réunion *de l'organisation à Koweït qui devait* avoir lieu le 2 avril.

Finalement, en raison des résistances irakiennes – *car l'Irak n'est* pas menacé sur son étroite façade maritime et ne souhaite pas aider l'Iran, son ennemi actuel, – la réunion a été repoussée au mardi 5 avril. Vendredi en fin de matinée, on ignorait toujours si l'Irak était disposé à accorder des sauf-conduits aux équipes de techniciens chargées de *colmater les fuites*.

Les Iraniens, pour cette tâche, ont d'abord fait appel au « pompier volant » américain Red Ader, qui a plusieurs sociétés spécialisées dans les émirats du Golfe. Mais il semble que les prix réclamés par l'expert texan, plus que sa qualité de *représentant* du « Grand Satan », les Etats-Unis *d'Amérique, aient découragé les au*torités iraniennes, qui se sont alors tournées vers le reste du monde.

Pour lutter contre la marée noire, les émirats ont eux aussi lancé un appel à l'aide internationale. Des experts néerlandais ont proposé d'encercler la nappe à l'aide de réservoirs flottants et de pelles *automatiques*. Ils estiment en effet qu'un traitement *chimique aurait des conséquences* désastreuses sur la flore et la faune *marines, sans pour autant réussir à* désagréger une masse aujourd'hui compacte, flottant entre deux eaux. En France, où l'on indique officiellement que *« le dispositif français de lutte contre la pollution est prêt »* à intervenir, la société de remorquage et de sauvetage « les Abeilles » pourrait être sollicitée. Cette société, grâce à un système de boudins de *caoutchouc et d'aspirateurs* à turbine, arrive à « butiner » le pétrole comme les abeilles le pollen.

Sur place, les autorités mobilisent la population. Jeudi 31 mars, les au*torités du Qatar ont demandé aux* deux cent quarante mille habitants de la principauté de participer à la construction d'un barrage destiné à protéger la capitale, Doha. Entrepreneurs de travaux publics et propriétaires de camions sont mobilisés *pour tranporter tous les matériaux* disponibles afin de faire barrage à la nappe en dérive.

R. C.

(1) Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats arabes unis, Iran, Irak, Koweït, Oman et Qatar.

UN TRÉSOR NANTAIS NOMMÉ CIVELLE

Toujours plus rare, toujours plus cher...

De notre correspondant

Nantes. – Le 15 avril, la saison de la pêche à la civelle, ce bébé anguille né dans la mer des Sargasses et qui, l'hiver, remonte dans les rivières des côtes atlantiques, va fermer. Cette campagne a été marquée par la raréfaction des prises et l'envolée des prix. Selon les observateurs avertis qui ont corrigé dans leurs estimations les déclarations faites aux autorités administratives, le tonnage capturé est inférieur à 1 500 tonnes. Les prix, *en revanche, ont crevé tous les pla*fonds : de l'ordre de 150 F le kilo en moyenne en première vente, au lieu de 90 F l'an passé.

« La petite bête qui monte, qui monte... » C'est le niveau exceptionnel des prix qui justifie, cette saison, la rengaine de la civelle plus que son instinct ancestral à rencontrer vers les sources en franchissant les estuaires. La flambée des tarifs a compensé, pour les pêcheurs professionnels, la raréfaction des captures.

La civelle a quasiment disparu cet hiver des menus et des tables nantais. Seuls quelques restaurants renommés la font encore figurer à la carte, mais avec la réserve : *« Selon les arrivages. »*

En avion au Japon

Les amateurs et les braconniers, pourtant futés, ont pour leur part déclaré forfait. Les années précédentes pourtant, c'est par centaines que les Nantais, la journée finie, se précipitaient, équipés d'épuisettes à tamis fins emmanchées d'un long bambou de 4 à 5 mètres, sur les enrochements de la Loire et contre les piles des ponts, pour traquer pendant des heures, à la tombée de la nuit, les bancs de civelles. Quand les bébés anguilles étaient au rendez-vous, la capture remplissait des seaux entiers ; ils étaient proposés au porte-à-porte dans les lotissements à 30 F le kilo.

On n'a guère vu d'épuisettes cet hiver sur les mobylettes ou les galeries de voiture.

Les cours exceptionnels pratiqués par les pêcheurs professionnels sont en grande partie liés à l'appétit toujours aussi « féroce » des Espagnols pour cette toute jeune anguille. Ils acceptent de payer jusqu'à 500 F le kilo, même s'ils ne l'achètent plus qu'à la petite cuillère les jours de fête ou de sortie de restaurant. La production, pour 80 %, aurait ainsi pris cette année encore le chemin de l'Espagne. Quelques autres pays de la Communauté européenne, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie notamment, sont aussi friands, puisqu'ils ont réalisé l'alevinage de leurs cours d'eau avec cette espèce de poisson.

Le Japon, gros client jadis avec plusieurs dizaines de tonnes chaque année, a considérablement réduit ses importations. Pas par représailles contre le « coup de Poitiers » des magnétoscopes, mais tout simplement en raison de la mortalité des civelles pendant les voyages par avion, malgré les lits de glace et les caissettes isothermes. A cause aussi de la transmission des maladies aux élevages japonais. Le seul mareyeur qui travaille encore avec la filière japonaise, M. Serge Dodat, de Royan, ne dépassera pas 8 tonnes cette saison.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

● RECTIFICATIF. – Une erreur de composition a rendu incompréhensible un passage de l'article intitulé « Le bocage chaviré », publié dans nos éditions du 30 mars. Nous avons écrit : *« Mon voisin a vendu ses vaches dès le début (...). Il les garde à l'usine avec un million par mois... »* Il fallait naturellement lire : *« Il est garde à l'usine... »* La COGEMA paie bien ses gardes de sécurité. Elle n'a que faire de gardiens de vaches sur les excavations de son chantier !...

ÉNERGIE

APRÈS LA RÉDUCTION DES TARIFS BRITANNIQUES

Le Nigéria annonce qu'il ne diminuera pas le prix de son pétrole

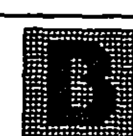
Le Nigéria a annoncé jeudi 31 mars qu'il ne modifierait pas le prix de son pétrole brut malgré la nouvelle réduction annoncée la veille par la Grande-Bretagne (*le Monde* du 1er avril).

« Nous prenons acte du fait que ces réductions sont dans l'ensemble en accord avec les idées du Nigéria et de l'OPEP. Elles peuvent donc être considérées comme un règlement ; le Nigéria ne modifiera donc pas le prix de son pétrole brut », déclare un communiqué officiel.

La compagnie nationale britannique a proposé à ses clients une diminution de 50 cents du prix de son brut de référence portant ce prix à 30 dollars par baril, soit le même tarif que celui appliqué par le Nigéria sur ses bruts concurrents de meilleure qualité. *« Nous considérons ces décisions sur les prix comme une tentative sincère pour rétablir la stabilité du marché, et chercher une solution qui reflète l'indivisibilité, et donc l'unité, des intérêts de tous les exportateurs, qu'ils fassent ou non partie de l'OPEP »*, ajoute le communiqué nigérian.

En février, le pays africain avait réduit fortement ses tarifs pour suivre une première réduction des prix de la Grande-Bretagne et avait annoncé qu'il s'alignerait désormais sur toute diminution des prix britanniques. Lors de la dernière conférence de l'OPEP à Londres, en mars, le Nigéria s'était engagé de manière informelle à ne pas prendre de décision unilatérale, et aurait laissé entendre qu'un prix de 30 dollars par baril pour le brut anglais serait considéré comme acceptable.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ÉPARGNE-VALEUR

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 30 mars 1983 sous la présidence de M. Balley, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1982 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent, compte tenu du report des lots et primes de remboursement et du report à nouveau de l'exercice précédent, à 164 152 026,37 F. Elles permettent, après report, à concurrence de 11 128 406 F, des lots et primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende par action de 16,48 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,75 F, soit un revenu global de 18,23 F.

L'assemblée générale a fixé au 31 mars 1983 la mise en paiement de *ce dividende qui sera matérialisé par le coupon n° 35, ventilé comme suit :*

– revenus non imposables : 2,65 F ;

– revenus d'obligations françaises non indexées : 5,36 F + crédit d'impôt de 0,30 F, soit un total de 5,66 F ;

– revenus d'actions françaises : 2,14 F + crédit d'impôt de 1,01 F, soit un total de 3,15 F ;

– autres revenus : 6,33 F + crédit d'impôt de 0,44 F, soit un total de 6,77 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, avec exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a confirmé la nomination comme administrateurs de MM. Claude Reinhart et Gérard de Saint-Blanquat, cooptés par le conseil d'administration en remplacement de MM. Gérard Llewellyn et Jean-Pierre Ducrest.

Elle a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de MM. Robert Grimpel et François Voss.

ÉPARGNE-INTER

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 30 mars 1983 *sous la présidence de M. Olchanski, président du conseil d'administra*tion, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1982 et *approuvé les comptes qui lui étaient présentés.*

Les sommes distribuables au titre de l'exercice 1982 s'élèvent, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à *35 876 145,35 F. Elles* permettent, après report, à concurrence de 1 082 309,72 F, des lots et primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende par action de 17,97 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,40 F, soit un revenu global de 19,37 F.

L'assemblée générale a fixé au 31 mars 1983 la mise en paiement de ce dividende qui sera matérialisé par le coupon n° 19, ventilé comme suit :

– revenu d'obligations françaises non indexées : 8,31 F + crédit d'impôt de 0,61 F, soit un total de 8,92 F ;

– autres produits : 9,66 F + crédit d'impôt de 0,79 F, soit un total de 10,45 F.

Comme les années *précédentes, les actionnaires* pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, avec exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a nommé M. Jean-Louis Hautcœur, administrateur, pour une durée de six ans, en remplacement de M. Jean Neuville, qui a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat.

Elle a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de MM. Daniel Olchanski et Pierre Genîteau.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a renouvelé M. Daniel Olchanski dans ses fonctions de président et confirmé M. François-Xavier Chevallier dans celles de directeur général.

NATIO-VALEURS

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 30 mars 1983 sous la présidence de M. Olchanski, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1982 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice 1982 *s'élèvent*, compte tenu du report à nouveau des lots et primes de remboursement et du report *à nouveau de l'exercice précédent*, à 501 865 231,14 F. Elles *permettent*, après report à concurrence de 61 407 081,82 F des lots de primes de remboursement, de distribuer un dividende par action de 35,13 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,50 F, soit un dividende global de 37,63 F.

L'assemblée générale a fixé au 31 mars 1983 la mise en paiement de ce dividende qui sera matérialisé par le coupon n° 5 ventilé de la façon sui*vante :*

– revenus d'obligations françaises non indexées : 15.60 F + crédit d'impôt de 0,53 F, soit un *total de 16,13 F*, dont 0,07 F correspondant aux produits des obligations de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 ;

– revenus d'actions françaises : 4,82 F + crédit d'impôt de 1,84 f ;

– autres produits : 14,71 F + crédit d'impôt de 0,13 F.

Comme l'année précédente, les actionnaires pourront réinvestir leurs *dividendes en actions* de la société, avec exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, a nommé M. Henry Pigeon, administrateur de Natio-Valeurs, pour une durée de six ans.

BANQUE ODIER-BUNGENER-COURVOISIER

Il est rappelé que le bénéfice net de l'exercice 1982 s'établit à 13 983 252 F contre 17 113 110 F pour 1981 (voir *le Monde* du 31 mars 1983).

ARBED

Société anonyme
Siège social à Luxembourg - R.C. Luxembourg n° B6990

MM. les actionnaires de la société anonyme ARBED sont priés *d'assister à*

l'assemblée générale ordinaire

qui se tiendra le vendredi 22 avril 1983, à 14 heures, au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

1) Rapport du conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société ;
2) Rapport des commissaires sur la comptabilité et le bilan de l'exercice écoulé ;
3) Approbation du bilan et du compte de profits et pertes ;
4) Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires ;
5) Nominations dans les conseils ;
6) Divers.

Le conseil d'administration a l'honneur de rappeler à *MM.* les actionnaires que, pour pouvoir faire partie de l'assemblée, ils auront à se conformer à l'art. 40 des statuts.

Le dépôt des parts sociales pour cette assemblée pourra être effectué jusqu'au 16 avril 1983 inclus, soit cinq jours avant l'assemblée, dans un des établissements ci-après :

Dans le Grand-Duché de Luxembourg :

1) *au siège social, avenue de la Liberté*, à Luxembourg ;
2) à la Banque internationale à Luxembourg, à Luxembourg ;
3) *à la Banque générale* du Luxembourg, à Luxembourg ;
4) au Crédit lyonnais, à Luxembourg ;
5) à la *Caisse d'épargne de l'État*, à Luxembourg ;
6) à la Kredietbank S.A., à Luxembourg ;
7) à la *Société générale* alsacienne de banque, à Luxembourg ;
8) au Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, à Luxembourg.

En France :

1) au Crédit lyonnais, 19, bd des Italiens, à Paris ;
2) à la Banque de l'Union européenne, 4 et 6, rue Gaillon, à Paris ;
3) au Crédit du Nord, 50, rue d'Anjou, à Paris ;
4) à la Société générale, 29, bd Haussmann, à Paris.

Les procurations devront être parvenues au plus tard le 18 avril 1983 au siège de la société.

Luxembourg, le 1er avril 1983.

Le conseil d'administration :
Emmanuel TESCH, président.



CREDINTER

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 30 mars 1983 sous la présidence de M. Jean Varda, a approuvé les comptes de l'exercice clos le *31 décembre 1982.*

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 231,35 F à 280,38 F, en augmentation de 21,19 %. En réintégrant le dividende global détaché le 1er avril 1982, la progression pour l'actionnaire ressort à 24,48 %. L'actif net est pour sa part passé au cours de l'exercice, de 277,2 millions de francs à 338,7 millions de francs.

Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de 12,17 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 8,50 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,94 F, soit un revenu global de 9,44 F (en progression de 14,98 % sur celui de l'exercice précédent).

Le dividende est mis en paiement le 31 mars 1983, à 12 heures, aux guichets :

– *du Crédit industriel et commercial et des autres banques du groupe C.I.C.* ;

– De la Banque de l'Indochine et de Suez.

Les actionnaires auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 30 juin 1983.

L'assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur M. Philippe Aymard pour une période de six ans.

Par ailleurs, le Crédit industriel et commercial, administrateur, sera représenté au conseil par M. Jacques Guennet, et la direction de Crédinter est confiée à M. Pierre Ciret.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *M. Jacques Kosciusko-Morizet*, ambassadeur de France, a été nommé par M. Jacques Chirac secrétaire national du R.P.R. pour les relations extérieures. Il travaillera en collaboration avec M. Jean de Lipowski, qui reste conseiller pour les relations extérieures.

● *ÉCHECS*. — En remportant la quatrième partie de son match contre Robert Huebner, Vassili Smyslov a rompu l'égalité qui prévalait jusque là. Le G.I.M. soviétique mène donc 2,5 à 1,5 dans le deuxième quart de finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'echecs.

Le numéro du « Monde » daté 1er avril 1983 a été tiré à 493 908 exemplaires

A B C D E F G

Aux États-Unis

Un enfant est né après avoir achevé sa gestation dans le corps d'une femme en coma dépassé

Un bébé de sexe masculin pesant 1,3 kg est né par césarienne le 30 mars à l'hôpital Moffitt de l'université de Californie, sa mère, âgée de vingt-sept ans, se trouvant en état de coma dépassé depuis le 25 janvier dernier, après une hémorragie cérébrale.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une « première » : d'autres cas de naissance après mort maternelle sont connus. C'est néanmoins la première fois qu'une telle décision est prise devant une durée de gestation aussi faible (vingt-deux semaines). L'équipe américaine a donc dû prolonger au maximum la survie végétative de la mère, réalisant ainsi durant neuf semaines une véritable prouesse technique.

La césarienne a été pratiquée au moment où la continuation de cette réanimation devenait problématique : la croisance du fœtus n'était plus harmonieuse et la mère présentait les premiers signes d'un état infectieux, conséquence quasi inévitable des réanimations prolongées. La mère est morte trente minutes après la naissance.

Faire naître des orphelins ?

Cette naissance spectaculaire suscite une vive émotion aux États-Unis. Les médecins de l'équipe américaine expliquent aujourd'hui qu'ils ont pris de nombreux conseils sur les problèmes éthiques posés par cette naissance. Ils soulignent aussi qu'ils sont persuadés avoir pris la bonne décision *« du point de vue de la morale »*.

En France, aucune voix autorisée ne s'est encore élevée pour critiquer leur décision. *« Tour de force médical qui ne pose aucun problème moral particulier »*, estime le docteur Louis René, responsable des questions éthiques du conseil national de l'ordre des médecins. *« Acte médical et positif car il va dans le sens de la vie »*, souligne, Mgr Jacques Jullien, responsable des problèmes familiaux auprès de la Conférence épiscopale française.

Convient-il de nuancer ce concert de louanges ? D'une part rien de permet d'indiquer que cet enfant, prématuré, qui a vraisemblablement présenté des signes de souffrance *in utero*, est né physiquement indemne.

« Nous touchions sa mère, nous parlions au bébé, en l'appelant par son nom quand nous avons su que c'était un garçon. Nous l'avons traité comme s'il était déjà né », ont expliqué les infirmières de l'hôpital. Cette sollicitude a-t-elle pu se substituer aux échanges naturels, bioligiques et mentaux qu'entretiennent durant la gestation la mère et son enfant et dont tout le monde s'accorde aujourd'hui à *souligner le rôle essentiel ?* La question des relations entre naissance, mort et médecine avait déjà été posée il y a quelques jours à Rennes, où une jeune femme réclame sans succès le droit à une insémination artificielle avec du sperme congelé de son mari, mort il y a environ un an.

Le vide juridique total dans lequel se font ces travaux n'a pas empêché la fédération des Centres d'étude et de conservation du sperme (CECOS) d'adopter une ligne de conduite. *« Nous pensons agir dans l'intérêt de l'enfant en ne nous substituant pas à l'autorité du défunt,* expliquait à cette occasion le professeur Jacques Lansac, trésorier de la fédération des CECOS. *Nous pensons ne pas devoir* à priori *aider à la naissance d'un orphelin. »*

« La médecine doit être au service de la vie, et dans ce cas précis, elle est certainement allée dans le sens de la volonté de la mère qui avait choisi d'avoir un enfant et qui aurait donc désiré que cet enfant lui survive », estime Mgr Jullien, à propos de l'affaire américaine. Se projetant dans l'avenir, il a néanmoins ajouté : *« Le seul problème, mais il n'est pas immédiat, est de savoir quelle va être la psychologie de cet enfant quant il saura qu'il est né d'une mère morte ».* — *J.-Y. N.*

Le gouvernement prépare des mesures transitoires dans l'application de la réforme des études médicales

MM. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et Edmond Hervé, secrétaire d'État chargé de la santé, ont reçu, jeudi 31 mars, pendant près de six heures, les représentants des étudiants en médecine en grève depuis un mois et demi. A cette occasion, ils se sont engagés à prendre *« les dispositions juridiques permettant d'introduire des mesures transitoires »* dans l'application de la réforme des études médicales.

Dans un communiqué publié jeudi soir par l'Hôtel Matignon, les deux ministères précisent que ces *« mesures porteront en particulier sur l'organisation, par chaque U.E.R., de l'examen de fin de second cycle sur la base du programme récemment distribué et sur les modalités d'accès aux certificats d'études spéciales avant leur disparition »*. Selon ce communiqué, MM. Savary et Hervé ont fait part aux étudiants grévistes, de leur *« volonté d'assurer la plus large transparence des critères d'orientation entre les diverses disciplines médicales et de publier la liste des postes d'internes avant la première session d'examens de fin de second cycle »*.

Un nouveau rendez-vous a été pris pour le mardi 5 avril. *« Aucun engagement de la part des deux parties n'a été pris »*, indiquent de leur côté *les étudiants. Le comité de grève* inter-C.H.U. se réunit ce vendredi 1er avril à Bordeaux pour étudier la suite à donner au mouvement.

Le même jour, les étudiants organisaient à nouveau plusieurs actions spectaculaires. A Paris, ils ont perturbé la circulation sur les boulevards périphériques à l'aide d'une vingtaine de voitures roulant au ralenti. Cette *« opération escargot »*, qui a pris fin à 18 h 30, a provoqué d'importants ralentissements.

Dans plusieurs villes de province (Rouen, Caen, Strasbourg, Bordeaux, Poitiers, Dijon, Metz, Nancy, Reims, Nice et Saint-Pierre-des-Corps), ils ont, suivant une consigne nationale, interrompu pendant une heure la circulation des trains en s'asseyant sur les voies.

Plainte contre X...

M. Hervé a porté plainte contre X... à la suite du plâtrage de parcmètres à Rennes, ville dont il est le maire. Ces plâtrages ont d'ores et déjà coûté 14 000 F à sa ville.

Pour sa part, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a estimé jeudi que *« les étudiants en médecine ont tout à fait raison de manifester »*, et il les a invités *« à manifester de plus en plus, car il y va de l'avenir de la médecine française »*. *« Notre crainte,* a ajouté, M. Pons, *c'est que le gouvernement, par des mesures réglementaires, augmente d'année en année le nombre des étudiants affectés au secteur de la santé publique en diminuant d'autant le nombre de places attribuées à la médecine libérale et que, de ce fait, on aille progressivement vers une médecine de plus en plus fonctionnarisée. »*

Dans l'Aisne et dans l'Essonne

AUTODÉFENSE : DEUX MORTS

Un adolescent âgé de seize ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a été tué, dans la nuit du 30 au 31 mars, par le voisin d'un commerçant de Saint-Quentin (Aisne) qui l'avait surpris en flagrant délit de vol. Le jeune Raymond L..., son frère Bruno, âgé de vingt et un ans, Jean-Marc Morel, âgé de dix huit ans, venaient de briser la vitrine d'un magasin de cycles, s'emparant d'une moto, lorsque M. Claude Vandamme, âgé de vingt et un ans, alerté par le bruit a aperçu le groupe de sa fenêtre et a tiré plusieurs coups de feu dans sa direction avec sa carabine Winchester.

Atteint dans le dos, Raymond était porté dans la voiture du groupe, un véhicule volé dans l'Oise, et les jeunes gens prenaient la fuite. Les policiers, rapidement alertés, les ont arrêtés un peu plus tard, alors qu'ils avaient abandonné, dans le centre de Saint-Quentin, la voiture et le corps de Raymond. Ils ont été, comme M. Vandamme, placés en garde à vue.

Alexandre Schaeffer, âgé de vingt-cinq ans, a été tué durant la même nuit, à Draveil (Essonne), par le propriétaire d'un autre magasin de cycles. Selon la police, Alexandre Schaeffer avait descellé deux barreaux d'une fenêtre et « visitait » la cave de M. Christian Cordier, âgé de trente-trois ans, quand il a été surpris, dans l'obscurité, par celui-ci, qui, réveillé par le bruit, s'était armé de son fusil de chasse. M. Cordier a déclaré aux enquêteurs qu'Alexandre Schaeffer l'avait menacé et qu'il avait atteint le jeune homme d'une décharge de chevrotines au cou.

Le marchand de cycles a été placé en garde à vue. Chômeur depuis plusieurs mois, Alexandre Schaeffer était, selon la police, un toxicomane, plusieurs fois interpelé à Draveil pour usage de stupéfiants.

ARRESTATION DU RAVISSEUR DE JOSÉPHINE DARD

(De notre correspondant.)

Genève. — Après six jours d'enquête des polices suisse et française, le ravisseur de Joséphine Dard, la fille de Frédéric Dard, l'auteur de « San-Antonio », a été arrêté à son domicile, dans le canton de Vaud, et l'intégralité de la rançon, 2 millions de francs suisses, a pu être récupérée.

Joséphine, âgée de douze ans et demi, avait été chloroformée puis enlevée dans la nuit du 22 au 23 mars dans la villa familiale, à Vandœuvres, aux environs de Genève. Une note rédigée en termes injurieux, réclamant la rançon, avait été déposée dans la chambre de la fillette. Au téléphone, le ravisseur demanda au père de Joséphine de se rendre dans la nuit au bord du Rhône. Là, un filin était attaché à une voiture volée. Le sac en plastique contenant la rançon y fut alors accroché par Frédéric Dard et disparut dans l'obscurité, sur l'autre rive du fleuve.

Joséphine avait été séquestrée dans un appartement d'Annemasse (Haute-Savoie), puis dans une roulette près d'Aire-la-Ville, aux environs de Genève. Elle a donc traversé deux fois la frontière, après avoir subi des piqûres de somnifères. Pourtant, rien ne semble avoir attiré l'attention des douaniers ni des policiers, en dépit du contrôle « renforcé » des frontières françaises.

Le ravisseur est un homme âgé de quarante-six ans, marié et père de trois enfants, travaillant dans un organisme audiovisuel chargé de tourner des films pédagogiques pour le département de l'instruction publique de Genève. Ancien cameraman de la télévision suisse romande, il avait pu repérer les lieux lors d'un tournage de film dans l'appartement de Frédéric Dard. — I. V.

En Colombie, un important séisme fait plusieurs centaines de victimes

La ville colombienne de Popayan a vécu, le 31 mars, un jeudi saint de cauchemar. Un important tremblement de terre a en effet détruit à plus de soixante pour cent ce joyau d'architecture de l'époque coloniale espagnole situé à environ trois cent quatre-vingts kilomètres au sud-ouest de la ville de Bogota, situé au pied de la cordillère des Andes.

Dix heurs seulement après la catastrophe, cent dix victimes avaient déjà été retirées des décombres et une soixantaine d'entre elles avaient été identifiées. Quelques heures plus tard, alors qu'une seconde secousse frappait la région, les équipes de secours faisaient état de deux cent quatre victimes. Selon les dernières estimations, non officielles certes, la catastrophe pourrait avoir fait plusieurs centaines de morts, mille deux cents blessés et près de deux mille sans abri. Aucune information concernant l'identification de victimes de nationalité étrangère n'a encore été donnée officiellement.

La tragédie est survenue jeudi matin vers 8 h 15 au moment même où les habitants de Popayan et des milliers de touristes, colombiens et étrangers, s'apprêtaient à célébrer les fêtes de la semaine sainte, marquées chaque année par des processions. En quelques secondes, le tremblement de terre, d'une magnitude inférieure à 6,5 sur l'échelle de Richter, a détruit à plus de soixante pour cent cette cité de deux cent mille habitants déjà touchée dans le passé par des séismes et des éruptions volcaniques.

Le centre historique de la ville et de nombreux quartiers périphériques ont été rasés.

Plusieurs édificies d'architecture coloniale espagnole, quelques églises, des immeubles et des centaines de maisons particulières se sont effondrés, ensevelissant leurs occupants sous les décombres. Une partie de la cathédrale, dans laquelle s'étaient, selon des témoins, rassemblés plusieurs centaines de fidèles, s'est écroulée sur les pèlerins faisant au moins une cinquantaine de victimes.

Dès l'annonce de la catastrophe, vivres, médicaments, couvertures ont été envoyées en masse sur les lieux. Mais, malgré tout, les équipes de secours éprouvent des difficultés car la ville est privée d'eau, d'électricité, de combustibles et de moyens de communications.

D'autre part, la population colombienne faisant un pont de quatre jours à l'occasion de la semaine sainte, il a été relativement difficile de joindre, dans les premières heurs, les reponsables chargés de diriger les opérations de sauvetage et lancer des appels aux médecins. Jeudi soir, toutefois, les sauveteurs avaient pu fouiller, en compagnie du président de la République colombienne, M. Belisario Betancur, près du tiers de la vile qui est actuellement quadrillée par l'armée pour éviter les actes de pillage. — *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

LES DÉCHETS DE SEVESO

Bonn ouvre une enquête à la demande de Paris

Après avoir empoisonné l'Italie, puis le gouvernement français, les déchets toxiques de Seveso vont-ils embarrasser les autorités d'Allemagne fédérale ? C'est la question qu'on se pose au lendemain de la mise au point faite jeudi soir 31 mars à Paris, par Mme Huguette Bouchardeau, nouveau secrétaire d'Etat à l'environnement. D'après Mme Bouchardeau, en effet, les autorités françaises ont retenu les informations qu'elles possédaient sur un éventuel transfert des déchets en R.F.A. pour ne pas gêner les voisins de la France. *« Nous avons dû retarder les informations que nous possédions sur cette affaire pour respecter les prérogatives de gouvernements étrangers »*, a-t-elle déclaré jeudi en précisant que l'enquête judiciaire relative au transporteur français — la Spelidec — suivait son cours.

De fait, le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, qui avait d'abord démenti les informations selon lesquelles les fûts de Seveso se trouveraient en territoire allemand *(le Monde* du 1er avril), a décidé jeudi 31 mars, à la requête du secrétariat d'Etat français à l'environnement, d'ouvrir une enquête sur l'éventuelle présence des déchets en R.F.A.

L'enquête menée en France, en effet, a révélé que le gérant de la Société provençale d'élimination des déchets chimiques (Spedilec), M. Bernard Paringaud, actuellement écroué à la maison d'arrêt de Saint-Quentin (Aisne), avait adressé une lettre en septembre 1982 à une société allemande du Bade-Wurtemberg pour qu'elle prenne en charge les fûts toxiques. Le directeur de cette firme, M. Jürgen Weber, aurait alors indiqué au transporteur français qu'il fallait déposer une demande aux autorités régionales et fédérales allemandes, ce qui lui aurait fait abandonner cette voie.

Quant à la République démocratique allemande, elle aussi sollicitée en septembre 1982 par *« un partenaire commercial italien »*, elle a rejeté la demande *« en raison des dangers pour l'environnement »*.

L'AFFAIRE DES « GRACES » MÉDICALES

Le témoignage d'un médecin parisien contredit les déclarations de Mme Troisier

Le dossier des « grâces » médicales de la prison des Baumettes à Marseille s'est enrichi d'un nouvel élément jeudi 31 mars. Le professeur Christian Gisselbrecht (hôpital Saint-Louis, Paris) a, en effet, précisé dans un communiqué avoir examiné Robert Kechichian, trafiquant de drogue, à la demande du professeur Solange Troisier, ancien médecin-inspecteur de l'administration pénitentiaire : *« Le 28 juillet 1981, M. Kechichian s'est présenté, alors qu'il était en liberté, à l'hôpital Saint-Louis pour un avis thérapeutique sollicité par Mme Troisier. »* Aucun document médical, à l'exception de la lettre d'introduction, n'ayant été fourni au professeur Gisselbrecht, celui-ci a demandé la communication du dossier de ce patient et un nouveau rendez-vous a été fixé à M. Kechichian pour le 20 août 1981, *« son état n'inspirant aucune inquiétude »*, afin d'examiner son dossier et *« de prendre une éventuelle décision thérapeutique »*. M. Gisselbrecht a été entendu comme témoin le 30 mars par le juge d'instruction.

A propos de Robert Kechichian, le professeur Troisier avait certifié, le 4 juillet 1981 : *« Celui-ci est atteint d'une affection si grave que ses jours sont en danger. »* Trois semaines plus tard le professeur Gisselbrecht examine Kechichian dont l'état de santé ne semblaient aucunement inquiétant, même si on indique aujourd'hui à l'hôpital Saint-Louis que son état clinique était *« compatible avec un lymphome cutané »*. Un rendez-vous avait été pris dans le service de chirurgie plastique de l'hôpital Saint-Louis et une lettre adressée au professeur Troisier pour lui demander communication du dossier médical. Robert Kechichian, en dépit de plusieurs convocations, ne s'est plus jamais présenté à l'hôpital, et Mme Troisier n'a pas répondu à cette demande, réitérée quelques semaines plus tard.

Interrogé sur ce nouvel épisode d'une affaire-gigogne, l'avocat de Mme Troisier, Me Marcel Bretagne, nous a déclaré qu'*« une partie des faits sont exacts »*, mais qu'il est en désaccord sur l'interprétation. Me Bretagne indique, d'autre part, que sa cliente rendra publique une mise au point la semaine prochaine. Mise au point d'autant plus nécessaire que Mme Troisier s'est toujours défendue d'avoir rédigé à propos de ce détenu autre chose que le certificat du 4 juillet.



